

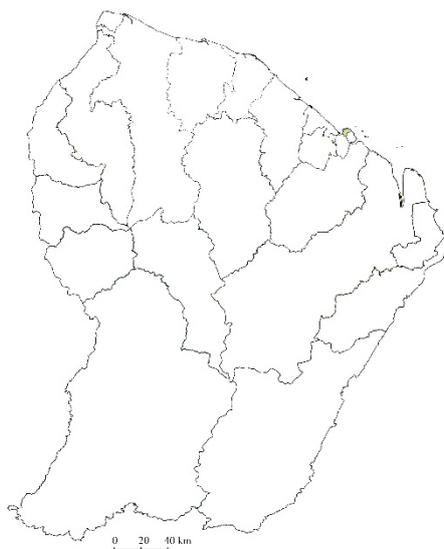


**Ville de Cayenne**

**Déclarations de naissance**

**des esclaves**

**1834-1848**



*Version provisoire (mai 2020)*

## Introduction

La présente édition est fondée sur les registres duplicata, conservés aux Archives nationales d'outre-mer (fonds déposé Guyane), complétés pour les décès de l'année 1847 par un registre de la commune de Cayenne.

Archives nationales d'outre-mer

référence Internet : [ark:/61561/wz818bvzwb](https://n.ark:/61561/wz818bvzwb)

guyane 41\* (naissances 1834-1838)

guyane 42\* (décès 1834-1838)

guyane 43\* (mariages 1834-1843)

guyane 44\* (naissances 1839-1843)

guyane 45\* (mariages 1846-1848 ; décès 1844-1847, 1848)

guyane 46\* (décès 1839-1843)

guyane 47\* (naissances 1844-1848)

Les Archives territoriales de Guyane ont numérisé sous la cote 5 NUM 8 la collection première, conservée par les archives communales de Cayenne.

Naissances (1834-1841, 1843-1848) : 5 NUM 8/1-14

Mariages (1835, 1846-1848) : 5 NUM 8/15-18

Décès (1834-1835, 1838-1840, 1842-1848) : 5 NUM 8/19-30

Les registres contiennent **3 329 actes**.

## Territoire concerné

Guyane	
<i>circonscriptions actuelles (communes)</i>	<i>circonscriptions anciennes (quartiers)</i>
Cayenne	Cayenne Ile-de-Cayenne (pour les îles de Rémire)

Les tables alphabétiques dressées à chaque fin de registre n'ont pas été reprises pour le moment.

**Edition provisoire réalisée par la direction Musées et Patrimoine, Kristen SARGE.**

Renseignements : [patrimoinesculturels@ctguyane.fr](mailto:patrimoinesculturels@ctguyane.fr)



# **Ville de Cayenne**

## **Déclarations de naissance**

### **des esclaves**

### **1834-1838**



*Version provisoire (mai 2020)*

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

### pendant l'année 1834

Le présent registre, contenant soixante-douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au lieutenant-commissaire-commandant de la ville, officier de l'état civil à Cayenne, à inscrire les déclarations de naissance des esclaves pendant l'année 1834.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le dix-huit novembre 1833. R. Vatar.

N° 1

Naissance de

Eugène, fils de Justine, esclave de monsieur Husset

Du jeudi deux janvier mil huit cent trente-quatre, à sept heures de la matinée.

Monsieur Louis Augustin Mauppin, avoué, domicilié en cette ville, par sa lettre de ce jour, déclare que la nommée Justine, négresse, domestique, âgée de 24 ans, esclave de monsieur Husset, est accouchée hier à 8 heures du jour dans la maison de demoiselle Adélaïde dite Geneste, sise rue des Marais, d'un enfant nègre de sexe masculin, auquel il a donné le nom d'Eugène.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 2

Naissance de

Julie, mulâtresse, fille de Marie-Anne, esclave de Virginie Reinotte.

Du vendredi trois janvier mil huit cent trente-quatre, à neuf heures de la matinée.

Demoiselle Virginie Rainotte, propriétaire, âgée de trente-cinq ans, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Marie-Anne, son esclave, négresse, domestique créole, âgé de seize ans, est accouchée hier à sept heures du soir dans sa maison, sise rue de Praslin, d'un enfant mulâtresse du sexe féminin, auquel elle a donné le nom de Justine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet. Virginie Renote.

N° 3

Naissance de

Geneviève, négresse, fille d'Amazili, esclave du sieur Mirat

Du jeudi neuf janvier mil huit cent trente-quatre, à dix heures du matin.

Monsieur Mirat aîné, négociant, demeurant en cette ville, rue du Port, déclare par son écrit de ce jour que la nommée Amazili, négresse, son esclave, âgée de vingt ans, née en Afrique, est accouchée hier à six heures du soir dans sa maison relatée ci-dessus, d'un enfant du sexe féminin, négresse, à laquelle il a donné le nom de Geneviève.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 4

Naissance de

Pierre Alexandre, fils d'Eriphile, esclave du sieur Guichard.

Du mercredi quinze janvier mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Monsieur Guichard, marchand en cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que la nommée Eriphile, mulâtresse, domestique, âgée de vingt-sept ans, née à Cayenne, est accouchée le treize de ce mois à deux heures du matin dans la maison du sieur André Berville, sise rue des Soupirs, d'un enfant métis du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Pierre Alexandre.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 5

Naissance de

Janvier, fils de Cécile, esclave de Cyrille.

Du samedi dix-huit janvier mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Sieur Cyrille dit Vernier, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Cécile, négresse africaine, domestique, âgée de vingt ans, est accouchée hier à six heures du soir dans sa maison rue Royale, d'un enfant naturel, nègre, du sexe masculin, auquel il donne le nom de Janvier. Laquelle déclaration il n'a signé avec nous pour ne le savoir, de ce interpellé après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 6

Naissance de

Joseph, fils d'Agathe, esclave de Marie Louise Eutrope.

Du dimanche dix-neuf janvier mil huit cent trente-quatre.

Demoiselle Marie Louise Eutrope, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Agathe, négresse, domestique, son esclave, créole, âgée de vingt-sept ans, est accouchée hier à dix heures du soir dans sa maison sise rue du Fort, d'un enfant nègre du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Joseph. Laquelle déclaration elle n'a signé avec nous pour ne le savoir de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 7

Naissance de

Phébès, fille de Wacoulé et Mémée, esclaves du gouvernement.

Du mardi vingt et un janvier mil huit cent trente-quatre à midi.

Monsieur Gilles Nicolas Paillard, commis aux entrées de l'hôpital militaire de cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Mémée, mariée au sieur Wacoulé, commandeur de l'atelier de Baduel, de nation calbary, âgée de vingt-six ans, est accouchée ce matin à neuf heures et demie au dit hôpital d'un enfant du sexe féminin, à laquelle elle a donné le nom de Phébès. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 8

Naissance de

Jean, fils de Marie, esclave de Monsieur Lemaitre.

Du samedi premier février mil huit cent trente-quatre, à midi.

Monsieur Lemaitre, avoué, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que son esclave nommée Marie, négresse, blanchisseuse, âgée de trente-quatre ans, est accouchée le vingt-huit janvier dernier à cinq heures du matin dans sa maison sise rue de Choiseul, d'un enfant nègre du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jean.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 9

Naissance de

Jacobin, fils de Joséphine, esclave du sieur Joseph Viriot.

Du mercredi cinq février mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Monsieur Joseph Viriot, négociant, domicilié en cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que son esclave nommée Joséphine, négresse, blanchisseuse, âgée de quarante-deux ans, est accouchée le trois courant à cinq heures du matin, d'un enfant nègre du sexe masculin, dans la maison de Lucile dite Thébault, sise rue du Fort, auquel il donne le nom de Jacobin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 10

Naissance de

Louis, fils de Brigitte, esclave de Monsieur R. Constantin.

Du jeudi vingt février mil huit cent trente-quatre, à neuf heures de la matinée.

Monsieur R. Constantin, marchand propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Brigitte, capresse, domestique, âgée de dix-huit ans, née à Cayenne, est accouchée le seize de ce mois à midi dans sa maison sise chaussée Sartines, d'un enfant mulâtre du sexe masculin, auquel il donne le nom de Louis. Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, R. Constantin.

N° 11

Naissance de

Lucile, fille d'Angèle, esclave d'Isabelle.

Du lundi vingt-quatre février mil huit cent trente-quatre, à trois heures de relevée.

Le sieur Pierre Frédéric Gustave, charpentier, âgé de trente-six ans, domicilié en cette ville, déclare pour demoiselle Isabelle Metteraud, sa mère, que la négresse nommée Angèle, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de quarante-trois ans, est accouchée ce matin à sept heures dans sa maison sise rue des Marais, d'un enfant nègre naturel du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Lucile. Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, F. Gustave.

N° 12

Naissance de

Rose, fille d'Omo et d'Adrien.

Du mardi vingt-cinq février mil huit cent trente-quatre, à trois heures de relevée.

Le sieur Gilles Nicolas Paillard, commis aux entrées de l'hôpital de cette ville, y domicilié, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse non libérée nommée Omo dite Zabeth, de l'atelier de Baduel, inscrite sous le n° 258, âgée de vingt-sept ans, née en Afrique, mariée au noir Adrien, du même atelier, est accouchée hier à deux heures après-midi au dit hôpital d'un d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Rose.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part, le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 13

Naissance de

Marie Eugénie, fille de Geneviève, esclave de monsieur Donez.

Du mardi vingt-cinq février mil huit cent trente-quatre, à deux heures de relevée.

Monsieur Edme Henry Donez, chevalier de Saint-Louis, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse esclave nommée Geneviève, créole domestique d'habitation, âgée de trente-quatre ans, est accouchée hier à cinq heures du soir dans sa maison, sise place de l'Esplanade, d'un enfant nègre du sexe féminin, à laquelle il donne les noms de Marie Eugénie. Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Cayenne, les jour, mois et an que dessus, Donez, Merlet.

N° 14

Naissance de

Julie, esclave de monsieur Pongis.

Du mardi vingt-cinq février mil huit cent trente-quatre, à deux heures de relevée.

Monsieur Pierre Antoine Félix Pongis, chirurgien de la marine, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse esclave nommée Véronique, mulâtresse domestique, son esclave, âgée de vingt-quatre ans, née à Cayenne, est accouchée hier à six heures du soir dans la maison de Marguerite Ladéroute, sise rue Royale, d'un enfant naturel du sexe féminin, câpresse, à laquelle il donne le nom de Julie. Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Cayenne, les jour, mois et an que dessus, Merlet, Pongis.

N° 15

Naissance de

Trajan, fils d'Antoinette, esclave de monsieur Voisin.

Du mercredi douze mars mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Monsieur P. Voisin, notaire royal, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse créole nommée Antoinette, est accouchée le sept de ce mois à dix heures du soir, dans la maison de dame veuve Kuntz, sise rue de la Côte, d'un enfant naturel, nègre du sexe masculin, auquel il donne le nom de Trajan.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Le lieutenant-commissaire-commandant de la ville, officier de l'état civil, Merlet.

N° 16

Naissance de

Henriette, esclave de Silvain.

Du jeudi vingt mars mil huit cent trente-quatre, à quatre heures de relevée.

Sieur Silvain, perruquier, domicilié en cette ville, déclare que Silvina, négresse, son esclave, âgée de seize ans, née en Afrique, est accouchée ce jour à une heure après-midi, dans sa maison rue d'Artois, d'un enfant naturel, noir, du sexe féminin, à laquelle il donne le nom d'Henriette.

Laquelle déclaration il a signé avec nous après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus, Merlet, Silvain.

N° 17

Naissance de

Gustave, esclave de monsieur Carbonel.

Du jeudi vingt-sept mars mil huit cent trente-quatre, à midi.

Monsieur Louis Dominique Carbonel, sous-commissaire, inspecteur de la marine, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Marie Claire dite Clairine, domestique, son esclave, âgée de vingt-sept ans, est accouchée hier à onze heures du matin, dans la maison du gouvernement, sise rue Rémire, d'un enfant naturel, mulâtre, du sexe masculin, auquel il donne le nom de Gustave. Approuvé deux mots rayés nuls à la cinquième ligne.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture faite. Approuvé deux mots rayés nuls. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Carbonel, Merlet.

N° 18

Naissance de

Scholastique, esclave de Marie Pauline (Dominger).

Du jeudi vingt-sept mars mil huit cent trente-quatre, à deux heures de relevée.

Sieur Joseph Stanis, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare pour Marie Pauline (Dominger), sa mère, que la négresse Alexandrine, son esclave domestique, née en Afrique, âgée de 17 ans, est accouchée le dix-sept janvier dernier, à huit heures du matin, dans sa maison, sise rue de la Côte, d'un enfant naturel, mulâtre, du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Scholastique. Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Merlet. F<sup>cs</sup> J<sup>h</sup> Stanis.

N° 19

Naissance de

Joséphine, esclave de Joseph Henry.

Du jeudi vingt-sept mars mil huit cent trente-quatre, à deux heures de relevée.

Sieur Joseph Stanis, propriétaire, domicilié en cette ville, porteur des pouvoirs du sieur Joseph Henry, charpentier, déclare que la négresse Zabeth Zonaë, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de dix-sept ans, est accouchée ce jour à cinq heures du matin, dans la maison de son maître, sise quartier Laussat, d'un enfant naturel nègre du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Joséphine.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. F<sup>cs</sup> J<sup>h</sup> Stanis.

N° 20

Naissance de

Mélanie, esclave de Pierre Lanne.

Du lundi trente et un mars mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Monsieur André Henry Pauline Hélène Pierre Lanne, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Zéphirine Calypso, cultivatrice, de l'atelier de son habitation Saint-André, sise quartier de Tonnégrande, née à Cayenne, âgée de dix-huit ans, est accouchée le vingt-huit présent mois, à cinq heures de relevée, dans sa maison, sise rue de Provence, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse, à laquelle il donne le nom de Mélanie.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pierre Lanne, Merlet.

N° 21

Naissance de

Marie Ernestine, esclave de Monsieur Fontaneau.

Du lundi trente et un mars mil huit cent trente-quatre, à neuf heures du matin.

Monsieur Simon Camille Fontaneau, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Angélique, domestique, son esclave, née à Cayenne, est accouchée ce matin à six heures, dans la maison de

femme Damien, sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe naturel, câpresse, à laquelle il donne les noms de Marie Ernestine. Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Merlet, S. C. Fontaneau.

N° 22

Naissance de

Joseph, esclave de Benjamin Brun.

Du lundi trente et un mars mil huit cent trente-quatre, à midi.

Monsieur Benjamin Brun, habitant propriétaire, domicilié au quartier de Tonnégrande, déclare que la négresse Augustine, cultivatrice, son esclave, née en Afrique, âgée de seize ans, est accouchée le vingt-neuf janvier de ce mois, à onze heures du soir, dans sa maison, sise rue Francklin, d'un enfant naturel, câpre, du sexe masculin, auquel il donne le nom de Joseph.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Benjamin Brun.

N° 23

Naissance de

Hélène, esclave des mineurs Rosine (Prépaud).

Du mardi premier avril mil huit cent trente-quatre, à huit heures de la matinée.

Sieur Charles Gratien, propriétaire, domicilié en cette ville, tuteur des mineurs Rosine (Prépaud), déclare que la négresse Providence, domestique, appartenant aux dits mineurs, née en Afrique, âgée de dix-huit ans, est accouchée le vingt-neuf mars dernier, à huit heures du soir dans la maison de Louisa Vendôme, sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe féminin, à laquelle il donne le nom d'Hélène.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Gratien.

N° 24

Naissance de

Ismène, esclave d'Etienne Haramel.

Du jeudi dix avril mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Le sieur Etienne Haramel, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Catherine, domestique, son esclave, née en Afrique, de nation calbary, âgée de vingt et un ans, est accouchée le huit de ce mois, à sept heures du matin, dans sa maison, sise quartier Laussat, d'un enfant mulâtre du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Ismène.

Laquelle déclaration il a signé avec nous après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Et<sup>ne</sup> Harmelle.

N° 25

Naissance de

Julienne, esclave des héritiers Brun.

Du samedi douze avril mil huit cent trente-quatre, à quatre heures de relevée.

Monsieur Anna Marie Thomas Brun, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Rosalie, blanchisseuse, âgée de seize ans, née en Afrique, esclave des héritiers Brun, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison de dame veuve Brun, sise rue Dauphine, d'un d'un enfant naturel du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Julienne.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Brun aîné.

N° 26

Naissance de

Philippe, esclave de veuve Carmignac.

Du samedi dix-neuf avril mil huit cent trente-quatre, à neuf heures du matin.

Madame veuve Carmignac, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Hercilie, domestique, son esclave, âgée d'environ trente-quatre ans, née en Afrique, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans sa maison, sise rue de la Côte, d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Philippe.

Laquelle déclaration elle a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, veuve Carmignac.

N° 27

Naissance de

Alexis, esclave de Monsieur Paillard.

Du mardi vingt-deux avril mil huit cent trente-quatre, à neuf heures du matin.

Monsieur Paillard, commis aux entrées de l'hôpital de cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Aline, son esclave domestique, âgée de quinze ans, est accouchée hier à six heures et demie du soir, dans la maison des héritiers Bouron, sise rue Royale, d'un enfant naturel nègre du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Alexis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 28

Naissance de

Émile, esclave du sieur Leborgne.

Du vendredi vingt-cinq avril mil huit cent trente-quatre, à midi.

Monsieur Émile Horace Leborgne, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Célimène, cultivatrice, son esclave, née à Cayenne, âgée de vingt ans, est accouchée ce matin à cinq heures, dans la maison de Stanis, maçon, sise rue de la Côte, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre auquel il donne le nom d'Émile.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Leborgne.

N° 29

Naissance de

Jean Baptiste Alfred, esclave d'Elisabeth (Laforêt).

Du lundi vingt-huit avril mil huit cent trente-quatre, à neuf heures du matin.

Le sieur Louis Quintilien, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare pour sa sœur Elisabeth (Laforêt) que la négresse Eugénie dite Chouchoute, domestique, son esclave, née à Cayenne, âgée de vingt-six ans, est accouchée le vingt-trois courant à dix heures du soir, dans la maison Rolande, sise rue du Collège, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre auquel elle donne les noms de Jean Baptiste Alfred.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Quintilien.

N° 30

Naissance de

Célestine, esclave de Stanis.

Du lundi cinq mai mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Sieur Stanis, maçon, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Suzanne, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de trente ans, est accouchée le trois courant à onze heures du matin, dans sa maison sise rue de la Côte, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse à laquelle il donne le nom de Célestine.

Laquelle déclaration il n'a signé avec nous pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 31

Naissance d'

Alexandrine, esclave de dame veuve Mazin.

Du lundi cinq mai mil huit cent trente-quatre, à midi.

Dame veuve Mazin, habitante propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par son écrit de ce jour que la négresse Prudence, esclave de l'atelier de l'habitation L'Union, sise à Approuague, âgée de trente ans, née en Afrique, est accouchée hier à onze heures du soir, dans sa maison sise rue du Port, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse à laquelle elle donne le nom d'Alexandrine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 32

Naissance de

Grégoire, esclave de Josué Sainte-Rose.

Du samedi dix mai mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Monsieur Josué Sainte-Rose, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Rosella dite Petitpetit, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de trente-trois ans, est accouchée hier à deux heures de relevée, dans sa maison sise rue de Berry, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre auquel il donne le nom de Grégoire.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Josué Sainte-Rose.

N° 33

Naissance de

Aimée, esclave de Nérine.

Du samedi dix mai mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Demoiselle Nérine, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que son esclave domestique nommée Joséphine, née en Afrique, âgée de vingt ans, est accouchée ce matin à sept heures, dans la maison du sieur Yot Resse, sise quartier Laussat, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse \ mulâtresse /, à laquelle elle donne le nom d'Aimée.

Et n'a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, pour ne le savoir, de ce interpellée. Approuvé un mot rayé nul.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 34

Naissance de

Emma, esclave de Monsieur Devilly.

Du treize mai mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Monsieur Devilly, chef du bureau de l'Intérieur, déclare par écrit de ce jour que la négresse Sabine, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée d'environ quatorze ans, est accouchée hier à neuf heures du

soir, dans la maison de Monsieur Bidon, sise place de l'Esplanade, d'une négritte, à laquelle il donne le nom d'Emma.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 35

Naissance de

Fulbert, esclave de sieur Hortz.

Du jeudi quinze mai mil huit cent trente-quatre, à midi.

Sieur Joseph Gustave Lhuerre neveu, commis, domicilié en cette ville, déclare pour le sieur Jean Baptiste Hortz, habitant au quartier de Sinnamary, que la négresse Marceline, esclave dudit sieur Hortz, âgée d'environ trente ans, est accouchée hier à neuf heures du matin, dans la maison de demoiselle Louisa Vendôme, sise rue de Choiseul, d'un négrillon, auquel il donne le nom de Fulbert.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. G<sup>ve</sup> Lhuerre neveu.

N° 36

Naissance de

Ernest, esclave de demoiselle Antoinette Barthélémy.

Du vendredi seize mai mil huit cent trente-quatre, à onze heures du matin.

Demaiselle Antoinette Barthélémy, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Zélie, blanchisseuse, son esclave, née en Afrique, âgée de trente-quatre ans, est accouchée hier à sept heures du soir, dans la maison de sa mère, sise rue des Casernes, d'un mulâtre auquel elle donne le nom d'Ernest.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 37

Naissance de

Pélagie, esclave d'Anne dite Gothe.

Du samedi vingt-quatre mai mil huit cent trente-quatre, à midi.

Demaiselle Anne dite Gothe, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la négresse Juliette, blanchisseuse, son esclave, née en Afrique, âgée de quatorze ans, est accouchée ce matin à dix heures d'une négritte qu'elle nomme Pélagie.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, pour ne le savoir, de ce interpellée

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 38

Naissance de

Théodore, esclave de sieur Pierre Michel.

Du dimanche premier juin mil huit cent trente-quatre, à cinq heures de relevée.

Le sieur Pierre Michel, menuisier, propriétaire en cette ville, déclare que la négresse Zonaïse, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de quatorze ans, est accouchée ce jour à deux heures de relevée, dans la maison d'Adélaïde dite Geneste, sise rue des Marais, d'un négrillon auquel il donne le nom de Théodore.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. P. Michel.

N° 39

Naissance de

Julie, esclave de P. Polo.

Du dimanche premier juin mil huit cent trente-quatre, à cinq heures de relevée.

Monsieur Paul Polo, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse domestique Amélie, née en Afrique, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée le dix-sept mai à dix heures du matin, dans la maison Dupeyrou, sise rue Dauphine, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Julie.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Paul Polo.

N° 40

Naissance de

Rose, esclave de Joseph Cardon.

Du samedi vingt et un juin mil huit cent trente-quatre, à midi.

Monsieur Armelin, par sa lettre de ce jour, déclare que la négresse Joséphine, esclave du sieur Joseph Cardon, âgée de quinze ans, est accouchée hier à quatre heures et demie du matin, dans sa maison, sise crique Sartines, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Rose.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil. Merlet.

N° 41

Naissance de

Caroline, fille de Dorothee, esclave du sieur Roux.

Du mercredi vingt-cinq juin mil huit cent trente-quatre, à une heure de relevée.

Le sieur Elie Roux, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Dorothee, son esclave, domestique, née à Cayenne, âgée de dix-neuf ans, est accouchée ce matin le dix-sept mai à onze heures, dans sa maison canal Laussat, d'un enfant naturel du sexe féminin, mulâtresse à laquelle il donne le nom de Caroline.

Laquelle déclaration il a signée avec nous après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Roux.

N° 42

Naissance de

Jean-Baptiste, esclave de Apollon Benoît.

Du vendredi onze juillet mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Sieur Apollon dit Benoît, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse domestique nommée Thérèse, âgée de douze ans, est accouchée ce matin à deux heures, dans sa maison sise rue de Provence, d'un négrillon auquel il donne le nom de Jean-Baptiste.

Laquelle déclaration il n'a signée avec nous après lecture, pour ne le savoir à cause de son grand âge.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 43

Naissance de

Jean Marie Théobate, esclave de veuve Howe.

Du lundi vingt-un juillet mil huit cent trente-quatre, à midi.

Madame veuve Howe, habitante propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse esclave, domestique, nommée Sophie, âgée de vingt-deux ans, est accouchée ce matin à quatre heures, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un négrillon auquel elle donne les noms de Jean Marie Théobate.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 44

Naissance de

Rose Marthe, fille de Rosalie, esclave de Victrice Dieudonné.

Du samedi deux août mil huit cent trente-quatre, à dix heures du matin.

Le sieur Victrice Dieudonné, habitant propriétaire au quartier de Kaw, y domicilié, déclare que la négresse Rosalie, cultivatrice sur son habitation à Macouria, âgée de trente-deux ans, née en Afrique, est accouchée le trente juillet dernier, à sept heures du matin, dans la maison de demoiselle Dedaine, sise rue du Collège, d'un enfant naturel du sexe féminin, et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture, auquel enfant il a donné le nom de Rose Marthe.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Dieudonné.

N° 45

Naissance de

Alexandre, fils de Magdelonnette, esclave d'Arsène.

Du dimanche dix août mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Le sieur Jean Pierre, charpentier, domicilié en cette ville, déclare pour sa tante Arsène (Lalanne) que sa négresse Magdelonnette, blanchisseuse, âgée de dix-sept ans, née en Afrique, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans la maison de François (Guisan), sise place de l'Esplanade, d'un enfant mulâtre du sexe masculin, auquel elle donne le nom d'Alexandre, et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Jean Pierre.

N° 46

Naissance de

Philippe, esclave du sieur Pichevin.

Du dimanche dix-sept août mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Le sieur Pichevin, marchand, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse Cécile, domestique, âgée de dix-sept ans, née en Afrique, est accouchée ce matin à cinq heures, dans la maison de sa mère sise rue de Berry, d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il donne le nom de Philippe, laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet, Pichevin.

N° 47

Naissance de

Pierrot, esclave du sieur Jubin.

Du mercredi vingt août mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Monsieur D. Martin, commis à la curatelle, déclare que la négresse Galache, esclave appartenant au sieur Jubin, âgée de dix-huit ans, née en Afrique, domestique, est accouchée le seize de ce mois à trois heures après midi, dans la maison d'Hortense, sise rue Traversière, d'un négrillon, auquel il donne le nom de Pierrot, laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Par procuration, D. Martin fils.

N° 48

Naissance

d'Augustine, esclave de Madame Power.

Du mardi deux septembre mil huit cent trente-quatre, à cinq heures de relevée.

Monsieur J. P. Power, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Fébroni, esclave appartenant à son épouse, est accouchée hier à quatre heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, sise place du Port, d'une négritte à laquelle elle donne le nom d'Augustine.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. John Power.

N° 49

Naissance

de Jules Michel, esclave de Monsieur Gibelin.

Du mardi deux septembre mil huit cent trente-quatre, à cinq heures de relevée.

Monsieur Gibelin, habitant propriétaire en cette colonie, déclare que la négresse Désirée, son esclave domestique, âgée de dix-huit ans, née en Afrique, est accouchée le vingt-huit août dernier, à dix heures du soir, dans la maison de Rose, sise rue d'Artois, d'un mulâtre auquel il donne le nom de Jules Michel.

Laquelle déclaration il a signé avec nous après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Merlet. G. Gibelin.

N° 50

Naissance de

Catiche, esclave du camp Saint-Denis.

Du lundi quinze septembre mil huit cent trente-quatre, à dix heures du matin.

Monsieur Gilles Nicolas Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Méké ou Béké, esclave de l'atelier du camp Saint-Denis, âgée de trente-quatre ans, est accouchée hier à minuit dans la nuit du 13 au 14 courant audit hôpital, d'une négritte à laquelle elle donne le nom de Catiche.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 51

Naissance d'

Elisabeth, fille de Maria, esclave de François Roubaud.

Du lundi vingt-deux septembre mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Monsieur François Roubaud, propriétaire en cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Marie, son esclave née en Afrique, âgée de quatorze ans, est accouchée ce matin à quatre heures, dans sa maison sise quartier Laussat, d'un enfant naturel du sexe féminin, à laquelle il donne le nom d'Elisabeth.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 52

Naissance de

Justin, de l'atelier de La Marianne.

Du jeudi vingt-cinq septembre mil huit cent trente-quatre, à neuf heures du matin.

Monsieur Quinton, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Zéphirine, esclave de l'atelier de l'habitation La Marianne, âgée de dix-huit ans, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans la maison des sieurs Detelle frères, sise rue Praslin, d'une câpresse à laquelle il donne le nom de Justine.

Laquelle déclaration il a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Quinton Du Pin.

N° 53

Naissance de

Justin Énée, esclave d'Hermina Virgile.

Du dimanche vingt-huit septembre mil huit cent trente-quatre, à dix heures du matin.

Dame Virgile, propriétaire en cette ville, déclare \ par son écrit de ce jour / que la négresse Hélène, domestique, âgée d'environ douze ans, esclave de demoiselle Hermina Virgile, sa fille, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans sa maison sise rue des Marais, d'un enfant naturel nègre du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Justin Énée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 54

Naissance d'

Alcide, esclave de demoiselle Augustine Hertel.

Du mercredi huit octobre mil huit cent trente-quatre, à midi.

Demoiselle Augustine Hertel, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par sa lettre de [ce] jour que la négresse Césarine, domestique, son esclave, âgée de dix-neuf ans, est accouchée hier à quatre heures du matin, dans sa maison sise Petite rue du Fort, d'un néggrillon, auquel elle donne le nom d'Alcide.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 55

Naissance de

Magloire, esclave de dame Lapaix.

Du samedi vingt-cinq octobre mil huit cent trente-quatre, à quatre heures de relevée.

Dame Eugénie, femme Lapaix, propriétaire en cette ville, déclare que sa négresse nommée Adélaïde, domestique, née en Afrique, âgée de trente-sept ans, est accouchée hier à dix heures du soir, dans la maison de veuve Alaire sise rue Choiseul, d'un enfant naturel nègre du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Magloire.

Et n'a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 56

Naissance d'

Elisabeth Bernardine, esclave des héritiers Marie Iphigénie dite Pariset.

Du samedi vingt-cinq octobre mil huit cent trente-quatre, à quatre heures de relevée.

Demoiselle Antoinette Melchior, propriétaire en cette ville, déclare que la négresse Constance, esclave, domestique, appartenant aux héritiers Marie Iphigénie dite Pariset, âgée de vingt-sept ans, est accouchée hier à sept heures du matin, dans la maison de Lucile dite Thébault, sise rue du Fort, d'une négritte à laquelle elle donne les noms d'Elisabeth Bernardine.

Laquelle déclaration elle a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Antoinette. Merlet.

N° 57

Naissance d'

Augustave, esclave de Noël.

Du mercredi vingt-neuf octobre mil huit cent trente-quatre, à huit heures de la matinée.

Le sieur Noël, régisseur, domicilié en cette ville, déclare que Félicité, négresse domestique, son esclave, âgée de douze ans, est accouchée hier à dix heures du soir, dans la maison du sieur Jean François, sise rue d'Artois, d'un mulâtre auquel il donne le nom d'Augustave.

Et n'a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 58

Naissance de

d'Aurore, esclave de Pierre Frédéric Gustave.

Du mardi vingt-neuf octobre mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Le sieur Pierre Frédéric Gustave Lagotellerie, propriétaire en cette ville, déclare que la négresse Thémire, cuisinière, son esclave, âgée de seize ans, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans sa maison sise rue des Marais, d'une mulâtresse à laquelle il donne le nom d'Aurore.

Et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Gustave.

N° 59

Naissance de

Virginie, fille d'Aurore, esclave de demoiselle Caroline.

Du dimanche deux novembre mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Le sieur Jean Jacques, commis, déclare que la négresse Aurore, domestique, âgée de seize ans, appartenant à demoiselle Caroline Eutrope, sa tante, est accouchée hier à six heures du soir, dans sa maison sise rue du Fort, d'une négritte à laquelle elle donne le nom de Virginie.

Et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Jean Jacques.

N° 60

Naissance de

Anne Marie, esclave de veuve Raymon.

Du mercredi cinq novembre mil huit cent trente-quatre, à midi.

Demoiselle Geneviève Raymon, couturière, déclare que la négresse Augustine, cultivatrice, appartenant à veuve Raymon, sa mère, âgée de vingt ans, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans la maison d'Adrienne (Desdon), sise quartier Laussat, d'une négritte à laquelle elle donne le nom d'Anne Marie.

Et n'a signé avec nous après lecture, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 61

Naissance de

Edouard, esclave de Monsieur Dejean.

Du samedi huit novembre mil huit cent trente-quatre, à dix heures de la matinée.

Monsieur G. Dejean, habitant propriétaire, déclare que la négresse Rosalie, son esclave domestique, âgée de vingt ans, née à Cayenne, est accouchée ce matin à sept heures, dans sa maison sise rue des Marais, d'un mulâtre auquel il donne le nom de Edouard.

Et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. G. Dejean.

N° 62

Naissance de

Félicie, esclave de Monsieur Trémiège.

Du jeudi vingt novembre mil huit cent trente-quatre, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Trémiège, marchand en cette ville, déclare que sa négresse esclave nommée Justine, domestique, âgée de dix-neuf ans, est accouchée hier à une heure après-midi, dans sa maison sise rue Chaussée Sartines, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Félicie.

Et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Trémiège.

N° 63

Naissance d'

Archange Gilblas, esclave d'André Marie Lanne.

Du samedi vingt-deux novembre mil huit cent trente-quatre, à midi.

Monsieur André Marie Lanne, habitant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Françoise, cultivatrice sur son habitation au quartier de Macouria, âgée de trente-cinq ans, est accouchée hier à six heures du matin, dans sa maison sise rue de Provence, d'un négrillon auquel il donne le nom d'Archange Gilblas.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Merlet.

N° 64

Naissance de

Lucile, fille d'Aurore, esclave de la succession Jean François Cousin.

Du mardi vingt-cinq novembre mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Monsieur Jérôme Adraste Virgile, commis d'administration, déclare pour le sieur Josué Sainte-Rose, mandataire général du sieur Pierre Dechamp, exécuteur testamentaire de feu sieur Jean François Cousin, que la négresse Catherine, esclave de la succession du dit Cousin, âgée de vingt-neuf ans, de nation congo, est accouchée le vingt-trois de ce mois à deux heures du matin, dans la maison du dit sieur Pierre Dechamp, sise rue Molé, d'une câpresse à laquelle il donne le nom de Lucile.

Et a signé avec nous après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. A<sup>te</sup> Virgile.

N° 65

Naissance de

Marie, esclave de Jean Marie Valier Dieudonné.

Du mardi vingt-cinq novembre mil huit cent trente-quatre, à sept heures du matin.

Le sieur Jean Marie Valier Dieudonné, propriétaire en cette ville, déclare que sa négresse esclave Améline, blanchisseuse, née à Cayenne, âgée de vingt-neuf ans, est accouchée hier à deux heures de relevée, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant naturel du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Marie.

Et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Valier Dieudonné. Merlet.

N° 66

Naissance de

Margueritte, esclave du sieur Joseph Cardon.

Du jeudi vingt-sept novembre mil huit cent trente-quatre, à midi.

Le sieur Joseph Cardon, boulanger, déclare par sa lettre de ce jour que son esclave nommée Victorine, née en Afrique, âgée de vingt ans, est accouchée hier à sept heures du soir, dans sa maison sise chaussée Sartines, d'une mulâtresse \ approuvé le mot mulâtresse retouché / à laquelle il donne le nom de Margueritte.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Merlet.

N° 67

Naissance de

Olympine, fille d'Anne, sous le patronage du sieur Muraire.

Du dimanche trente novembre mil huit cent trente-quatre, à deux heures de relevée.

Monsieur Muraire, pharmacien de la marine, déclare par sa lettre de ce jour, que la négresse esclave nommée Anne, couturière, âgée de 18 ans, née en Afrique, sous son patronage par vente faite au sieur Chambaud, est accouchée ce matin à deux heures et demie, dans la maison du sieur Onésime Lhuerre, sise rue du Collège.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 68

Naissance de

Marie Elisabeth, esclave du sieur Tugny.

Du vendredi deux décembre mil huit cent trente-quatre, à quatre heures de relevée.

Le sieur François Plane, charpentier, déclare pour le sieur Tugny, son beau-père, que la négresse esclave Rose, de l'atelier de l'habitation Ma-Retraite, quartier de Roura, née en Afrique, âgée de 17 ans, est accouchée ce matin à sept heures, dans la maison de son maître sise rue des Marais, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Marie Elisabeth.

Et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>ois</sup> Plane. Merlet.

N° 69

Naissance d'

Eugénie, esclave de Monsieur Lemarinier.

Du jeudi quatre décembre mil huit cent trente-quatre, à midi.

Madame veuve Tresse, propriétaire en cette ville, déclare par sa lettre de ce jour, que la mulâtresse Almérias, domestique esclave, appartenant à Monsieur Lemarinier, son gendre, née à Cayenne, âgée de vingt-neuf ans, est accouchée hier à quatre heures du matin, dans la maison de la déclarante sise rue de la Côte, d'une métisse à laquelle elle donne le nom d'Eugénie.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Merlet.

N° 70

Naissance de

Rose Léontine, esclave du sieur Leborgne.

Du vendredi cinq décembre mil huit cent trente-quatre, à midi.

Monsieur Leborgne, habitant, déclare que la négresse Nina, son esclave, domestique, née à Cayenne, âgée de vingt ans, est accouchée ce matin à deux heures, dans la maison de Stanis, maçon, sise rue de la Côte, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Rose Léontine.

Et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Leborgne. Merlet.

N° 71

Naissance de

Hippolite, esclave de sieur Marius Laugier.

Du lundi huit décembre mil huit cent trente-quatre, à une heure de relevée.

Monsieur Marius Laugier, propriétaire, déclare que la négresse Julie, domestique, son esclave, âgée de dix-sept ans, née en Afrique, est accouchée hier à deux heures du matin, dans la maison des héritiers Rose Anodine, sise rue de la Côte, d'un mulâtre, auquel il donne le nom d'Hippolyte.

Et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. M<sup>us</sup> Laugier. Merlet.

N° 72

Naissance de

François, esclave de Louis Duverger.

Du lundi huit décembre mil huit cent trente-quatre, à une heure de relevée.

Dame Louis Duverger, propriétaire, déclare que Christine, sa négresse esclave, domestique, âgée de dix-huit ans, est accouchée le trois de ce mois, à cinq heures du soir, dans sa maison sise rue d'Angoulême, d'un négrillon auquel elle donne le nom de François.

Et n'a signé avec nous après lecture, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 73

Naissance de

Nicole Joséphine, fille de Nathalie, Elisabeth Lucile, fille de Céphalide, Louis, fils d'Estelle, esclaves de veuve Chevreuil.

Du samedi treize décembre mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Monsieur Etienne Amédée Poupon, marchand, déclare pour Madame veuve Chevreuil, propriétaire, sa grand-mère, que trois négresses domestiques, ses esclaves, sont accouchées dans la maison de Madame veuve Lamoliette, sise rue Royale, savoir :

- Céphalide, âgée de trente-huit ans, accouchée le sept octobre dernier, à cinq heures du matin, d'une négritte à laquelle on a donné le nom d'Elisabeth Lucile ;

- Nathalie, âge de dix-neuf ans, accouchée le vingt-neuf septembre dernier, à six heures du soir, d'une négritte à laquelle on a donné le nom de Nicole Joséphine ;

- Estelle, âgée de vingt-sept ans, accouchée le dix novembre dernier, à midi, d'un négrillon auquel on a donné le nom de Louis.

Et a signé avec nous après lecture. Approuvé le mot Céphalide retouché.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Et<sup>ie</sup> Poupon. Merlet.

N° 74

Naissance de

Louis Edmond, esclave de Marie Catherine Coutard.

Du lundi quinze décembre mil huit cent trente-quatre, à neuf heures du matin.

Demoiselle Marie Catherine Coutard, propriétaire en cette ville, déclare que la négresse Léontine, blanchisseuse, son esclave, âgée de quatorze ans, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans la maison de Jean Baptiste Coutard, son père, sise rue de Provence, d'un négrillon auquel elle donne le nom de Louis Edmond.

Et n'a signé avec nous après lecture pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 75

Naissance de

Colombe, esclave de dame Condery.

Du dimanche vingt et un décembre mil huit cent trente-quatre, à huit heures du matin.

Monsieur Condery, notaire royal, déclare que la négresse Estelle, domestique appartenant à son épouse, âgée de vingt et un ans, est accouchée hier à quatre heures du matin, dans la maison de veuve Kuntz, sise rue de la Côte, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Colombe.

Et a signé avec nous après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Condery. Merlet.

N° 76

Naissance de

Thérèse, esclave de Monsieur Gibelin.

Du dimanche vingt et un décembre mil huit cent trente-quatre, à midi.

Monsieur E. Gibelin, conseiller à la cour royale, habitant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour, que la négresse Charlotte, épouse de Crispin, âgée de vingt-trois ans, de l'atelier de son habitation, est accouchée le seize de ce mois à six heures du matin, dans sa maison sise rue Praslin, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Thérèse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 77

Naissance de

Léo, de l'atelier du camp Saint-Denis.

Du lundi vingt-neuf décembre mil huit cent trente-quatre, à dix heures du matin.

Monsieur Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par sa lettre de ce jour, que la négresse Jeanne 1<sup>re</sup>, âgée de trente-huit ans, épouse de l'esclave Poloni, de l'atelier du camp Saint-Denis, est accouchée hier à cinq heures du matin, d'un négrillon auquel il donne le nom de Léo, à l'hôpital militaire de cette ville.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 78

Naissance de

Théophile, fils de Malvina, Eugénie, fille de Caroline, Charles François, fils d'Arméria, esclaves de Monsieur Robert.

Du lundi vingt-neuf décembre mil huit cent trente-quatre, à onze heures du matin.

Monsieur Robert, habitant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que lesdites :

- Malvina, négresse cultivatrice, âgée de vingt-trois ans, est accouchée le quinze de ce mois, à sept heures du soir, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un négrillon auquel il donne le nom de Théophile ;

- Caroline, négresse cultivatrice, âgée de dix-neuf ans, est accouchée le dix-huit même mois, à huit heures du matin, dans ladite maison sise rue Choiseul, d'une négritte à laquelle il donne le nom d'Eugénie ;

- Alméria, mulâtresse domestique, âgée de vingt-sept ans, est accouchée le dix-neuf courant à dix heures du matin, dans la même maison, d'un métis auquel il donne le nom de Charles François.

Laquelle déclaration nous avons signée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

Clos et arrêté le présent registre de naissances des esclaves par nous soussigné Nicolas Merlet, lieutenant commissaire commandant de la ville de Cayenne, pour l'année mil huit cent trente-quatre.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1835. Merlet.

Répertoire

Certifié par nous Nicolas Merlet, lieutenant commissaire commandant de la ville de Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1835. Merlet.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1835

Le présent registre contenant quarante-sept feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au lieutenant-commissaire-commandant de la ville, officier de l'état civil à Cayenne, à inscrire les déclarations de naissance des esclaves pendant l'année 1835.

Fait au palais de justice à Cayenne le 28 novembre 1834. Le juge auditeur délégué. Poupon.

N° 1

Naissance de

Arcade, esclave de Louis Marceline

Du lundi douze janvier mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Le sieur Louis Marceline, propriétaire en cette ville, déclare que sa négresse Geneviève, domestique, âgée de seize ans, est accouchée hier à trois heures après midi dans sa maison sise rue Traversière d'un négrillon, auquel il a donné le nom de Arcade ; et a signé avec nous après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Louis Marceline. Merlet.

N° 2

Naissance de

Guillaume, esclave de Monsieur David Flotte.

Du jeudi quinze janvier mil huit cent trente-cinq, à deux heures de relevée.

Monsieur Jules David Flotte déclare pour son père habitant propriétaire que la négresse Fanny, âgée de vingt-neuf ans, épouse d'Azor, esclaves de l'atelier de son habitation dite La Nantaise, sise quartier de Roura, est accouchée à deux heures après midi dans sa maison sise place de l'Esplanade, d'un négrillon auquel il donne le nom de Guillaume ; et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Flotte. Merlet.

N° 3

Naissance de

Marie Eudoxie Émeline, esclave du sieur Leboucher fils.

Du vendredi seize janvier mil huit cent trente-cinq, à quatre heures de relevée.

Monsieur Jean Baptiste Louis Leboucher fils, conducteur des ponts et chaussées, déclare que sa négresse Marie Louise dite Calypso, domestique, âgée de dix-sept ans, est accouchée ce jour à deux heures du matin dans la maison de veuve Bertolet, sise canal Laussat, d'un enfant mulâtresse, auquel il donne les noms de Marie Eudoxie Émeline ; laquelle déclaration il a signée avec nous après lecture, approuvé un mot et une lettre rayés nuls.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le Boucher. Merlet.

N° 4

Naissance de

Auguste, esclave du sieur Putiguier.

Du mercredi vingt et un janvier mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Le sieur Putiguier, cabaretier en cette ville, déclare que la négresse Pauline, domestique, son esclave, âgée de dix-neuf ans, est accouchée le dix-neuf de ce mois à neuf heures du soir dans la maison de Céleste dite Coutard, d'un négrillon auquel il donne le nom d'Auguste ; et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Putiguier. Merlet.

N° 5

Naissance de

Joséphine, esclave de L. Bouché.

Du mercredi vingt-un janvier mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur L. Bouché, marchand en cette ville, déclare que la négresse Désirée, domestique, son esclave, âgée de vingt-sept ans, est accouchée ce matin à une heure et demie dans la maison d'Urbain Michel dit Michaud, sise chaussée Sartines, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Joséphine ; et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. L. Bouché. Merlet.

N° 6

Naissance de

Adélaïde, esclave de Marie Jeanne Solitude.

Du dimanche premier février mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Demoiselle Marie Jeanne Solitude, propriétaire en cette ville, déclare que sa négresse domestique nommé Clara, âgée de treize ans, est accouchée hier à huit heures du matin dans sa maison sise rue Praslin d'une négritte à laquelle elle donne le nom d'Adélaïde ; laquelle déclaration elle n'a signée avec nous pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 7

Naissance

d'Euphrasie, fille d'Hélène, esclave du sieur Laforgue.

Du mardi trois février mil huit cent trente-cinq, à midi.

Monsieur Jean Baptiste de Laforgue Desmangles, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommé Hélène, âgée de seize ans, cultivatrice sur son habitation dite Beauséjour, sise rivièrre d'Oyack, quartier de Roura, est accouchée hier à onze heures du soir dans sa maison à Cayenne, rue d'Artois, d'une négritte à laquelle il donne le nom d'Euphrasie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 8

Naissance de

Jeanne, esclave du sieur Dupeyrou.

Du lundi sept février mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Monsieur E. Vallin, par son écrit de ce jour, déclare que la négresse Clémentine, âgée d'environ vingt ans, appartenant à Monsieur Jacques Dupeyrou, habitant à Kaw, est accouchée ce matin à trois heures dans la maison de son maître, sise rue Dauphine, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Jeanne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 9

Naissance de

Berry, fils de Lolo, de l'atelier de Baduel.

Du lundi neuf février mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Monsieur Gilles Nicolas Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse esclave Lolo, de l'atelier de Baduel, âgée de vingt-neuf ans, est accouchée le sept de ce mois à six heures et demie du soir au dit hôpital, d'un négrillon auquel il donne le nom de Berry.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 10

Naissance de

Jean Brillant, esclave de Monsieur N. Merlet.

Du mardi dix février mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Monsieur Merlet, lieutenant commissaire commandant de la ville, déclare que la négresse Augustine, domestique, son esclave, âgée de quinze ans, née en Afrique, est accouchée hier à cinq heures du soir dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin de couleur, auquel enfant il donne les noms de Jean Brillant ; laquelle déclaration il a signée avec nous commissaire de police de la ville de Cayenne par empêchement du titulaire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Le Corre.

N° 11

Naissance de

Jean Elizé, esclave des sieurs Fleury et Plassan.

Du mardi dix février mil huit cent trente-cinq, à midi.

Madame Fleury, par sa lettre de ce jour, déclare que la négresse Anne, âgée de vingt-neuf ans, domestique, appartenant à la société Fleury et Plassan, est accouchée le huit de ce mois dans sa maison sise rue des Soupirs, d'un négrillon auquel elle donne le nom de Jean Elizé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 12

Naissance de

Marie Bérénice, esclave des sieurs Fleury et Plassan.

Du mardi dix février mil huit cent trente-cinq, à midi.

Madame Fleury, par sa lettre de ce jour, déclare que la négresse Coralie, âgée de dix-neuf ans, domestique, appartenant à la société Fleury et Plassan, est accouchée hier dans sa maison sise rue des Soupirs d'une négritte à laquelle elle donne le nom de Marie Bérénice.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 13

Naissance

d'Alexis Edouard, esclave de veuve Lopinion.

Du samedi quatorze février mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Dame veuve Lopinion, propriétaire en cette ville, déclare que sa négresse esclave nommée Victoire, domestique, âgée de dix-neuf ans, est accouchée ce matin à quatre heures dans la maison de dame veuve François Guisoulphe, sise rue des Marais, d'un négrillon, auquel elle donne le nom d'Alexis Edouard ; et n'a signé avec nous pour ne le savoir, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 14

Naissance de

Julie Augustine, esclave de R. Constantin

Du lundi vingt-trois février mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Monsieur Rémy Constantin, marchand propriétaire en cette ville, déclare que la négresse Fanchette, domestique, née en Afrique, âgée de dix-neuf ans, est accouchée le vingt et un courant à dix heures du matin, dans la maison de Lucile Thébault, sise rue du Fort, d'une mulâtresse à laquelle il donne le nom de Julie Augustine.

Laquelle déclaration il a signée avec nous après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. R. Constantin. Merlet.

N° 15

Naissance de

Augustin, esclave de dame veuve Mosse

Du lundi neuf mars mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Madame veuve Mosse, habitante propriétaire, déclare que sa négresse Rosette, née en Afrique, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée hier à six heures du soir, dans sa maison sise place de l'Esplanade, d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel elle donne le nom d'Augustin.

Et a signé avec nous après lecture faite. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Veuve Mosse. Merlet.

N° 16

Naissance de

Marie, esclave d'Auguste Mille

Du samedi quatorze mars mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Monsieur Auguste Mille, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Rosalie, cultivatrice sur son habitation L'Espérance, quartier d'Iracoubo, née en Afrique, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée le douze de ce mois à midi, dans la maison de dame veuve Moutier, sise rue Dauphine, d'un enfant naturel du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie.

Laquelle déclaration il a signée avec nous après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. A. Mille. Merlet.

N° 17

Naissance de

Timbrio, de l'atelier de l'hôpital

Du mercredi dix-huit mars mil huit cent trente-cinq, à midi.

Monsieur Gilles Nicolas Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par sa lettre de ce jour que l'esclave Caroline 4<sup>e</sup>, de l'atelier de l'hôpital, âgée de vingt-sept ans, est accouchée la nuit dernière à minuit et demi au dit hôpital d'un négrillon auquel il donne le nom de Timbrio.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 18

Naissance de

Rose Julia, esclave des héritiers Franconie

Du mardi vingt-quatre mars mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Monsieur Franconie, propriétaire en cette ville, déclare que la négresse Bénédicte, son esclave, domestique, âgée de vingt-six ans, est accouchée hier à trois heures du matin, dans la maison de Monsieur de Lagotellerie, sise rue de Rémire, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Rose Julia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. G. Franconie. Merlet.

N° 19

Naissance de

Robert, esclave de Marine

Du lundi trente mars mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur Pierre Dieudonné, charpentier, déclare que la négresse Anne, domestique, âgée de vingt-deux ans, appartenant à demoiselle Marine, sa grand-mère, est accouchée hier à deux heures de relevée, dans la maison de Monsieur Kerckove, sise rue Royale, d'un enfant câtre, auquel il donne le nom de Robert ; et a signé avec nous après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pierre Dieudonné. Merlet.

N° 20

Naissance de

Clérine, esclave de demoiselle Adèle Bébé

Du mardi trente et un mars mil huit cent trente-cinq, à trois heures de relevée.

Demoiselle Adèle Bébé, propriétaire, déclare que la négresse Mélise, domestique, son esclave, , âgée de dix-sept ans, née en Afrique, est accouchée hier à sept heures du matin, dans la maison de dame Florian, sise rue de Provence, d'une négritte à laquelle elle donne le nom de Clérine.

Et n'a signé avec nous après lecture, pour ne le savoir, de ce interpellée. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 21

Naissance de

Hélène, esclave de demoiselle Marie Choux

Du dimanche cinq avril mil huit cent trente-cinq, à neuf heures de la matinée.

Le sieur Joseph Ursleur déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Paméla, de l'atelier de l'habitation La Bijoutière, sise au quartier de Tonnégrande, âgée de vingt ans, appartenant à demoiselle Marie Choux, sa mère, est accouchée hier à deux heures après midi, dans sa maison sise rue de Choiseul, d'une négritte à laquelle elle donne le nom d'Hélène.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 22

Naissance de

Gustave, esclave de dame Dumas

Du dimanche cinq avril mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Dame Dumas, propriétaire, déclare que sa négresse Amélie, domestique, née en Afrique, âgée de dix-huit ans, est accouchée hier à trois heures du matin, dans la maison d'Anicet, sise rue de la Côte, d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il donne le nom de Gustave.

Et n'a signé avec nous pour ne le savoir, de ce interpellée. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 23

Naissance de

Marie, esclave d'Euphémie Laborde

Du mercredi dix avril mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Le sieur Romain déclare pour demoiselle Euphémie Laborde, propriétaire en cette ville, que la négresse Anna, blanchisseuse, âgée de dix-huit ans, est accouchée hier à quatre heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, sise rue Francklin, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Marie.

Et a signé avec nous après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Romain. Merlet.

N° 24

Naissance de

Léon, esclave de dame Power

Du samedi onze avril mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Le sieur Chirol, peintre en bâtiments, déclare que la négresse Anna, domestique, appartenant à Madame Power, née en Afrique, âgée de vingt ans, est accouchée ce matin à trois heures, dans la maison de demoiselle Élisabeth Pilon, sise rue de Choiseul, d'une négritte auquel il donne le nom de Léon. Je dis négrillon.

Et a signé avec nous. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chirol. Merlet.

N° 25

Naissance de

Marie Sophie, esclave de demoiselle Jeannette Thérèse

Du dimanche douze avril mil huit cent trente-cinq, à midi.

Monsieur Virgile, par sa lettre de ce jour, déclare que la négresse Marie, appartenant à demoiselle Jeannette Thérèse, née en cette colonie, est accouchée le dix de ce mois à cinq heures et demie du matin, dans la maison de Magdeleine Guisoulphe, sise rue du Collège, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Marie Sophie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 26

Naissance de

Antoinette Léontine, esclave de Monsieur Mango

Du mardi quatorze avril mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Monsieur Ch. Mango, propriétaire, déclare que la négresse Fanchon, née en Afrique, âgée de 21 ans, est accouchée le douze de ce mois à une heure du matin, dans la maison de son maître, sise place de l'Esplanade, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Antoinette Léontine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Mango. Merlet.

N° 27

Naissance de

Thérésine, esclave de demoiselle Victoire Antoinette dite Mettereaud

Du jeudi vingt-trois avril mil huit cent trente-cinq, à trois heures de relevée.

Le sieur Etienne Némorin déclare pour demoiselle Victoire Antoinette dite Mettereaud que la négresse Présent, domestique, âgée de 41 ans, est accouchée hier à 10 heures du soir, dans la maison de Joséphine Lacatam, sise rue Royale, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Thérésine.

Et a signé avec nous après lecture faite. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Némorin. Merlet.

N° 28

Naissance de

Marc Antoine, esclave de Marie Marguerite Estelle

Du dimanche vingt-six avril mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur Auguste dit Lahorie, menuisier, déclare que la négresse Adèle, domestique, esclave de demoiselle Marie Magdeleine Estelle dite Lahorie, sa sœur, âgée de 26 ans, née en Afrique, est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison de Stanis, sise rue de Berry, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre, auquel elle donne le nom de Marc Antoine ; et n'a signé avec nous après lecture, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 29

Naissance de

Marie, esclave de Rose (Monach)

Du mardi vingt-huit avril mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Demoiselle Rose (Monach), propriétaire, déclare que la mulâtresse Mélodie, domestique, son esclave, âgée de quinze ans, est accouchée hier à quatre heures du matin, dans sa maison sise rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, mulâtresse, auquel elle donne le nom de Marie ; et n'a signé avec nous pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 30

Naissance de

Vitaline, esclave de Pierre dit Noyer

Du jeudi trente avril mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Le sieur Pierre (Noyer), propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse esclave nommée Clarisse, âgée de dix-neuf ans, est accouchée hier à quatre heures du matin, dans sa maison sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin de couleur noire, auquel il donne le nom de Vitaline.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Merlet.

N° 31

Naissance de

Louise Catherine, esclave de Monsieur Forestier

Du jeudi trente avril mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Le sieur Pierre Joseph Forestier, propriétaire, déclare que sa négresse Célinie, domestique, née en Afrique, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans la maison du sieur Maxime, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, câpresse, auquel il donne le nom de Louise Catherine ; et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Forestier. Merlet.

N° 32

Naissance de

Sophie, esclave de Monsieur Dupont

Du mercredi six mai mil huit cent trente-cinq, à midi.

Demoiselle Louise Dupont, par sa lettre de ce jour, déclare pour son père absent que la négresse Zénaïde, son esclave domestique, âgée de vingt-trois ans, est accouchée hier dans la maison de dame veuve Lamoriatte, sise rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, noir, auquel elle donne le nom de Sophie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 33

Naissance de

Philibert, esclave d'Adrienne Weishaupt

Du samedi neuf mai mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Demoiselle Adrienne Weishaupt, propriétaire, déclare que la négresse Imité, domestique, son esclave, âgée de vingt ans, est accouchée hier à six heures du matin, dans sa maison sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel elle donne le nom de Philibert ; et n'a signé avec nous après lecture pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 34

Naissance de

Pascal, esclave de Monsieur Pierre Albert

Du samedi neuf mai mil huit cent trente-cinq, à trois heures de relevée.

Monsieur Pierre Albert, capitaine d'infanterie de marine, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Alexandrine, domestique, son esclave, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans la maison du sieur Mariani, sise rue du Collège, d'un négrillon auquel il donne le nom de Pascal.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 35

Naissance de

Michel, esclave du sieur Clotilde

Du samedi neuf mai mil huit cent trente-cinq, à quatre heures de relevée.

Le sieur Joseph Hyppolite Clotilde, propriétaire, déclare que la négresse Adélaïde, domestique, son esclave, âgée de vingt ans, est accouchée hier à sept heures du matin, dans sa maison sise chaussée Sartines, d'un négrillon auquel il donne le nom de Michel ; et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. H. Clotilde. Merlet.

N° 36

Naissance de

Théodore, esclave de Jean

Du mercredi treize mai mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Le sieur Jean, maçon, déclare que la négresse Anne Marie, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier à six heures du matin, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un négrillon auquel il donne le nom de Théodore ; et n'a signé avec nous après lecture pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 37

Naissance de

Marie, esclave de veuve Joseph

Du jeudi vingt et un mai mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Monsieur Zéphirin Joseph, orfèvre, déclare que la négresse Louisa, domestique, appartenant à dame veuve Joseph (Guisoulphe), sa mère, âgée de quatorze ans, née en Afrique, est accouchée hier à trois heures après midi, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant naturel ~~du~~ nègre du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie ; et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Z. Joseph. Merlet.

N° 38

Naissance de

Pierre, esclave d'André Berville

Du jeudi vingt et un mai mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Le sieur Jacques André Berville, propriétaire, déclare que la négresse Catherine, domestique, âgée de trente-trois ans, appartenant au sieur André Berville, son père, est accouchée le treize de ce mois à quatre heures du matin, dans la maison de son maître, sise rue Choiseul, d'un négrillon auquel il donne le nom de Pierre ; et a signé avec nous après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Berville. Merlet.

N° 39

Naissance de

Marianne, esclave du sieur Boutillier

Du jeudi vingt-huit mai mil huit cent trente-cinq, à sept heures de la matinée.

Le sieur Laurent Boutillier, propriétaire, déclare de <sup>sic</sup> la négresse Marie Louise, domestique, son esclave, âgée de seize ans, est accouchée hier à quatre heures après midi, dans sa maison sise rue Choiseul, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Marianne ; et n'a signé pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 40

Naissance de

Antoinette Pétronille, esclave de J. B. Lhuerre

Du lundi premier juin mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Le sieur Jean Baptiste Lhuerre, menuisier propriétaire, déclare que la négresse Marie Elisabeth, domestique, son esclave, âgée de vingt-trois ans, est accouchée hier à six heures du matin, dans la maison de Pierre Lhuerre, sise rue du Collège, d'une négresse à laquelle il donne les noms de Antoinette Pétronille ; et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. B<sup>te</sup> Lhuerre. Merlet.

N° 41

Naissance de

Léonide, fille d'Angélique, de l'atelier de l'hôpital

Du vendredi cinq juin mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Monsieur Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par sa lettre de ce jour que la mulâtresse esclave Angélique, de l'atelier de l'hôpital, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier à dix heures du soir au dit hôpital, d'un enfant du sexe féminin (câpresse), à laquelle il donne le nom de Léonide.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 42

Naissance de

Edouard, esclave de veuve Tarquin

Du samedi six juin mil huit cent trente-cinq, à neuf heures de la matinée.

Le sieur Michel Zarias, charpentier, déclare que la négresse Rose Amélie, blanchisseuse, âgée de dix-sept ans, appartenant à dame Thérèse veuve Tarquin, est accouchée hier à sept heures du soir, dans la maison de sa maîtresse, sise rue de la Côte, d'un négrillon auquel il donne le nom de Edouard ; et a signé avec nous après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Michel Zarias. Merlet.

N° 43

Naissance de

Alfred, esclave de demoiselle Victoire Davaux

Du samedi six juin mil huit cent trente-cinq, à midi.

Demaiselle Victoire Davaux, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Armentine, son esclave domestique, âgée de dix-neuf ans, est accouchée hier à cinq heures et demie de relevée, dans la maison de sa maîtresse, sise rue Choiseul, d'un câpre auquel elle donne le nom d'Alfred.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Merlet.

N° 44

Naissance de

Véronique, esclave de sieur François Roubaud

Du dimanche sept juin mil huit cent trente-cinq, à onze heures du matin.

Le sieur François Roubaud, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Doris, son esclave domestique, âgée de vingt et un ans, est accouchée ce matin à quatre heures, dans sa maison sise quartier Laussat, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Véronique.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 45

Naissance de

Victor, esclave des héritiers Claire

Du mardi neuf juin mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Le sieur Jean Baptiste Mathurin, habitant propriétaire, déclare que la négresse Marguerite, esclave domestique, appartenant aux héritiers Claire, sa sœur, âgée de dix-sept ans, née en Afrique, est accouchée le sept de ce mois à quatre heures du matin, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un câpre auquel il donne le nom de Victor.

Laquelle déclaration il n'a signée avec nous après lecture, pour ne le savoir, de ce interpellé. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 46

Naissance de

Henriette Laetitia, esclave de Monsieur Merlet

Du mardi seize juin mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Monsieur Merlet, lieutenant commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, déclare que la négresse Marie, son esclave, domestique, née en Afrique, âgée de quarante-neuf ans, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe féminin (négritte), auquel il a donné les noms de Henriette Laetitia.

Laquelle déclaration il a signée avec nous commissaire commandant de la ville, officier de l'état civil, par empêchement du titulaire. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Tonat.

N° 47

Naissance de

Charles Saturnin, esclave du sieur Paguenaut

Du mercredi dix-sept juin mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Monsieur Jean Baptiste Philippe Paguenaut, propriétaire, déclare que la négresse Mélanie, cultivatrice sur l'habitation Gros-Bois (Ile-de-Cayenne), née à Cayenne, âgée de quarante-six ans, est accouchée le quinze courant à neuf heures du matin, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un négrillon auquel il donne le nom de Charles Saturnin.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P<sup>h</sup> Paguenaut. Merlet.

N° 48

Naissance de

Françoise, esclave du sieur Pouget

Du mercredi dix-sept juin mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Monsieur Pouget, habitant propriétaire, déclare que la négresse Ildaré, domestique, son esclave, âgée de dix-neuf ans, est accouchée le quinze présent mois à neuf heures du soir, dans sa maison sise quartier Laussat, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Françoise.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pouget. Merlet.

N° 49

Naissance de

Ladislas, esclave du sieur Ferjus

Du mercredi dix-sept juin mil huit cent trente-cinq, à midi.

Monsieur Pierre Jérôme Adraste Virgile, propriétaire, déclare pour le sieur Ferjus, dont il est mandataire, que sa négresse Céline, blanchisseuse, née en Afrique, âgée de quinze ans, est accouchée le quatorze de ce mois à sept heures du soir, dans la maison de demoiselle Dédaine Guisoulphe, sise rue du Collège, d'un enfant nègre du sexe masculin, auquel il donne le nom de Ladislas.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Ad<sup>te</sup> Virgile. Merlet.

N° 50

Naissance de

Marie Magdelaine, esclave de Louise Abeline

Du mercredi vingt-quatre juin mil huit cent trente-cinq, à midi.

Demaiselle Louise Abeline, propriétaire, déclare que sa négresse Antoinette, domestique, née en Afrique, âgée de vingt-deux ans, portée sur le recensement de son beau-père Etienne Régis au quartier de Tonnégrande, est accouchée hier à onze heures du matin, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant naturel du sexe féminin, négritte, à laquelle elle donne le nom de Marie Magdelaine.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 51

Naissance de

Dominique, esclave du sieur François Roubaud

Du vendredi trois juillet mil huit cent trente-cinq, à cinq heures de relevée.

Le sieur François Roubaud, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Pauline, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de dix-huit ans, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison d'Adélaïde Geneste, sise rue des Marais, d'un négrillon auquel il donne le nom de Dominique.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 52

Naissance de

Alexis, esclave de veuve Power

Du samedi quatre juillet mil huit cent trente-cinq, à cinq heures de relevée.

Monsieur J. Lalanne déclare pour Madame veuve Power, habitant propriétaire, que la négresse Victorine, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de vingt ans, est accouchée le premier de ce mois à sept heures de la matinée, dans sa maison sise rue du Port, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Alexis.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>n</sup> Lalanne. Merlet.

N° 53

Naissance de

Marie, esclave de dame Thérèse Céline

Du mardi sept juillet mil huit cent trente-cinq, à cinq heures de relevée.

Demoiselle Thérèse Céline (Mounier), couturière, déclare que la négresse Idora, blanchisseuse, son esclave, née à Cayenne, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée ce matin à dix heures, dans la maison de dame veuve Passavy, sise rue Choiseul, d'une mulâtresse à laquelle il donne le nom de Marie.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 54

Naissance de

Marie Thérèse Ernestine, esclave du sieur Périgny

Du mercredi huit juillet mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Le sieur Périgny, propriétaire, déclare que la négresse Rosette, domestique, son esclave, née à Cayenne, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée le six de ce mois à midi, dans la maison de Pierre (Noyer), sise rue de la Côte, d'une câpresse à laquelle il donne de Marie Thérèse Ernestine.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Périgny. Merlet.

N° 55

Naissance de

Xavier, esclave du sieur Pierre Dumas

Du vendredi dix juillet mil huit cent trente-cinq, à quatre heures de relevée.

Le sieur Pierre Dumas, charpentier, déclare que la négresse Gertrude, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier à trois heures du matin, dans sa maison sise rue de la Côte, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Xavier.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Dumas. Merlet.

N° 56

Naissance de

Rose Éliane, esclave de Céleste Coutard

Du jeudi onze juillet mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Demoiselle Céleste Coutard, propriétaire, déclare que sa négresse Galatée, domestique, née en Afrique, âgée de quinze ans, est accouchée hier à sept heures du soir, dans sa maison sise rue de Provence, d'un enfant naturel du sexe féminin (câpresse), auquel elle donne le nom de Rose Éliane.

Laquelle déclaration elle a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Céleste Coutard. Merlet.

N° 57

Naissance de

Pierre, esclave de Monsieur Pichevin

Du vendredi dix-sept juillet mil huit cent trente-cinq, à deux heures de relevée.

Monsieur Pichevin, marchand propriétaire, déclare que la négresse Rose, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de seize ans, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans sa maison sise chaussée Sartines, d'un enfant naturel du sexe masculin (mulâtre), auquel il donne le nom de Pierre.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pichevin. Merlet.

N° 58

Naissance de

Antoine Laurent Mathieu, esclave de Rose Courant

Du lundi vingt juillet mil huit cent trente-cinq, à neuf heures de la matinée.

Demoiselle Rose dite Courant, propriétaire, déclare que la câpresse Henriette, couturière, âgée de vingt et un ans, pour laquelle elle a demandé l'affranchissement le vingt-quatre décembre dernier, est accouchée ce matin à deux heures, dans sa maison sise rue de Provence, d'un enfant naturel du sexe masculin (mulâtre), auquel elle donne le nom de Antoine Laurent Mathieu.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous, après lecture faite, pour ne le savoir, de ce interpellée. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 59

Naissance de

Appollinaire, esclave de Joseph Anthelme Trinité

Du vendredi vingt-quatre juillet mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Le sieur Joseph Anthelme Trinité dit Compère, charpentier propriétaire, déclare que la négresse Caroline, domestique, son esclave, née à Cayenne, âgée de seize ans, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans sa maison sise quartier Laussat, d'un enfant naturel du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom d'Appollinaire.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite. Approuvé le mot nègre surchargé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Compère Trinité. Merlet.

N° 60

Naissance de

Frédéric Philidor, esclave de Rose Courant

Du jeudi trente juillet mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Le sieur Louis Quintilien déclare pour demoiselle Rose Courant, propriétaire, que la négresse Marceline, domestique, son esclave, née à Cayenne, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier à minuit, dans la maison de sa maîtresse, sise rue de Provence, d'un enfant naturel du sexe masculin, mulâtre, auquel elle donne le nom de Frédéric Philidor.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Quintilien. Merlet.

N° 61

Naissance de

Marie Anaïs, esclave de Marius Giaimo

Du samedi premier août mil huit cent trente-cinq, à midi.

Madame Marius Giaimo, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Anne Marie, domestique, son esclave, née à Cayenne, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée le trente juillet dernier à deux heures du matin, dans la maison de dame veuve Moutier, sise rue Dauphine, d'un enfant naturel, négresse, à laquelle elle donne le nom de Marie Anaïs.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 62

Naissance de

Nérine, esclave du sieur Dieudonné

Du dimanche deux août mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur Jean Marie Pierre Dieudonné, habitant propriétaire, déclare que la négresse Rosalie, cultivatrice sur son habitation sise à Macouria, née en Afrique, âgée de vingt-huit ans, est accouchée à trois heures de relevée, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant naturel du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Nérine.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Dieudonné. Merlet.

N° 63

Naissance de

Lucile Adeline, esclave de veuve Magloire

Du jeudi six août mil huit cent trente-cinq, à midi.

Dame veuve Magloire, propriétaire, déclare que la négresse Anne, domestique, son esclave, , âgée de dix-huit ans, née en Afrique, est accouchée hier à huit heures du soir, dans sa maison sise place de l'Esplanade, d'une négritte, à laquelle elle donne le nom de Lucile Adeline.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 64

Naissance de

André Gabriel, esclave de demoiselle E. Lacroze

Du vendredi quatorze août mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Demoiselle Émilie Lacroze, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse esclave nommée Mathilde, est accouchée le douze de ce mois à sept heures du soir, dans la maison des héritiers Favard Marinette, sise rue Francklin, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel elle donne le nom de André Gabriel.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 65

Naissance de

Nove Marie Hyacinthe, esclave de François Virgile

Du lundi dix-sept août mil huit cent trente-cinq, à midi.

Dame Olimpe, épouse du sieur François Virgile, déclare par son écrit de ce jour que la négresse Marceline, de l'atelier de son habitation sise quartier de Mont-Sinéry, née en Afrique, est accouchée le quinze de ce mois à une heure après-midi, dans sa maison sise rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Nove Marie Hyacinthe.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 66

Naissance de

Eloi, esclave de Monsieur Saint-Quantin

Du samedi vingt-deux août mil huit cent trente-cinq, à midi.

Monsieur Jean Marie Louis Hippolyte Saint-Quantin déclare pour son père que la négresse Zéphirine, domestique, son esclave, née à Cayenne, âgée de quinze ans, est accouchée le dix-neuf de ce mois à cinq heures du matin, dans la maison de son maître sise rue Dauphine, d'un enfant naturel du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de Eloi.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. H<sup>te</sup> S<sup>t</sup>-Quantin. Merlet.

N° 67

Naissance de

Véronique, esclave de Josué Sainte-Rose

Du mardi vingt-cinq août mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Dame Josué Sainte-Rose déclare par son écrit de ce jour que la négresse Célina, son esclave, âgée de vingt ans, née en Afrique, est accouchée le vingt-trois présent mois, dans la maison de Stanis, sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, négritte, auquel il donne le nom de Véronique.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 68

Naissance de

Rose Elisabeth, esclave du sieur Cugneau

Du jeudi vingt-sept août mil huit cent trente-cinq, à quatre heures de relevée.

Le sieur Pierre Cugneau, marchand en cette ville, déclare que la négresse Honorine, domestique, née à Cayenne, âgée de vingt-deux ans, pour laquelle il a demandé l'affranchissement le 19 février dernier, n° 343, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans la maison de Sabines (Guitton), sise chausse Sartines, d'un enfant du sexe féminin, mulâtresse, auquel il donne le nom de Rose Elisabeth.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Cugneau. Merlet.

N° 69

Naissance de

Hélène Véronique Lucile, esclave de Monsieur Dubreuil

Du vendredi vingt-huit août mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Madame Girard, née Malin, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Lucile, domestique, âgée de vingt ans, née en Afrique, appartenant à Monsieur Dubreuil, rentier en France, est accouchée le 23 février dernier à deux heures après midi, dans son domicile rue du Collège, d'un enfant du sexe féminin, câpresse, auquel elle donne le nom de Hélène Véronique Lucile.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 70

Naissance de

Victorin, esclave d'Annette (Favard)

Du lundi sept septembre mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Demoiselle Annette (Favard), propriétaire, déclare que sa négresse Rosillette, domestique, née en Afrique, âgée de seize ans, est accouchée le cinq de ce mois à quatre heures de relevée, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel elle donne le nom de Victorin.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 71

Naissance de

Pierre Félix, esclave de l'habitation de feu Duplant

Du jeudi dix septembre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Demoiselle Arsène dite Lalanne, couturière, déclare que la câpresse Zabeth, née à Cayenne, domestique sur l'habitation de feu sieur Duplant, sise au quartier d'Approuague, est accouchée hier à onze heures du matin, dans la maison du sieur François (Guisan), sise place de l'Esplanade, d'un enfant naturel du sexe masculin (mulâtre), auquel elle donne le nom de Pierre Félix.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 72

Naissance de

Améria Théodosine, esclave de demoiselle Guibaud

Du jeudi dix septembre mil huit cent trente-cinq, à une heure de relevée.

Le sieur François (Kin) déclare pour dame Guibaud, sa sœur, que sa négresse nommée Clarisse, née en Afrique, âgée de quinze ans, domestique, est accouchée dans la nuit du huit au neuf de ce mois à minuit, dans la maison de sa mère, sise rue Praslin, d'un enfant naturel du sexe féminin (câpresse), à laquelle elle donne le nom de Améria Théodosine.

Et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. François Kin. Merlet.

N° 73

Naissance de

Joséphine, esclave du sieur Forestier

Du jeudi dix septembre mil huit cent trente-cinq, à deux heures de relevée.

Le sieur Forestier, marchand propriétaire, déclare que sa négresse Célestine, domestique, née en Afrique, âgée de dix-sept ans, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans la maison du sieur Maxime, sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe féminin (câpresse), à laquelle il donne le nom de Joséphine.

Et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Forestier. Merlet.

N° 74

Naissance de

Marie, esclave de Corine (Loefler)

Du lundi quatorze septembre mil huit cent trente-cinq, à cinq heures de relevée.

Demoiselle Corine (Loefler), propriétaire, déclare que la négresse Louise, domestique, née en Afrique, âgée de dix-neuf ans, est accouchée hier à neuf heures du matin, dans la maison de Justine Loefler, sise quartier Laussat, d'un enfant naturel du sexe féminin (négritte), à laquelle elle donne le nom de Marie.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous après lecture, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 75

Naissance de

Dauphin, esclave de Thimothée (Lavaux)

Du jeudi dix-sept septembre mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Le sieur Thimothée (Lavaux), propriétaire, déclare que la négresse Vénus, domestique, son esclave, née en Afrique, âgée de dix-sept ans, est accouchée le quinze de ce mois à huit heures du matin, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant naturel du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Dauphin.

Laquelle déclaration il [n'] a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 76

Naissance de

Pierre Corneille, esclave de J. H. Clotilde

Du jeudi dix-sept septembre mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Le sieur Louis Quintilien, menuisier, déclare que la négresse Cécile, cuisinière, née en Afrique, âgée de seize ans, appartenant à Joseph Henry Clotilde, est accouchée hier à sept heures du matin, dans la maison de Stanis, sise rue de la Côte, d'un enfant naturel du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Pierre Corneille.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Quintilien. Merlet.

N° 77

Naissance de

Joséphine, esclave d'Annonciade Brun

Du mardi vingt-deux septembre mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Monsieur Brun, notaire, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Cécile, âgée de quinze ans, née en Afrique, domestique appartenant à sa fille Annonciade Brun, est accouchée hier à dix heures du soir, dans sa maison sise rue Praslin, d'un enfant naturel du sexe féminin (négresse), à laquelle elle donne le nom de Joséphine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 78

Naissance de

Adolphe, esclave de veuve Hertel

Du mercredi vingt-trois septembre mil huit cent trente-cinq, à deux heures de relevée.

Le sieur Hertel fils déclare par son écrit de ce jour pour dame veuve Hertel, sa mère, que sa négresse Virginie, cuisinière, âgée de vingt-huit ans, née à Cayenne, est accouchée le vingt de ce mois à dix heures du soir, dans sa maison sise rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin (câpre), auquel il donne le nom de Adolphe.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 79

Naissance de

Magdeleine, esclave du sieur Cardon

Du jeudi vingt-quatre septembre mil huit cent trente-cinq, à quatre heures de relevée.

Le sieur Armelin, par son écrit de ce jour, déclare pour le sieur Cardon, boulanger, que sa négresse Zoé, domestique, âgée de trente et un ans, née à Cayenne, est accouchée hier, dans sa maison sise chaussée Sartines, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Magdeleine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 80

Naissance de

Ursule Zoé, esclave de P. Polo *sic*

Du samedi vingt-six septembre mil huit cent trente-cinq, à cinq heures de relevée.

Monsieur P. Voisin, notaire et propriétaire, déclare que sa négresse Mérope, domestique, âgée de dix-neuf ans, née en Afrique, de l'atelier de son habitation, est accouchée ce matin à deux heures, dans sa maison sise place de l'Esplanade, d'une négritte, à laquelle il donne le nom de Ursule Zoé.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Voisin. Merlet.

N° 81

Naissance de

Alphonse, esclave de sieur Dieudonné

Du lundi vingt-huit septembre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur Pierre Dieudonné, charpentier, déclare que la négresse Bathilde, domestique, née à Cayenne, âgée de vingt-quatre ans, appartenant à son père, est accouchée ce matin à sept heures, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un négrillon auquel il donne le nom de Alphonse.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Dieudonné fils. Merlet.

N° 82

Naissance de

Joséphine, esclave du sieur P. Polo

Du mercredi trente septembre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur Renaud, commis, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Amélie, cuisinière, appartenant à Monsieur Polo, née en Afrique, est accouchée le vingt-huit de ce mois à quatre heures après midi, rue de la Côte, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Joséphine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 83

Naissance de

Gustave Simon, esclave de veuve Bacquet

Du vendredi deux octobre mil huit cent trente-cinq, à huit heures de la matinée.

Madame veuve Bacquet, propriétaire, déclare que sa négresse Nanette, domestique, âgée de vingt-trois ans, née à Cayenne, est accouchée hier à trois heures après midi, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, mulâtre, auquel elle donne le nom de Gustave Simon.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Merlet.

N° 84

Naissance de

Marie Louise, esclave de Joseph dit Nadau

Du vendredi deux octobre mil huit cent trente-cinq, à dix heures du matin.

Le sieur Frédéric déclare pour le sieur Joseph dit Nadau, son père, que sa négresse Brigitte, domestique, âgée de vingt-cinq ans, née en Afrique, est accouchée le trois septembre dernier à sept heures du soir, dans sa maison sise rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom de Marie Louise ; et n'a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 85

Naissance de

Julie, esclave de Monsieur Revoil

Du dimanche quatre octobre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Monsieur Mauppin, mandataire général du sieur Revoil, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Clotilde, âgée de vingt-cinq ans, née en Afrique, jardinière, appartenant au dit sieur Revoil, est accouchée hier à dix heures du matin, dans la maison de Rosa sise rue d'Artois, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Julie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 86

Naissance de

Jean Alfred, esclave du sieur Ferjus

Du mercredi sept octobre mil huit cent trente-cinq, à cinq heures de relevée.

Le sieur Adraste Virgile, mandataire du sieur Ferjus Alexandrius, déclare que la négresse Clarice, domestique, âgée de douze ans, née en Afrique, esclave du sieur Ferjus, est accouchée ce matin à six heures, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin (mulâtre), auquel il donne le nom de Jean Alfred.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Adraste Virgile. Merlet.

N° 87

Naissance de

Clémence, esclave du sieur Roux

Du jeudi quatre octobre mil huit cent trente-cinq, à quatre heures de relevée.

Monsieur Elie Roux, constructeur, déclare que sa négresse Dorothée, domestique, née à Cayenne, âgée de dix-neuf ans, est accouchée ce matin à trois heures, dans sa maison sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe féminin, mulâtresse, à laquelle il donne le nom de Clémence.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 88

Naissance de

Appollinaire, esclave de demoiselle Péroline

Du vendredi seize octobre mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Demoiselle Péroline, couturière, âgée de 25 ans, déclare que sa négresse Léontine, domestique, née en Afrique, âgée de quatorze ans, est accouchée ce matin à sept heures, dans la maison de Jean Baptiste Coutard sise rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel elle donne le nom de Appollinaire.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 89

Naissance de

Victor Solimène, esclave de Louisa Vendôme

Du samedi dix-sept octobre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur Joseph Gustave Lhuerre, commis, déclare que la négresse Thémise, âgée de seize ans, née en Afrique, domestique appartenant à demoiselle Louisa Vendôme, est accouchée hier à neuf heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin (mulâtre), auquel elle donne le nom de Victor Solimène.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. G<sup>ve</sup> Lhuerre neveu. Merlet.

N° 90

Naissance de

Mauricio, esclave du baron Jaguarary

Du mercredi vingt et un octobre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Monsieur Carrera, capitaine de navire, déclare pour Monsieur le baron de Jaguarary, Portugais réfugié du Para, que son esclave Bafuza Joaquina, âgée de vingt-six ans, née au Para, est accouchée hier à quatre heures après midi, dans la maison des propriétaires de l'habitation Beauregard, sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de Mauricio.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Carr<sup>a</sup>. Merlet.

N° 91

Naissance de

Félicie Lucette, esclave d'Alexfort Michely

Du vendredi vingt-trois octobre mil huit cent trente-cinq, à deux heures de relevée.

Le sieur J. B. Alexfort Michely, habitant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse domestique, Antoinette Marosie, est accouchée le huit de ce mois à huit heures du matin, dans la maison de demoiselle Dédaine (Guisoulphe), sise rue de Berry, d'un enfant naturel du sexe féminin (négresse), à laquelle il donne le nom de Félicie Lucette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 92

Naissance de

Aimée, esclave du sieur Russeil

Du dimanche vingt-cinq octobre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur Charles Russeil, régisseur d'habitation, déclare que Brigitte, câpresse, domestique, son esclave, née à Cayenne, âgée de vingt et un ans, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans la maison sise Carriot, sise rue de Berry, d'un enfant naturel du sexe féminin (mulâtresse), à laquelle il donne le nom de Aimée.

Laquelle déclaration il a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Russeil. Merlet.

N° 93

Naissance de

Julien, esclave du sieur Garré

Du vendredi six novembre mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Le sieur Jean Pierre Garré, habitant, domicilié au quartier de Sinnamary, déclare que sa négresse Cécile, cultivatrice, née en cette colonie, âgée de dix-huit ans, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans la maison d'Anne, sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Julien ; et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. P. Garré. Merlet.

N° 94

Naissance de

Noëline, esclave de dame Prosper (Artibus)

Du vendredi treize novembre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Dame Prosper (Artibus), propriétaire, déclare que sa négresse Rosillette, couturière, née à Cayenne, âgée de quatorze ans, est accouchée hier à sept heures du soir, dans sa maison sise rue Praslin, d'un enfant naturel du sexe féminin (câpresse), à laquelle elle donne le nom de Noëline.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 95

Naissance de

Laurent, esclave de Monsieur Chevalier

Du lundi seize novembre mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Monsieur Chevalier, pharmacien, déclare que sa négresse Suzanne, domestique, née en Afrique, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier à trois heures du matin, dans la maison de demoiselle Thérèse Bédé Pansier, sise place de l'Esplanade, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Laurent ; et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chevalier. Merlet.

N° 96

Naissance de

Laurent Didace, esclave de Rose Courant

Du lundi seize novembre mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Le sieur ~~Joseph Régis, propriétaire, déclare,~~ Louis Quintilien, menuisier, déclare que la négresse Zoé, domestique, appartenant à demoiselle Rose Courant, née en Afrique, âgée de trente-sept ans, est accouchée le treize de ce mois à quatre heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, sise rue de Provence, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Laurent Didace ; et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture. Approuvé quatre mots rayés nuls.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Quintilien. Merlet.

N° 97

Naissance de

François, fils de Véronique, esclave de Noël

Du mardi dix-sept novembre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur Noël, régisseur, déclare que sa négresse esclave Véronique, blanchisseuse, née en Afrique, âgée de vingt et un ans, est accouchée hier à une heure après midi, dans la maison des héritiers Bouron, sise rue d'Enfer, d'un enfant du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de François ; et n'a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 98

Naissance de

Elisabeth, esclave des héritiers Cousa

Du samedi vingt-huit novembre mil huit cent trente-cinq, à trois heures de relevée.

Monsieur Pichevin déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Rosalie, appartenant aux mineurs Cousa, née en Afrique, âgée de vingt-trois ans, est accouchée ce matin à deux heures, dans la maison des dits héritiers Cousa, sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe féminin, câpresse, à laquelle il donne le nom de Elisabeth.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 99

Naissance de

Victoire, esclave de Bénédicte Valtrine

Du dimanche vingt-neuf novembre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Le sieur Jean François Héder, tourneur, déclare pour demoiselle Bénédicte Valtrine, sa cousine, que sa négresse Eugénie dite Petite-Maman, domestique, née en Afrique, âgée de seize ans, est accouchée hier à huit heures du matin, dans la maison d'Adélaïde dite Geneste, sise rue des Marais, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse, à laquelle il donne le nom de Victoire ; et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Héder. Merlet.

N° 100

Naissance de

Racine, de l'atelier de Baduel

Du lundi trente novembre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Monsieur Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par sa lettre de ce jour, que la négresse Mémée, de l'atelier de Baduel, âgée de vingt-sept ans, née en Afrique, est accouchée ce matin à deux heures au dit hôpital, d'un enfant naturel du sexe masculin, négresse, auquel il donne le nom de Racine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant de la ville, Merlet.

N° 101

Naissance de

Pauline Françoise, esclave de Jérôme Virgile

Du vendredi quatre décembre mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Le sieur Jérôme Adraste Virgile déclare pour sieur Jérôme Virgile, son père, habitant propriétaire, que sa négresse Antoinette Doudon, cultivatrice, née à Cayenne, âgée de vingt-sept ans, est accouchée hier à sept heures du soir, dans la maison de veuve Tarquin, sise rue de la Côte, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse, à laquelle il donne le nom de Pauline Françoise ; et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Adraste Virgile. Merlet.

N° 102

Naissance de

Marie Euridice, de la succession Donez

Du samedi cinq décembre mil huit cent trente-cinq, à sept heures du matin.

Monsieur Jérôme, receveur et curateur aux successions vacantes, déclare que la négresse Zémire, dépendant de la succession Donez, âgée de vingt-six ans, est accouchée le trois de ce mois à neuf heures du matin, dans la maison de la même succession, sise place de l'Esplanade, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse à laquelle il donne le nom de Marie Euridice ; et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jérôme. Merlet.

N° 103

Naissance de

Jean Baptiste, esclave de Thémire (Favard)

Du mercredi neuf décembre mil huit cent trente-cinq, à midi.

Demaiselle Thémire dite Favard, propriétaire, déclare que sa négresse domestique Félicia, âgée de dix-neuf ans, née en Afrique, est accouchée hier à sept heures du soir, dans sa maison sise rue de la Côte, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre, auquel elle donne le nom de Jean Baptiste.

Laquelle déclaration elle n'a signée avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 104

Naissance de

Pierre Adolphe, esclave de veuve Barbier

Du mercredi seize décembre mil huit cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Monsieur Auguste Barbier déclare pour veuve Barbier, sa mère, que sa négresse domestique Marie Justine, née en Afrique, âgée de vingt et un ans, est accouchée ce matin à huit heures, dans sa maison sise rue des Remparts, d'un enfant naturel du sexe masculin, mulâtre, auquel enfant il donne le nom de Pierre Adolphe ; et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Barbier. Merlet.

N° 105

Naissance de

Frédéric, esclave de Monsieur Fiévée

Du lundi vingt et un décembre mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Monsieur Fiévée, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Justine, domestique, née en Afrique, âgée de vingt-six ans, est accouchée hier à huit heures du matin, dans la maison d'Adélaïde Geneste, sise rue des Marais, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre auquel il donne le nom de Frédéric ; et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Fiévée. Merlet.

N° 106

Naissance de

Victoire, esclave de Stanis

Du mardi vingt-deux décembre mil huit cent trente-cinq, à huit heures du matin.

Le sieur François Joseph Stanis, maçon, déclare que la négresse Sophie, domestique appartenant à Stanis, son père, née à Cayenne, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans la maison de Louise Guiory, sise rue Guisan, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse à laquelle il donne le nom de Victoire ; et a signé avec nous lieutenant commissaire commandant de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>cs</sup> J<sup>h</sup> Stanis. Merlet.

Arrêté le présent registre de déclarations de naissance des esclaves par nous soussigné lieutenant commissaire commandant de la ville, conformément à l'arrêté de Monsieur le Gouverneur de ce mois. Cayenne, le 26 décembre 1835. Merlet.

Clos et arrêté par nous Nicolas Merlet, premier adjoint au maire de la ville de Cayenne, délégué, le présent registre de déclarations de naissance des esclaves pour l'année mil huit cent trente-cinq. Ce jour d'hui 1<sup>er</sup> janvier 1836. Merlet.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

### pendant l'année 1836

Le présent registre contenant quarante-deux feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au premier adjoint au maire de la ville, officier de l'état civil à Cayenne, à inscrire les déclarations de naissance des esclaves pendant l'année 1836.

Fait au palais de justice à Cayenne le quatorze décembre 1835. H. Pain. < Henry Pain, juge auditeur provisoire délégué par monsieur le procureur. >

N° 1

Naissance de Sabine,  
esclave de dame veuve Brun

Du samedi deux janvier mil huit cent trente-six, à midi.

Monsieur Germain déclare pour dame veuve Brun, sa tante, demeurant rue Dauphine, que la négresse Suzette, son esclave domestique, née en Afrique, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée le trente et un décembre, à onze heures du soir, dans sa maison sise rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Sabine.

Et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Germain. Merlet.

N° 2

Naissance de Pauline,  
esclave de Monsieur Guichard

Du lundi quatre janvier mil huit cent trente-six, à trois heures de relevée.

Monsieur J. Guichard, marchand en cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Héloïse, son esclave domestique, née en Afrique, âgée de dix-sept ans, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison d'André Berville, sise rue du Commerce, d'un enfant naturel du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Pauline.

Cayenne, les jours, mois et an que d'autre part. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué. Merlet.

N° 3

Naissance de Paul Édouard,  
esclave de Jean Marie (Rollin)

Du samedi neuf janvier mil huit cent trente-six, à huit heures du matin.

Le sieur Jean Marie dit Rollin, maçon, déclare que sa négresse Zélie, née à Cayenne, âgée de trente et un ans, domestique, son esclave, est accouchée hier à deux heures après midi, dans la maison de la succession Silvie Rémy, sise rue de la Côte, d'un enfant naturel du sexe féminin, câpre, auquel il donne le nom de Paul Édouard.

Et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué, pour ne le savoir, de ce interpellé. Approuvé le mot Baptiste rayé nul.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 4

Naissance de Louise Virginie,  
esclave de J. G. Lhuerre

Du mardi douze janvier mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Joseph Gustave Lhuerre, propriétaire, déclare que sa négresse domestique, Marie Thérèse dite Tampoune, née à Cayenne, âgée de vingt-sept ans, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison de dame Pierre Blanche, sise rue des Marais, d'un enfant naturel du sexe féminin, mulâtresse, à laquelle il donne le nom de Louise Virginie.

Et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. G<sup>ve</sup> Lhuerre neveu. Merlet.

N° 5

Naissance de Amolvin,  
esclave de monsieur Daramat

Du mardi douze janvier mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Daramat, propriétaire, déclare que sa négresse domestique, Virginie, née en Afrique, âgée de vingt-trois ans, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans sa maison sise rue Rémire, d'un enfant naturel du sexe masculin, câpre, auquel il donne le nom de Amolvin ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que ci-contre. Daramat. Merlet.

N° 6

Naissance de Joseph Pèlerin,  
esclave de monsieur Bonafoux

Du mercredi treize janvier mil huit cent trente-six, à midi.

Monsieur Bonafoux, boulanger en cette ville, déclare que sa négresse Élixa, domestique, née en Afrique, âgée de quinze ans, est accouchée hier à une heure du matin dans sa maison sise chaussée Sartines, d'un enfant naturel du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de Joseph Pèlerin ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Bonafoux. Merlet.

N° 7

Naissance de Rosa et Jacob,  
enfants d'Euphrasie, sous le patronage de Georges (Macaye)

Du lundi dix-huit janvier mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Le sieur Georges (Macaye), propriétaire, déclare que la négresse Euphrasie, âgée de dix-huit ans, pour laquelle l'affranchissement a été demandé le 1<sup>er</sup> décembre dernier, n° 398, est accouchée ce matin à trois heures dans la maison de Zélie (Rose Monach), sise rue d'Artois, de deux enfants mulâtres, le premier né du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Rosa, le second, du sexe masculin, négrillon, auquel il donne le nom de Jacob ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 8

Naissance de Léon,  
esclave de monsieur Candolle

Du mardi dix-neuf janvier mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Candolle, habitant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Toto est accouchée ce matin à trois heures d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Léon.

Cayenne, les jours, mois et an que d'autre part. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire, délégué. Merlet.

N° 9

Naissance de Antoinette,  
esclave d'Eugénie Niotte

Du mercredi vingt janvier mil huit cent trente-six, à huit heures du matin.

Le sieur Armand Aimé Niotte déclare pour demoiselle Eugénie Niotte, sa mère, que sa négresse Appolline, née en Afrique, âgée de quatorze ans, est accouchée hier à six heures du soir, dans la maison de veuve Convention, sise rue Royale, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse, à laquelle il donne le nom de Antoinette ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Aimé Niotte. Merlet.

N° 10

Naissance de François,  
esclave de veuve Dieudonné

Du mercredi vingt janvier mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Jean Marie Victrice Dieudonné, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Cécile, née en Afrique, âgée de trente-six ans, est accouchée le seize de ce mois à six heures du matin, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse, à laquelle il donne le nom de François ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint du maire, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que ci-contre. Dieudonné. Merlet.

N° 11

Naissance de Marie Justine,  
esclave de Pierre Michel

Jeudi vingt et un janvier mil huit cent trente-six, à huit heures du matin.

Monsieur Pierre Michel, menuisier propriétaire, déclare que sa négresse nommée Zonais, domestique, née en Afrique, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier à onze heures du matin, dans la maison d'Adélaïde Geneste, sise rue des Marais, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse, à laquelle il donne le nom de Marie Justine ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que ci-contre. P. Michel. Merlet.

N° 12

Naissance de Anne,  
esclave des mineurs Cousa

Du samedi vingt-trois janvier mil huit cent trente-six, à dix heures du matin.

Monsieur Pichevin, tuteur des mineurs Cousa, déclare par son écrit de ce jour, que la négresse Elisabeth, née à Cayenne, âgée de trente-deux ans, appartenant aux mineurs Cousa, est accouchée le vingt et un de ce mois à dix heures du soir, dans la maison des dits mineurs, sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe féminin, négresse, à laquelle il donne le nom de Anne.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué. Merlet.

N° 13

Naissance de Martine,  
esclave de monsieur Roubaud

Du mardi vingt-quatre janvier mil huit cent trente-six, à huit heures du matin.

Monsieur Roubaud, propriétaire, déclare que sa négresse Nancy, domestique, née en Afrique, âgée de vingt ans, est accouchée hier à dix heures du matin, dans la maison d'Adélaïde Geneste, sise rue des Marais, d'un enfant naturel du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Martine ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud. Merlet.

N° 14

Naissance de Frédéric,  
esclave de veuve Joseph (Guisoulphe)

Du lundi vingt-cinq janvier mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Zéphirin Joseph déclare pour dame veuve Joseph Guisoulphe que sa négresse Marthe, domestique, née en Afrique, âge de dix-neuf ans, est accouché hier à cinq heures du soir dans la maison de sa maîtresse, sise rue Guisan, d'un enfant naturel du sexe masculin, négriillon, auquel il donne le nom de Frédéric ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Z. Joseph. Merlet.

N° 15

Naissance de François,  
esclave des hoirs Jean François (Guinfolo)

Du samedi trente janvier mil huit cent trente-six, à trois heures de relevée.

Le sieur Paul Sidoine Petion déclare que la négresse Marguerite, née à Cayenne, âgée de seize ans, appartenant aux hoirs Jean François, est accouchée ce matin à quatre heures dans sa maison sise rue du Collège d'un enfant naturel du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de François ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Sidoine Petion. Merlet.

N° 16

Naissance de Antonin,  
esclave de monsieur Michel Monach

Du mercredi trois février mil huit cent trente-six, à une heure de relevée.

Monsieur Michel Monach, habitant propriétaire à Macouria, déclare que sa mulâtresse Thérèse, née à Cayenne, âgée de vingt-quatre ans, cultivatrice, est accouchée ce matin à neuf heures, dans la maison de Lucile, sise rue du Fort, de deux enfants du sexe masculin, dont l'un né mort et l'autre vivant, auquel il donne le nom de Antonin ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. M<sup>el</sup> Monach. Merlet.

N° 17

Naissance de Victor,  
esclave de demoiselle Geneviève Raymond

Du mardi neuf février mil huit cent trente-six, à trois heures de relevée.

Demoiselle Geneviève Raymond, propriétaire en cette ville, déclare que sa négresse Azélie, cultivatrice sur l'habitation La Divine-Providence, sise quartier de Montsinéry, âgée d'environ dix-huit ans, née en Afrique, est accouchée ce matin à neuf heures, dans la maison de dame Zéphirin, sise rue Voltaire, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Victor ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 18

Naissance de Marie Thérèse,

esclave de Delphine

Du jeudi onze février mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur J. J. J. Virgile, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Raimonda, appartenant à demoiselle Delphine, sa nièce, née au Brésil, âgée de vingt-huit ans, est accouchée le neuf de ce mois à sept heures du matin, dans sa maison sise rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Marie Thérèse ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. J. J. Virgile. Merlet.

N° 19

Naissance de Joséphine,

esclave de Marie Thérèse (Donez)

Du samedi treize février mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Demoiselle Marie Thérèse (Donez), propriétaire, déclare que sa négresse Caroline, cultivatrice, née en Afrique, âgée de vingt ans, est accouchée hier à dix heures du soir, dans la maison de Joséphine Guitton, sise chaussée Sartines d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle elle donne le nom de Joséphine ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 20

Naissance de Grégoire,

esclave de monsieur Douillard aîné

Du samedi treize février mil huit cent trente-six, à quatre heures de relevée.

Monsieur Douillard aîné, habitant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Flore, née en Afrique, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée ce matin à quatre heures, dans la maison d'Hortense (Claude), sise rue Malouet, d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il donne le nom de Grégoire.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 21

Naissance de Octavie,

esclave de veuve Lopinion

Du mardi vingt-trois février mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin.

Le sieur François Raki, charpentier, déclare que la négresse Noéline, domestique, appartenant à veuve Lopinion, sa belle-mère, âgée de vingt ans, est accouchée hier à huit heures du matin, dans la maison Thoulouse, sise rue Voltaire, d'un enfant naturel du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom d'Octavie ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Raki. Merlet.

N° 22

Naissance de Paul,

esclave d'Anne Louise

Du mardi vingt-trois février mil huit cent trente-six, à une heure de relevée.

Demoiselle Anne Louise dite Algrin, propriétaire, déclare que sa négresse Ezama, domestique blanchisseuse, née en Afrique, âgée de trente et un ans, est accouchée ce matin à cinq heures dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Paul ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 23

Naissance de Agathe,

esclave de madame veuve Mosse

Du mardi premier mars mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin.

Monsieur François Auguste Roux, chirurgien de la marine, déclare que la négresse Catherine, mariée au nègre ~~Adonis~~ Nicolas, cultivateur sur l'habitation Saint-Charles, quartier de Roura, est accouchée hier à dix heures du soir, dans la maison de madame veuve Mosse, sa belle-mère, sise place d'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom d'Agathe ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture. Approuvé le mot Adonis, rayé nul.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Ag. Roux. Merlet.

N° 24

Naissance de Marie,

esclave de Joséphine (Piton)

Du vendredi quatre mars mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Demoiselle Joséphine Piton chirurgien déclare que sa négresse Amélaïde, domestique, née en Afrique, âgée de seize ans, est accouchée le premier de ce mois à sept heures du matin dans la maison de veuve Jean Baptiste Lacoste, sise quartier Laussat, d'un enfant naturel du sexe féminin, mulâtresse, à laquelle elle donne le nom de Marie ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Joséphine Piton. Merlet.

N° 25

Naissance de Jean Baptiste,

esclave de Joséphine Lacoste

Du samedi cinq mars mil huit cent trente-six, à trois heures de relevée.

Demoiselle Joséphine (Lacoste) déclare que sa négresse Léocadie, domestique, née en Afrique, âgée de dix-huit ans, est accouchée hier à six heures du soir, dans sa maison rue d'Artois d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel elle donne le nom Jean Baptiste ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellée après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 26

Naissance de Thomas,

esclave d'Etienne Camille

Du mardi huit mars mil huit cent trente-six, à quatre heures de relevée.

Le sieur Etienne Camille, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Julienne, domestique, née en Afrique, âgée de trente et un ans, est accouchée hier à sept heures du matin, dans la maison de madame veuve Placide, rue du Collège, d'un enfant du sexe masculin (mulâtre), auquel il donne le nom de Thomas.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la ville de Cayenne. Merlet.

N° 27

Naissance de Alexis Charles,

esclave de monsieur Brunot

Du dimanche treize mars mil huit cent trente-six, à midi.

Monsieur ch. Brunot, habitant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Lucie, domestique, née en Afrique, âgée de dix-neuf ans, est accouchée le onze de ce mois à cinq heures du soir, dans sa maison sise rue Praslin d'un enfant naturel du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Alexis Charles.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué. Merlet.

N° 28

Naissance de Zacharie,  
esclave de monsieur Bonté

Du mardi quinze mars mil huit cent trente-six, à trois heures de relevée.

Monsieur Bonté, propriétaire en cette ville, déclare que sa négresse Thérésine, mariée à Jean Baptiste, cultivateur sur son habitation à Kourou, née en Afrique, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée hier à onze heures du soir, dans sa maison sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Zacharie ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Ed<sup>rd</sup> Bonté. Merlet.

N° 29

Naissance de Marie,  
esclave de monsieur Mathey

Du mercredi seize mars mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur H. J. Mathey, négociant propriétaire, déclare que sa négresse Justine, domestique, née en cette colonie, âgée de..., est accouchée la nuit dernière à minuit, dans la maison de Bathilde sise rue de Berry, d'un enfant naturel du sexe féminin, mulâtresse, à laquelle elle donne le nom de Marie.

Cayenne, les jours, mois et an que ci-contre. H. J. Mathey. Merlet.

N° 30

Naissance de Julien,  
esclave d'Et. Douillard

Du vendredi dix-huit mars mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Etienne Douillard, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Désirée, cultivatrice, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée hier à sept heures du soir, dans son domicile à Cayenne rue Malouet d'un enfant du sexe masculin (négrillon), auquel il donne le nom de Julien.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire, délégué. Merlet.

N° 31

Naissance de Joseph,  
esclave de Marie Choux

Du samedi dix-neuf mars mil huit cent trente-six, à une heure de relevée.

Monsieur Jean Ovide déclare pour demoiselle Marie Choux que la négresse Anastasie, mariée à Léandre, cultivateurs appartenant à cette dernière, est accouchée hier à dix heures du matin, dans la maison de sa maîtresse sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Joseph ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. J. Ovide. Merlet.

N° 32

Naissance de Joséphine Lucy,  
esclave de monsieur Mango

Du samedi dix-neuf mars mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Mango, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que Persinette, câpresse, son esclave, née en cette colonie, âgée de seize ans, est accouchée le treize de ce mois d'un enfant du sexe féminin, métisse, à laquelle il donne le nom de Joséphine Lucy.

Cayenne, les jours, mois et an que d'autre part. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la ville, délégué. Merlet.

N° 33

Naissance de Joseph,

esclave de Dieudonné

Du lundi vingt et un mars mil huit cent trente-six, à trois heures de relevée.

Le sieur Pierre Dieudonné fils déclare pour sieur Victrice Dieudonné, son père, que sa négresse Marie Claire, cultivatrice, sur son habitation à Macouria, née en Afrique, âgée de dix-sept ans, est accouchée le dix-huit de ce mois à dix heures du matin, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant naturel du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Joseph ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la ville, délégué.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. P. Dieudonné fils. Merlet.

N° 34

Naissance de Gustave,

esclave de demoiselle Hertel

Du mercredi vingt-trois mars mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Monsieur Hertel fils déclare pour demoiselle Hertel, sa sœur, que sa négresse Césarine, née à Cayenne, âgée de vingt-deux ans, couturière, est accouchée hier à dix heures du matin, dans la maison de dame veuve Hertel, sa mère, sise rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Gustave.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Hertel. Merlet.

N° 35

Naissance de Pierre Alexandre,

esclave de monsieur Vallier Dieudonné

Du mercredi vingt-trois mars mil huit cent trente-six, à une heure de relevée.

Monsieur Vallier Dieudonné, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Betchide, blanchisseuse, née à Cayenne, âgée de trente-deux ans, est accouchée ce jour à midi, dans la maison de veuve Pacifique, sise rue Voltaire, d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Pierre.

Cayenne, les jours, mois et an que ci-contre. Vallier Dieudonné. Merlet.

N° 36

Naissance de Marie Mathilde,

esclave de monsieur Laugier

Du mercredi vingt-trois mars mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Marius Laugier déclare que sa négresse Julie, née en Afrique, âgée de dix-huit ans, est accouchée le vingt et un de ce mois, à dix heures du soir, dans la maison des héritiers Rose Anodine, sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin (mulâtresse), à laquelle il donne le nom de Marie Mathilde ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la ville, délégué.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. M<sup>us</sup> Laugier. Merlet.

N° 37

Naissance de Charlotte,

esclave de Jean Jacques Eutrope

Du samedi deux avril mil huit cent trente-six, à huit heures du matin.

Le sieur Jean Jacques (Eutrope) déclare que sa négresse Agathe, domestique, âgée de 29 ans, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans sa maison sise rue du Fort, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Charlotte ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, délégué.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Jean Jacques. Merlet.

N° 38

Naissance de Victorine,

esclave de Charles Houget

Du samedi neuf avril mil huit cent trente-six, à huit heures du matin.

Monsieur Charles Houget, propriétaire en cette ville, déclare que sa négresse Fleurine, cultivatrice, née en Afrique, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée le sept de ce mois, à onze heures du matin, dans sa maison sise quartier Laussat, d'un enfant naturel du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom de Victorine ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, délégué.

Cayenne, les jours, mois et an que d'autre part. C. Houget. Merlet.

N° 39

Naissance de Albert Louis,

esclave du sieur Henrion

Du lundi onze avril mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Monsieur Louis Henrion, propriétaire, déclare que la mulâtresse Eugénie, domestique, son esclave, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée le neuf de ce mois, à six heures du matin, dans sa maison sise canal Laussat, d'un enfant naturel du sexe masculin (métisse), auquel il donne le nom de Albert Louis ; et a signé avec nous premier adjoint au maire, délégué.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Louis Henrion. Merlet.

N° 40

Naissance de Minerve,

filie de Valentin et Jonquille, de Montjoly

Du lundi onze avril mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Monsieur Gilles Nicolas Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, par sa lettre du vingt-cinq mars derniers, déclare que Jonquille, épouse de Valentin, de l'atelier de Montjoly, âgée de trente et un ans, est accouchée le dit jour à deux heures du matin au dit hôpital, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Minerve. La présente déclaration a été inscrite par erreur sur le registre des libres.

Cayenne, les jours, mois et an que d'autre part. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la ville de Cayenne, délégué. Merlet.

N° 41

Naissance de Jean Marie Sylvain,

filis d'Anne Vidal

Du mercredi quatre mai mil huit cent trente-six, à midi.

Monsieur Vidal de Lingendes déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Anne, appartenant à Anne Marie, domestique, son esclave, est accouchée d'un enfant nègre du sexe masculin, le douze avril dernier à dix heures du soir, dans la maison de Joseph Duchateau, sise rue de la Côte, auquel a été donné le nom de Jean Marie Sylvain.

Cayenne, les jours, mois et an que ci-contre. Merlet.

N° 42

Naissance de Adélaïde,

filie d'Anne, esclave de Zacharie

Du samedi sept mai mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Dame Zacharie, blanchisseuse, déclare que sa négresse domestique nommée Anne, née en Afrique, âgée de vingt ans, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans la maison d'Adélaïde dite Geneste, sise rue des Marais, d'un enfant naturel du sexe féminin, négritte, à laquelle elle donne le nom de Adélaïde ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 43

Naissance de Virginie Eulalie,  
esclave de Valliany

Du lundi neuf mai mil huit cent trente-six, à huit heures du matin.

Madame veuve Lamoureux, propriétaire en cette ville, déclare que la négresse Constance, esclave de monsieur Valliany, briquetier, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée le six de ce mois, à cinq heures du matin, dans la maison Leblond sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, mulâtresse, à laquelle elle donne le nom de Virginie Eulalie ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, délégué.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. V<sup>e</sup> Lamoureux. Merlet.

N° 44

Naissance de Aricide,  
esclave de monsieur Houget

Du vendredi treize mai mil huit cent trente-six, à huit heures du matin.

Monsieur Charles Houget, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Marie, cultivatrice, née en Afrique, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée le dix de ce mois, à sept heures du matin, à l'hôpital Pongis et Chevalier, sis rue Royale, d'un enfant naturel du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Aricide ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

Cayenne, les jours, mois et an que d'autre part. C. Houget. Merlet.

N° 45

Naissance de Catena,  
de la succession Miltiade

Du mercredi dix-huit mai mil huit cent trente-six, à midi.

Monsieur Gilles Nicolas Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Coralie, détenue à la geôle, appartenant à la succession Miltiade, née en Afrique, âgée d'environ vingt-deux ans, est accouchée hier à dix heures du soir audit hôpital d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle on a donné le nom de Catena.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 46

Naissance de Stéphin,  
fils de Marthe du Gabaret

Du samedi vingt-huit mai mil huit cent trente-six, à trois heures de relevée.

Monsieur Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par sa lettre de ce jour que l'esclave Marthe, de l'atelier du Gabaret, âgé de vingt-neuf ans, née à Cayenne, est accouchée la nuit dernière à minuit et demie au dit hôpital d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel il donne le nom de Stéphin.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 47

Naissance de Louise,  
esclave d'Alexandre Philibert

Du mardi trente et un mai mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Le sieur Alexandre Philibert, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse esclave Marie, née en Afrique, âgée de vingt-deux ans, domestique, est accouchée le vingt-huit mai courant dans la soirée, en sa maison sise rue Choiseul d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Louise.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 48

Naissance de Caroline,  
esclave de Charlotte (Metteraud)

Du mercredi quinze juin mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Demoiselle Charlotte (Metteraud), propriétaire, déclare que sa négresse domestique, Délie, née en Afrique, âgée de dix-huit ans, est accouchée ce matin à sept heures dans le maison de Pauline (Domenger), sise rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle elle donne le nom de Caroline.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 49

Naissance de Jeanne Cléora,  
esclave de monsieur Poupon

Du samedi dix-huit juin mil huit cent trente-six, à huit heures du matin.

Monsieur Auguste Poupon, lieutenant de juge, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse esclave, Anne, domestique, âgée de vingt-trois ans, est accouchée le seize de ce mois, à onze heures et demie du soir, dans son domicile rue de Berry, d'un enfant naturel du sexe féminin (mulâtresse), à laquelle il donne le nom de Jeanne Cléora.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 50

Naissance de Julien,  
esclave de Jean Baptiste Gascon

Du lundi quatre juillet mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Le sieur Jean Baptiste Gascon, charpentier, déclare que sa négresse Thérèse, domestique, née en Afrique, âgée de seize ans, est accouchée le deux de ce mois à dix heures du soir, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant naturel du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Julien ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpelé.

Cayenne, les jours, mois et an que d'autre part. Merlet.

N° 51

Naissance de Rosanna,  
esclave de veuve Baudry

Du mercredi six juillet mil huit cent trente-six, à trois heures de relevée.

Madame veuve Baudry, propriétaire, déclare que sa négresse Rosalie, âgée de dix-sept ans, née en Afrique, blanchisseuse, est accouchée hier à quatre heures après-midi, dans sa maison sise rue de Provence, d'un enfant naturel du sexe féminin (négritte), à laquelle elle donne le nom de Rosanna ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet. Veuve Baudry.

N° 52

Naissance de Saturnin,  
esclave de P. Voisin

Du jeudi sept juillet mil huit cent trente-six, à quatre heures de relevée.

Monsieur P. Voisin déclare que sa négresse domestique Antoinette, âgée de vingt-deux ans, née à Cayenne, est accouchée hier à midi, dans sa maison sise place de l'Esplanade, d'un enfant naturel du sexe masculin (négrillon), auquel il donne le nom de Saturnin.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 53

Naissance de Augustine,  
esclave du sieur Jouven

Du mercredi seize juillet mil huit cent trente-six, à onze heures du matin.

Le sieur Armelin, mandataire du sieur Jouven, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Caroline, domestique, appartenant audit Jouven, âgée de dix-huit ans, née en Afrique, est accouchée hier matin, dans la maison de Jeanne Mauria, sise Chaussée-Sartines, d'un enfant naturel du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom d'Augustine.

Cayenne, les jours, mois et an que ci-contre. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 54

Naissance de Edouard,  
esclave d'Hélène (Vexel)

Du jeudi quatorze juillet mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin.

Dame Hélène (Vexel), marchande, déclare que sa négresse domestique Rosine, âgée de vingt ans, née en Afrique, est accouchée ce matin à cinq heures, dans la maison des sieurs Detelle, sise Chaussée-Sartines, d'un enfant naturel du sexe masculin (mulâtre), auquel elle donne le nom de Edouard ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellée

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 55

Naissance de Léonce,  
esclave de Dorina

Du jeudi quatorze juillet mil huit cent trente-six, à dix heures du matin.

Demoiselle Dorina (Mazin), propriétaire, déclare que sa négresse Agathe, domestique, âgée de vingt-quatre ans, née à Cayenne, est accouchée le douze de ce mois à deux heures après midi, dans la maison de Claire (Domenger), sise rue d'Angoulême, d'un enfant naturel du sexe masculin (nègre), auquel elle donne le nom de Léonce ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 56

Naissance de Marguerite,  
esclave de Cyrille (Vernier)

Du mardi dix-neuf juillet mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin.

Le sieur Cyrille (Vernier), déclare que sa négresse Cécile, domestique, âgée de vingt ans, née en Afrique, est accouchée ce matin à trois heures, dans sa maison sise rue Royale, d'un enfant naturel du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom de Marguerite ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jours, mois et an que d'autre part. Merlet.

N° 57

Naissance de Pantaléon,  
esclave de monsieur Farnous

Du jeudi huit juillet mil huit cent trente-six, à quatre heures de relevée.

Monsieur Joseph Gustave Lhuerre déclare que la négresse Clémentine, domestique, appartenant à monsieur Farnous âgée de vingt et un ans, est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison de son maître, sise rue du Port, d'un enfant naturel du sexe masculin (mulâtre), auquel il donne le nom de Pantaléon ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. G. Lhuerre neveu. Merlet.

N° 58

Naissance de Figaro,  
esclave de monsieur Moutier

Du mardi deux août mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Ed. Moutier, propriétaire, déclare que sa négresse Pauline, domestique, âgée de vingt ans, est accouchée le 31 juillet dernier à dix heures du soir, dans la maison de dame veuve Moutier, sa mère, sise rue Dauphine, d'un enfant naturel du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Figaro ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. E. Moutier. Merlet.

N° 59

Naissance de [blanc]

Du mardi deux août mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Monsieur Ed. Moutier, propriétaire, déclare que la négresse Alexandrine, âgée de vingt-cinq ans, née en cette colonie, est accouchée hier à dix heures du matin, dans la maison de dame veuve Viriot, sa maîtresse, sise place du Port, de deux enfants mulâtres, du sexe masculin, auxquels il donne les noms au 1<sup>er</sup> né Cyprien et le deuxième né Anatole ; et a signé avec nous après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que ci-contre. E. Moutier. Merlet.

N° 60

Naissance de Marianne,  
esclave de monsieur Houget

Du mardi dix-neuf juillet mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin.

Monsieur Houget, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Pauline, cultivatrice, âgée de vingt-cinq ans, née en Afrique, est accouchée le six de ce mois à une heure du matin à l'hôpital Pongis et Chevalier, sise rue Royale, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom de Marianne ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. C. Houget. Merlet.

N° 61

Naissance de Prosper,  
esclave de monsieur Vuillaume

Du mercredi dix-sept août mil huit cent trente-six, à dix heures du matin.

Monsieur Vuillaume, négociant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse domestique Clémentine, âgée de seize ans, est accouchée hier à deux heures du matin dans sa maison sise rue Dauphine d'un négillon auquel il donne le nom de Prosper.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 62

Naissance de Marie,  
fille de Catherine, de la succession Cousin

Du samedi vingt-sept août mil huit cent trente-six, à huit heures de relevée.

Monsieur Pierre Deschamps, marchand propriétaire, déclare que la négresse Catherine, de la succession Cousin, domestique, âgée de trente-six ans, est accouchée hier à deux heures après midi dans sa maison sise rue Molé d'un enfant naturel du sexe féminin (câpresse), à laquelle il donne le nom de Marie ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la ville de Cayenne après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Pierre Deschamps. Merlet.

N° 63

Naissance de Pierre Emilien,  
fils de Nanette, du Ouanary

Du lundi vingt-neuf août mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Monsieur Vidal de Lingendes, habitant propriétaire, déclare par sa lettre d'hier que la négresse Nanette, créole, âgée de dix-huit ans, de l'atelier de l'habitation dite Le Ouanary (quartier d'Oyapock), est accouchée le quinze de ce mois en cette ville d'un enfant naturel mulâtre, du sexe masculin, auquel il donne le nom de Pierre Emilien.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 64

Naissance de Elisabeth,  
esclave de demoiselle Costuel

Du mardi trente août mil huit cent trente-six, à huit heures de la matinée.

Demaiselle Marie Costuel, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Marie Louise, domestique, née à Cayenne, âgée de quinze ans, est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison de veuve Costuel, sa mère, sise rue Choiseul, d'un enfant naturel du sexe féminin, négritte, à laquelle elle donne le nom de Elisabeth ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 65

Naissance de Ferdinand,  
esclave de monsieur Bauvise

Lundi cinq septembre mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Monsieur Bauvise, propriétaire, déclare que la négresse Rosalie, domestique, son esclave, âgée de dix-neuf ans, est accouchée le deux de ce mois à une heure du matin, dans la maison de dame veuve Merlet, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Ferdinand ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Bauvise. Merlet.

N° 66

Naissance de Félix Bernard,  
esclave de Pierre Frédéric Gustave

Du jeudi huit septembre mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin.

Le sieur Pierre Frédéric Gustave déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Thémire est accouchée hier d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Félix Bernard.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 67

Naissance de Elisabeth Althémir,  
esclave d'Appoline (Brue)

Du mardi vingt septembre mil huit cent trente-six, à midi.

Demaiselle Appoline Séverin, propriétaire, déclare que sa négresse Clarisse, âgée de quinze ans, née en Afrique, est accouchée ce matin à deux heures et demie, dans sa maison sise rue Voltaire, d'un enfant du sexe féminin ( [...] ), à laquelle elle donne le nom de Elisabeth Althémir ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire pour ne le savoir de ce interpellée.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 68

Naissance de Emma, Rosiliette, Noël,

esclaves de monsieur Déjean

Du mardi vingt-un septembre mil huit cent trente-six, à midi.

Monsieur Déjean, habitant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Catherine, fille d'Eriphile, est accouchée le dix après midi dans sa maison sise rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin (mulâtresse), à laquelle il donne le nom d'Emma ;

que la négresse Pauline 2<sup>e</sup>, son esclave, est accouchée dans la nuit du vingt-un décembre 1835, dans sa maison rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle il a donné le nom de Rosiliette ;

que la négresse Sémiramis 2<sup>e</sup> est accouchée le quinze février dernier dans sa maison sise rue des Marais d'un enfant du sexe masculin (négrillon), auquel il a donné le nom de Noël et pour surnom celui de Misère.

Cayenne, les jours, mois et an que d'autre part. Merlet.

N° 69

Naissance de Reine,

esclave de Josué Sainte-Rose

Du mardi vingt-sept septembre mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Le sieur Pierre Jérôme Adraste Virgile, propriétaire, déclare pour le sieur Josué Sainte-Rose, habitant à Kaw, que sa négresse Rosella dite Petitpetit, âgée de trente-cinq ans, domestique, est accouchée le sept de ce mois à deux heures du matin, dans la maison de Joseph Stanis, sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom de Reine ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Adraste Virgile. Merlet.

N° 70

Naissance de Hélène,

esclave de Joseph Cardon

Du mardi vingt-sept septembre mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Le sieur Joseph Cardon, boulanger, déclare par sa lettre d'hier que sa négresse Joséphine dite Margoton, âgée de quinze ans, est accouchée le 25 de ce mois à huit heures du soir, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom d'Hélène.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 71

Naissance de Pierre Félix,

esclave de veuve Lopinion

Du lundi trois octobre mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Théodore Lopinion déclare pour veuve Lopinion, sa mère, que sa négresse Marceline, domestique, âgé de trente-huit ans, est accouchée le vingt-neuf septembre dernier à onze heures du soir dans la maison des héritiers Thoulouse, sise rue Voltaire, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Pierre Félix ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Th<sup>re</sup> Lopinion. Merlet.

N° 72

Naissance de Évariste,

fils de Bertine Congo, de Montjoly

Du mardi dix-huit octobre mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin.

Monsieur Paillard, par sa lettre de ce jour, déclare que la négresse esclave Bertine Congo, de l'atelier de Montjoly, est accouchée hier à dix heures du soir à l'hôpital de cette ville d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Évariste.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 73

Naissance de Marcel Crustique,  
esclave de Charlotte Alexandrine

Du mardi dix-huit octobre mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin.

Demoiselle Charlotte Alexandrine, propriétaire, déclare que sa négresse domestique, Marie Magdeleine dite Ménagère, âgée de vingt-deux ans, est accouchée le seize de ce mois à deux heures du soir, dans la maison de Joseph Stanis, sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel elle donne le nom de Marcel Crustique ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

[N° 74 vacant]

N° 75

Naissance de Eugène,  
esclave de Noël

Du mardi vingt-deux octobre mil huit cent trente-six, à trois heures de relevée.

Adélaïde épouse Noël déclare que sa négresse Félicité, domestique, âgée de quinze ans, est accouchée ce matin à six heures dans la maison de dame veuve Moutier, sise rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, mulâtre, auquel elle donne le nom de Eugène ; et n'a signé avec nous pour ne le savoir, de ce interpelée.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 76

Naissance de Melchiade,  
du Gabaret

Du lundi vingt-quatre octobre mil huit cent trente-six, à quatre heures de relevée.

Monsieur Paillard déclare par sa lettre de ce jour que la négresse non libérée Valérine, de l'atelier du Gabaret, âgée de trente-huit ans, est accouchée hier à une heure du matin à l'hôpital de cette ville d'un enfant du sexe masculin, auquel il a été donné le nom de Melchiade.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 77

Naissance de Lucile,  
esclave de Martin Weishaupt

Du mercredi huit novembre mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin.

Le sieur Pierre Ap. François, menuisier, déclare pour demoiselle Martine dite Weishaupt que sa négresse Arthémise Henriette, âgée de seize ans, domestique, est accouchée hier à sept heures du matin, dans la maison de sa maîtresse sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle elle donne le nom de Lucile ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. P<sup>re</sup> A. François. Merlet.

N° 78

Naissance de Lucien,  
esclave de veuve Mazin

Du mercredi neuf novembre mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Dame veuve Mazin déclare par son écrit de ce jour que sa négresse esclave, Suzanne, créole, âgée de vingt ans, de l'atelier de son habitation dite Ramponeau, sise au quartier d'Approuague, est accouchée ce

matin à quatre heures, dans sa maison sise rue du Port, d'un enfant du sexe masculin (mulâtre), auquel elle donne le nom de Lucien.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 79

Naissance de Théotisse,  
esclave de veuve Prosper Lapaix

Du jeudi dix novembre mil huit cent trente-six, à huit heures de la matinée.

Dame Eugénie veuve Prosper Lapaix déclare que sa négresse esclave, Adélaïde, domestique, âgée de trente-neuf ans, est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison de dame Alaire, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle elle donne le nom de Théolisse ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 80

Naissance de Adolphe,  
esclave du sieur Boutillier

Du lundi vingt et un novembre mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Le sieur H. Boutillier, propriétaire, déclare que sa négresse Marie Louise, domestique, âgée de vingt ans, est accouchée le dix-neuf de ce mois, à trois heures après midi, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, câpre, auquel il donne le nom de Adolphe ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 81

Naissance de Elisabeth,  
esclave du veuve Mathieu

Du lundi vingt-huit novembre mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Le sieur André Victor Mathieu, menuisier, déclare que la négresse Augustine, appartenant à veuve Mathieu, sa mère, domestique, âgée de quatorze ans, est accouchée hier à onze heures du matin, dans la maison Dedons, sise rue du Collège, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Elisabeth ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. André Mathieu. Merlet.

N° 82

Naissance de Antoine,  
esclave de veuve Mazin

Du samedi dix décembre mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Dame veuve Mazin déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Marie Louise, domestique, âgée de vingt ans, est accouchée le dix-neuf de ce mois, à trois heures après midi, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, câpre, auquel il donne le nom de Adolphe ; et n'a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Merlet.

N° 83

Naissance de Joséphine,  
esclave de veuve Lamoliatte

Du vendredi vingt-trois décembre mil huit cent trente-six, à sept heures du matin.

Dame veuve Lamoliatte déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Zoé, âgée de vingt-deux ans, mariée à Candide, tous deux ses esclaves, est accouchée le dix-neuf de ce mois, à une heure du matin, dans sa maison sise rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, négresse, à laquelle elle donne le nom de Joséphine.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 84

Naissance de Etienne,  
esclave de Marie Pauline Dominge

Du mardi vingt-sept décembre mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Le sieur Joseph Stanis fils déclare que la négresse Alexandrine, domestique, âgée de dix-huit ans, appartenant à Marie Pauline (Dominge), sa mère, est accouchée hier à deux heures du matin, dans la maison sise rue de la Côte, d'un enfant nègre du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Etienne ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. F<sup>cs</sup> J<sup>h</sup> Stanis. Merlet.

N° 85

Naissance de Etienne Emmanuel,  
esclave d'Hermina Virgile

Du mardi vingt-sept décembre mil huit cent trente-six, à deux heures de relevée.

Dame François Virgile déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Hélène, appartenant à demoiselle Hermina Virgile, sa fille, est accouchée dans la nuit du 25 au 26 décembre courant, d'un enfant du sexe masculin, câtre, auquel elle donne le nom de Etienne Emmanuel.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 86

Naissance de Aline,  
esclave de dame veuve Brun

Du vendredi trente décembre mil huit cent trente-six, à midi.

Dame veuve Brun déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Rosalie, âgée de 19 ans, est accouchée hier à une heure de l'après midi, dans sa maison rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin (négresse), à laquelle elle donne le nom de Aline.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

Clos et arrêté par nous Nicolas Merlet, premier adjoint au maire de la ville de Cayenne, pour l'année mil huit cent trente-six. Ce jour d'hui premier janvier 1837. Merlet.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1837

Le présent registre contenant quarante-huit feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de la ville de Cayenne, à dresser les naissances des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1837.

Fait au palais de justice à Cayenne le six décembre 1836. Pour le juge royal, le juge auditeur délégué, Delalande.

N° 1

Naissance de

Pierre Tite, esclave de demoiselle Clara (Noyer)

Du jeudi cinq janvier mil huit cent trente-sept<sup>1</sup> à midi.

Demoiselle Hélène (Noyer) déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Zoé, domestique, âgée de trente-cinq ans, appartenant à demoiselle Clara, sa fille, est accouchée ce matin à sept heures, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Pierre Tite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 2

Naissance de

Eugénie Deliska, esclave de monsieur Gibelin

Du vendredi six janvier mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Monsieur Roux déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Marie, âgée de vingt-huit ans, née en Afrique, esclave de monsieur Gibelin, est accouchée le 1<sup>er</sup> janvier courant, à quatre heures du matin, dans la maison de son maître, sise rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Eugénie Deliska.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 3

Naissance de

Lucien, du camp Saint-Denis

Lundi neuf janvier mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Monsieur Pros, chargé de la matricule des noirs du Domaine, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Anne, épouse de Polony, esclaves du camp Saint-Denis, est accouchée le sept de ce mois, à cinq heures du soir, au camp Saint-Denis, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Lucien.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 4

Naissance de

Julien, esclave d'Isabelle Metteraud

---

<sup>1</sup> Sic : « Du jeudi vingt-cinq janvier mil huit cent trente-six ».

Du mardi dix janvier mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Le sieur Pierre Frédéric Gustave, propriétaire, déclare pour demoiselle Isabelle (Metteraud), sa mère, que sa négresse Cécile, domestique, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans sa maison, sise rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin mulâtre, auquel il donne le nom de Julien ; et a signé avec nous, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture. F. Gustave. Merlet.

N° 5

Naissance de

Appolina Anatole, esclave de Nanette (Vernau)

Du mercredi onze janvier mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Demoiselle Nanette (Vernau) déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Anne, âgée de trente-six ans, est accouchée le neuf courant à quatre heures de l'après midi, dans sa maison sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin (câpre), auquel elle donne le nom de Appolina Anatole.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 6

Naissance de

Arcade, esclave de monsieur Le Borgne

Du vendredi treize janvier mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Monsieur Le Borgne, propriétaire, déclare que sa négresse Rose, domestique, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée ce matin à cinq heures, dans la maison du sieur Roubaud, sise rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Arcade ; et a signé avec nous 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le Borgne. Merlet.

N° 7

Naissance de

Jean Baptiste Lucien, esclave de Caroline (Lacoste)

Du mercredi dix-huit janvier mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Demoiselle Caroline (Lacoste), propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Pauline, blanchisseuse, âgée de vingt ans, est accouchée hier à huit heures du soir, dans sa maison, sise rue de Provence, d'un enfant nègre du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Jean Baptiste Lucien.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 8

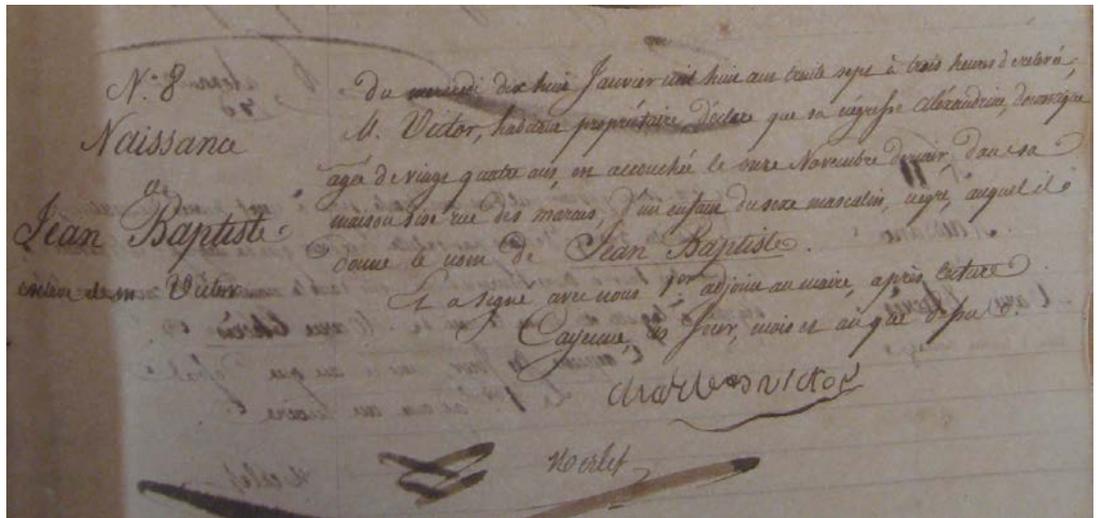
Naissance de

Jean Baptiste, esclave de monsieur Victor

Du mercredi dix-huit janvier mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Monsieur Victor, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Alexandre, domestique, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée le seize novembre dernier, dans sa maison, sise rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Jean Baptiste ; et a signé avec nous, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Charles Victor. Merlet.



N° 9

Naissance de

Joséphine, esclave du sieur Elzéard

Du mercredi vingt-cinq janvier mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Le sieur Damas Ribeiro, propriétaire, déclare que la négresse Magdelaine, domestique, âgée d'environ vingt ans, appartenant au sieur Elzéard, habitant propriétaire, est accouchée hier à dix heures du matin, dans la maison de Stanis, sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom de Joséphine ; et a signé avec nous, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Damas Ribeiro. Merlet.

N° 10

Naissance de

Rose Léocadie, fille de Céleste Chatement

Du lundi treize février mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Le sieur Pierre Alexandre (Bertrand), maçon, âgé de 24 ans, déclare que Céleste, mulâtresse, âgée de vingt et un ans, pour laquelle l'affranchissement a été demandé le quinze décembre dernier, n° 461, sous le nom patronymique de Chatement, est accouchée dans la nuit du onze au douze courant à minuit, dans la maison d'Uldaric Revoil, sise rue Praslin, d'un enfant naturel du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Rose Léocadie ; et a signé avec nous, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Alexandre Bd. Merlet.

N° 11

Naissance de

Marie Thérèse, esclave d'Émilie Lacroze

Du jeudi seize février mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Demoiselle Émilie Lacroze déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Mathilde est accouchée hier à onze heures et demie du soir, dans la maison de dame veuve Carmignac, d'une négritte à laquelle elle donne le nom de Marie Thérèse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 12

Naissance de

Marie Magdelaine, esclave de Geneviève Yveline Valtrine

Du lundi vingt février mil huit cent trente-sept, à midi.

Le sieur Pierre Xavier, marchand, déclare que la négresse Victorine, créole, âgée de dix-neuf ans, esclave de demoiselle Geneviève Yveline Valtrine, est accouchée le dix-huit de ce mois, à dix heures du soir, dans la maison de sa maîtresse, sise rue d'Angoulême, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Marie Magdelaine ; et a signé avec nous, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pierre Xavier. Merlet.

N° 13

Naissance de

Maria, esclave de monsieur Michel Brémond

Du mardi vingt-huit février mil huit cent trente-sept, à dix heures du matin.

Monsieur And. Michel Brémond, habitant propriétaire, déclare que la négresse Arsène, âgée d'environ vingt ans, domestique, son esclave, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans sa maison, sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Maria ; et a signé avec nous, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. M<sup>el</sup> Brémond. Merlet.

N° 14

Naissance de

Palmyre, esclave de monsieur Moutier

Du jeudi deux mars mil huit cent trente-sept, à quatre heures de relevée.

Le sieur Moutier déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Rosalie est accouchée ce matin d'une négritte à laquelle il donne le nom de Palmyre.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

N° 15

Naissance de

Louis Victor, esclave monsieur Forestier

Du lundi six mars mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Monsieur Forestier, propriétaire, déclare que sa négresse Céлина, âgée de vingt-un ans, est accouchée ce matin, à deux heures, dans la maison du sieur Maxime, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Louis Victor ; et a signé avec nous, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Forestier. Merlet.

N° 16

Naissance de

Maratin, esclave de dame veuve chevreuil

Du lundi six mars mil huit cent trente-sept, à cinq heures de relevée.

Monsieur Alfred Poupon déclare par sa lettre de ce jour pour madame veuve Chevreuil, sa grand-mère, que sa négresse Dorina, âgée d'environ vingt ans, est accouchée ce jour à quatre heures de l'après midi, dans la maison de veuve Lamoliatte, sise rue Royale, d'un câpre auquel elle donne le nom de Maratin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Merlet.

Arrêté le présent registre de déclarations de naissances des esclaves pour l'année mil huit cent trente-sept, par nous Nicolas Merlet, premier adjoint au maire de la ville de Cayenne, délégué.

Ce jour d'hui onze mars mil huit cent trente-sept. Merlet.

N° 17

Naissance de

Julie, esclave du sieur Beauvalet

Du lundi treize mars mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Le sieur Théodore Beauvalet, habitant propriétaire, déclare que sa négresse esclave Marie Rose, domestique, âgée de vingt ans, est accouchée hier à deux heures de relevée, dans la maison du sieur Jean Baptiste Michely, sise rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Julie ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Beauvalet. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 18

Naissance de

Victor, esclave d'Adèle Bébé

Du dix-sept mars mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Demoiselle Adèle Bébé, propriétaire, déclare que sa négresse Mélise, domestique, âgée de dix-neuf ans, née en Afrique, est accouchée ce matin, à quatre heures, dans sa maison sise rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel elle donne le nom de Victor ; et n'a signé avec nous 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 19

Naissance de

Jules, esclave de monsieur Fleury

Du lundi vingt-sept mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Monsieur Fleury, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Anne, cuisinière, âgée de trente et un ans, son esclave, est accouchée hier, à neuf heures et demie du soir, dans la maison d'Adèle Bébé, sise rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Julie ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Fleury. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 20

Naissance de

Georgette, esclave de monsieur Devilly

Du lundi vingt-sept mars mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Monsieur Devilly déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Silvie, âgée de quinze ans, est accouchée le vingt-quatre de ce mois, à une heure du matin, dans la maison de madame Pascaud, sise place de l'Esplanade, d'une négritte, à laquelle il donne le nom de Georgette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 21

Naissance de

Séraphin et Chérubin, esclaves de monsieur Virgile

Du vendredi trente et un mars mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Dame Virgile, habitant propriétaire, domicilié au quartier de Tonnégrande, déclare par son écrit de ce jour, que sa négresse Eugénie, de l'atelier de son habitation sise aux Cascades, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans sa maison sise rue des Marais, de deux enfants du sexe masculin, auxquels elle donne au premier le nom de Séraphin et au deuxième celui de Chérubin.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 22

Naissance de

Alexandrine, esclave de monsieur Farnous

Du samedi premier avril mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Monsieur Gustave Lhuerre déclare pour monsieur Farnous, absent, que sa négresse Justine, domestique, âgée de trente ans, est accouchée hier à cinq heures de relevée, dans la maison de son maître, sise rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom d'Alexandrine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. G<sup>ve</sup> Lhuerre neveu. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 23

Naissance de

Charles Solon, esclave de monsieur Charles Joseph Berthier

Du mardi quatre avril mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Monsieur Gustave Berthier déclare que Juliette Eulalie, domestique, esclave de monsieur Charles Joseph Berthier, son père, âgée d'environ quinze ans, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans la maison de son maître, sise rue Royale, d'un enfant nègre du sexe masculin, auquel il donne le nom de Charles Solon ; et a signé avec nous, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. G<sup>ve</sup> Berthier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 24

Naissance de

Joséphine Virginie, esclave de monsieur Baltazar

Du mardi quatre avril mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Monsieur Baltazar déclare que sa négresse Marie Thérèse dite Nionion, domestique, âgée de dix-sept ans, est accouchée le vingt-quatre mars dernier dans la maison de monsieur Saint-Philippe, sise rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Joséphine Virginie ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. [... ?]. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 25

Naissance de

Françoise Pauline, esclave de monsieur Mango

Du samedi huit avril mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Monsieur Mango déclare que la négresse nommée Fanchette, domestique, âgée d'environ vingt ans, est accouchée le trois courant à six heures du matin, dans sa maison sise place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Françoise Pauline ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Mango. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 26

Naissance de

Pasteur, esclave de dame veuve Chevreuil

Du mardi onze avril mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Madame veuve Chevreuil, propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Estelle est accouchée le neuf courant, à trois heures et demie de relevée, dans sa maison sise rue Royale, d'un enfant du sexe masculin (câpre), auquel elle donne le nom de Pasteur.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 27

Naissance de

François, de l'habitation Saint-Lambert

Du lundi vingt-quatre avril mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Messieurs Pilon et Auger, négociants, déclarent que la négresse Françoise, de l'atelier de l'habitation Saint-Lambert, sise quartier de Tonnégrande, âgée de vingt-deux ans, est accouchée le dix-huit de ce mois, à deux heures de relevée, dans la maison d'Adélaïde (Geneste), sise rue des Marais, d'un négrillon auquel ils donnent le nom de François ; et ont signé avec nous, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Pilon et J. Auger. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 28

Naissance de

Anastase, esclave de Jean Antoine Benjamin

Du vendredi vingt-huit mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Le sieur Jean Antoine Benjamin, propriétaire, déclare que sa négresse Rosa, domestique, âgée de vingt-sept ans, est accouchée hier à sept heures du matin, dans sa maison sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Anastase ; et a signé avec nous, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Benjamin. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 29

Naissance de

Elisabeth, esclave de Marceline Dunezat

Du dimanche trente avril mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Demoiselle Marceline dite Dunezat déclare que sa négresse domestique, nommée Suzette, âgée de vingt-deux ans, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans la maison du sieur Haasse, sise rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle elle donne le nom de Elisabeth ; et n'a signé avec nous, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 30

Naissance de

Marie, esclave de dame veuve Jahnholtz

Du lundi premier mai mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Madame veuve Jahnholtz, habitante propriétaire, déclare par son écrit de ce jour que son esclave domestique, nommée Corinne, âgé de vingt ans, est accouchée avant hier dans la maison du sieur Bagot, sise rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Marie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 31

Naissance de

Zacharie Philippe, esclave de monsieur Bouté

Du mardi trois mai mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Monsieur Bonté, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Catherine, âgée d'environ trente-trois ans, est accouchée hier à cinq heures du matin, dans sa maison sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Zacharie Philippe ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Ed<sup>rd</sup> Bonté. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 32

Naissance de

Frédéric, esclave de Nanette Hartz

Du jeudi onze mai mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Monsieur Bayers, ébéniste, déclare que la négresse Marceline, blanchisseuse, âgée de vingt-trois ans, appartenant à demoiselle Nanette Hartz est accouchée la nuit dernière à minuit, dans la maison sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Frédéric ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Bayers. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 33

Naissance de

Marie Rose, esclave de veuve Joseph

Du mardi seize mai mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Monsieur Zéphirin Joseph, bijoutier, déclare que la négresse Marthe, âgée de vingt ans, esclave de dame veuve Joseph (Guisoulphe), sa mère, est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison des héritiers Coutard, sise rue Guisan, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Marie Rose ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Z. Joseph. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 34

Naissance de

Norine, esclave de Pierre (Lagrandeur)

Du mercredi dix-sept mai mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Dame Pierre dit Lagrandeur, propriétaire, déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Adélaïde, âgée de dix-neuf ans, née en Afrique, est accouchée hier à dix heures du soir, dans sa maison sise rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle elle donne le nom de Norine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 35

Naissance de

Bernardin, esclave, de l'atelier de l'hôpital

Du jeudi dix-huit mai mil huit cent trente-sept, à quatre heures de relevée.

Le sieur Gilles Nicolas Paillard, commis aux entrées de l'hôpital de cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse esclave Caroline 4<sup>e</sup>, de l'atelier de l'hôpital, âgée de vingt-neuf ans, est accouchée à neuf heures du soir audit hôpital, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Bernardin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 36

Naissance de

Cécile, esclave de madame veuve Bacquet

Du samedi vingt mai mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Dame veuve Bacquet, propriétaire, déclare que Nannette, âgée de trente et un ans, pour laquelle elle a demandé l'affranchissement le neuf mars dernier n<sup>o</sup> 473, est accouchée hier à quatre heures de l'après midi, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Cécile ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 37

Naissance de

Margueritte, esclave de Jean David

Du mercredi vingt-quatre mai mil huit cent trente-sept, à dix heures du matin.

Le sieur Jean David, maçon, déclare que sa négresse Anne Marie, domestique, âgée de dix-neuf ans, est accouchée ce matin à sept heures, dans la maison du sieur Mango, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Margueritte ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 38

Naissance de

Marie, esclave de veuve Jahnholtz

Du mercredi vingt-quatre mai mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Dame veuve Jahnholtz, habitante propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Agnès, âgée de vingt-deux ans, est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison du sieur Bagot, sise rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Marie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 39

Naissance de

Marie Louise, esclave de monsieur Kerckove

Du vendredi vingt-six mai mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Monsieur Kerckove, habitant propriétaire, déclare que la négresse Marie Thérèse, de l'atelier de son habitation sise au quartier de Tonnégrande, âgée de trente-quatre ans, mariée à François dit Jupiter, du même atelier, est accouchée hier à dix heures du matin, dans sa maison sise rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Marie Louise ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Kerckove. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 40

Naissance de

Trinité, esclave de Justine (Flary)

Du samedi vingt-sept mai mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Monsieur Armelin déclare par sa lettre de ce jour, pour demoiselle Justine dite Généreux Flary, que sa négresse nommée Honorine, âgée d'environ dix-neuf ans, est accouchée à trois heures de l'après midi, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle elle donne le nom de Trinité.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 41

Naissance de

Elisabeth Congo, esclave d'Appoline Brue

Du samedi dix juin mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Demaiselle Appoline Brue déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse domestique, nommée Thérèse, âgée de seize ans, est accouchée ce matin à dix heures, dans sa maison sise rue Voltaire, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Elisabeth Congo.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 42

Naissance de

Pierre, esclave de dame veuve Daramat

Du lundi douze juin mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Monsieur Daramat, propriétaire, déclare que la négresse Magdelaine, esclave de sa mère, domestique, âgée de trente-quatre ans, est accouchée le dix de ce mois, à deux heures de relevée, dans la maison de sa maîtresse, sise rue Rémire, d'un enfant du sexe masculin (mulâtre), auquel il donne le nom de Pierre ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Daramat. F<sup>çois</sup> Roubaud.

[Mention marginale : ] Voir le registre matricule de la ville de Cayenne, page 100, n° 1 186. D.

N° 43

Naissance de

Léonine, fille de Victorine, de l'atelier des domestiques

Du samedi dix-sept juin mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Monsieur Paillard, commis aux entrées de l'hôpital de cette ville, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse esclave Victoire, de l'atelier des domestiques, née à Cayenne, âgée de vingt ans, est accouchée ce jour à midi, audit hôpital, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Léonine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 44

Naissance de

Marie Louise, fille de Silvie, esclave de Frédériska

Du mercredi vingt et un juin mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Demoiselle Marie Claire déclare que la négresse esclave de sa fille Frédériska, nommée Silvie, âgée de dix-huit ans, née en Afrique, est accouchée hier à cinq heures de relevée, dans la maison Delpont, sise rue Voltaire, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle elle donne le nom de Marie Louise ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 45

Naissance de

Eudoxe Jean Pierre, esclave du sieur Bayers

Du mercredi vingt et un juin mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Le sieur Bayers, ébéniste, déclare que sa négresse nommée Adeline, âgée de dix-neuf ans, née en Afrique, domestique, est accouchée hier à trois heures de relevée, dans sa maison, sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Eudoxe Jean Pierre ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Bayers. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 46

Naissance de

Philippe Télismar, esclave de monsieur Courant

Du vendredi vingt-trois juin mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Monsieur Courant déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Marie Jeanne, domestique, âgée de trente-deux ans, est accouchée le quinze de ce mois, à trois heures de l'après midi, dans sa maison sise rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin (négrillon), auquel il donne le nom patronymique de Philippe Télismar.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 47

Naissance de

Marie Augustine, esclave de dame Marius Giaimo

Du vendredi trente juin mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Monsieur Ernest Giaimo fils déclare que la négresse Rosalie, âgée de vingt-quatre ans, née en Afrique, esclave de madame Giaimo, sa mère, est accouchée hier à deux heures de relevée, dans la maison du sieur Ferjus, sise rue Portal, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Marie Augustine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. E<sup>st</sup> Giaimo. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 48

Naissance de

Paméla, esclave de monsieur Ursleur

Du vendredi trente juin mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Le sieur Joseph Zéphirin déclare pour le sieur Ursleur, absent, que la négresse Paméla, cultivatrice sur l'habitation La Bijoutière, sise quartier de Tonnégrande, âgée de vingt-deux ans, est décédée ce matin, à huit heures dans la maison de son maître, sise rue Choiseul ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus.

La présente déclaration nulle, étant portée sur le registre des décès. Z. Joseph. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 49

Naissance de

Caligula, esclave de monsieur Voisin

Du vendredi trente juin mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Monsieur P. Voisin déclare par son écrit de ce jour que sa négresse, nommée Rose, créole, âgée de dix-neuf ans, cultivatrice, est accouchée hier, à une heure du matin, dans sa maison sise place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Caligula.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 50

Naissance de

Auguste, esclave de dame Marius Giaimo

Du lundi trois juillet mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Monsieur Ernest Giaimo déclare que la négresse Anne Marie, domestique, âgée de vingt-sept ans, née en cette colonie, appartenant à dame Marius Giaimo, sa mère, est accouchée ce matin à trois heures, dans son domicile, maison du sieur Ferjus, sise rue Portal, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Auguste ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. E<sup>st</sup> Giaimo. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 51

Naissance de

Circé, esclave de dame veuve Beaudry

Du lundi trois juillet mil huit cent trente-sept, à dix heures du matin.

Monsieur Beaudry fils déclare que la négresse Aurélie, âgée de vingt-neuf ans, née en Afrique, esclave de dame veuve Beaudry, sa mère, est accouchée le premier de ce mois, à sept heures du matin, dans sa maison sise rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Cricé ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Baudry. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 52

Naissance de

Marie Léocadie, esclave de J. H. Clotilde

Du vendredi sept juillet mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Monsieur Joseph Henry Jean Clotilde, propriétaire, déclare que sa négresse, nommée Clarisse, âgée de dix-huit ans, née en Afrique, est accouchée hier à cinq heures du matin, dans la maison de Pauline, sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Marie Léocadie ; et a signé avec nous, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Henry Clotilde. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 53

Naissance de

Joséphine, esclave des héritiers Marie Louise Eutrope

Du lundi dix juillet mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Monsieur Jean Jacques (Jourdan), commis, déclare que la négresse Agathe, âgée de trente-six ans, domestique, née en cette colonie, appartenant aux héritiers de Marie Louise Eutrope, est accouchée ce matin, à six heures, dans la maison des dits héritiers, sise Petite rue du Fort, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Joséphine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jourdan. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 54

Naissance de

Jules, esclave de Nanette (Favard)

Du jeudi treize juillet mil huit cent trente-sept, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Chereaux, propriétaire, déclare que la négresse Rosillette, âgée de dix-sept ans, esclave de demoiselle Nanette (Favard), est accouchée ce matin, à deux heures, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle il donne le nom de Julie ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chereaux. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 55

Naissance de

Marie, esclave de madame veuve Aloncle

Du lundi dix-sept juillet mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Monsieur Babin, marchand, déclare pour madame veuve Aloncle, absente de la ville, que sa négresse nommée Valérine, âgée de vingt-cinq ans, domestique, est accouchée le quinze de ce mois, à midi, dans sa maison sise rue Malouet, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Babin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 56

Naissance de

Victor, esclave de monsieur Pain

Du lundi dix-sept juillet mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Monsieur Pain, médecin, déclare que sa négresse nommée Corinthe, âgée d'environ vingt ans, créole, de l'atelier de son habitation dite Roura, est accouchée le vingt-quatre juin dernier, à dix heures du matin, dans sa maison sise à Cayenne, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Victor ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pain. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 57

Naissance de

Louise, esclave de monsieur Cardon

Du lundi vingt-quatre juillet mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Monsieur Cardon déclare, suivant écrit de ce jour du sieur Armelin, au nom dudit Cardon, que sa négresse Victorine, âgée de vingt-deux ans, née en Afrique, est accouchée hier à trois heures de relevée, dans sa maison sise chaussée Sartines, d'un enfant du sexe féminin, mulâtresse, à laquelle il donne le nom de Louise.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 58

Naissance de

Jean, esclave de monsieur Flotte

Du lundi vingt-quatre juillet mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Monsieur David Flotte, habitant propriétaire, déclare que sa négresse nommée Fanny, âgée de vingt-six ans, de l'atelier de son habitation dite La Nantaise, sise au quartier de Roura, est accouchée hier à neuf heures du matin, dans sa maison sise place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de Jean ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D<sup>d</sup> Flotte.

N° 59

Naissance de

Léontine, esclave de Jacques André Berville

Du mardi vingt-cinq juillet mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Monsieur Jacques André Berville, habitant propriétaire, déclare que la mulâtresse Marie Louise, âgée de vingt ans, dont l'affranchissement a été demandé le treize janvier dernier, n° 468 sous le nom patronymique de Bervie, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans la maison d'Henry Clotilde, sise rue Malouet, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Léontine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>s</sup> Berville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 60

Naissance de

Jean Paul, esclave de madame Girard

Du mardi vingt-cinq juillet mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Monsieur Pierre Martin déclare que la négresse nommée Lucile, domestique, née en Afrique, âgée de vingt et un ans, esclave de dame Girard, est accouchée le vingt-six juin dernier, dans la maison de sa maîtresse, sise rue du Collège, d'un enfant du sexe masculin (mulâtre), auquel il donne le nom de Jean Paul ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. P. Martin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 61

Naissance de

Ignace, esclave de monsieur Roubaud

Du lundi trente et un juillet mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

François Marie Roubaud, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim de la ville de Cayenne, déclare que sa négresse nommée Doris, âgée de vingt-trois ans, née en Afrique, de nation calbary, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison d'Adélaïde Geneste, sise rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel il donne le nom de Ignace ; et a signé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 62

Naissance de

Anne Marie, esclave de Jacques Dedons

Du vendredi quatre août mil huit cent trente-sept, à quatre heures de relevée.

Le sieur Jacques Dedons déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Anna, née en Afrique, est accouchée ce matin à six heures, dans la maison d'Euphémie Bouron, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Anne Marie. Anna a 20 ans.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 63

Naissance de

Amélius, esclave de demoiselle Victoire Davaux

Du lundi sept août mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

demoiselle Victoire Davaux déclare par lettre d'hier que sa négresse nommée Armentine, âgée de vingt ans, née en Afrique, est accouchée le cinq de ce mois à midi, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom d'Amélius.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 64

Naissance de

Louis, esclave de monsieur Lafond

Du mardi huit août mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Monsieur Lafond, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Anna, âgée de vingt-deux ans, domestique, née en Afrique, est accouchée hier, à neuf heures du soir, dans la maison de François Guisan, sise place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Louis ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture. V<sup>r</sup> Lafond. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 65

Naissance de

Louis, esclave de demoiselle Valtrine

Du samedi douze août mil huit cent trente-sept, à quatre heures de relevée.

Monsieur Nicolas Besson déclare que la négresse Eugénie, âgée de dix-sept ans, née en Afrique, esclave de demoiselle Louise Bénédicte Valtrine, est accouchée hier à trois heures de l'après midi, dans la maison de sa maîtresse sise rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Louis ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture. Besson. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 66

Naissance de

Sophie, esclave de demoiselle Caroline Eutrope

Du samedi douze août mil huit cent trente-sept, à quatre heures de relevée.

Le sieur Léopold Assiathée déclare pour demoiselle Caroline Eutrope que sa négresse nommée Anne, âgée d'environ vingt-quatre ans, est accouchée le dix de ce mois à huit heures du soir, dans sa maison sise Petite rue du Fort, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Sophie ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. L<sup>d</sup> Assiathée. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 67

Naissance de

Félix, esclave de monsieur Claude

Du mercredi seize août mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Monsieur Claude, horloger, déclare que sa négresse, nommée Célestine, domestique, âgée de vingt ans, est accouchée le quinze août courant, à neuf heures du soir, dans son domicile, maison de dame veuve Mosse, sise rue Francklin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Félix ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Or. Claude. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 68

Naissance de

François, esclave de Joseph Nadau

Du mardi vingt-deux août mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Le sieur Henry (Revoil) déclare que la négresse nommée Brigitte, domestique, âgée d'environ trente ans, appartenant aux époux Joseph (Nadau), est accouchée hier à sept heures du soir, dans la maison de ses maîtres, sise rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de François ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Henry Révoil. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 69

Naissance de

Catherine, esclave de Jean Mathurin

Du mercredi vingt-trois août mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Monsieur Chereaux, propriétaire, déclare que la négresse nommée Margueritte, domestique, âgée d'environ dix-neuf ans, appartenant à Jean Mathurin, est accouchée hier à trois heures du matin, dans la maison de son maître, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Catherine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chereaux. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 70

Naissance de

Philippe, esclave de Raphaël Carriot

Du mercredi vingt-trois août mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Le sieur Raphaël (Carriot), menuisier, déclare que sa négresse nommée Aglaé, domestique, âgée de vingt-six ans, est accouchée ce matin à une heure, dans sa maison, sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Philippe ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 71

Naissance de

Nicolas, esclave de monsieur Roux

Du lundi onze septembre mil huit cent trente-sept, à sept heures du matin.

Monsieur Elie Roux, constructeur de navires, déclare que sa négresse nommée Dorothée, âgée de vingt-deux ans, domestique, née à Cayenne, est accouchée hier à dix heures du matin, dans sa maison sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin (mulâtre), auquel il donne le nom de Nicolas ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. E. Roux. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 72

Naissance de

Wilfride, esclave de veuve Chevreuil

Du lundi dix-huit septembre mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Monsieur Alfred Poupon déclare par sa lettre de ce jour écrite que la négresse Nannette, âgée de vingt-trois ans, appartenant à madame veuve Chevreuil, est accouchée le seize septembre courant, à deux heures du matin, dans la maison de madame veuve Lamoliatte, sise rue Royale, d'un enfant câtre du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Wilfride.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 73

Naissance de

Marie Jeanne, esclave de Désiré Martin

Du lundi vingt-cinq septembre mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Monsieur Etienne Désiré Martin déclare que sa négresse nommée Rosa, âgée de dix-neuf ans, domestique, est accouchée le vingt-trois de ce mois, à sept heures du soir, dans son domicile sis chaussée Sartines, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie Jeanne ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D. Martin fils. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 74

Naissance de

André, esclave de monsieur Albert

Du vendredi vingt-neuf septembre mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Monsieur Albert, habitant propriétaire, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Alexandrine, est accouchée le vingt-cinq de ce mois, dans la maison de Dédaine (Guisoulphe), sise rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel enfant il donne le nom d'André.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 75

Naissance de

Félix, esclave de monsieur Charles Houget

Du mardi trois octobre mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Monsieur Charles Houget, propriétaire, déclare que sa négresse, nommée Constance, âgée d'environ vingt-deux ans, née en Afrique, est accouchée le premier de ce mois, à six heures du matin, dans la maison de Lucile (Thébault), sise rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de de Félix.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. C. Houget. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 76

Naissance de

Adonis, esclave de madame veuve Howe

Du mardi trois octobre mil huit cent trente-sept, à une heure de relevée.

Madame veuve Howe déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Sophie, âgée de vingt et un ans, née en Afrique, domestique, est accouchée ce matin, à cinq heures, dans sa maison, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom d'Adonis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 77

Naissance de

Mélis, esclave de Joseph Cardon

Du dimanche huit octobre mil huit cent trente-sept, à neuf heures de la matinée.

Le sieur Joseph Cardon déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse, nommée Joséphine, domestique, âgée de vingt ans, née en Afrique, est accouchée hier à trois heures de l'après midi, dans sa maison sise crique Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Mélis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 78

Naissance de

Annette, esclave de monsieur Mathey

Du jeudi douze octobre mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Monsieur Henry Mathey déclare que sa négresse nommée Antoinette, domestique, âgée de dix-huit ans, est accouchée le neuf de ce mois, à quatre heures du matin, dans sa maison sise rue du Port, d'un enfant du sexe féminin (mulâtresse), auquel il donne le nom patronymique de Antoinette ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. H. J. Mathey. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 79

Naissance de

Maurice, esclave de demoiselle Alexandrine

Du jeudi douze octobre mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Demoiselle Alexandrine déclare par écrit de ce jour que sa négresse nommée Reine est accouchée le onze octobre courant à quatre heures du matin, dans la maison de demoiselle Pauline Ouanary, sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Maurice.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 80

Naissance de

Louis, esclave de monsieur Ursleur

Du lundi vingt-trois octobre mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Monsieur Joseph Zéphirin déclare que la négresse nommée Reine, âgée de vingt-sept ans, de l'atelier de l'habitation dite La Bijoutière, sise quartier de Tonnégrande, est accouchée hier, à huit heures du matin, dans la maison du sieur Ursleur, son maître, sis rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Louis ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Z. Joseph. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 81

Naissance de

Marie Olympe, esclave de Céleste Coutard

Du lundi six novembre mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin.

Demoiselle Céleste Coutard déclare par son écrit de ce jour que son esclave nommée Galatée, âgée de dix-sept ans, domestique, est accouchée hier à midi, dans sa maison sise rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Marie Olympe.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 82

Naissance de

Marie Léontine, esclave de monsieur J. Virgile

Du lundi six novembre mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Monsieur Adraste Virgile déclara par sa lettre de ce jour que la négresse Antoinette dite Doudou, créole, âgée de vingt-neuf ans, esclave de monsieur Jérôme Virgile, habitant aux Cascades, quartier de Tonnégrande, est accouchée ce matin à deux heures, dans la maison de son maître, sise rue des Casernes, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie Léontine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 83

Naissance de

Thénée et Souvenir, esclaves de Jeannette Thérèse (Siébert)

Du mardi vingt-huit novembre mil huit cent trente-sept, à trois heures de relevée.

Demoiselle Jeannette Thérèse (Siébert) déclare par écrit de ce jour que sa négresse esclave nommée Marie, créole, âgée de vingt-deux ans, est accouchée la nuit dernière, à minuit, de deux enfants du sexe féminin, auxquels elle donne à la première née le nom de Thénée et à la deuxième, celui de Souvenir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 84

Naissance de

Damas, esclave de monsieur Lalanne

Du vendredi quinze décembre mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin.

Monsieur Jean Lalanne, négociant, déclare que sa négresse, nommée Clara, âgée de vingt ans, née en Afrique, de l'atelier de son habitation dite Sablanse, sise quartier de Macouria, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans son domicile chaussée Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Damas ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>n</sup> Lalanne. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 85

Naissance de

Noëline, esclave de Anne Marie (Rose)

Du vendredi vingt-deux décembre mil huit cent trente-sept, à deux heures de relevée.

Monsieur Charles dit Charnal déclare que la négresse nommée Clotilde, âgée de vingt-deux ans, appartenant à demoiselle Anne Marie (Rose), est accouchée le vingt de ce mois, à huit heures du matin, dans la maison de sa mulâtresse, sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le prénom de Noëline ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Clos et arrêté le présent registre de déclarations de naissances des esclaves pour l'année mil huit cent trente-sept par nous François Marie Roubaud, deuxième adjoint, maire par intérim de la ville de Cayenne.

Ce jour d'hui premier janvier 1838. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Répertoire

Certifié conforme.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1838. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Vu et vérifié au parquet, à Cayenne, le 24 juillet 1838. Le procureur du roi par intérim. J. A. Baradat.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

### pendant l'année 1838

Le présent registre contenant cinquante feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de la ville de Cayenne, à dresser les déclarations de naissances des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1838.

Fait au palais de justice à Cayenne le 13 décembre 1837. Le juge auditeur provisoire délégué, P. Mosse.

N° 1

Naissance de

Jacques, esclave de Thimothée (Lavaux)

Du mardi deux janvier mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin.

Le sieur Antoine Césaire déclare que la négresse nommée Vénus, domestique, âgée de vingt-huit ans, née en Afrique, appartenant à Jacques Thimothée (Lavaux), est accouchée ce matin à deux heures dans la maison de son maître, sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jacques ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 2

Naissance de

Macaire, du camp Saint-Denis

Du mercredi trois janvier mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin.

Monsieur Paillard déclare par sa lettre de ce jour que la mulâtresse esclave, nommée Angélique, de l'atelier du camp Saint-Denis, âgée de vingt ans, est accouchée le premier janvier courant à deux heures du matin, à l'hôpital de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Macaire.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 3

Naissance de

Symphorien, esclave de Zélie (Monach)

Du vendredi cinq janvier mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Demoiselle Zélie (Monach) déclare que sa négresse esclave, nommée Eudoxie, domestique, âgée de < blanc >, née en Afrique, est accouchée ce matin à cinq heures, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Symphorien ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 4

Naissance de

Proserpine, esclave de monsieur Chevalier

Du vendredi cinq janvier mil huit cent trente-huit, à trois heures de relevée.

Monsieur Jean Claude Chevalier déclare que sa négresse esclave, nommée Samedi, domestique, âgée de dix-neuf ans, née en Afrique, est accouchée le premier janvier courant, à cinq heures du matin, dans son domicile, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Proserpine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chevalier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 5

Naissance de

Lucienne, du camp Saint-Denis

Du lundi huit janvier mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Paillard déclare par sa lettre de ce jour que la négresse esclave, nommée Mélina, de l'atelier du camp Saint-Denis, née à Cayenne, âgée de vingt et un ans, est accouchée ce matin à huit heures, à l'hôpital de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Lucienne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 6

Naissance de

Antoinette, esclave de monsieur Condery

Du jeudi dix-huit janvier mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Monsieur Condery, notaire, déclare que la négresse nommée Joséphine, appartenant à son épouse, domestique, âgée de dix-sept ans, née à Cayenne, est accouchée hier à dix heures du matin, dans la maison de Cadet (Dallemand), sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin (câpresse), à laquelle il donne le nom d'Antoinette ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Condery. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 7

Naissance de

Joséphine, esclave de monsieur Boutillier

Du vendredi dix-neuf janvier mil huit cent trente-huit, à une heure de relevée.

Monsieur Boutillier déclare que sa négresse nommée Adélaïde, domestique, née en Afrique, âgée de dix-huit ans, est accouchée la nuit dernière, à minuit, dans sa maison, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom de Joséphine ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 8

Naissance de

Pauline Anna, esclave de Joséphine Pariset

Du mercredi dix-neuf janvier mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Théodore Monach déclare par sa lettre de ce jour que la négresse nommée Anne, âgée de vingt ans, cultivatrice, appartenant à demoiselle Joséphine (Pariset), est accouchée ce matin à quatre heures d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Pauline Anna.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 9

Naissance de

Hippolyte, esclave de dame veuve Franconie

Du samedi vingt janvier mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Adolphe Franconie déclare que l'esclave de dame veuve Franconie, sa mère, nommée Bénédicte, domestique, âgée de vingt-neuf ans, est accouchée ce matin, à huit heures, dans sa maison sise rue Rémire, d'un enfant du sexe masculin (négrillon), auquel il donne le nom d'Hippolyte ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Ad. Franconie. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 10

Naissance de

Macaire Tite, esclave de monsieur François Virgile

Du lundi vingt-deux janvier mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Madame François Virgile déclare par sa lettre de ce jour que la négresse, nommée Victoire, cultivatrice, son esclave, est accouchée ce matin à huit heures, dans sa maison, sise rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Macaire Tite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 11

Naissance de

René, esclave de monsieur Michel Monach

Du vingt-deux janvier mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Michel Monach déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse, nommée Céline, âgée de vingt-deux ans, est accouchée le dix-neuf de ce mois, dans son domicile, rue de Berry, à deux heures de l'après midi, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de René.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 12

Naissance de

Véronique, esclave de Victrice Dieudonné

Du jeudi vingt-cinq janvier mil huit cent trente-huit, à quatre heures de relevée.

Monsieur Vallier Dieudonné déclare que la négresse nommée Anne, née en Afrique, âgée de vingt-sept ans, appartenant à Victrice Dieudonné, est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison de son maître, sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin qu'il nomme Véronique ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Vallier Dieudonné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 13

Naissance de

Joseph Alexis, esclave de veuve Magloire

Du samedi trois février mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Madame veuve Magloire déclare que sa négresse nommée Anne, domestique, âgée de vingt et un ans, née en Afrique, est accouchée ce matin, à dix heures, dans sa maison rue de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Joseph Alexis ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint par intérim, pour ne le savoir de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 14

Naissance de

Jeanne Marie, esclave de demoiselle Lacroze

Du mardi six février mil huit cent trente-huit, à neuf heures du matin.

Demoiselle Lacroze déclare que sa négresse nommée Mathilde, âgée d'environ vingt-quatre ans, née en Afrique, domestique, est accouchée hier à neuf heures dans son domicile, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, négresse, à laquelle elle donne le nom de Jeanne Marie ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Émilie Lacroze. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 15

Naissance de

~~Thérèse~~ Thérésine Pierre Corneille  
esclave de Victoire Antoinette

Du mardi six février mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin.

Demoiselle Victoire Antoinette (Mathevet) déclare par écrit de ce jour que sa négresse nommée Présent, domestique, âgée de vingt-six ans, est accouchée ce matin à trois heures, dans la maison de Joséphine Lacatam, sise rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de ~~Thérèse~~ Thérésine Pierre Corneille.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. Approuvé deux mots rayés nuls. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 16

Naissance de

Ernest, esclave des mineurs Chauvin

Du samedi dix février mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Monsieur Édouard Chauvin déclare que la négresse nommée Clarisse, domestique, âgée de dix-huit ans, née en Afrique, esclave des mineurs Chauvin, est accouchée hier à trois heures du matin, dans la maison des dits mineurs, sise rue Molé, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Ernest ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. E<sup>d</sup> Chauvin. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 17

Naissance de

Félix, esclave de monsieur Pigrée

Du lundi douze février mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Monsieur Pigrée déclare que sa négresse nommée Eucharis, âgée de vingt-sept ans, domestique, est accouchée le neuf de ce mois, à neuf heures du soir, dans son domicile rue du Collège, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Félix ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pigrée. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 18

Naissance de

David, esclave de veuve Brun

Du lundi dix-neuf février mil huit cent trente-huit, à une heure de relevée.

Monsieur Bellain, armurier, déclare que la négresse nommée Susette, âgée de vingt-sept ans, domestique, esclave de dame veuve Brun, est accouchée ce matin à deux heures, dans la maison de sa maîtresse, sise rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de David ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Bellain. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 19

Naissance de

Élise, fille de Mariette, de l'atelier de l'hôpital

Du dimanche vingt-cinq février mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Monsieur Paillard déclare par sa lettre de ce jour que la négresse esclave Mariette, de l'atelier de l'hôpital, âgée de vingt-cinq ans, née à Cayenne, est accouchée hier à cinq heures du matin, à l'hôpital de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Élise.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 20

Naissance de

Victor, esclave de monsieur Habasque

Du mardi six mars mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Guillaume Habasque déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Alida, blanchisseuse, âgée de vingt-deux ans, est accouchée hier à neuf heures et demie du matin dans la maison de Dauphine Desroches, d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Victor.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 21

Naissance de

Virgile, esclave de Maximine Clotilde

Du mercredi sept mars mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Joseph Henry Clotilde, propriétaire, déclare par écrit de ce jour que sa négresse nommée Adélaïde, âgée de vingt-deux ans, appartenant à demoiselle Maximine Clotilde, est accouchée hier à cinq heures du soir, dans la maison de sa maîtresse, sise rue Francklin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Virgile.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 22

Naissance de

Frédéric, esclave de veuve Lamoureux

Du jeudi quinze mars mil huit cent trente-huit, à une heure de relevée.

Dame veuve Lamoureux déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Élisabeth est accouchée hier à dix heures du matin, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Frédéric.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 23

Naissance de

Romulus, esclave de Henriette Geneste

Du dimanche dix-huit mil huit cent trente-huit, à huit heures de la matinée.

Monsieur Husset déclare par sa lettre de ce jour que la négresse nommée Rosalie, appartenant à demoiselle Henriette Geneste, âgée de dix-neuf ans, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans la maison d'Adélaïde (Geneste), sise rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Romulus.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 24

Naissance de

Marie Alexina, esclave de Geneviève Raymond

Du lundi dix-neuf mars mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Demoiselle Geneviève Raymond déclare que sa négresse nommée Adélia, âgée de vingt-deux ans, domestique, est accouchée le dix-sept de ce mois, à huit heures du soir, dans la maison de veuve Pacifique, sise rue Voltaire, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle elle donne le nom de Marie Alexina ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 25

Naissance de

Léonsine, esclave de Victrice Dieudonné

Du lundi dix-neuf mars mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin.

Le sieur Vallier Dieudonné déclare que la négresse Galatée, âgée de dix-huit ans, appartenant à monsieur Victrice Dieudonné, est accouchée le dix-sept de ce mois, à quatre heures de l'après midi, dans la maison de son maître, sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom de Léonsine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Vallier Dieudonné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 26

Naissance de

Frédéric Gustave, esclave de Joachim Frontin

Du vendredi six avril mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Le sieur Victor Weishaupt déclare que la négresse nommée Rose, appartenant à Joachim Frontin, âgé d'environ trente-deux ans, domestique, est accouchée ce matin, à deux heures, dans la maison de la succession Phéodor, sise rue Voltaire, d'un enfant du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de Frédéric Gustave ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. V<sup>r</sup> Weishaupt. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 27

Naissance de

Marie Claire, dame veuve Besse

Du lundi neuf avril mil huit cent trente-huit, à dix heures de la matinée.

Monsieur Eugène Besse déclare que la nommée Zaïre, appartenant à madame veuve Besse, âgée de trente et un ans, est accouchée le sept courant à quatre heures de relevée, dans la maison de sa maîtresse, sise rue du Port, d'une négritte, à laquelle il donne le nom de Marie Claire ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Eug<sup>ne</sup> Besse. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 28

Naissance de

Catherine Victorine, esclave de demoiselle Clara

Du mercredi onze avril mil huit cent trente-huit, à trois heures de relevée.

Demoiselle Hélène Noyer déclare par écrit de ce jour que la négresse nommée Léonide, cultivatrice, âgée de vingt-trois ans, esclave, appartenant à demoiselle Clara, sa fille, est accouchée hier à heures du soir, dans sa maison sise rue Francklin d'une négritte à laquelle elle donne le nom de Catherine Victorine.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 29

Naissance de

Marie Célestine, esclave de Joseph Cardon

Du jeudi douze avril mil huit cent trente-huit, à trois heures de relevée.

Monsieur Joseph Cardon déclare par écrit de ce jour que sa négresse nommée Zoé, âgée de trente ans, est accouchée hier à cinq heures de l'après midi, dans sa maison sise chaussée Sartines, d'un enfant du sexe féminin (négritte), auquel il donne le nom de Marie Célestine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 30

Naissance de Louise Iphigénie,  
esclave du sieur François Raki

Du mardi dix-sept avril mil huit cent trente-huit, à sept heures du matin.

Monsieur François Raki déclare que la négresse Victoire, domestique, âgée de vingt ans, son esclave, est accouchée le quatorze avril courant, à quatre heures du matin, dans la maison de sa belle-mère, sise rue de Provence, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Louise Iphigénie ; et a signé avec nous 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Raki. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 31

Naissance de  
Magdelaine, esclave de monsieur Boutillier

Du mardi vingt-quatre avril mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Boutillier, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Marie Louise, domestique, âgée de dix-sept ans, est accouchée ce matin à dix heures, dans sa maison sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin (mulâtresse), auquel il donne le nom de Magdelaine ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 32

Naissance de  
Héloïse, aux héritiers Cousa

Du samedi vingt-huit avril mil huit cent trente-huit, à quatre heures de relevée.

Monsieur Alexis Saint-Preux déclare que la négresse Élisabeth, âgée de trente-quatre ans, appartenant aux héritiers Cousa, est accouchée le vingt-six avril courant à sept heures du soir, dans la maison des dits héritiers, sise rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin (négritte), à laquelle il donne le nom de Héloïse ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. S<sup>t</sup> Preux. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 33

Naissance de  
Henriette, Jean Baptiste Coutard

Du lundi quatorze mai mil huit cent trente-huit, à sept heures du matin.

Le sieur Jean Baptiste Coutard, habitant propriétaire au quartier de Kourou, déclare par écrit de ce jour que sa négresse Adélaïde, est accouchée le onze mai courant, dans sa maison sise rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom d'Henriette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 34

Naissance de  
Bernardine, atelier de Baduel

Du dimanche vingt mai mil huit cent trente-huit, à sept heures du matin.

Monsieur Paillard déclare par sa lettre de ce jour que la négresse esclave Mémé, de l'atelier de Baduel, marié à l'esclave Wacoulé, est accouchée le dix-huit mai courant, à sept heures et demie du soir, à l'hôpital de cette ville d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Bernardine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 35

Naissance de

Bernardine, esclave de Yo Roméo

Du lundi vingt et un mai mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin.

Monsieur Joseph Anthelme dit Compère Trinité, propriétaire, déclare par la nommée Delphine, âgée de vingt-cinq ans, appartenant au sieur Yo Roméo, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison de son maître, rue des Remparts, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Bernardine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Compère Trinité. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 36

Naissance de

Stanislas, esclave de Zacharie

Du lundi vingt et un mai mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Dame Zacharie, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Anne, domestique, âgée de vingt ans, née en Afrique, est accouchée ce jour à midi et demi, dans son domicile rue Richelieu, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Stanislas ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 37

Naissance de

Joséphine, esclave de Louis Bernard fils

Du mardi vingt-deux mai mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Monsieur Louis Bernard fils déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Agnès est accouchée hier à trois heures de l'après midi, dans son domicile rue Portal, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Joséphine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 38

Naissance de

Pierre Michel, esclave de veuve Carmignac

Du vendredi vingt-cinq mai mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Madame veuve Carmignac déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse, nommée Justine, âgée d'environ trente-six ans, est accouchée le vingt-trois mai courant, dans sa maison sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Pierre Michel.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 39

Naissance de

Théodore, esclave de monsieur Farnous

Du lundi vingt-huit mai mil huit cent trente-huit, à une heure de relevée.

Monsieur J. Laforgue déclare par sa lettre de ce jour que la négresse nommée Éliisa, appartenant à monsieur Farnous, est accouchée hier à trois heures de l'après midi, d'un enfant du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de Théodore.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 40

Naissance de

Victoria, esclave de demoiselle Pauline

Du mardi vingt-neuf mai mil huit cent trente-huit, à neuf heures du matin.

Monsieur Buja déclare que la négresse nommée Catherine, esclave de demoiselle Pauline, domestique, âgée de vingt-six ans, est accouchée le vingt-sept mai courant, à six heures du matin, dans la maison de Stanislas, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, négritte, auquel il donne le nom de Victoria ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Buja. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 41

Naissance de

Joseph André, esclave de monsieur Ferjus

Du mardi vingt-neuf mai mil huit cent trente-huit, à une heure de relevée.

Monsieur Fréjus déclare par écrit de ce jour que la négresse Clarisse, son esclave, âgée de vingt ans, née en Afrique, est accouchée hier à deux heures de l'après midi, dans la maison de Pauline Ouanary, sise rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Joseph André.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 42

Naissance de

Rose Annica, de demoiselle Guibaud

Du jeudi sept juin mil huit cent trente-huit, à trois heures de relevée.

Monsieur André Victor Mathieu déclare que la négresse nommée Marthe, domestique, âgée d'environ vingt-cinq ans, appartenant à madame Guibaud, est accouchée hier à trois heures du matin, dans la maison de Jean Baptiste Coutard, sise rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Rose Annica ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. André Matthieu. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 43

Naissance de

Jeanne Coralie, esclave à demoiselle Marosie

Du mardi vingt-six juin mil huit cent trente-huit, trois heures de relevée.

Le sieur Désir Solitude, charpentier de maison, âgé de 22 ans, demeurant à Cayenne, rue Praslin, déclare que la nommée Clara, négresse, esclave de nation calbary, âgée d'environ 18 ans, apparaissant à demoiselle Marosie dite Senat, est accouchée hier soir à neuf heures, dans la maison de sa maîtresse, sise dite rue Praslin < d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Jeanne Coralie. D<sup>sir</sup> Solitude. F<sup>çois</sup> Roubaud > ; et a signé avec nous, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an susdits. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. D<sup>sir</sup> Solitude. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 44

Naissance de

Félicité Martialine,

à demoiselle Antoinette Lhuerre

Du vingt-sept juin mil huit cent trente-huit, deux heures de relevée.

Demoiselle Antoinette Lhuerre, propriétaire, demeurant à Cayenne, déclare par sa lettre de ce jour, que la négresse nommée Marie Rose, âgée de dix-huit ans, de nation calbary, son esclave, est accouchée avant hier, à cinq heures du matin, dans la maison de dame veuve Kuntz, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin (mulâtresse), à laquelle elle donne les noms de Félicité Martialine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 45

Naissance de

Laurence, esclave à monsieur Voisin

Du samedi tente juin mil huit cent trente-huit, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Philibert Voisin, notaire en cette ville, demeurant place de l'Esplanade, déclare par son écrit de ce jour que la négresse nommée Anthoinette, domestique, âgée de 24 ans, de caste créole, son esclave est accouchée hier à une heure du matin, dans sa maison place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Laurence.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 46

Du vendredi six juillet mil huit cent trente-huit, deux heures de relevée.

Monsieur Tanguy Marie Bauvise, propriétaire à Cayenne, y demeurant, rue de Chevreuil, déclare que sa négresse nommée Rosalie, son esclave, âgée de vingt-deux ans, de nation calbary, est accouchée hier à dix heures de la matinée, d'un enfant du sexe masculin, en la maison du déclarant, auquel enfant il donne le nom de Julien ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an susdits. Bauvise. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 47

Du samedi sept juillet mil huit cent trente-huit, une heure de relevée.

Monsieur Auguste Poupon, propriétaire, lieutenant de juge, demeurant à Cayenne, rue de Berry, déclare que sa négresse, nommée Coralie, âgée de dix-sept ans et demie, de nation africaine, est accouchée hier à quatre heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, en la maison du déclarant, auquel enfant, qui est de caste noire, il donne le nom d Félix ; et a le comparant signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an susdits. A<sup>te</sup> Poupon. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Aujourd'hui lundi neuf juillet mil huit cent trente-huit, huit heures de la matinée.

Par-devant nous François Marie Roubaud, deuxième adjoint, maire par intérim, officier de l'état civil de la ville de Cayenne, sont comparus les sieurs Théodore Beze, orfèvre, âgé de vingt-quatre ans, et Léon Soret, aussi orfèvre, âgé de vingt-sept ans, tous deux domiciliés à Cayenne, lesquels nous ont déclaré

Annulées les sept lignes ci-dessus, ne devant pas figurer au présent registre. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 48

Naissance de

Marie Eudoxie, esclave

à monsieur Saint-Quantin père

Du dix juillet mil huit cent trente-huit, huit heures de la matinée.

Monsieur Narcisse Édouard Isidore Saint-Quantin, propriétaire, juge de paix en cette ville, où il demeure rue Dauphine, déclare que sa négresse nommée Zéphirine, âgée de dix-huit ans, créole, est accouchée samedi dernier sept du courant, à huit heures du soir, dans la maison du déclarant, d'un enfant du

sexe féminin, à laquelle il donne les noms de Marie Eudoxie ; et a le déclarant signé avec nous, deuxième adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. De S<sup>t</sup> Quantin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 49

Naissance de

Camille, esclave de monsieur Farnous

Du dix-neuf juillet mil huit cent trente-huit, à huit heures de la matinée.

Monsieur Léopold Farnous, habitant propriétaire, déclare que sa négresse nommée Clémentine, cultivatrice, âgée de vingt-deux ans, est accouchée hier à huit heures du soir, dans sa maison sise rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin (mulâtresse), à laquelle il donne le nom de Camille ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. L. Farnous. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 50

Naissance de

Margueritte,

esclave de monsieur Charles Joseph (Berthier)

Du vingt juillet mil huit cent trente-huit, à dix heures de la matinée.

Monsieur Gustave Berthier, propriétaire, déclare que la négresse nommée Juliette, domestique, âgée d'environ dix-neuf ans, appartenant à monsieur Charles Joseph (Berthier), son père, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans la maison de son maître sise rue Royale, d'un enfant du sexe féminin (mulâtresse), à laquelle il donne le nom de Margueritte ; et a signé avec nous 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. G<sup>ve</sup> Berthier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 51

Naissance de

Victorine Aure,

esclave de mademoiselle Louisa Vendôme

Du vingt-trois juillet mil huit cent trente-huit, à une heure de relevée.

Demoiselle Louisa Vendôme, par sa lettre de ce jour, déclare que la négresse nommée Victoire Thémire est accouchée le vingt-un juillet courant, à huit heures du soir, dans la maison sise rue Choiseul d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne les noms de Victorine Aure.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 52

Naissance de

Joseph Gascon, esclave du sieur Gascon

Du onze août mil huit cent trente-huit, à trois heures de relevée.

Monsieur Jean Baptiste Gascon, charpentier, déclare que la négresse nommée Thérèse, domestique, âgée de quinze ans, son esclave, est accouchée ce matin à six heures, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Joseph Gascon ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 53

Naissance de

Eudoxie, esclave de Charlotte Metteraud

Du dix-huit août mil huit cent trente-huit, à dix heures de la matinée.

Demoiselle Charlotte Metteraud déclare que sa négresse nommée Bathilde, âgée de vingt ans, domestique, est accouchée ce matin, à trois heures, dans sa maison sise rue du Fort, d'un enfant, nègre, du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Eudoxie ; et n'a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 54

Naissance de

Anne, esclave de monsieur Guillermin

Aujourd'hui vingt-quatre août mil huit cent trente-huit, à une heure de relevée.

Monsieur Delmosé déclare par son écrit de ce jour que la négresse Geneviève, âgée de quinze ans, affermée de monsieur Guillermin, est accouchée la nuit dernière, à minuit, dans sa maison rue Rémire, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Anne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 55

Naissance de

Félix Nelzir, du domaine colonial

Du vingt-sept août mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Monsieur Félix Saint-Quantin, employé d'hôpital, déclare par son écrit de ce jour que la nommée Marie Rose, du domaine colonial, domestique au gouvernement, est accouchée le vingt-trois août courant à cinq heures du soir, à l'hôpital de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Félix Nelzir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 56

Naissance de

Alphonsine, du domaine colonial

Du vingt-sept septembre mil huit cent trente-huit, à huit heures de la matinée.

Monsieur Paillard déclare par son écrit de ce jour que la nommée Monique, de l'atelier des domestiques, est accouchée hier à dix heures du matin, à l'hôpital de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Alphonsine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 57

Naissance de

Gustave, esclave de monsieur Courant

Du quatre septembre mil huit cent trente-huit, à huit heures de la matinée.

Monsieur Courant déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Clarisse, créole, âgée de seize ans, domestique, est accouchée le deux août courant, dans sa maison rue Praslin, d'un enfant de couleur du sexe masculin, auquel il donne le nom de Gustave.

Approuvé le mot « septembre » retouché.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 58

Naissance de

Léonard, esclave de dame veuve Bâlé

Du six septembre mil huit cent trente-huit, à neuf heures du matin.

Monsieur Dupoy déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Joséphine, créole, âgée de dix-sept ans, esclave de dame veuve Bâlé, est accouchée hier à deux heures de l'après midi, dans la maison de sa maîtresse, rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Léonard.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 59

Naissance de

François, esclave de dame Dorina Mazin

Du onze septembre mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Le sieur Toussaint, maçon, âgé de vingt-six ans, déclare que la négresse Agathe, âgée de vingt-deux ans, domestique, appartenant à demoiselle Dorina (Mazin), est accouchée hier à dix heures du soir, dans la maison de demoiselle Claire Domingier, rue d'Artois, d'un enfant nègre du sexe masculin, auquel il donne le nom de François ; et a signé avec nous 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Toussaint, maçon. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 60

Naissance de

Joséphine Léocadie, esclave de Véronique Marmitonne

Du treize septembre mil huit cent trente-huit, à trois heures de relevée.

Monsieur Joseph Cornudet déclare que la négresse nommée Augustine, domestique, âgée de vingt et un ans, appartenant à demoiselle Véronique dite Marmitonne, est accouchée ce matin à quatre heures dans la maison de sa maîtresse, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Joséphine Léocadie ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Cornudet fils. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 61

Naissance de

Pierre Euloge, esclave de Louise Marceline

Du quatorze septembre mil huit cent trente-huit, à huit heures de la matinée.

Le sieur Louis Marceline, ferblantier, déclare que sa négresse nommée Geneviève, domestique, âgée de dix-neuf ans, est accouchée hier à cinq heures de l'après midi, dans sa maison, sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin, nègre auquel il donne le nom de Pierre Euloge ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. L. Marceline. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 62

Naissance de

François, esclave de monsieur Valliany

Du quatorze septembre mil huit cent trente-huit, à neuf heures du matin.

Monsieur Valliany déclare que sa négresse nommée Constance, domestique, âgée de vingt-deux ans, née en Afrique, est accouchée le deux janvier dernier, à sept heures du soir, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de François ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. C. Valliany. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 63

Naissance de

Simonie, esclave de monsieur Burel

Du vingt-sept septembre mil huit cent trente-huit, à neuf heures du matin.

Monsieur Joseph Burel déclare que sa négresse, nommée Émilie, domestique, âgée de dix-sept ans, est accouchée le vingt-cinq septembre courant, à quatre heures de l'après midi, dans sa maison rue des Remparts, d'un enfant du sexe féminin, négresse, à laquelle il donne le nom de Simonie ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Burel. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 64

Naissance de

Crispin Édouard, esclave de monsieur Gustave Berthier

Du quinze octobre mil huit cent trente-huit, à neuf heures du matin.

Monsieur Roux déclare que la négresse Véronique Climène, âgée de dix-huit ans, créole, appartenant à monsieur Gustave Berthier, est accouchée le treize de ce mois à midi, dans la maison de son maître, rue Royale, d'un enfant du sexe masculin (câpre), auquel il donne le nom de Crispin Edouard ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. B. Roux Martin, docteur médecin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 65

Naissance de

Jeanne Rosina, esclave de monsieur Mille fils

Du vingt-trois octobre mil huit cent trente-huit, à sept heures de la matinée.

Monsieur Mille fils déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Anne Marie, âgée de dix-huit ans, de l'atelier de l'habitation La Marianne, sise au quartier de l'Ile-de-Cayenne, est accouchée le vingt et un du mois à Cayenne, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Jeanne Rosina.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 66

Naissance de

Arthur Jules, esclave de dame Victor

Du vingt-trois octobre mil huit cent trente-huit, à sept heures du matin.

Monsieur Silvère Michaud déclare que la négresse Caroline, âgée de vingt-deux ans, appartenant à dame Victor, sa mère, est accouchée le vingt octobre courant à quatre heures du matin, dans la maison de sa maîtresse rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Arthur Jules ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Silvère Michaud. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 67

Naissance de Pierre, de veuve Joseph

Du quinze novembre mil huit cent trente-huit, à neuf heures du matin.

Monsieur Zéphirin Joseph déclare que la négresse Marthe, âgée de vingt ans, appartenant à dame veuve Joseph (Guisoulphe), sa mère, est accouchée hier à dix heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, rue Molé, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Pierre ; laquelle déclaration il a signé avec nous, deuxième adjoint, maire par intérim de la ville de Cayenne, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Z. Guisoulphe. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N<sup>o</sup> 68

Naissance de

Adrien, esclave de demoiselle Charlotte Alexandrine

Du quinze novembre mil huit cent trente-huit, à midi.

Demoiselle Alexandrine déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Ménagère, née en Afrique, est accouchée le treize novembre ~~dernier~~ courant, à deux heures du matin, dans sa maison sise rue des Soupîrs, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Adrien.

Approuvé le mot « dernier » rayé nul à la troisième ligne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 69

Naissance de

Cécile Baptistine, Charles Victor

Du vingt-trois novembre mil huit cent trente-huit, à huit heures du matin.

Monsieur Roux, médecin, déclare que la négresse, nommée Alexandrine, âgée d'environ vingt-quatre ans, appartenant aux époux Victor, est accouchée hier à dix heures du matin, dans la maison de ses maîtres, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on donne le nom de Cécile Baptistine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. B. Roux, docteur médecin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 70

Naissance de

Antoinette, esclave d'Adèle Bebey

Du vingt-trois novembre mil huit cent trente-huit, à une heure de relevée.

Demoiselle Adèle Bebey déclare que sa négresse domestique, nommée Mélise, âgée de vingt ans, née en Afrique, est accouchée ce matin, à dix heures dans sa maison, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Antoinette ; et n'a signé avec nous 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 71

Naissance de

Didace André,

esclave de monsieur Ursleur

Du vingt-trois novembre mil huit cent trente-huit, à quatre heures de relevée.

Monsieur Joseph Ursleur déclare que sa négresse nommée Charitas, âgée de trente-quatre ans, domestique, est accouchée le quatorze novembre courant, à quatre heures du matin, dans sa maison, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Didace André ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Ursleur. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 72

Naissance de

Rose (Marianne Weishaupt)

Du quatre décembre mil huit cent trente-huit, à neuf heures du matin.

Monsieur Pierre Appollinaire François déclare que la négresse [nommée] Henriette, appartenant à demoiselle Marianne Weishaupt, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier à dix heures du soir, dans la maison de sa maîtresse, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Rose ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. A. François. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 73

Naissance de

Léontine (Bidau)

Du quatre décembre mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin.

Monsieur Bidau déclare que sa négresse nommée Adélaïde, âgée de vingt-six ans, créole, domestique, est accouchée ce matin à une heure, dans sa maison, rue Portal, d'un enfant du sexe féminin, qu'il nomme Léontine ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Bidau. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 74

Naissance de

Adélaïde Thérèse (Ferjus)

Du huit décembre mil huit cent trente-huit, à une heure de relevée.

Monsieur Ferjus déclare par son écrit de ce jour que la négresse Hélène, âgée de vingt-un ans, esclave de son épouse, est accouchée hier à sept heures du matin, dans la maison de Dédaine Guisoulphe, rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Adélaïde Thérèse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 75

Naissance de

Marie Thérèse (Kuntz)

Du dix décembre mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Madame veuve Kuntz déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Anne Marie est accouchée hier à six heures du matin, dans sa maison, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Marie Thérèse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 76

Naissance de

Frumence (Victorine Garus)

Du quinze décembre mil huit cent trente-huit, à trois heures de relevée.

Monsieur J. J. Brun déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Célestine, créole, âgée de vingt-sept ans, esclave de demoiselle Victorine Garus, est accouchée hier à cinq heures du soir, dans la maison de sa maîtresse, rue du Collège, d'un enfant (caste noire) du sexe féminin, auquel on donne le nom de Frumence.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 77

Naissance de

Isaac Eugène (Soulange)

Du dix-neuf décembre mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Laurentin déclare que la négresse Marie Françoise, esclave, appartenant à demoiselle Soulange, née en Afrique, domestique, âgée de vingt ans, est accouchée hier à deux heures, dans la maison de sa maîtresse, rue Malouet, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Isaac Eugène ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Laurentin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 78

Naissance de

Sabin (atelier de l'hôpital)

Du vingt-six décembre mil huit cent trente-huit, à neuf heures du matin.

Monsieur Paillard déclare par son écrit de ce jour que la négresse esclave Caroline 4<sup>e</sup>, de l'atelier de l'hôpital, est accouchée le vingt-trois décembre courant à l'hôpital militaire de cette ville d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Sabin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 79

Naissance de

Arsène (François Guisan)

Du vingt-six décembre mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin.

Monsieur François (Guisan) déclare que sa négresse Clarisse, domestique, âgé de vingt ans, est accouchée hier à sept heures du soir, dans sa maison, place de l'Esplanade d'un enfant du sexe féminin qu'il nomme Arsène ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. François Guisan. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 80

Naissance de

Etienne (Mirtil)

Du vingt-sept décembre mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Jacques [Martin ?] Aubin déclare que Francillette, âgée de vingt-cinq ans, domestique, appartenant à Joseph Mirtil, est accouchée hier à cinq heures de l'après-midi, dans sa maison rue du Collège, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Etienne ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Aubin Raoul. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 81

Naissance de

Enoch (Deschamps)

Du vingt-sept décembre mil huit cent trente-huit, à deux heures de relevée.

Monsieur Jean Pierre Deschamps déclare que la nommée Catherine, âgée de trente-deux ans, son esclave, domestique, est accouchée le vingt-cinq de ce mois, à trois heures du matin, dans sa maison, rue Molé, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Enoch ; et a signé avec nous, 2<sup>e</sup> adjoint, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pierre Deschamps. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Clos et arrêté le présent registre de déclarations de naissances des esclaves pour l'année mil huit cent trente-huit, par nous François Marie Roubaud, maire de la ville de Cayenne.

Ce jour d'hui premier janvier 1839. F<sup>çois</sup> Roubaud.



## Répertoire

Certifié par nous, maire de la ville.  
Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1839. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Vu et vérifié.  
Au parquet, à Cayenne, le 25 janvier 1839. Le procureur du roi. J. A. Baradat.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : mai 2020.



## **Ville de Cayenne**

# **Déclarations de mariage des esclaves**

**1834-1848**



*Version provisoire (mai 2020)*

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1839

Le présent registre contenant quarante-six feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir [blanc] de la ville de Cayenne, à dresser les naissances des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1839.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 12 décembre 1838. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1

Naissance de

Mélaïde (Dumas)

Du dix janvier mil huit cent trente-neuf, à huit heures de la matinée.

Monsieur Lecorre, au nom de dame Pierre Dumas, déclare que sa négresse Amélie, âgée de vingt-huit ans, est accouchée le huit de ce mois à cinq heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin (mulâtresse), auquel on a donné le nom de Mélaïde ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le Corre. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 2

Naissance de

Léonidas (Joséphine Pyton)

Du onze janvier mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Le sieur Augustin Benoît déclare que la négresse Mélaïde, âgée de vingt ans, appartenant à demoiselle Joséphine Pyton, est accouchée hier à cinq heures de relevée, au domicile de sa maîtresse, rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Léonidas ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, après lecture, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 3

Naissance de

Jules Nicolas (Marin)

Du douze janvier mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Monsieur et dame veuve Marin déclarent par écrit de ce jour que leur négresse esclave nommée Clara est accouchée le cinq de ce mois, d'un enfant du sexe masculin, auquel ils donnent le nom de Jules Nicolas.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 4

Naissance de

Athanas Pharo (Daubriac)

Du seize janvier mil huit cent trente-neuf, à quatre heures du matin.

Monsieur Daubriac déclare que la négresse Clarisse, âgée de dix-neuf ans, née en Afrique, domestique, son esclave, est accouchée le treize janvier courant, à sept heures du soir, dans son domicile rue

d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Athanas Pharo ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Daubriac fils. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 5

Naissance de

Marie Electinie Deliska (Magdelaine Weishaupt)

Du vingt et un janvier mil huit cent trente-neuf, à dix heures de la matinée.

Monsieur Jean Stanislas déclare que la nommée Appoline, mulâtresse, âgée de dix-sept ans, esclave de demoiselle Magdelaine (Guisoulphe), est accouchée le dix-huit de ce mois, à six heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie Electinie Deliska ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Stanislas. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 6

Naissance de

Jeanne (Condery)

Du huit février mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Monsieur Condery déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Marie, blanchisseuse, née au Brésil, affermée à monsieur Lemaitre, est accouchée hier dans la maison dudit sieur Lemaitre, rue Choiseul, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Jeanne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 7

Naissance de

Samedi Riquiqui (Jouven)

Du onze février mil huit cent trente-neuf, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Armelin, au nom et comme chargé de la procuration de monsieur Jouven, déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Caroline, âgée de vingt et un ans, née en Afrique, est accouchée hier à trois heures de l'après midi, au domicile dudit Jouven, son maître, rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe masculin qu'il nomme Samedi Riquiqui.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 8

Naissance de

Félicie (Alexandre Philibert)

Du dix-huit février mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur Alexandre Philibert déclare que sa négresse Marie, âgée de vingt-huit ans, accouchée le quinze de ce mois, à sept heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Félicie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Al. Philibert. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 9

Naissance de

Victoire Dina (Dunezat)

Du dix-neuf février mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Dame Saint-Michel Dunezat déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Antoinette dite Nanette, est accouchée hier à trois heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne les noms de Victoire Dina.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 10

Naissance de

Jules (Victoire Davaux)

Du vingt-huit février mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Demoiselle Victoire Davaux déclare par son écrit de ce jour que la négresse Rosie, de l'habitation La Sainte-Anne, sise à la Comté, quartier de Roura, est accouchée hier matin d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Jules.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 11

Naissance de

Adolphe (Noël)

Du premier mars mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Dame Noël déclare que sa négresse nommée Félicité, âgée de dix-sept ans, domestique, est accouchée ce matin à trois heures, dans son domicile, maison de dame veuve Moutier, rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, nègre, auquel elle donne le nom de Adolphe ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce enquire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 12

Naissance de

Colette (Michaud)

Du six mars mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Monsieur Paillard déclare par son écrit de ce jour que la négresse Hortense, esclave de monsieur Michaud, détenu à la geôle, est accouchée le quatre mars courant, à deux heures de l'après midi, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Colette.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 13

Naissance de

Isidor (Mosse)

Du dix-huit mars mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur Etienne Douillard, chargé de l'habitation des héritiers Mosse, à Oyac, quartier de Roura, déclare que la négresse Rosette, âgée d'environ vingt-quatre ans, de l'atelier de ladite habitation, est accouchée le seize mars courant à sept heures du soir, dans la maison de Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Isidor ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Douillard aîné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 14

Naissance de

Joseph Emilien (dame Zéphirin Joseph)

Du dix-neuf mars mil huit cent trente-neuf, à neuf heures de la matinée.

Monsieur H. J. Eugène Besse, habitant propriétaire, déclare que la négresse Domptile, âgée d'environ vingt-trois ans, appartenant à dame Rose Julie, épouse Zéphirin Joseph dit Guisou<l>phe, est accouchée le matin, à deux heures, dans la maison de sa maîtresse, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin (mulâtre), auquel il donne le nom de Joseph Emilien ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Eug<sup>ne</sup> Besse. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 15

Naissance de

Joseph Michel Syntaxe (Marie Caroline Lacoste)

Du vingt mars mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Le sieur Blaise Lacoste, menuisier, déclare que la négresse Pauline, âge de vingt ans, née en Afrique, domestique, appartenant à demoiselle Marie Caroline Lacoste, est accouchée le dix-huit mars courant, à une heure du matin, d'un enfant du sexe masculin (nègre), auquel il donne le nom de Joseph Michel Syntaxe ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Blaise Lacoste. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 16

Naissance de

Marie Félicité (Dousseau)

Du vingt-cinq mars mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Monsieur Jean Baptiste Coutard déclare pour monsieur Dousseau, son voisin, que sa négresse Suzette, âgée de vingt et un ans, née en Afrique, est accouchée le vingt-trois mars, courant à cinq heures du soir, au domicile de son maître, rue de Provence, d'un enfant nègre du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Félicité ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>n</sup> B<sup>te</sup> Coutard. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 17

Naissance de

Alfred (Courant)

Du vingt-cinq mars mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Monsieur Courant déclare par son écrit de ce jour que sa négresse domestique, nommée Nathalie, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier, dans sa maison rue Praslin, d'un enfant nègre du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Alfred.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 18

Naissance de

Thérèse Soline (héritiers Prépaud)

Du vingt-six mars mil huit cent trente-neuf, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Joseph Gustave Lhuerre déclare que l'esclave Providence, âgée de vingt-trois ans, appartenant aux héritiers Rosine Prépaud, est accouchée le vingt-trois mars courant, à quatre heures de l'après midi, dans la maison de demoiselle Louisa Vendôme, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, négresse, auquel il donne le nom de Thérèse Soline ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Lhuerre. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 19

Naissance de

Rose Eulalie (E. Roux)

Du dix-sept avril mil huit cent trente-neuf, à trois heures de relevée.

Monsieur Elie Roux, constructeur, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse, nommée Dorothee, créole, âgée de vingt-quatre ans, domestique, est accouchée hier à quatre heures de l'après midi, dans sa maison, quartier Laussat, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les prénoms de Rose Eulalie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>cois</sup> Roubaud.

N° 20

Naissance de

Virginie Léontine (Paguenaout)

Du vingt avril mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Monsieur Paguenaout déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Delphine, portée sur son recensement d'habitation, est accouchée hier à midi, dans sa maison rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les noms de Virginie Léontine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 21

Naissance de

Geneviève (Déjean)

Du vingt avril mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Monsieur Déjean, conseiller à la cour royale, déclare que sa négresse nommée Sémiramis 2<sup>e</sup>, cultivatrice sur son habitation sise au canal Torcy, est accouchée le quinze de ce mois, à cinq heures du matin, dans sa maison sise rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Geneviève ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. G. Déjean. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 22

Naissance de

Léon (Girard)

Du vingt août mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Monsieur Pierre Martin déclare que la négresse Lucile, âgée de vingt-trois ans, appartenant à dame Girard, est accouchée le premier mars dernier, dans sa maison, rue Portal, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Léon ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Martin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 23

Naissance de

Philippine (Bernard)

Du quatre mai mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur Louis Bernard fils déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Zabeth, esclave de monsieur Victor Bernard, est accouchée hier à huit heures du matin, dans son domicile, maison de demoiselle Magdelaine Joniot, rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Philippine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 24

Naissance de

Fructueux (Domaine)

Du dix mai mil huit cent trente-neuf, à deux heures et demie de relevée.

Monsieur Paillard déclare par son écrit de ce jour que la négresse Valorine 1<sup>re</sup>, esclave de l'atelier de l'hôpital, âgée de vingt-deux ans, est accouchée ce jour, à deux heures de l'après midi, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un mulâtre auquel on a donné le nom de Fructueux.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

[Mention marginale :] Fructueux, désigné ci-contre, a été reconnu le 25 mars 1856 par la nommée Agathe Paran (voir le registre de Cayenne, naissances 1856, n° 44) [signature illisible].

N° 25

Naissance de

Boniface Ragotin (veuve Daramat)

Du quinze mai mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Monsieur Joseph Daramat déclare que la négresse Magdelaine, domestique, âgée de trente-cinq ans, est accouchée hier à six heures du matin, dans la maison de dame veuve Daramat, sa maîtresse, rue Rémire, d'un enfant du sexe masculin (mulâtre), auquel il donne le nom de Boniface Ragotin ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Daramat. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 26

Naissance de

Hélène Aspasia (Bénédictine Valtrine)

Du seize mai mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Monsieur Joseph François Héder, âgé de 34 ans, déclare que la négresse Raimonde, appartenant à demoiselle Bénédictine Valtrine, âgée de trente ans, est accouchée hier à huit heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Hélène Aspasia ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Héder. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 27

Naissance de

Clotilde (Deville)

Du vingt-deux mai mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Monsieur Devilly déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse, nommée Silvie, âgée de dix-sept ans, domestique, est accouchée hier soir, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Clotilde.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 28

Naissance de

Jules (Adrienne Martine)

Du vingt-sept mai mil huit cent trente-neuf, à dix heures du matin.

Monsieur Pierre Appollinaire François, menuisier, déclare que la négresse Imité, âgée d'environ vingt-six ans, appartenant à demoiselle Adrienne Martine, est accouchée le vingt-cinq mai courant, à sept heures du soir, dans la maison de Martine (Weishaupt), rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jules ; et a signé avec nous, maire, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. A. François. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 29

Naissance de

Jules César (Mille)

Du quinze juin mil huit cent trente-neuf, à sept heures du matin.

Monsieur Gabriel Robert déclare que la négresse Marie dite Comère, domestique, âgée de vingt ans, appartenant à monsieur Auguste Mille, est accouchée hier à quatre heures du soir, dans la maison du déclarant, rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jules César ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Robert. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 30

Naissance de

Henriette Eudoxie (Déjean)

Du quinze juin mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur Roux, docteur médecin, déclare que la négresse Catherine, âgée de vingt-quatre ans, appartenant à monsieur Déjean, est accouchée le dix de ce mois, à quatre heures du matin, dans la maison de son maître, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Henriette Eudoxie ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. B. Roux, docteur médecin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 31

Naissance de

Patience (Félix Moutier)

Du premier juillet mil huit cent huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur Félix Douillard déclare que la négresse Rosalie, âgée d'environ vingt-huit ans, appartenant à monsieur Frédéric Moutier, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison de dame veuve Moutier, d'une négritte à laquelle il donne le nom de Patience ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F. Douillard. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 32

Naissance de

Marie Magdelaine Antoinette (Carmignac)

Du quatre juillet mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Madame veuve Carmignac déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Charlotte, âgée de quarante-huit ans, est accouchée ce matin à quatre heures, dans sa maison, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, auquel enfant elle donne le nom de Marie Magdelaine Antoinette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 33

Naissance de

Alexis (Virgile)

Du neuf juillet mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Monsieur François Virgile déclare par son écrit de ce jour que la négresse Sabine, de l'atelier de son habitation, est accouchée hier à neuf heures du matin, d'un enfant du sexe masculin qu'il nomme Alexis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 34

Naissance de

Marie Henriette (de l'habitation La Marie)

Du quinze juillet mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Monsieur Victor Jubin déclare par son écrit de ce jour que la négresse Julienne, de l'habitation La Marie, sise au canal Torcy, est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison de dame veuve Tonat, rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie Henriette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. V<sup>or</sup> Jubin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 35

Naissance de

Paul Auguste Martial (Marie Antoinette Léontine)

Du vingt juillet mil huit cent trente-neuf, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Jean Baptiste Anatole déclare que la négresse Céline, âgée de trente-quatre ans, esclave de demoiselle Marie Antoinette Léontine, est accouchée hier à huit heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Paul Auguste Martial ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. B<sup>te</sup> Anatole. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 36

Naissance de

Lucie (Domaine)

Du trois août mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Monsieur Paillard déclare par son écrit de ce jour que la négresse esclave nommée Marie, de l'atelier de Baduel, née en cette colonie, âgée de vingt-deux ans, est accouchée hier à dix heures du matin, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Lucie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 37

Naissance de

Paulin (Pain)

Du cinq août mil huit cent trente-neuf, à trois heures de relevée.

Monsieur Pain, médecin, déclare que la négresse Antoinette, âgée de vingt-cinq ans, née en cette colonie, de l'atelier de l'habitation La Phillipine (Tour-de-l'Ile), est accouchée hier à onze heures de ce soir, dans sa maison rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Pauline ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pain. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 38

Naissance de

Alexandre (Joséphine Gabriel)

Du neuf août mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Monsieur Louis François Pélage déclare que la négresse Eucharis, âgée de seize ans, appartenant à demoiselle Gabriel, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison de sa maîtresse, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Alexandre ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. L. Pélage. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 39

Naissance de

Joseph (habitation Saint-François)

Du dix-neuf août mil huit cent trente-neuf, à sept heures du matin.

Monsieur Auguste Amédée Poupon déclare que la négresse Estelle, âgée de vingt-huit ans, de l'atelier de l'habitation Saint-François, sise à Oyac, quartier de Roura, est accouchée le dix-sept août courant, à sept heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Joseph ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. A<sup>ée</sup> Poupon. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 40

Naissance de

Jean Louis (Lafortune)

Du dix-neuf août mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Monsieur Jean L. Lafortune déclare que sa maîtresse Estelle, âgée de vingt-deux ans, est accouchée ce matin à cinq heures, dans sa maison rue Richelieu, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jean Louis ; et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir, de ce enquis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 41

Naissance de

Paul Émile (Robert)

Du dix-neuf août mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Monsieur Jean Gabriel Robert, lieutenant de port, déclare que son esclave nommée Almeria, mulâtresse, âgée de trente-trois, est accouchée le quinze août courant, dans sa maison chaussée Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Paul Émile ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Robert. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 42

Naissance de

Marie Aurélie Désirée (Trabaud)

Du dix-neuf août mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Monsieur F. Roustan déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Andriette, appartenant à demae veuve Trabaud, est accouchée hier dans la maison de demoiselle Aricie (Pain), quartier Laussat, d'une mulâtresse, à laquelle il donne le nom de Marie Aurélie Désirée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 43

Naissance de

Rose Aspasia (Geneviève Viline Valtrine)

du vingt-trois août mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Demaiselle Viline Valtrine déclare qua sa négresse Victorine est accouchée hier à dix heures du matin dans sa maison rue d'Angoulême d'une négritte à laquelle elle donne le nom de Rose Aspasia ; et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir, de ce enquis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 44

Naissance de

Rose Eulalie (veuve Lopinion)

Du vingt-quatre août mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur François Raki déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Noëline, âgée de vingt-deux ans, née en Afrique, est accouchée le vingt-deux août courant, à une heure de l'après midi, dans la maison de dame veuve Lopinion, sa maîtresse, sise rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, négritte, à laquelle on a donné les noms de Rose Eulalie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 45

Naissance de

Augustin (Virginie Pariset)

Du vingt-huit août mil huit cent trente-neuf, à quatre heures de relevée.

Le sieur Charles Félix Polidor déclare par son écrit de ce jour que la négresse Constance, esclave de feu demoiselle Virginie (Pariset) est accouchée hier à deux heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom d'Augustin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 46

Naissance de

Jeanne Augustine (Sauvage)

Du trente et un août mil huit cent trente-neuf, à trois heures de rel[ev]ée.

Monsieur Baux, au nom de monsieur Goyriena, déclare par son écrit de ce jour que la négresse Rose, de l'habitation La Marie, appartenant à monsieur Sauvage, est accouchée hier dans la maison de dame veuve Tonat, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Jeanne Augustine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 47

Naissance de

Marie Electinie Deliska (Guisoulphe Magdeleine)

Du quatre septembre mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Monsieur Bernard Saint-Clair déclare que la négresse Félicité, âgée de vingt ans, esclave à mademoiselle Guisoulphe (Magdeleine), sa mère, est accouchée hier à neuf heures du marché dans sa maison d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Marie Electinie Deliska ; et a signé avec nous.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le Maire. B<sup>d</sup> S<sup>t</sup> Clair. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 48

Naissance de

Anna (madame veuve Hertel)

Du sept septembre mil huit cent trente-neuf, dans l'après midi.

Monsieur Hertel, par son écrit en date de ce jour, déclare que la nommée Armantine, négresse, esclave, blanchisseuse, appartenant à madame veuve Hertel, sa mère, est accouchée le quatre du mois courant, dans la maison de la dite dame, rue du Fort, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Anna.

Cayenne, les jour, moi et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 49

Naissance de

Reine (Roubaud)

Du neuf septembre mil huit cent trente-neuf, dans l'après midi.

Monsieur François Roubaud, propriétaire, déclare que sa négresse Doris, âgée de vingt-cinq ans, de nation calbary, domestique, est accouchée ce jour, à six heures du matin, d'un enfant (négritte) du sexe féminin, auquel il donne le nom de Reine ; et a signé avec nous.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint. Chevalier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 50

Naissance de

Saint-Euloge (Marie Lambuscat)

Du douze septembre mil huit cent trente-neuf, à quatre heures de l'après midi.

Monsieur Philibert Voisin, notaire en cette ville, par son écrit de ce jour, déclare que la négresse Céleste, esclave appartenant à demoiselle Marie Lambuscat, blanchisseuse, est accouchée le huit du mois courant, dans la soirée, d'un enfant du sexe masculin, auquel il est donné le nom de Saint-Euloge.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 51

Naissance de

Eulogie, négresse du domaine colonial

Du treize septembre mil huit cent trente-neuf, à dix heures du matin, monsieur Devilly, chef du bureau central de l'intérieur de la ville de Cayenne, par son écrit de ce jour, déclare que la négresse Jeanne 1<sup>re</sup>, appartenant au domaine colonial et affectée au service du camp Saint-Denis, est accouchée hier matin d'une négritte qui a été nommée Eulogie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 52

Naissance de

Virginie (Jérôme Virgile)

Du dix-huit septembre mil huit cent trente-neuf, à quatre heures de l'après midi.

Monsieur Jérôme Virgile, propriétaire, déclare que sa négresse Antoinette dite Doudou, domestique, âgée de trente-deux ans, est accouchée ce matin, à six heures, dans la maison de madame Tarquin, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Virginie ; et a signé avec nous.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Virgile. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 53

Naissance de

Eugénie (Déjean)

Du vingt et un septembre mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Monsieur Goyriena déclare par écrit de ce jour que la négresse nommée Céra, de l'atelier de l'habitation de monsieur Déjean, sise au canal Torcy, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans la maison de son maître, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Eugénie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 54

Naissance de

Coralie (Déjean)

Du vingt-un septembre mil huit cent trente-neuf, à trois heures de relevée.

Monsieur Goyriena déclare par son écrit de ce jour que la négresse nommée Suzanne, de l'atelier de l'habitation de monsieur Déjean, sise au canal Torcy, est accouchée hier à huit heures du matin, dans la maison de son maître, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Coralie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 55

Naissance de

~~Coralie (Déjean)~~

Joséphine (Péroline)

Du vingt-trois septembre mil huit cent trente-neuf, à dix heures du matin.

Demaiselle Reine Henriette, pâtissière, déclare que la négresse nommée Léontine, blanchisseuse, appartenant à sa fille, demaiselle Péroline, âgée de dix-sept ans, est accouchée le vingt et un septembre courant mois, à onze heures du soir, dans la maison de monsieur Delpont, sise rue Voltaire, d'un enfant du

sexe féminin, auquel on a donné le nom de Joséphine du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Joséphine ; et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir, de ce enquis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 56

Naissance de

Lin dit Tant-Pis (Condery)

Du vingt-quatre septembre mil huit cent trente-neuf, à sept heures et demie du matin.

Monsieur Condery, notaire, déclare que la négresse Anne, appartenant à madame Condery, son épouse, âgée de vingt-deux ans environ, domestique, est accouchée hier à trois heures de relevée, dans sa maison, sise rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Lin dit Tant-Pis ; et a signé avec nous.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Condery. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 57

Naissance de

Justine (Jean Baptiste Gascon)

Du vingt-cinq octobre mil huit cent trente-neuf ans, à trois heures et demie de relevée.

Monsieur Jean Baptiste Gascon, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Thérèse, âgée de seize ans, domestique, est accouchée hier, à onze heures du soir, dans sa maison sise rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Justine ; et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir, de ce enquis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 58

Naissance de

Louise (Jampierre)

Du cinq octobre mil huit cent trente-neuf, à trois heures de l'après midi.

Monsieur Jampierre, par son écrit de ce jour, déclare que sa négresse Cécile, âgée de vingt-trois ans, est accouchée avant hier, à trois heures de relevée, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Louise.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 59

Naissance de

Héleine (dame Joseph Guisoulphe)

Du douze octobre mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur Z. Guisoulphe, propriétaire, déclare que la négresse nommée Clarice, âgée de dix-neuf ans, cultivatrice, appartenant à dame Joseph Guisoulphe, est accouchée hier à six heures du matin, dans sa maison rue de Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Héleine ; et a signé avec nous.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Z. Guisoulphe. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 60

Naissance de

Pierre Victor Sengrado (Nannette Verneau)

Du quatorze octobre mil huit cent trente-neuf, à onze heures du matin.

Monsieur T. Frontin, par son écrit de ce jour, déclare que la négresse nommée Anne, appartenant à demoiselle Nannette Verneau, est accouchée ce matin à dix heures d'un enfant du sexe masculin (câpre), auquel on donne le nom de Pierre Victor Sengrado.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 61

Naissance de  
Rosalie (Pain)

Du ~~quatre octobre~~ < deux novembre > mil huit cent trente-neuf, à neuf heures de relevée ~~monsieur Marie~~ la matinée, monsieur Marie Alexandre Dominique Pain déclare que la négresse Rose, âgée d'environ 40 ans, de l'habitation Roura, est accouchée le 31 octobre dernier, à 6 heures du matin, dans la maison de monsieur Joseph Pain, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Rosalie.

Approuvé trois mots rayés nuls ; et a signé avec nous.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D<sup>que</sup> Pain. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 62

Naissance de  
Alfred (Déjean)

Du deux novembre mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Monsieur Goyriena déclare par son écrit de ce jour que la négresse Margueritte, appartenant à l'habitation de monsieur Déjean, sise au canal Torcy, est accouchée la nuit dernière, dans la maison de son maître, rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Alfred.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 63

Naissance de  
Antonia (veuve Martial)

Du quatre novembre mil huit cent trente-neuf, à trois heures de relevée.

Dame veuve Martial déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Rose, âgée de vingt ans, est accouchée hier dans son domicile, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom d'Antoine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 64

Naissance de  
Victor (Pichevin)

Du six novembre mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Monsieur Pichevin déclare que sa négresse nommée Bonony, âgée de dix-huit ans, domestique, est accouchée la nuit dernière, à minuit, dans son domicile chaussée Sartines, d'un enfant du sexe masculin (câpre), auquel il donne le nom de Victor ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pichevin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 65

Naissance de  
Félix Michel (veuve de Saint-Quantin)

Du six novembre mil huit cent trente-neuf, à une heure de relevée.

Madame veuve de Saint-Quantin déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Andriette est accouchée huit octobre dernier, à onze heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Félix Michel.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 66

Naissance de

Gabriel (Chevalier)

Du neuf novembre mil huit cent trente-neuf, à trois heures de relevée.

Monsieur Chevalier déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Suzanne, âgée de vingt ans, est accouchée le sept novembre courant, à onze heures du soir, à l'hôpital civil, sis rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Gabriel.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 67

Naissance de

Etienne (Joseph Servin)

Du onze novembre mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur Jean François Guinfolo déclare que la négresse Margueritte, âgée de 30 ans, esclave de monsieur Joseph Séverin, est accouchée le neuf de ce mois, à 9 heures du soir, dans la maison de son maître, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Etienne ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jean François. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 68

Naissance de

Joseph Polydor (Joseph Nadau)

Du douze novembre mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur Louis Onézime déclare que la négresse Brigitte, âgée d'environ trente ans, appartenant à Joseph (Nadau), est accouchée ce matin à une heure dans la maison de son maître, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Joseph Polydor ; et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 69

Naissance de

Eulalie (veuve Dayries)

Du dix-huit novembre mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Madame veuve Dayries, propriétaire rue des Marais, déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Rosella est accouchée ce matin à sept heures, dans sa maison, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Eulalie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 70

Naissance de

Marie Élise (Frédéric)

Du vingt novembre mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Madame Frédéric, propriétaire rue des Casernes, déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Elisabeth est accouchée hier à quatre heures de l'après midi, dans sa maison, d'un enfant du sexe féminin (mulâtresse), à qui elle donne le nom de Marie Élise.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 71

Naissance de

Pierre Joseph (Lucile Paul)

Du vingt-deux novembre mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Le sieur François Gustave, charpentier, déclare que la négresse Magdelaine, appartenant à demoiselle Lucile (Paul), domestique, âgée d'environ vingt-trois ans, est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison du sieur Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Pierre Joseph ; et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 72

Naissance de

Rose (Jean David)

Du vingt-cinq novembre mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Le sieur Jean David, maçon, âgé de cinquante-trois ans, déclare que sa négresse nommée Anne Marie, domestique, âgée de vingt et un ans, née en Afrique, est accouchée ce matin, à deux heures, dans son domicile, rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Rose ; et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 73

Naissance de

Eudoxie (Jeannette Siébert)

Du vingt-sept novembre mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Monsieur Charles Siébert déclare que la négresse Fleurie, âgée de vingt-deux ans, esclave de demoiselle Jeannette Siébert, est accouchée ce matin à sept heures, dans la maison du sieur Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Eudoxie ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Ch. Siébert. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 74

Naissance de

Marie Antoinette (Houget)

Du trois décembre mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Madame Dominique Houget déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Angélique, domestique, est accouchée aujourd'hui à midi, dans sa maison sise au quartier Laussat, d'une mulâtresse, à laquelle elle donne le nom de Marie Antoinette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 75

Naissance de

Célestine (Tugny)

Du sept décembre mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Monsieur François Raki déclare que la négresse nommée Céleste, cultivatrice sur l'habitation du sieur Jean Baptiste Tugny, quartier de Roura, âgée d'environ vingt-trois ans, est accouchée hier à une heure du matin, dans la maison de son maître, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Célestine ; et a signé avec le maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>ois</sup> Raki. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 76

Naissance de

Paul Oscar (Albert)

Du neuf décembre mil huit cent trente-neuf, à huit heures du matin.

Madame Albert, née Hugue, déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Alexandrine, âgée de vingt-neuf ans, est accouchée le six décembre courant, à onze heures du soir, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant mulâtre du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Paul Oscar.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 77

Naissance de

Auguste Victor (Lise Brue)

Du quatorze décembre mil huit cent trente-neuf, à deux heures de relevée.

Demoiselle Lise Brue déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Thérèse, âgée d'environ dix-neuf ans, de nation calbary, domestique en ville, est accouchée le douze décembre courant, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom d'Auguste Victor.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 78

Naissance de

Basilis (Courant)

Du dix-huit décembre mil huit cent trente-neuf, à trois heures de relevée.

Monsieur Brunot déclare que la négresse Marie Jeanne, âgée de trente-quatre ans, appartenant à monsieur Courant, est accouchée hier à six heures du soir, dans la maison de son maître, rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, à qui on donne le nom de Basilis Stéphanie ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Brunot. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 79

Naissance de

Hortensia (Babin)

Du vingt-quatre décembre mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin.

Monsieur Babin déclare que sa négresse Valérine, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée hier à midi, dans sa maison rue Francklin, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom d'Hortensia ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Babin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 80

Naissance de

Joseph (Caroline Winer)

Du vingt-quatre décembre mil huit cent trente-neuf, à dix heures du matin.

Monsieur Ismaël Winer, charpentier, âgé de 34 ans, déclare que la négresse Armantine, âgée de vingt ans, appartenant à demoiselle Caroline Winer, est accouchée ce matin à cinq heures, dans la maison de sa maîtresse, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin qu'il nomme Joseph ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Esmail Winer. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Clos et arrêté le présent registre de déclarations des naissances des esclaves pour l'année mil huit cent trente-neuf par nous, François Marie Roubaud, maire de la ville de Cayenne.

Ce jour d'hui premier janvier 1840. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Répertoire

Certifié par nous, maire et officier de l'état civil.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1840. F<sup>çois</sup> Roubaud.



# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1840

Le présent registre contenant quarante-huit feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir [blanc] de la ville de Cayenne, à dresser les naissances des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1840.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 31 décembre 1839. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1

naissance de

Louis Joseph (Ferjus)

Du deux janvier mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Ferjus, propriétaire, déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Céline, blanchisseuse, âgée de vingt ans, est accouchée hier dans la matinée en sa maison, sise quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin à qui il donne les noms de Louis Joseph. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 2

naissance de

Marie Fanny (Louis Marceline)

Du six janvier mil huit cent quarante à huit heures du matin, le sieur Louis Marceline, ferblantier, âgé de quarante-neuf ans, déclare que sa négresse Geneviève, âgée de vingt et un ans, est accouchée le quatre janvier courant à onze heures du soir dans sa maison, quartier Laussat, d'un enfant du sexe féminin à qui il donne les noms de Marie Fanny. Et a signé avec nous maire, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. L. Marceline. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 3

naissance de

Atropos (domaine)

Du six janvier mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par son écrit de ce jour que la négresse esclave Adèle, de l'atelier de Mont-Joly (n° 741), est accouchée ce matin à deux heures à l'hôpital militaire de cette ville d'un enfant du sexe féminin à qui il donne le nom de Atropos. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 4

naissance de

Anne Marie Angèle (Lamoureux)

Du six janvier mil huit cent quarante à neuf heures du matin, dame veuve Lamoureux déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Elam dite Zabeth, âgée de vingt ans, est accouchée le quatre courant à sept heures du soir de deux enfants jumeaux du sexe féminin, donnant à la première née le nom de Anne Marie Angèle. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 5

naissance de

Anne Marie (Lamoureux)

Du six janvier mil huit cent quarante à neuf heures du matin, dame veuve Lamoureux déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Elam dite Zabeth, âgée de vingt ans, est accouchée le quatre courant à sept heures du soir de deux enfants jumeaux du sexe féminin, donnant à la dernière née le nom de Anne Marie. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 6

naissance de

Épiphanie (Condery)

Du sept janvier mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Louis Auguste Alexandre Condery, notaire, âgé de trente-six ans, déclare que sa négresse Joséphine, âgée de dix-neuf ans, appartenant à dame Condery, son épouse, est accouchée hier à cinq heures du matin dans la maison d'Adrien Dallemand, rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin qu'il nomme Épiphanie. Et a signé avec nous maire, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Condery. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 7

naissance de

Caroline (Habasque)

Du sept janvier mil huit cent quarante à neuf heures du matin, monsieur Guillaume Habasque déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse Alida, blanchisseuse, âgée de vingt et un ans, est accouchée le cinq du courant à sept heures du matin d'une négritte à qui il donne le nom de Caroline. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 8

naissance de

Louis 1<sup>er</sup> (Blaud)

Du dix janvier mil huit cent quarante à une heure de relevée, monsieur Alexandre Hausse déclare que la négresse Rosalie, âgée de vingt-quatre ans, appartenant au sieur Blaud, est accouchée ce jour à midi dans la maison de son maître, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Louis 1<sup>er</sup>. Et a signé avec nous maire, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Hausse. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 9

naissance de

Virginie (veuve Carmignac)

Du seize janvier mil huit cent quarante à deux heures de relevée, madame veuve Carmignac déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Ova, employée à la journée, âgée de vingt-trois ans, est accouchée hier à quatre heures dans sa maison rue de la Côte d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Virginie. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 10

naissance de

Anne (Tonat)

Du dix-sept janvier mil huit cent quarante à neuf heures du matin, madame veuve Tonat déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Clairence, de l'atelier de l'habitation La Béarnaise, sise à Macouria, est accouchée le quinze de ce mois à trois heures du matin dans sa maison rue du Port de deux enfants du sexe féminin, donnant à la première née le nom de Anne. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 11

naissance de  
Victoire (Tonat)

Du dix-sept janvier mil huit cent quarante à neuf heures du matin, madame veuve Tonat déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Clairence, de l'atelier de l'habitation La Béarnaise, sise à Macouria, est accouchée le quinze de ce mois à trois heures du matin dans sa maison rue du Port de deux enfants du sexe féminin, donnant à la dernière née le nom de Victoire. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 12

naissance de  
Henriette (Lacroze)

Du vingt janvier mil huit cent quarante à neuf heures du matin, demoiselle Émilie Lacroze déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Mathilde, domestique, âgée de vingt-six ans, est accouchée le dix-huit de ce mois d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Catherine Henriette. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 13

naissance de  
Magdeleine (Zacharie)

Du vingt et un janvier mil huit cent quarante à huit heures du matin, le sieur Zacharie Laurent, propriétaire, déclare que sa négresse Anne, domestique, née en Afrique, âgée de vingt-deux ans, est accouchée hier à neuf heures du soir dans sa maison rue Richelieu d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Magdeleine. Et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir, de ce interpellé après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 14

naissance de  
Domestique (Valliany)

Du vingt et un janvier mil huit cent quarante à trois heures de relevée, monsieur J. Berville déclare que la négresse Constance, appartenant à monsieur Valliany, est accouchée hier à neuf heures du soir dans la maison du sieur Leblond, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, à qui on donne le nom de Dominique. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>e</sup> Berville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 15

naissance de  
Vincent (Brun)

Du vingt-trois janvier mil huit cent quarante à quatre heures de relevée, monsieur Jean Jacques Brun déclare par son écrit de ce jour que la négresse Denise, âgée de quarante et un ans, de nation bagou, mariée au nègre Laurent, esclaves dépendant de l'atelier de son habitation dite Tigamy, quartier du Tour de l'Île, est accouchée le vingt et un de ce mois, en son domicile, quartier Laussat, à dix heures du soir de deux enfants de caste noire, dont le premier né est du sexe masculin, à qui il donne le nom de Vincent. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 16

naissance de  
Herminie (Brun)

Du vingt-trois janvier mil huit cent quarante à quatre heures de relevée, monsieur Jean Jacques Brun déclare par son écrit de ce jour que la négresse Denise, âgée de quarante et un ans, de nation bagou, mariée au nègre Laurent, esclaves dépendant de l'atelier de son habitation dite Tigamy, quartier du Tour de l'Ile, est accouchée le vingt et un de ce mois, en son domicile, quartier Laussat, à dix heures du soir de deux enfants de caste noire, dont le dernier né est du sexe féminin, à qui il donne le nom de Herminie. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 17

naissance de  
Paul (Boutillier)

Du vingt-cinq janvier mil huit cent quarante à sept heures de la matinée, monsieur Boutillier, propriétaire, demeurant rue Choiseul, âgé de soixante-quatorze ans, déclare que sa négresse nommée Marie Louise, âgée de dix-huit ans, née en Afrique, domestique, est accouchée hier à huit heures du soir, dans sa maison rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Paul. Et n'a signé avec nous maire pour ne le savoir, de ce requis après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 18

naissance de  
Eugénia (Berville)

Du vingt-huit janvier mil huit cent quarante à trois heures de relevée, monsieur Jacques André Berville déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Hercilie, âgée de dix-sept ans, est accouchée hier à dix heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom d'Eugénia. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 19

naissance de  
Elie (veuve Chevreuil)

Du sept février mil huit cent quarante à deux heures de relevée, monsieur Poupon déclare par son écrit de ce jour que la négresse Nathalie, âgée de vingt-cinq ans, domestique, appartenant à dame veuve Chevreuil, sa grand-mère, est accouchée hier à cinq heures de l'après-midi, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Elie. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 20

naissance de  
Jean Baptiste Gustave (Angélique)

Du douze février mil huit cent quarante à une heure de relevée, demoiselle Angélique Silvie déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Amélie est accouchée hier à sept heures du soir d'un enfant du sexe masculin en son domicile rue de la Côte, auquel enfant elle donne le nom de Jean Baptiste Gustave. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 21

naissance de  
Siméon Bienvenu (Marie Claire)

Du dix-neuf février mil huit cent quarante à neuf heures du matin, monsieur Etienne Némorin déclare que la négresse Sylvie, âgée d'environ vingt-deux ans, née en Afrique, esclave de Marie Claire Marot, est accouchée la nuit dernière à minuit dans la maison de Caroline Eutrope, rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Siméon Bienvenu. Et a signé avec nous maire, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Némorin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 22

naissance de  
Jean (Tominy)

Du vingt février mil huit cent quarante à deux heures de relevée, le sieur Tominy dit Oletto déclare que sa négresse Anna, âgée de vingt-deux ans, est accouchée hier à cinq heures de l'après-midi dans la rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, à qui il donne le nom de Jean. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Tominy. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 23

naissance de  
Sylvina (veuve Joseph)

Du vingt-quatre février mil huit cent quarante à deux heures de relevée, monsieur Zéphirin Joseph (Guisoulphe), bijoutier, déclare que la négresse Marthe, âgée de vingt-deux ans, née en Afrique, appartenant à dame veuve Joseph (Guisoulphe), est accouchée ce matin à quatre heures dans la maison de sa maîtresse, rue Guisan, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Sylvina. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Z. Guisoulphe. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 24

naissance de  
Jean Baptiste Polydore (Victoire Davaux)

Du deux mars mil huit cent quarante à une heure de relevée, demoiselle Victoire Davaux déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Armantine est accouchée hier à quatre heures de relevée d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Jean Baptiste Polydore. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 25

naissance de  
Juliette (Chevalier)

Du six mars mil huit cent quarante à une heure de relevée, monsieur Chevalier, pharmacien, déclare que sa négresse nommée Anne Marie, âgée de vingt-quatre ans environ, est accouchée le trois mars courant à six heures du matin dans la maison d'Adèle Bébé, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Juliette. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chevalier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 26

naissance de  
Apollinaire (Bonney)

Du dix mars mil huit cent quarante à huit heures du matin, madame Habasque déclare par sa lettre de ce jour que la négresse Aurélie, cultivatrice, créole, appartenant aux héritiers Bonney et affermée à monsieur Habasque, est accouchée le huit mars courant à onze heures du matin, dans la maison de ses maîtres, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Apollinaire. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 27

naissance de  
Augustine (Bayer)

Du dix-neuf mars mil huit cent quarante à neuf heures du matin, monsieur Bayer déclare que sa négresse Adélaïde, née en Afrique, âgée d'environ vingt-un ans, est accouchée hier à sept heures du soir

dans sa maison, quartier Laussat, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Augustine. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Bayer. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 28

naissance de

Joseéphine Félix (Nanette (Garos))

Du dix-neuf mars mil huit cent quarante à deux heures de relevée, monsieur Joseph Privat, maçon, déclare que la négresse Victoire, née en Afrique, âgée d'environ dix-huit ans, appartenant à demoiselle Nanette (Garos), est accouchée ce matin à quatre heures, dans la maison de sa maîtresse rue Praslin, d'un enfant du sexe ~~fémmin~~ / masculin /, à qui elle donne le nom de Joséphine Félix. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre.

Approuvé le mot féminin rayé et Joseph, au lieu de Joséphine, retouché. Jh Privat. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 29

naissance de

Marie Justine

habitation La Gabrielle

Du vingt-un mars mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Et. Brémond déclare que la négresse Anicie, créole, âgée de seize ans, de l'habitation La Gabrielle, est accouchée à six heures du matin dans sa maison rue Dauphine d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne les noms de Marie Justine. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. E. Brémond. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 30

naissance de

Marie Virginie Euphrasie (Elisabeth Rahoul)

Du vingt-huit mars mil huit cent quarante à deux heures de relevée, monsieur Jean Jacques Aubin Rahoul, charpentier, déclare que la négresse nommée Alexandrine Elisabeth, âgée d'environ trois ans, est accouchée ce matin à six heures dans la maison d'Elisabeth Rahoul, sa maîtresse, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Marie Virginie Euphrasie. Et a signé avec nous maire de la ville après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Aubin Raoul. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 31

naissance de

Elie (Duchateau)

Du trente mars mil huit cent quarante à trois heures de relevée, monsieur Joseph dit Duchateau, tailleur, déclare que sa négresse nommée Juliette, âgée de dix-huit ans, née en Afrique, est accouchée hier à 2 heures de l'après midi dans sa maison rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, à qui il donne le nom de Elie. Et n'a signé avec nous maire après lecture, pour ne le savoir, de ce requis. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 32

naissance de

Alexandre (Gustave Raymond)

Du huit avril mil huit cent quarante à neuf heures du matin, demoiselle Geneviève Raymond déclare que sa négresse nommée Azélia, domestique, âgée d'environ vingt-cinq ans, est accouchée hier à quatre heures du matin dans son domicile rue Voltaire, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Alexandre. Et n'a signé avec nous maire après lecture, pour ne le savoir, de ce requis. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 33  
naissance de  
Cécile (Voisin)

Du huit avril mil huit cent quarante à une heure de relevée, monsieur Voisin déclare par sa lettre de ce jour que sa négresse nommée Céline, domestique, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée le six du courant à trois heures du matin dans sa maison rue de Choiseul d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Cécile. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 34  
naissance de  
Thérésine (Metteraud)

Du dix avril mil huit cent quarante à une heure de relevée, demoiselle Hilarine Metteraud déclare que la nommée Délie, domestique, âgée de vingt-cinq ans, appartenant à demoiselle Charlotte Metteraud, est accouchée à dix heures du soir dans la maison de Pauline Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Marie Thérésine. Et n'a signé avec nous maire, pour ne le savoir de ce requis, après lecture faite. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 35  
naissance de  
Justine Sylvina (Madeleine Guisoulphe)

Du vingt avril mil huit cent quarante à neuf heures du matin, monsieur Saint-Clair déclare que la négresse Antoinette, âgée de vingt-deux ans, appartenant à demoiselle Madeleine Guisoulphe, est accouchée le dix-huit du courant à trois heures du matin dans sa maison rue de Choiseul d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Cécile. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 36  
naissance de  
Etienne Frédéric (Zélis Monach)

Du vingt et un avril mil huit cent quarante à deux heures de relevée, mademoiselle Zélis Monach déclare que sa négresse Eudoxie est accouchée ce matin à quatre heures dans sa maison rue d'Artois d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Etienne Frédéric. Et n'a signé avec nous maire, pour ne le savoir, de ce interpellé après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 37  
naissance de  
Suzanne (Victrice Dieudonné)

Du vingt-neuf avril mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Victrice Dieudonné déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Anne, de l'atelier de l'habitation L'Espérance, sise à Kaw, est accouchée hier dans sa maison rue Praslin d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Suzanne. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 38  
naissance de  
Félicité Coralie (veuve Badaire)

Du cinq mai mil huit cent quarante à deux heures de relevée, madame veuve Badaire, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Aglaé, domestique, âgée de trente-cinq ans, est accouchée ce matin à neuf heures dans sa maison rue des Remparts d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Félicité

Coralie. Et n'a signé avec nous maire, pour ne le savoir, de ce interpellé après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 39

naissance de

Hippolyte Stanislas Victor (Jouven)

Du quinze mai mil huit cent quarante à sept heures du matin, monsieur Marius Jouven déclare que la nommée Clémentine Anselme, pour laquelle l'affranchissement a été demandé le dix septembre dernier, n° 600, est accouchée hier à deux heures du matin dans son domicile rue Choiseul d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Hippolyte Stanislas Victor. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jouven. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 40

naissance de

Nérée (veuve de Saint-Quentin)

Du vingt-trois mai mil huit cent quarante à deux heures de relevée, monsieur Adolphe de Saint-Quentin déclare que la négresse nommée Virginie, blanchisseuse, esclave de madame veuve de Saint-Quentin, est accouchée le vingt de ce mois à une heure du matin dans la maison de sa maîtresse rue Dauphine d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Nérée. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Ad. St-Quentin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 41

naissance de

Séverine (habitation Mondélice)

Du vingt-quatre mai mil huit cent quarante à trois heures de relevée, monsieur Goyriéna déclare par son écrit de ce jour que la négresse Adélaïde Elisabeth, esclave de l'habitation Mondélice, est accouchée hier à quatre heures après-midi dans la maison de demoiselle Rose, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, à qui a été donné le nom de Séverine. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 42

naissance de

Justin (veuve Moutier)

Du premier juin mil huit cent quarante à quatre heures de relevée, monsieur Edouard Moutier déclare par son écrit de ce jour que la négresse Hélène, appartenant à madame veuve Moutier, est accouchée la nuit dernière à minuit d'un enfant mulâtre du sexe masculin, auquel a été donné le nom de Justin. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 43

naissance de

Louise Marguerite (veuve Lopinion)

Du deux juin mil huit cent quarante à neuf heures du matin, monsieur François Raki déclare que la négresse Mélise, appartenant à demoiselle veuve Lopinion, âgée de vingt-un ans, est accouchée le vingt-six mai dernier à cinq heures de relevée d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Louise Marguerite. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Raki. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 44

naissance de

Jacques Escobar Drakember (Désir Noleau)

Du cinq juin mil huit cent quarante à trois heures de relevée, monsieur Gustave Berthier déclare que la négresse Juliette Eulalie dite Yeyette, âgée de vingt ans, appartenant à monsieur Désir Noleau, est accouchée ce matin à cinq heures d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne les noms de Jacques Escobar Drakember. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. G<sup>ve</sup> Berthier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 45

naissance de

Félix (Bauvise)

Du six juillet mil huit cent quarante à sept heures de la matinée, monsieur Bauvise aîné déclare que sa négresse Rosalie, domestique, née en Afrique, âgée de vingt-trois ans, est accouchée le trois juillet courant à neuf heures du matin dans son domicile rue Choiseul d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Félix. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Bauvise. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 46

naissance de

Jean (veuve Tresse)

Du vingt et un juillet mil huit cent quarante à une heure de relevée, dame veuve Tresse déclare par son écrit de ce jour que la négresse esclave Bernardine, de l'habitation Cavalet, quartier de Tonnégrande, est accouchée ce matin à trois heures dans son domicile rue de la Côte d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Jean. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 47

naissance de

Camille (P. Voisin)

Du vingt et un juillet mil huit cent quarante à deux heures de relevée, monsieur P. Voisin, notaire, déclare par son écrit de ce jour que sa négresse nommée Ariane, affermée à monsieur Habasque, est accouchée le dix-huit juillet courant à huit heures du soir dans son domicile place de l'Esplanade d'un enfant du sexe féminin, à qui il a donné le nom de Camille. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 48

naissance de

Perpétue (domaine)

Du vingt-cinq juillet mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Paillard déclare par son écrit de ce jour que l'esclave Marguerite 1<sup>re</sup>, de l'atelier de l'hôpital, créole, âgée de vingt-trois ans, est accouchée hier à onze heures du soir à l'hôpital militaire d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Perpétue. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 49

naissance de

Raymond (Dejean)

Du vingt-neuf juillet mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Guillaume Dejean déclare par son écrit de ce jour que la négresse Lalie, de l'atelier de l'habitation Le Pactole, sise au canal Torcy, est accouchée hier à neuf heures du matin dans son domicile rue des Marais d'un enfant du sexe

masculin, auquel il donne le nom de Raymond. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 50

naissance de

Geneviève Héloïse (Clara Noyer)

Du trente juillet mil huit cent quarante à quatre heures de relevée, demoiselle Clara (Noyer) déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Léonide, âgée de trente-trois ans, est accouchée ce jour à trois heures de relevée dans son domicile rue Francklin d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Geneviève Héloïse. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 51

naissance de

Jean Pierre (Sauvage)

Du seize août mil huit cent quarante à neuf heures de la matinée, monsieur Goyriena déclare par son écrit de ce jour que la négresse Rosa, appartenant à l'habitation de monsieur Hippolyte Sauvage, sise au canal Torcy, est accouchée hier à trois heures de l'après midi, dans la maison de dame veuve Tonat, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jean Pierre. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 52

naissance de

Hélène (Poupon)

Du dix-neuf août mil huit cent quarante à huit heures de la matinée, monsieur Poupon déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Coralie, domestique, âgée de vingt ans, est accouchée hier à onze heures du matin, dans son domicile rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Hélène. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 53

naissance de

Privat (habitation La Marie)

Du vingt-deux août mil huit cent quarante à quatre heures de relevée, monsieur Goyriena et compagnie déclare par son écrit de ce jour que la négresse Céleste, appartenant à l'habitation La Marie, sise au canal Torcy, à monsieur Hippolyte Sauvage, est accouchée ce matin à six heures et demie, dans la maison de dame veuve Tonat, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Privat. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 54

naissance de

Louise Elisabeth (Anne Louise Algrin)

Du vingt-six août mil huit cent quarante à trois heures de relevée, monsieur Jules Sillian déclare pour demoiselle Anne Louise (Algrin), propriétaire, que sa négresse nommée Emma, âgée de trente-cinq ans, est accouchée ce matin à huit heures, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à qui on donne le nom de Louise Elisabeth. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Sillian. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 55

naissance de

Louise (Bénédictine Valtrine)

Du vingt-sept août mil huit cent quarante à trois heures de relevée, monsieur Jean François Héder déclare pour demoiselle Bénédictine Valtrine, que sa négresse Raymonde, âgée de trente-cinq ans, est accouchée hier à une heure du matin, dans son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Louise. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Héder. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 56

naissance de

Louis (Delmosé)

Du trente et un août mil huit cent quarante à une heure de relevée, dame Delmosé déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Geneviève, âgée de dix-sept ans, créole, est accouchée hier d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Louis. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 57

naissance de

Octavie (domaine)

Du huit septembre mil huit cent quarante à dix heures de la matinée, monsieur Paillard, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par son écrit de ce jour que la négresse Angélique, esclave de l'atelier de l'hôpital, inscrite sous le numéro 92, est accouchée hier à deux heures de l'après midi d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on a donné le nom de Octavie. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 58

naissance de

Louis (Delmosé)

Du dix septembre mil huit cent quarante à dix heures de la matinée, monsieur Bonafoux déclare que sa négresse nommée Élisabeth, domestique, âgée de vingt et un ans, dépendant de l'habitation L'Heureux-Asile (Tour de l'Ile), est accouchée hier à six heures du matin, dans son domicile rue d'Angoulême, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Omer Nicolas Hyacinthe. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Bonafoux. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 59

naissance de

Reine (Hippolyte Sauvage)

Du dix septembre mil huit cent quarante à une heure de relevée, monsieur Goyriena déclare par son écrit de ce jour que la négresse Virginie, esclave de l'habitation La Marie, sise au canal Torcy, est accouchée ce matin à quatre heures dans la maison de dame veuve Tonat, rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Reine. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 60

naissance de

Reine (Mosse)

Du quinze septembre mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Hippolyte Mathey déclare par son écrit de ce jour que la négresse Sophie, âgée de vingt et un ans, appartenant à dame veuve Mosse, est accouchée hier à neuf heures du soir dans la maison de sa maîtresse, place de l'Esplanade, d'un

enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Reine. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 61

naissance de

Sophie (Roubaud)

Du vingt-quatre septembre mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Roubaud, propriétaire, déclare que sa négresse, esclave nommée Nancy, âgée de vingt-trois ans, de nation calbary, est accouchée hier à huit heures du soir dans la maison d'Adélaïde Geneste, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Sophie. Et a signé avec nous premier adjoint du marie, après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chevalier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 62

naissance de

Tichette (Jeanne Maurice)

Du vingt-quatre septembre mil huit cent quarante à dix heures du matin, demoiselle Jeanne Maurice déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Catherine, âgée de trente-deux ans, de nation arada, est accouchée hier à deux heures de l'après midi d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Tichette. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 63

naissance de

Aristide (Poupon)

Du vingt-sept septembre mil huit cent quarante à une heure de relevée, monsieur Poupon déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Ursule, âgée de vingt ans, est accouchée hier à huit heures du soir dans son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Aristide. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 64

naissance de

Aristide (Poupon)

Du quatre octobre mil huit cent quarante à neuf heures de matinée, monsieur Voisin, notaire, déclare par son écrit de ce jour que sa négresse domestique Antoinette, âgée de vingt-six ans, est accouchée hier à dix heures et demie du soir dans son domicile place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom d'Octavie. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 65

naissance de

Polydore (Besse)

Du onze octobre mil huit cent quarante à huit heures du matin, monsieur Hippolyte Eugène Besse déclare que la négresse Zaire, âgée d'environ trente ans, appartenant à madame veuve Besse, est accouchée hier à onze heures du matin dans son domicile rue du Port, d'un enfant du sexe masculin, auquel a été donné le nom de Polydore. Et a signé avec nous maire après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Eug<sup>ne</sup> Besse. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 66

naissance de

Anne Marie Cécilia (Poupon)

Du vingt et un octobre mil huit cent quarante à quatre heures de relevée, monsieur Poupon déclare par sa lettre de ce jour que la nommée Dorina, âgée de vingt-cinq ans, est accouchée ce matin à quatre heures au domicile de dame veuve Chevreuil, sa maîtresse, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à qui on donne les prénoms de Anne Marie Cécilia. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 67

naissance de  
Hippolyte (Bébé)

Du vingt-quatre octobre mil huit cent quarante à une heure de relevée, demoiselle Adèle Bébé déclare que la nommée Mélise, domestique, âgée de vingt-trois ans, née en Afrique, son esclave, est accouchée la nuit dernière à minuit d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Hippolyte. Et n'a signé avec nous maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpelé. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 68

naissance de  
Louis (héritiers Couza)

Du vingt-quatre octobre mil huit cent quarante à quatre heures de relevée, le sieur Stanislas Kosca déclare que la négresse Elisabeth, âgée de trente-six ans, appartenant aux mineurs Couza, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison des dits héritiers, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Louis. Et n'a signé avec nous maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpelé. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 69

naissance de  
Evaristine (veuve Chevreuil)

Du vingt-six octobre mil huit cent quarante à trois heures de relevée, monsieur Augustin Poupon déclare par son écrit de ce jour que la négresse Phanélie, âgée de vingt ans, appartenant à demoiselle veuve Chevreuil, est accouchée ce matin à onze heures, au domicile de sa maîtresse, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Evaristine. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 70

naissance de  
Louis Eufraise (Joseph Gustave Lhuerre)

Du vingt-sept octobre mil huit cent quarante à une heure de relevée, le sieur Joseph Gustave Lhuerre déclare par son écrit de ce jour que la nommée Marie Thérèse Tampoune, âgée de trente et un ans, son esclave, est accouchée hier à sept heures du matin, dans la maison du sieur Jacques André Berville, rue d'Enfer, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne les noms de Louis Eufraise. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 71

naissance de  
Romaine (Vuillaume)

Du vingt-sept octobre mil huit cent quarante à une heure de relevée, monsieur E. Vuillaume déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Rose, créole, domestique, âgée de vingt-sept ans, est accouchée le vingt-trois octobre courant, à quatre heures de l'après midi, d'un enfant du sexe féminin, mulâtresse, à

laquelle il donne le nom de Romaine. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 72

naissance de

Frédéric (Lalanne)

Du dix-sept novembre mil huit cent quarante à huit heures de la matinée, monsieur Jean Pierre Gustave Lalanne déclare que sa négresse Clara, domestique, âgée de vingt-quatre ans, née en Afrique, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans son domicile chaussée Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Frédéric. Et a signé avec nous maire de la ville après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>n</sup> Lalanne. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 73

naissance de

Elisabeth Eugénie Hermina (Brunot)

Aujourd'hui vingt et un novembre mil huit cent quarante à une heure de relevée, monsieur Vauquelin déclare que la négresse Lucie, âgée de vingt-trois ans, appartenant à monsieur Charles Brunot, est accouchée ce matin à une heure, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne les noms de Elisabeth Eugénie Hermina. Et a signé avec nous maire de la ville après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Vauquelin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 74

naissance de

Alexandre Théogène (Poupon)

Du vingt-trois novembre mil huit cent quarante à trois heures de la relevée, monsieur Poupon déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Anne, âgée de vingt-sept ans, est accouchée hier, dans son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Alexandre Théogène. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 75

naissance de

Marie Hélène Anaïs (Magdeleine Guisoulphe)

Du vingt-trois novembre mil huit cent quarante à trois heures de la relevée, le sieur Barnard Saint-Clair déclare que la négresse Appoline, appartenant à demoiselle Magdeleine (Guisoulphe), âgée de dix-huit ans, est accouchée hier, à trois heures du matin, dans son domicile rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Marie Hélène Anaïs. Et a signé avec nous maire de la ville après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. B<sup>d</sup> St-Clair. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 76

naissance de

Jacques (veuve Tonat)

Du trois décembre mil huit cent quarante à deux heures de la relevée, madame veuve Tonat déclare par son écrit de ce jour que la négresse Louise, faisant partie de l'habitation La Béarnaise, située à Macouria, est accouchée hier soir à Cayenne d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jacques. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 77

naissance de

Marie Thérèse (Elie Roux)

Du sept décembre mil huit cent quarante à une heure de la relevée, monsieur Elie Roux, constructeur de bâtiments, déclare que sa négresse Dorothée est accouchée le cinq de ce mois, à deux heures du matin, dans son domicile quartier Laussat, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne les noms de Marie Thérèse. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 78

naissance de

Anne Marie Laetitia (Fleury)

Du huit décembre mil huit cent quarante à neuf heures de la matinée, monsieur Fleury déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Anne, âgée de trente-trois ans, est accouchée hier, à cinq heures du soir, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne les noms de Anne Marie Laetitia. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 79

naissance de

Augustin (Dumas)

Du huit décembre mil huit cent quarante à quatre heures de relevée, le sieur Charles Mosseron, menuisier, déclare que la négresse Rose, appartenant à madame Dumas, est accouchée le six de ce mois, à deux heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Augustin. Et a signé avec nous maire de la ville après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Ch. Mosseron. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 80

naissance de

Jeanne (Farnous)

Du vingt-six décembre mil huit cent quarante à deux heures de relevée, monsieur Léopold Farnous déclare que la négresse Hortense, de l'atelier de l'habitation Mapéribo, Canal-Torcy, est accouchée hier à deux heures du matin, dans son domicile, rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Jeanne. Et a signé avec nous maire de la ville après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. L. Farnous. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 81

naissance de

Noéline (Michaud)

Du vingt-six décembre mil huit cent quarante à huit heures du matin, le sieur Silvère Michaud déclare que la nommée Caroline, âgée de vingt-cinq ans, appartenant au sieur Urbain Michaud, est accouchée hier à onze heures du soir, au domicile de son maître rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Noéline. Et a signé avec nous maire de la ville après lecture. Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. S<sup>re</sup> Michaud. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Clos et arrêté le présent registre de naissances des esclaves pour l'année mil huit cent quarante par nous François Marie Roubaud, maire de la ville de Cayenne.

Ce jour d'hui premier janvier 1841. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Répertoire

Certifié par nous maire de la ville de Cayenne. Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1841. F<sup>cois</sup> Roubaud.

Vu et certifié le présent registre. Cayenne, 30 avril 1841. Pour le procureur du roi, Marchal, juge auditeur délégué.

N<sup>o</sup> 70  
Naissance  
de  
Louis Eufraïse  
(L. J. L. L. L.)

Durins sept. Octobre mil huit cent quarante à une heure de relevé ;  
L<sup>rs</sup> Joseph Guatoni Lhuere déclare par son acte de ce jour que la nommée  
Marie Esthère Campoune, âgée de trente et un ans, son esclave, est  
accouchée hier à sept heures du matin, dans la maison du sieur Jacques  
André Bernier, rue d'Enfer, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne les  
noms de Louis Eufraïse.

Cayenne, les jours, mois et an que dessus.  
Le Maire de la ville

F<sup>cois</sup> Roubaud

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1841

Le présent registre contenant cinquante feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de la ville de Cayenne, à dresser les naissances des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice à Cayenne, le neuf décembre 1840. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur. Dupuy.

N° 1

Naissance de

Geneviève Anne (Gustave Berthier)

Du deux janvier mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Gustave Berthier déclare que sa négresse, nommée Anne Marie, créole, âgée de dix-huit ans, est accouchée le trente et un décembre dernier, à onze heures du soir, dans son domicile, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin qu'il nomme Geneviève Anne ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. G<sup>ve</sup> Berthier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 2

Naissance de

Suzette (Domaine)

Du cinq janvier mil huit cent quarante et un, à une heure de relevée.

Monsieur Paillard déclare par écrit de ce jour que la négresse Suzon, esclave de l'atelier de l'hôpital, âgée de vingt-six ans, est accouchée à deux heures du matin à l'hôpital militaire d'un enfant du sexe féminin, à qui on donne le nom de Suzette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 3

Naissance de

André Alexis (Ferjus)

Du dix-neuf janvier mil huit cent quarante et un ans, à deux heures de relevée.

Monsieur A. Ferjus déclare par écrit de ce jour que sa négresse Clarisse, âgée de vingt-deux ans, est accouchée hier à cinq heures du soir, dans son domicile, quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de André Alexis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 4

Naissance de

Marcel (Marie Lambusca)

Du dix-neuf janvier mil huit cent quarante et un, à sept heures du matin.

Monsieur Voisin déclare par son écrit que la négresse nommée Céleste, âgée de quinze ans, esclave de demoiselle Marie Lambusca, est accouchée le seize janvier courant, à midi, au domicile de sa maîtresse rue des Casernes, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Marcel.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 5

Naissance de

Agnès Magdelaine (habitation La Marie)

Du vingt janvier mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Monsieur Goyriena déclare par écrit de ce jour que la négresse Gertrude, appartenant à l'habitation La Marie (canal Torcy), est accouchée hier à huit heures du soir, dans la maison de dame veuve Tonat, rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, à qui on donne le nom de Agnès Magdelaine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 6

Naissance de

Anna et Anne (monsieur Bally)

Du vingt-deux janvier mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur Bally déclare que sa négresse nommée Virginie, âgée de vingt-sept ans, est accouchée hier à six heures du matin, rue de la Côte, de deux enfants du sexe féminin, le premier né qu'il nomme Anna et le deuxième qu'il nomme Anne ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. M. Bally. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 7

Naissance de

Rose (Césaire Thimothée)

Du vingt-deux janvier mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Le sieur Césaire Thimothée déclare que sa négresse nommée Vénus, âgée de trente ans, est accouchée hier à midi, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin qu'il nomme Rose ; et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 8

Naissance de

Léon (Deville)

Du vingt-cinq janvier mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Monsieur Devilly déclare par son écrit de ce jour que sa négresse Silvie est accouchée le vingt-trois janvier courant à trois heures du matin d'un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Léon.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 9

Naissance de

Herminie (Déjean)

Du trente janvier mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Guillaume Déjean déclare par son écrit de ce jour que la négresse Françoise, dépendant de son habitation Le Pactole, sise au canal Torcy, est accouchée le vingt-sept janvier courant à deux heures de l'après midi, dans son domicile, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Herminie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 10

Naissance de  
Aglaré (Déjean)

Du trente janvier mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Guillaume Déjean déclare par son écrit de ce jour que la négresse Victoire, dépendant de son habitation Le Pactole, sise au canal Torcy, est accouchée le vingt-sept janvier courant, à six heures de relevée, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Aglaré.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 11

Naissance de  
Henriette (Noël)

Du quatre février mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Madame Noël déclare que sa négresse nommée Véronique, âgée de vingt-sept ans, est accouchée hier à trois heures de relevée, dans son domicile rue Dauphine d'un enfant du sexe féminin, qu'elle nomme Henriette ; et n'a signé avec nous, maire, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 12

Naissance de  
Rose Anna (Silvère Milhaud)

Du huit février mil huit cent quarante et un, à sept heures du matin.

Monsieur Silvère Michaud déclare que sa négresse nommée Alexandrine, âgée de vingt-sept ans, est accouchée hier à trois heures du matin, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Rose Anna ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. S<sup>te</sup> Michaud. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 13

Naissance de  
Romuald (Louis)

Du dix février mil huit cent quarante et un, à dix heures de la matinée.

Demoiselle Catherine Colette déclare que la négresse Marie Louise, appartenant à Louis, habitant à Kaw, est accouchée hier à onze heures du matin, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Romuald ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 14

Naissance de  
Joseph Emilien (Joséphine Gabriel)

Du treize février mil huit cent quarante et un, à dix heures de la matinée.

Monsieur Louis François Pélage Lhuerre déclare que la négresse Fanélie, âgée de dix-neuf ans, appartenant à demoiselle Joséphine Gabriel, est accouchée hier à quatre heures de relevée, au domicile de sa maîtresse, rue Praslin, d'une enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Joseph Emilien ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. L. P. Lhuerre. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 15

Naissance de  
Eulalie (Lupé)

Du dix-sept février mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Monsieur Lupé jeune déclare que sa négresse nommée Zélie, âgée de vingt-neuf ans, est accouchée hier à deux heures de l'après midi, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Eulalie ; et a signé avec nous, maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. C. U. Lupé jeune. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 16

Naissance de  
Rose Joséphine Eulalie (veuve Tonat)

Du vingt-deux février mil huit cent quarante et un, à sept heures du matin.

Madame veuve Tonat déclare par écrit que la négresse Joséphine dite Toto, de l'atelier de l'habitation La Béarnaise, est accouchée hier à onze heures du matin, dans son domicile, rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, de couleur mulâtre, à qui elle donne les noms de Rose Joséphine Eulalie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 17

Naissance de  
Germain (Déjean)

Du vingt-six février mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Déjean déclare par écrit que Lucrèce, de l'atelier Le Pactole, sise au canal Torcy, est accouchée le vingt-quatre de ce mois, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Germain.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 18

Naissance de  
Ernestine (veuve Jahnholz)

Du trois mars mil huit cent quarante et un, à une heure de relevée.

Monsieur Célestin Lalanne déclare par écrit que la négresse Marie Catherine, appartenant à dame veuve Jahnholz, est accouchée le premier mars courant au domicile de sa maîtresse rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Ernestine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 19

Naissance de  
Jean Jacques (veuve Carmignac)

Du quatre mars mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Madame veuve Carmignac déclare que sa négresse nommée Charlotte, âgée de quarante ans, est accouchée ce matin à cinq heures, dans son domicile, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Jean Jacques ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. V<sup>ve</sup> Carmignac. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 20

Naissance de  
Marie Joséphine (Josué Sainte-Rose)

Du vingt mars mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Monsieur Pierre Jérôme Adraste Virgile déclare que la négresse Anne, âgée de vingt-quatre ans, appartenant à monsieur Josué Sainte-Rose, et en usufruit à dame veuve Magloire, est accouchée hier, à trois heures de relevée, au domicile de la dite dame veuve Magloire, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Marie Joséphine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Adraste Virgile. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 21

Naissance de

Gustave (Girard)

Du vingt mars mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Monsieur Pierre Martin déclare que la négresse nommée Lucile, portée sur le recensement de madame Girard, âgée de vingt-quatre ans, domestique, est accouchée le dix-huit mars courant, à six heures du soir, dans son domicile, rue Portal, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Gustave ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Martin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 22

Naissance de

Joséphine (Félicia Ursleur)

Du vingt-huit avril mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Demoiselle Félicia Ursleur déclare par écrit que sa négresse Louise, âgée de vingt et un ans, est accouchée le vingt-cinq avril courant, à huit heures du soir, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Joséphine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 23

Naissance de

Marc (Déjean)

Du vingt-deux mai mil huit cent quarante et un, à quatre heures de relevée.

Monsieur Guillaume Déjean déclare par écrit que la négresse Silvia, de l'habitation Le Pactole, est accouchée le vingt de ce mois, à cinq heures du matin, dans son domicile, rue des Marais, d'un enfant du sexe novembre, auquel il donne le nom de Marc.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 24

Naissance de

Paul (Déjean)

Du vingt-six mai mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Monsieur Déjean déclare par écrit que son esclave Hermance, de l'habitation Le Pactole, sise au canal Torcy, est accouchée hier à six heures du soir, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Paul.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 25

Naissance de

Antonia (Doris)

Du douze juin mil huit cent quarante et un, à trois heures de relevée.

Monsieur Monach aîné déclare que la négresse nommée Antoinette, âgée de vingt-deux ans, appartenant à demoiselle Doris (Monach), est accouchée à onze heures du matin au domicile de sa

maîtresse, rue du Collège, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Antonia ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Monach aîné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 26

Naissance de

Joachim (Dieudonné)

Du douze juin mil huit cent quarante et un, à quatre heures de relevée.

Monsieur Victrice Dieudonné déclare que la négresse Anne, de l'atelier de l'habitation Espérance, sise à Kaw, est accouchée hier à une heure du matin, dans son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Joachim ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Dieudonné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 27

Naissance de

Victor (Claude)

Du vingt-neuf juin mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Monsieur Al. Claude déclare par écrit que la négresse Alméria, de l'habitation Les Ilets-Malouins, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Victor.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 28

Naissance de

Alexandre Boucard (Victorine Garus)

Du cinq juillet mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Demoiselle Victorine (Garus) déclare par écrit que sa négresse nommée Célestine, âgée de vingt-neuf ans, créole, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans sa maison rue du Collège, de deux enfants du sexe masculin, à qui elle donne au premier né le nom de Alexandre Boucard.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 29

Naissance de

Uldaric Boucard (Victorine Garus)

Du cinq juillet mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Demoiselle Victorine (Garus) déclare par écrit que sa négresse nommée Célestine, âgée de vingt-neuf ans, créole, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans sa maison rue du Collège, de deux enfants du sexe masculin, à qui elle donne au premier né le nom de Uldaric Boucard.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 30

Naissance de

Léonard (Pichevin)

Du cinq juillet mil huit cent quarante et un, à trois heures de relevée.

Monsieur Pichevin déclare par écrit que sa négresse Bénonie, âgée de dix-neuf ans, créole, domestique, est accouchée ce matin à onze heures, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Léonard.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 31

Naissance de

Joseph Eugène (demoiselle Joséphine Gabriel)

Du neuf juillet mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Monsieur Louis François Pélage Lhuerre, tailleur, déclare que la négresse Eucharis, âgée de dix-neuf ans, appartenant à demoiselle Joséphine Gabriel, est accouchée ce matin à huit heures, au domicile de sa maîtresse, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Joseph Eugène ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. L. P. Lhuerre. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 32

Naissance de

François Polydor (veuve Germain)

Du douze juillet mil huit cent quarante et un, à sept heures du matin.

Monsieur Auguste Merlet déclare que la négresse Aline, âgée de trente ans, appartenant à madame veuve Germain est accouchée hier à dix heures du matin, dans son domicile, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les prénoms de François Polydor ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et a que dessus. Merlet aîné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 33

Naissance de

Hippolyte (Rosa Joséphine Mienne)

Du treize juillet mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Le sieur Hippolyte Zelimer déclare que la négresse Henriette, âgée de vingt-deux ans, appartenant à demoiselle Rose Joséphine Mienne, est accouchée la nuit dernière à minuit, au domicile de sa maîtresse, rue du Collège, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Hippolyte ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Hippolyte Zelimaire. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 34

Naissance de

Cécilia (Richard)

Du dix-neuf juillet mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Richard déclare que la négresse Suzette, appartenant à monsieur Pierre Richard, d'Approuague, est accouchée hier à cinq heures du matin, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à qui il a donné le nom de Cécilia ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D. Richard. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 35

Naissance de

Joseph Méris (veuve Mathurin)

Du vingt et un juillet mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Monsieur Jean Charles François Becker déclare que la négresse Margueritte, appartenant à dame veuve Mathurin, est accouchée hier à dix heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue de Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Joseph Méris ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Becker aîné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 36

Naissance de  
Antonia (Domaine)

Du vingt et un juillet mil huit cent quarante et un, à dix heures du matin.

Monsieur Paillard déclare par écrit que Sainte-Luce Louise, mulâtresse de l'atelier de l'atelier des domestiques, âgée de seize ans, est accouchée le dix-neuf juillet courant à onze heures du soir, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Antonia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 37

Naissance de  
Pierre (Frédéric Moutier)

Du vingt-huit juillet mil huit cent quarante et un, à une heure de relevée.

Madame Frédéric Moutier déclare par écrit que sa négresse nommée Rosalie, âgée de vingt-huit ans, est accouchée hier à huit heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle a donné le nom de Pierre.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 38

Naissance de  
Pacifique (dame Condery)

Du trois août mil huit cent quarante et un, à sept heures du matin.

Monsieur Condery déclare que la négresse Anna, appartenant à madame Condery, est accouchée hier à une heure de relevée dans la maison de Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Pacifique ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 39

Naissance de  
Hercule (César Martin)

Du trois août mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Pellegrin déclare par écrit que la nommée Célestine, âgée de vingt-six ans, appartenant à monsieur César Martin, est accouchée le vingt-neuf juillet dernier, à deux heures du matin, dans la maison de son maître, rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Hercule.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 40

Naissance de  
Augustine (Déjean)

Du six août mil huit cent quarante et un, à quatre heures de relevée.

Monsieur Guillaume Déjean déclare par écrit que sa négresse Catherine, âgée d'environ vingt et un ans, dépendant du son habitation dite Le Pactole, sise au canal Torcy, est accouchée le vingt-quatre juillet dernier, à une heure du matin, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin qu'il nomme Augustine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 41

Naissance de  
Marie Eulalie (veuve Kuntz)

Du douze août mil huit cent quarante et un, à sept heures de la matinée.

Dame veuve Kuntz déclare par écrit que sa négresse Anne Marie est accouchée hier à cinq heures du matin, dans son domicile, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne les noms de Marie Eulalie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 42

Naissance de

Marie Anna (Dechamp)

Du seize août mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Germain Dechamp déclare que sa négresse Suzanne, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée hier à dix heures du matin, dans son domicile, rue Guisan, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Marie Anna ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. G. Dechamp. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 43

Naissance de

Roch (Sauvage)

Du dix-sept août mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Baux déclare par écrit que la négresse Julie, âgée de vingt-quatre ans, de l'habitation La Marie, sise au canal Torcy, est accouchée hier à cinq heures du soir, dans la maison de Lucile dame Julien, rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Roch.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 44

Naissance de

Léocadie (Farnous)

Du vingt-quatre août mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Monsieur Jean François Héder déclare par écrit que Joséphine, âgée de dix-sept ans, esclave de monsieur Farnous, est accouchée hier à trois heures de l'après midi, d'un enfant du sexe féminin à qui on donne le nom de Léocadie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 45

Naissance de

Louis Henry (veuve Coutard)

Du vingt-cinq août mil huit cent quarante et un, à trois heures de relevée.

Monsieur d'Atteyrac déclare que la négresse Andriette, âgée de dix-sept ans, appartenant à madame veuve Trabaud, est accouchée ce jour à une heure de relevée, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Louis Henry ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D'Atteyrac. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 46

Naissance de

Michel (Bénédictine Valtrine)

Du quatre septembre mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Demoiselle Bénédictine Valtrine déclare par écrit que sa négresse Victorine, âgée de vingt-deux ans, est accouchée ce matin à neuf heures, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a été donné le nom de Michel.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 47

Naissance de

Laurent Eugène (Annette Verneau)

Du quatre septembre mil huit cent quarante et un, à trois heures de relevée.

Demoiselle Annette Verneau déclare par écrit que sa négresse Sidoine est accouchée ce matin à neuf heures dans son domicile, quartier Laussat, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Laurent Eugène.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 48

Naissance de

Noël Augustin (habitation La Joséphine à Kaw)

Du quatorze septembre mil huit cent quarante et un, à trois heures de relevée.

Madame veuve Tresse déclare par écrit que la négresse Catherine, âgée d'environ trente ans, de l'habitation La Joséphine, sise à Kaw, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans son domicile rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne les noms de Noël Augustin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 49

Naissance de

Félix (veuve Joseph Guisoulphe)

Du dix-neuf septembre mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Zéphirin Joseph (Guisoulphe) déclare que la négresse nommée Louisa, âgée de dix-neuf ans, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Félix, ladite négresse appartenant à dame veuve Joseph (Guisoulphe) ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Z. Guisoulphe.

N° 50

Naissance de

Irma (Dufourg)

Du vingt septembre mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Monsieur P. L. Dufourg déclare par écrit que sa négresse Pauline dite [Seminain ?] âgée de dix-huit ans, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Irma.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 51

Naissance de

Guillaume (Habasque)

Du vingt et un septembre mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Madame veuve Tresse déclare par écrit que la négresse Euphrosine, de l'atelier de l'habitation de La Joséphine, sise à Kaw, et appartenant à monsieur Habasque, est accouchée hier, dans son domicile, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Guillaume.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 52

Naissance de

Ange Adolphe (Boutillier)

Du deux octobre mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Boutillier déclare que sa négresse Marie Louise, âgé de vingt ans, est accouchée ce matin à trois heures, dans son domicile, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Ange Adolphe ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 53

Naissance de

François (Goyriena)

Du cinq octobre mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Goyriena déclare par écrit que sa négresse Thérèse, âgée de dix-huit ans, est accouchée hier, dans l'après midi, au domicile de demoiselle Arsène, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de François.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 54

Naissance de

Sylvestre (demoiselle Charlotte Alexandrine)

Du neuf octobre mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Le Blond déclare que la négresse Ménagère, âgée de vingt-cinq ans, appartenant à demoiselle Charlotte Alexandrine, est accouchée hier à onze heures du soir, de deux enfants, le premier du sexe masculin, auquel il donne le nom de Sylvestre ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F. F. Le Blond. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 55

Naissance de

Marie Rose (Charlotte Alexandrine)

Du neuf octobre mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Le Blond déclare que la négresse Ménagère, âgée de vingt-cinq ans, appartenant à demoiselle Charlotte Alexandrine, est accouchée hier à onze heures du soir, de deux enfants, le dernier né du sexe féminin, à qui il donne le nom de Marie Rose ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F. F. Le Blond. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 56

Naissance de

François Denis (Louisa Vendôme)

Du neuf octobre mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Monsieur Jean Ovide déclare que la négresse Pauline, âgée de trente et un ans, appartenant à demoiselle Louisa Vendôme, est accouchée ce matin à deux heures, au domicile de sa maîtresse, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de François Denis ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Ovide. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 57

Naissance de

Antoinette (Boutillier)

Du onze octobre mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Monsieur Boutillier déclare que sa négresse Adélaïde, âgée de vingt ans, est accouchée hier à une heure du matin, dans son domicile, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom d'Antoinette ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, après lecture, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 58

Naissance de

Aurélié Antonia (Marie Caroline Lacoste)

Du deux octobre mil huit cent quarante et un, à trois heures de relevée.

Le sieur Blaise Lacoste déclare que la négresse Pauline, âgée de vingt-deux ans, appartenant à demoiselle Marie Caroline Lacoste, est accouchée hier à neuf heures du soir, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Aurélié Antonia ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Blaise Lacoste. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 59

Naissance de

Cécile (veuve Carmignac)

Du dix-neuf octobre mil huit cent quarante et un, à quatre heures de relevée.

Madame veuve Carmignac déclare par écrit que sa négresse Ova, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée ce jour à midi, dans son domicile, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Cécile.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 60

Naissance de

Romaine (Roubaud)

Du vingt-cinq mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur François Marie Roubaud, maire de la ville, déclare que sa négresse Pauline, âgée de vingt-quatre ans, née en Afrique, est accouchée le vingt-trois octobre courant, à huit heures du soir, au domicile de demoiselle Adélaïde Geneste, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Romaine ; et a signé avec nous, premier adjoint au maire, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chevalier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 61

Naissance de

Jean (Babin)

Du vingt-cinq octobre mil huit cent quarante et un à huit heures du matin.

Monsieur François Babin déclare que sa négresse Valérine, âgée de vingt-sept ans, est accouchée le vingt-deux octobre courant à huit heures du soir, chez demoiselle Pauline Dominger, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jean ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Babin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 62

Naissance de

Marie Françoise Anica (Réveillot)

Du dix novembre mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Le sieur Joseph Adolphe déclare que la négresse Joséphine, âgée de vingt-deux ans, de l'atelier de l'habitation du sieur Réveillot, sise à Sinnamary, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans son domicile, rue du Collège, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Marie Françoise Anica ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>h</sup> Adolphe. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 62

Naissance de

Apollinaire (dame Frédéric)

Du vingt et un septembre mil huit cent quarante et un, à quatre heures de relevée.

Madame Frédéric (Noyer) déclare par écrit que son esclave Élisabeth, âgée de vingt-trois ans, est accouchée ce matin à six heures, dans son domicile, rue des Casernes, d'un enfant mulâtre, du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Apollinaire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 63

Naissance de

Marie Cécile (Annette Verneau)

Du vingt-trois novembre mil huit cent quarante et un, à huit heures de la matinée.

Demoiselle Annette Verneau déclare par écrit que sa négresse Marie Françoise, âgée de dix-huit ans, née en Afrique, est accouchée ce matin, à deux heures, dans son domicile rue Traversière, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Marie Cécile.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 64

Naissance de

Saturnin (Joseph Séverin)

Du vingt-trois novembre mil huit cent quarante et un, à trois heures de relevée.

Le sieur Louis 2<sup>e</sup> déclare que la négresse Margueritte, appartenant au sieur Joseph Séverin, est accouchée ce matin à sept heures, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Saturnin ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Louis 2<sup>me</sup>. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 65

Naissance de

Marie Joseph Guido (Mathey)

Du vingt-neuf novembre mil huit cent quarante et un, à trois heures de relevée.

Monsieur H. J. Mathey déclare par écrit que sa négresse nommée Antoinette, créole, âgée de vingt-deux ans, est accouchée le vingt-sept novembre courant, à une heure du matin, dans son domicile rue du Port, d'un enfant mulâtre, du sexe masculin, auquel il donne le nom de Marie Joseph Guido.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 66

Naissance de

Nicolas (Roubaud)

Du six décembre mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Monsieur Roubaud, maire de la ville, déclare que sa négresse nommée Doris, âgée de vingt-sept ans, née en Afrique, est accouchée ce matin à dix heures, au domicile d'Adélaïde Geneste, rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Nicolas ; et a signé avec nous, 1<sup>er</sup> adjoint, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chevalier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 67

Naissance de

Alexis (Lafortune)

Du quatorze décembre mil huit cent quarante et un, à une heure de relevée.

Le sieur Lafortune déclare que sa négresse Estelle, âgée de vingt-trois ans, est accouchée ce matin à neuf heures, dans son domicile rue Richelieu, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Alexis ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 68

Naissance de

Rosanna (Jeanne Maurice)

Du seize décembre mil huit cent quarante et un, à sept heures du matin.

Demoiselle Jeanne Maurice déclare par écrit que sa négresse Rosillette est accouchée la nuit dernière à minuit, dans son domicile, chaussée Sartines, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Rosanna.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 69

Naissance de

Gratien (Jean Baptiste Coutard)

Du dix-sept décembre mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Monsieur Joseph Cornudet déclare que la négresse Anna, âgée de vingt-trois ans, appartenant à monsieur Jean Baptiste Coutard, est accouchée hier à onze heures du soir, rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Gratien ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Cornudet. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 70

Naissance de

Adélaïde (Joséphine Piton)

Du vingt décembre mil huit cent quarante et un, à deux heures de relevée.

Demoiselle Joséphine Piton déclare que sa négresse Amelaïde, âgée de vingt-un ans, est accouchée hier à quatre heures et demie de relevée, dans son domicile, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Adélaïde ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Joséphine Pton. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 71

Naissance de

Servilius (veuve Joseph)

Du vingt-trois décembre mil huit cent quarante et un, à neuf heures du matin.

Monsieur Eugène Zéphirin Joseph Guisoulphe déclare que la nommée Marthe, âgée de vingt-huit ans, appartenant à dame veuve Joseph Guisoulphe, est accouchée hier à quatre heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue Molé, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Servilius ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Eug. Z. Guisoulphe. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 72

Naissance de

Marie Eugénie (Léonie Herminie)

Du vingt-trois décembre mil huit cent quarante et un, à dix heures du matin.

Monsieur Dagault déclare que la négresse Coralie, âgée de vingt-deux ans, appartenant à demoiselle Léonie Herminie, est accouchée le premier décembre courant, à huit heures du soir, dans son domicile chaussée Sartines, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de ~~Eugénie~~ Marie Eugénie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Approuvé le mot « Eugénie » rayé nul à la cinquième ligne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Dagault aîné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 73

Naissance de

Joseph (Caroline Wimer)

Du trente décembre mil huit cent quarante et un, à huit heures du matin.

Monsieur Sainte-Rose Wimer, maçon, déclare que la nommée Armantine, âgée de trente ans, appartenant à demoiselle Caroline Wimer, est accouchée ce matin à trois heures, au domicile de sa maîtresse, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Joseph ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. S<sup>t</sup> Rose Wimer. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Clos et arrêté le présent registre ne contenant aucune déclaration de naissances des esclaves pour l'année mil huit cent quarante et un par nous François Marie Roubaud, maire de la ville de Cayenne.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1842. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Répertoire

Certifié par nous François Marie Roubaud, maire de la ville de Cayenne.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1842. F<sup>çois</sup> Roubaud.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1842

Le présent registre contenant quarante-sept feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à monsieur le maire de la ville de Cayenne, à dresser les naissances des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1842.

Fait au palais de justice à Cayenne, le vingt décembre 1839. Le juge auditeur délégué, Alex<sup>dre</sup> Thoré.

N° 1

Naissance de

Charles (Dominique Houget)

Du sept janvier mil huit cent quarante-deux, à trois heures de relevée.

Monsieur Dominique Houget déclare que la négresse Angélique, son esclave, est accouchée ce matin à sept heures, au domicile d'Adélaïde Geneste, rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Charles ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D<sup>que</sup> Houget. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 2

Naissance

Virginie (Albert)

Du onze février mil huit cent quarante-deux, à sept heures du matin.

Madame Albert déclare par écrit que la négresse nommée Alexandrine, domestique, son esclave, est accouchée dans la nuit du neuf au dix de ce mois, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Virginie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 3

Naissance de

Louise (Déjean)

Du dix-neuf février mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Monsieur Déjean déclare par écrit que sa négresse nommée Catherine est accouchée ce matin à trois heures, dans son domicile, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Louise.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 4

Naissance de

Pierre Damien (Domaine)

Du vingt-trois février mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Pellegrin déclare par écrit que la négresse Valerine, âgée de 44 ans, mariée au noir Etienne, tous deux de l'atelier colonial, est accouchée ce matin à trois heures à l'hôpital militaire, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne les prénoms de Pierre Damien.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 5

Naissance de  
Gustave (Daveau)

Du vingt-cinq février mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Demoiselle victoire Daveau déclare par écrit que sa négresse nommée Armantine est accouchée hier à dix heures du soir, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Gustave.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 6

Naissance de  
Mathilde (Marie Claire Dera)

Du cinq mars mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Etienne Némorin déclare que la négresse Silvie, appartenant à dame Marie Claire (Dera), âgée de vingt-trois ans, est accouchée hier à midi, rue Voltaire, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Mathilde ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Némorin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 7

Naissance de  
Bibiane (Déjean)

Du huit mars mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Guillaume Déjean déclare par écrit que la nommée Françoise, âgée de trente ans, de l'atelier de son habitation Le Pactole, est accouchée dans la nuit du six au sept mars courant à minuit, dans son domicile, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Bibiane.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 8

Naissance de  
François Isidore (Magdelaine Guisoulphe)

Du dix mars mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Bernard Saint-Clair déclare que la négresse nommée Rose Caroline, âgée de seize ans, appartenant à demoiselle Magdelaine Guisoulphe, est accouchée hier à huit heures et demie du soir, au domicile de sa maîtresse, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de François Isidore ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. B<sup>d</sup> S<sup>t</sup> Clair. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 9

Naissance de  
Marie Alice (veuve Mosse)

Du douze mars mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Giraudon déclare que la négresse Charlotte, appartenant à dame veuve Mosse, âgée de vingt-deux ans, est accouchée le huit mars courant, à onze heures de ce soir, dans la maison de sa maîtresse, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné les noms de Marie Alice ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Giraudon. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 10

Naissance de  
Claude (Virgile)

Du vingt-trois mars mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Madame Olympe, épouse Virgile, déclare par écrit que sa négresse Sabine, de l'atelier de son habitation, est accouchée hier à sept heures du soir, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a été donné le nom de Claude.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 11

Naissance de  
Auguste (Zacharie Laurent)

Du vingt-huit mars mil huit cent quarante-deux, à sept heures du matin.

Monsieur Zacharie Laurent déclare que sa négresse nommée Anne, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée ce matin, à trois heures, dans son domicile rue Richelieu, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Auguste ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 12

Naissance de  
Marie (Valliany)

Du vingt-huit mars mil huit cent quarante-deux, à sept heures du matin.

Monsieur Valliany déclare par écrit que sa négresse Constance est accouchée le vingt-six mars courant, à neuf heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Marie Thérèse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 13

Naissance de  
Jean (Marie Pauline Dominger)

Du trente mars mil huit cent quarante-deux, à sept heures du matin.

Monsieur François Joseph Stanis déclare que la négresse Alexandrine, âgée de vingt-sept ans, appartenant à demoiselle Marie Pauline Dominger, est accouchée hier à sept heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le Jean ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>cs</sup> J<sup>h</sup> Stanis. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 14

Naissance de  
Charles (Dupoy)

Du premier avril mil huit cent quarante-deux, à trois heures de relevée.

Monsieur Dupoy déclare que sa négresse nommée Éléonore, âgée de vingt-sept ans, de nation calbary, est accouchée le trente mars dernier, à onze heures du soir, dans son domicile rue du Collège, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Charles ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>n</sup> Dupoy. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 15

Naissance de  
Rose Margueritte (mineurs Cousa)

Du deux avril mil huit cent quarante-deux, à une heure de relevée.

Monsieur Alexis Saint-Preux déclare que la négresse Élisabeth, âgée de trente-huit ans, appartenant aux mineurs Cousa, est accouchée hier, à onze heures du soir, au domicile des dits mineurs, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Rose Margueritte ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. S<sup>t</sup> Preux. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 16

Naissance de

Élisabeth Julia (Lise Brue)

Du deux avril mil huit cent quarante-deux, à trois heures de relevée.

Mademoiselle Lise Brue déclare par écrit que sa négresse, nommée Thérèse, de nation calbary, âgée de vingt-deux ans, est accouchée le trente mars dernier, à onze heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Élisabeth Julia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 17

Naissance de

Pétronille (Domaine)

Du six avril mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Pellegrin déclare par écrit que Rosine, n° 735, âgée de vingt-quatre ans, de l'atelier colonial, est accouchée ce matin à six heures, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Pétronille.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 18

Naissance de

Zéphirin (habitation Bon-Marché)

Cette déclaration portée par erreur ;

voir le registre de décès, déclaration n° 49

Du six avril mil huit cent quarante-deux, à quatre heures de relevée.

Monsieur Auguste Édouard de Saint-Quantin déclare que le noir Zéphirin, dépendant de l'habitation Bon-Marché, quartier de Macouria, âgé de trente-sept ans, est décédé ce matin, à dix heures, rue Dauphine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. S<sup>t</sup> Quantin.

Cette déclaration est portée sur le présent registre par erreur. Voir le registre de déclarations de décès des esclaves, n° 49. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 18

Naissance de

Catherine (Virgile)

Du quatorze avril mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Madame Olimpe, épouse Virgile, déclare par écrit que la négresse Victoire, de son habitation, est accouchée hier à trois heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Catherine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 19

Naissance de

Léon (Louis Cardonnet)

Du dix-neuf avril mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Mademoiselle Élisabeth Eugénie déclare que la nommée Pompeïa, esclave de monsieur Louis Cardonnet, est accouchée ce matin à huit heures, dans son domicile, Petite rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Léon ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 20

Naissance de

Éléonore (Domaine)

Du vingt-huit avril mil huit cent quarante-deux, à quatre heures de relevée.

Monsieur M. J. Teste, chargé de l'administration des noirs de l'atelier colonial, déclare par écrit que la négresse Jeanne 1<sup>re</sup>, n° 229, épouse de Polony, est accouchée au camp Saint-Denis le vingt-trois de ce mois, à sept heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il a été donné le nom de Éléonore.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 21

Naissance de

Aline (Clara Noyer)

Du treize mai mil huit cent quarante-deux, à trois heures de relevée.

Demoiselle Clara Noyer déclare par écrit que sa négresse Léonide, cultivatrice sur l'habitation Legange, quartier de Tonnégrande, est accouchée ce matin, à trois heures, rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Aline.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 22

Naissance de

Marie Méïde (veuve Du Barail)

Du vingt et un mai mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Madame veuve Marquise Du Barail déclare par écrit que sa négresse nommée Aglaé est accouchée hier à neuf heures du soir, dans son domicile, chaussée Sartines, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Marie Méïde.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 23

Naissance de

Jean Joseph (héritiers Cousa)

Du vingt-cinq mai mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Jean Charles Becker déclare que la négresse Rosalie, âgée de trente ans, appartenant aux héritiers Cousa, est accouchée hier à sept heures du soir, dans la maison des dits héritiers, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jean Joseph ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Becker [... ?]. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 24

Naissance de

Georges Dagobert (François Jampierre)

Du trente mai mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Auguste Édouard de Saint-Quantin déclare que la négresse Cécile, appartenant à monsieur François Jampierre, est accouchée le vingt-deux de ce mois, à sept heures du matin, dans son domicile, rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne les noms de Georges Dagobert ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. S<sup>t</sup> Quantin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 25

Naissance de

Véronique (Bénédictine Valtrine)

Du deux juin mil huit cent quarante-deux, à sept heures du matin.

Monsieur Jean François Héder déclare que Eugénie, âgée de vingt et un ans, appartenant à demoiselle Bénédictine Valtrine, est accouchée hier à huit heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Véronique ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture ; Eugénie ayant le n° 207 du certificat de recensement.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Héder. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 26

Naissance de

Célestine (Domaine)

Du sept juin mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Pellegrin déclare par écrit que la négresse Caroline 1<sup>re</sup>, n° 100, veuve d'Honoré, est accouchée hier à une heure de l'après midi, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Célestine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 27

Naissance de

Alphonsine (Frédéric Brache)

Monsieur Frédéric Brache déclare par écrit que sa négresse nommée Suzette, âgée de dix-huit ans, est accouchée ce matin à huit heures, à l'hôpital Roux et Chevalier, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom d'Alphonsine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 28

Naissance de

Pauline (Fabens)

Du sept juin mil huit cent quarante-deux, à une heure de relevée.

Monsieur Jérôme déclare que la négresse Hélène, dépendant de la succession Fabens, affermée à l'habitation Césarée à Macouria, est accouchée le trois de ce mois, à onze heures trois-quarts du soir, Petite rue du Fort, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on a donné le nom de Pauline ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jérôme. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 29

Naissance de

Eugène (habitation Sainte-Catherine)

Du trente juin mil huit cent quarante-deux, à trois heures de relevée.

Monsieur J. Guyner déclare par écrit pour monsieur Lougarre, marchand, domicilié en cette ville, que la négresse nommée Pauline, âgée d'environ vingt-neuf ans, appartenant à l'habitation Sainte-Catherine,

sis au Tour-de-l'Ile, dont il ignore le ~~certificat~~ et numéro du certificat de recensement, est accouchée ce matin à quatre heures, rue Saint-Louis, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Eugène.

Approuvé un mot et une lettre rayés nuls à la quatrième ligne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 30

Naissance de

Marianne (veuve Lajouie)

Du deux juillet mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Monsieur Lajard, ancien marchand, âgé de quarante-quatre ans, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marie, inscrite sous le n° 1 278, appartenant à dame veuve Lajouie, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée hier, à sept heures du soir, au domicile de sa maîtresse, rue Guisan, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Marianne ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture

N° 31

Naissance de

Marcelin (Chevalier)

Du six juillet mil huit cent quarante-deux, à trois heures de relevée.

Monsieur Jean Claude Chevalier, pharmacien, âgé de trente-huit ans, déclare que sa négresse nommée Suzanne, inscrite sous le n° 480, âgée de vingt-trois ans, est accouchée le quatre courant, à dix heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Marcelin ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chevalier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 32

Naissance de

Justin (Domaine)

Du dix juillet mil huit cent quarante-deux, à quatre heures de relevée.

Monsieur Pellegrin, commis aux entrées de l'hôpital, âgé de trente-cinq ans, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Magdelaine, de l'atelier colonial, inscrite sous le n° 265, est accouchée ce jour à trois heures de relevée, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Justin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 33

Naissance de

Joseph (Franchi)

Du onze juillet mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Franchi déclare par écrit que sa négresse nommée Adèle, âgée de vingt ans, dont il n'a pas le certificat de recensement, est accouchée le neuf de ce mois, à six heures et demie du soir, dans son domicile, rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Joseph.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 34

Naissance de

Marie Adélaïde (Margueritte Marosie)

Du quinze juillet mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Alexandre Désir Noleau, propriétaire, âgé de vingt-sept ans, déclare que la nommée Clara, inscrite sous le n° 1 469, appartenant à demoiselle Margueritte Marosie, est accouchée hier à dix heures du

soir, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Marie Adélaïde ; ladite Clara, âgée de trente-quatre ans ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D. Noleau. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 35

Naissance de

Charles Félix (Garros)

Du vingt-trois juillet mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Auguste Garros, régisseur, âgé de quarante-cinq ans, déclare que sa négresse nommée Alzire, âgée de vingt-sept ans, inscrite sous le n° 1 291, est accouchée hier à deux heures du matin, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, mulâtre, auquel il donne le nom de Charles Félix ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Garros. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 36

Naissance de

Alphonsine (Déjean)

Du deux août mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur G. Déjean, habitant propriétaire, déclare par écrit que sa négresse nommée Hermence, de l'atelier de son habitation dite Le Pactole, sise au canal Torcy, est accouchée le trente et un juillet dernier, à neuf heures du matin, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Alphonsine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 37

Naissance de

Marie Louise Adélaïde

Du huit août mil huit cent quarante-deux, à sept heures de la matinée.

Monsieur Jean Louis (Lanne), âgé de quarante-cinq ans, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Caroline, mulâtresse, âgée de trente-quatre ans, pour laquelle l'affranchissement a été demandé le vingt et un mars dernier, n° 751, avec le nom patronymique de Rivola, est accouchée avant hier à six heures du soir rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné les prénoms de Marie Louise Adélaïde ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 38

Naissance de

Gustave (dame veuve Hertel)

Du vingt août mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Charles Michel Henry Hertel de Cournoyer, âgé de vingt-six ans, déclare que la négresse Armantine, âgée de trente ans, appartenant à madame veuve Hertel de Cournoyer, est accouchée hier à huit heures du soir, au domicile de sa maîtresse, rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Gustave ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Hertel. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 39

Naissance de

Aglaé (Marie Zélie)

Du premier septembre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Demoiselle Marie Zélie, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Eudoxie, domestique, âgée de vingt-deux ans, est accouchée hier à trois heures de relevée, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Aglaé, Eudoxie ayant le n° 1 540 du certificat de recensement ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce enquis.

N° 40

Naissance de

Victor (Charlotte Alexandrine)

Du premier septembre mil huit cent quarante-deux, à quatre heures de relevée.

Demoiselle Charlotte Alexandrine déclare par écrit que sa négresse domestique, nommée Ménagère, âgée de vingt-neuf ans, est accouchée hier à dix heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Victor.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 41

Naissance de

Marie Élégie (Elisabeth Rahoul)

Du deux septembre mil huit cent quarante-deux, à trois heures de relevée.

Monsieur Alexandre Renaud fils déclare que la nommée Caroline, âgée de dix-huit ans, appartenant à demoiselle Elisabeth Rahoul, est accouchée hier à huit heures du soir, dans son domicile rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Marie Élégie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Renaud. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 42

Naissance de

Casimir (C. Martin)

Du neuf septembre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Pellegrin déclare par écrit que la négresse Clara, âgée de trente-deux ans, appartenant à monsieur César Martin, habitant à Roura, est accouchée le sept de ce mois, à six heures du soir, dans la maison de demoiselle Félicia Ursleur, rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Casimir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 43

Naissance de

Maria (veuve Moutier)

Du douze septembre mil huit cent quarante-deux, à sept heures du matin.

Monsieur Edouard Moutier déclare par écrit que la négresse Hélène, n° 1 651 du certificat de recensement, appartenant à madame veuve Moutier, est accouchée le dix de ce mois, à neuf heures du soir, rue des Casernes, d'un enfant du sexe féminin, de caste mulâtre, à laquelle on a donné le nom de Maria.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 44

Naissance de

Amélie (veuve Besse)

Du vingt et un septembre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Charles Jean Baptiste Roux, docteur médecin, déclare que la négresse Thérèse, ayant le n° 214 du certificat de recensement, appartenant à madame veuve Besse, âgée de dix-huit ans, est accouchée

hier à cinq heures de relevée, au domicile de sa maîtresse, rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Amélie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. B. Roux Martin, docteur médecin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 45

Naissance de

Félix (Alexandre Noyer)

Du vingt et un septembre mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Charles Jean Baptiste Roux, docteur médecin, déclare que la mulâtresse nommée Juliette, inscrite sous le n° 1 680 du certificat de recensement, âgée de dix-huit ans, appartenant à monsieur Alexandre Noyer, est accouchée ce matin à sept heures, au domicile de son maître rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Félix ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Approuvé le mot « neuf », retouché à la première ligne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. N. Roux Martin, docteur médecin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 46

Naissance de

Michel Louis (Geneviève Raymond)

Du vingt-neuf septembre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Demoiselle Geneviève Raymond, couturière déclare que sa négresse nommée Azelia, domestique, âgée de trente ans, ayant le n° 920 du certificat de recensement, est accouchée hier à neuf heures du matin, dans son domicile, rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Michel Louis ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 47

Naissance de

Rebecca (Déjean)

Du vingt-neuf septembre mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin.

Monsieur Guillaume Déjean déclare par écrit que la nommée Aménaïde, de l'atelier de son habitation Le Pactole, sise au canal Torcy, ayant le n° 437 du certificat de recensement, est accouchée le vingt-six de ce mois, à huit heures du matin, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Rebecca.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 48

Naissance de

Rosillette Adélaïde Raimonde

(demoiselle Magdelaine Guisoulphe)

Du trois octobre mil huit cent quarante-deux, à sept heures du matin.

Monsieur Bernard Saint-Clair déclare que la négresse Marie Louise, âgée de trente-huit ans, inscrite sous le n° 1 436 du certificat de recensement, appartenant à demoiselle Magdelaine Guisoulphe, est accouchée hier à deux heures de relevée, au domicile de sa maîtresse, rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Rosillette Adélaïde Raimonde ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. B<sup>d</sup> S<sup>t</sup> Clair. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 49

Naissance de

Constantin (Le Borgne)

Du trois octobre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Le Borgne déclare par écrit que la négresse Nina, esclave, dépendant de l'habitation dite La Montagne-Anglaise, portée sous le n° 999 du certificat de recensement, est accouchée le premier octobre courant, à neuf heures et demie du soir, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Constantin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 50

Naissance de

Marie Baptistine Suzette (Emler)

Du trois octobre mil huit cent quarante-deux, à trois heures de relevée.

Monsieur Ernest Giaimo déclare que la négresse Constance, âgée de seize ans, portée sous le n° 86 du certificat de recensement, appartenant à monsieur Emler, est accouchée le premier de ce mois à trois heures de relevée, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie Baptistine Suzette ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Giaimo fils. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 51

Naissance de

Indiana (Harmois)

Du quatre octobre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Harmois déclare par écrit que sa négresse Coralie, âgée de vingt-sept ans, portée sous le n° 1 044 du certificat de recensement, est accouchée hier, à sept heures et demie du soir, dans son domicile, rue Rémire, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Indiana.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 52

Naissance de

Zéphirine (veuve Lopinion)

Du onze octobre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur François Raki déclare par écrit que la négresse Noëline, âgée de vingt-cinq ans, portée sous le n° 1 377 du certificat de recensement, appartenant à dame veuve Lopinion, est accouchée le neuf octobre courant, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Zéphirine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 53

Naissance de

François (Lanne)

Du onze octobre mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Monsieur Joseph Lanne fils déclare que la négresse Catherine, portée sous le n° 590 du certificat de recensement du quartier de Macouria, appartenant à monsieur Lanne, son père, est accouchée hier, à huit heures du soir, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de François ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Lanne. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 54

Naissance de

Magloire (H. Sauvage)

Du vingt-quatre octobre mil huit cent quarante-deux, à une heure de relevée.

Monsieur Goyriena déclare par écrit que la négresse Rosa, âgée de trente-trois ans, de l'atelier de l'habitation La Marie (canal Torcy), inscrite sous le n° 2038 du certificat de recensement, est accouchée ce matin à quatre heures d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Magloire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 55

Naissance de

Simonine (Domaine)

Du vingt-huit octobre mil huit cent quarante-deux, à quatre heures de relevée.

Monsieur Teste, sous-commissaire de marine, déclare par écrit que la négresse Antoinette 3<sup>e</sup>, n° 836, épouse de Mathieu 3<sup>e</sup>, n° 628 de la matricule générale de l'atelier colonial, est accouchée ce matin à huit heures, à l'hôtel du gouvernement, d'un enfant du sexe féminin, qui a été immatriculé sous le n° 984, et à qui a été donné le nom de Simonine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 56

Naissance de

Antoine Firmin (J. A. Lanne)

Du deux novembre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Joseph Antoine Lanne déclare que sa négresse nommée Elisabeth, âgée de vingt ans, inscrite sous le n° 84 du certificat de recensement du quartier de Sinnamary, est accouchée hier à deux heures de relevée, dans son domicile, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Antoine Firmin ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Aug<sup>te</sup> Lanne. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 57

Naissance de

Paul (Duchateau)

Du sept novembre mil huit cent quarante-deux, à midi.

Monsieur Duchateau fils déclare que la négresse Juliette, appartenant à Joseph Duchateau, son père, inscrite soue le n° 757 du certificat de recensement de la ville de Cayenne, âgée de vingt ans, est accouchée hier à cinq heures du matin, de deux enfants dont le premier né du sexe masculin, auquel il donne le nom de Paul, et le deuxième né sans vie du sexe féminin ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Duchateau fils. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 58

Naissance de

Hermina (Déjean)

Du sept novembre mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Monsieur Déjean déclare par écrit que la nommée Magdelaine, dépendant de l'habitation Le Pactole, sise au canal Torcy, âgée de dix-huit ans, inscrite sous le n° 457, est accouchée hier à cinq heures du matin, dans son domicile, rue des Casernes, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Hermina.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 59

Naissance de

Marcel (Ch. J. B. Roux)

Monsieur Charles Jean Baptiste Roux, docteur médecin, déclare que sa négresse domestique, nommée Zéphirine, âgée de dix-huit ans, inscrite sous le n° 1 945 du certificat de recensement de la ville de

Cayenne, est accouchée ce matin à deux heures, dans son domicile, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Marcel ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. B. Roux Martin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 60

Naissance de

Horace (Le Borgne)

Du dix-huit novembre mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Monsieur Le Borgne déclare que la négresse Ermine, âgée de vingt-cinq ans, de l'atelier de l'habitation Montagne-Anglaise, inscrite sous le n° 1 006 du certificat de recensement de l'Ile-de-Cayenne, est accouchée ce matin à deux heures, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Horace ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le Borgne. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 61

Naissance de

Marie Elisabeth Gertrude (héritiers Fabens)

Du vingt et un novembre mil huit cent quarante-deux, à une heure de relevée.

Monsieur Napoléon Hyacinthe Jérôme déclare que la câpresse nommée Anna, appartenant à son épouse et aux mineurs Fabens, âgée de dix-neuf ans, inscrite sous le n° 1 795 du certificat de recensement de la ville de Cayenne, est accouchée le dix-huit de ce mois, à quatre heures du matin, dans son domicile rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie Elisabeth Gertrude ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jérôme. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 62

Naissance de

François (~~dame Delmosé~~ monsieur Guillermin)

Du vingt et un novembre mil huit cent quarante-deux, à trois heures de relevée.

Monsieur Joseph Delmosé déclare que la négresse Geneviève, appartenant à monsieur Guillermin, âgée de dix-neuf ans, inscrite sous le n° 630 du certificat de recensement de la ville de Cayenne, est accouchée ce matin rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de François ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Delmosé fils. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 63

Naissance de

Marie Margueritte (Joseph Gabriel)

Du vingt-deux novembre mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Jean Baptiste Vendôme déclare que la négresse Fanélie, âgée de vingt-huit ans, inscrite sous le n° 1 511 du certificat de recensement, appartenant à demoiselle Joséphine Gabriel, est accouchée ce matin à une heure, au domicile de sa maîtresse, rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on a donné le nom de Marie Margueritte ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. B<sup>te</sup> Vendôme. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 64

Naissance de

Paul Aimé

Du vingt-trois novembre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Charles Jean Baptiste Roux, docteur médecin, déclare que la mulâtresse nommée ~~Marie~~ ~~Magdelaine~~ < Magdelon. Approuvé le renvoi et deux mots représentants. B. Roux Martin, docteur médecin. F<sup>çois</sup> Roubaud. >, âgée de vingt et un ans, appartenant à l'habitation Saint-François, inscrite sous le n° 204 du certificat de recensement du quartier de Tonnégrande, est accouchée hier à onze heures du soir, rue d'Angoulême, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Paul Aimé ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture. B. Roux Martin, docteur médecin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 65

Naissance de

Jean Évariste (veuve Chevreuil)

Du vingt-cinq novembre mil huit cent quarante-deux, à une heure de relevée.

Monsieur Amédée Poupon déclare par écrit que la nommée Dorina, appartenant à madame veuve Chevreuil, âgée de vingt-six ans, inscrite sous le n° 1853 du certificat de recensement, est accouchée hier à sept heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jean Évariste.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 66

Naissance de Jeanne Marie Catherine Elmire (Nanette Vernon)

Du vingt-cinq novembre mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Demoiselle Nanette (Vernon) déclare par écrit que sa négresse Sidonie, inscrite sous le n° 1656 du certificat de recensement, est accouchée hier à onze heures du soir, dans son domicile, rue Traversière, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne les noms de Jeanne Marie Catherine Elmire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 67

Naissance de

Saturnin (H. J. Sauvage)

Du vingt-sept novembre mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Monsieur Goyriena déclare par écrit que la négresse Céleste, de l'habitation La Marie sise au canal Torcy, appartenant à monsieur Henry Sauvage, âgée de trente-deux ans < dont le certificat de recensement est sur la dite habitation >, est accouchée ce matin dans la demeure de demoiselle Alzire (Favard), rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Saturnin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 68

Naissance de

Charleau (Mallet)

Du vingt-huit novembre mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin.

Monsieur Mallet déclare que la négresse Clara, âgée de vingt-cinq ans, son esclave, inscrite sous le n° 1 283 du certificat de recensement, est accouchée hier à trois heures de relevée, dans son domicile rue Malouet, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Charleau ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. E. Mallet. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 69

Naissance de

Jacobin (Domaine)

Du vingt-huit novembre mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Pellegrin déclare par écrit que la négresse Elisabeth, de l'atelier de Mont-Joly, inscrite sous le n° 2 336 du certificat de recensement, est accouchée hier à six heures du soir, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jacobin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 70

Naissance de

Jean (François Mango)

Du vingt-huit novembre mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin.

Monsieur François (Mango) déclare que sa négresse Reine, âgée de vingt-six ans, inscrite sous le n° < blanc > du certificat de recensement, est accouchée le vingt-six novembre courant, à neuf heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jean ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. François. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 71

Naissance de

Ernest (Trémiège)

Du trente novembre mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin.

Monsieur Trémiège déclare que sa négresse Justine, âgée de vingt-cinq ans, dont le certificat de recensement est à son domicile à Approuague, est accouchée le vingt-sept novembre courant, à deux heures de relevée, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Ernest ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Trémiège. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 72

Naissance de

Ambroise (Voisin)

Du huit décembre mil huit cent quarante-deux, à trois heures du matin.

Monsieur Voisin, notaire, déclare par écrit que sa négresse Catherine, âgée de trente et un ans, inscrite sous le n° 594 du certificat de recensement, registre A, est accouchée hier à quatre heures du matin, au domicile de dame veuve Kuntz, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Ambroise.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 73

Naissance de

Eugène (Guichard)

Du quinze décembre mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Madame Guichard déclare par écrit que sa négresse Héloïse, cuisinière, âgée de vingt-quatre ans, inscrite sous le n° 981 du certificat de recensement, est accouchée hier à trois heures de relevée, dans son domicile, rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Eugène.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 74

Naissance de

Eudora (veuve Bâlé)

Du dix-sept décembre mil huit cent quarante-deux, à quatre heures de relevée.

Monsieur Dupoy déclare que la négresse Aglaé, âgée de vingt-< et un. Approuvé le renvoi > ans, appartenant à madame veuve Bâlé, inscrite sous le n° 157 du certificat de recensement, est accouchée ce matin à cinq heures, au domicile de son maîtresse, rue des Marais, d'un certificat du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Eudora ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>n</sup> Dupoy. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 75

Naissance de

Joséphine (Elisabeth Rahoul)

Du vingt-trois décembre mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin.

Monsieur Jacques Antoine Aubin Rahoul déclare par écrit que la négresse Zabeth, inscrite sous le n° 788 du certificat de recensement, appartenant à demoiselle Elisabeth Rahoul, est accouchée ce matin à sept heures, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Joséphine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 76

Naissance de

Thérèse (demoiselle Girard)

Du vingt-trois décembre mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin.

Monsieur Pierre Martin déclare que la nommée Marie Louise, âgée de vingt et un ans, inscrite sous le n° 942, registre B, appartenant à demoiselle Adèle Elisabeth Girard, est accouchée le vingt-neuf novembre dernier, à dix heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Thérèse ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Martin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 77

Naissance de

Pauline Aimée Thérésia (monsieur Goudin)

Du vingt-sept décembre mil huit cent quarante-deux, à deux heures de relevée.

Monsieur Goudin déclare par écrit que la nommée Bathilde, inscrite sous le n° 2 418, du certificat de recensement, appartenant à madame Goudin, est accouchée hier à huit heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné les noms de Pauline Aimée Thérésia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Clos et arrêté le présent registre de déclarations de naissances des esclaves pour l'année mil huit cent quarante-deux, par nous François Marie Roubaud, maire de la ville de Cayenne.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1843. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Répertoire

Certifié par nous, maire de la ville de Cayenne.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1843. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Vu et vérifié le présent registre des naissances des esclaves de Cayenne (1842). Au parquet à Cayenne, le 1<sup>er</sup> novembre 1843. Pour le procureur du roi, le juge auditeur délégué. Alex<sup>dre</sup> Thoré.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1843

Le présent registre contenant quarante-neuf feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de Cayenne, à dresser les naissances des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1843.

Fait au palais de justice à Cayenne le 9 décembre 1842. Le juge auditeur délégué. Alex<sup>dre</sup> Thoré.

N° 1

Naissance de  
Eugénie (Noël)

Du onze janvier mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée, madame Noël, déclare que sa négresse nommée Véronique, âgée de vingt-neuf ans, inscrite sous le numéro 1 670, du certificat de recensement, est accouchée ce matin à huit heures dans son domicile rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Eugénie.

Et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir. Cayenne, les jour, mois et an que dessus.  
F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 2

Naissance de  
Guillaume (Félicia Ursleur)

Du onze janvier mil huit cent quarante-trois, à quatre heures de relevée, mademoiselle Félicia Ursleur déclare que sa négresse Lucile, âgée de vingt-quatre ans, inscrite sous le numéro 2 071, est accouchée hier à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Guillaume.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 3

Naissance de  
Claire (J. B. Gascon)

Du quatorze janvier mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée, le sieur Adrien Anthelme déclare que la négresse Thérèse, âgée de vingt ans, inscrite sous le numéro 1 149 du certificat de recensement appartenant au sieur Jean Baptiste dit Gascon, est accouchée ce matin à deux heures au domicile de son maître rue d'Artois d'un enfant du sexe féminin à qui il donne le nom de Claire ; et n'a signé avec nous, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 4

Naissance de  
Eugène (J. G. Lhuerre)

Du vingt et un janvier mil huit cent quarante-trois, à une heure de relevée, le sieur Joseph Gustave Lhuerre déclare par écrit que sa négresse nommée Joséphine, inscrite sous le numéro 1 362, registre B, est

accouchée hier à huit heures du soir au domicile de demoiselle Louisa Vendôme, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Eugénie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 5

Naissance de  
Auguste (veuve Hertel)

Du vingt-trois janvier mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée, monsieur Henry Hertel de Cournoyer déclare que la négresse Virginie, âgée de trente-six ans, inscrite sous le numéro 1 066, registre B, est accouchée le vingt-un de ce mois à neuf heures au domicile de dame veuve Hertel, sa maîtresse, rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Auguste ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Hertel. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 6

Naissance de  
Henriette (G. Déjean)

Du vingt-trois janvier mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Monsieur G. Déjean déclare par écrit que la nommée Séra, de l'habitation Le Pactole, sise au canal Torcy, inscrite sous le n° 447, est accouchée hier à cinq heures du matin, dans son domicile, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Henriette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 7

Naissance de  
Antoinette Geneviève (veuve de Saint-Quantin)

Du vingt-trois janvier mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Madame veuve de Saint-Quantin déclare par écrit que la négresse Andriette, âgée de vingt-quatre ans, inscrite sous le n° 1 977, portée sur le recensement de son fils Félix de Saint-Quantin, est accouchée hier à six heures du matin, dans son domicile rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Antoinette Geneviève.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 8

Naissance de  
Rose (Polo)

Du vingt-quatre janvier mil huit cent quarante-trois, à neuf heures du matin.

Monsieur P. Polo déclare que sa négresse nommée Rosillette, inscrite sous le n° 1 610 du certificat de recensement, est accouchée hier à six heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, dans son domicile rue des Soupirs, auquel il donne le nom de Rose ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Paul Polo. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 9

Naissance de  
Agathe (Bauvise)

Du vingt-six janvier mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Monsieur Jean Germain déclare que la négresse Rosalie, âgée de vingt-six ans, inscrite sous le n° 178 du certificat de recensement, appartenant à monsieur Bauvise aîné, est accouchée ce jour à une heure de

relevée, au domicile de son maître, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Agathe ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Germain. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 10

Naissance

de Polycarpe (Domaine)

Du vingt-six janvier mil huit cent quarante-trois, à quatre heures de relevée.

Monsieur Pellegrin déclare par écrit que la négresse Mémée, de l'atelier de Baduel, âgée de vingt-six ans, inscrite sous le n° 84, est accouchée ce matin à onze heures, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Polycarpe.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 11

Naissance

de Bernard (Domaine)

Du vingt-six janvier mil huit cent quarante-trois, à quatre heures de relevée.

Monsieur Pellegrin déclare par écrit que la négresse Lolo, de l'atelier de Baduel, âgée de trente-sept ans, inscrite sous le n° 231, est accouchée ce matin, à onze heures, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Bernard.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 12

Naissance

de Marceline

Du trente janvier mil huit cent quarante-trois, à sept heures du matin.

Monsieur Jérôme déclare que la négresse Clara appartenant à madame Jérôme, son épouse, et aux enfants de celle-ci, âgée de quinze ans, inscrite sous le n° 1 187 de la ville de Cayenne, est accouchée le vingt-huit de ce mois à dix heures du soir, au domicile de dame Julien, Petite rue du Fort, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marceline ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jérôme. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 13

Naissance

de Marie Marceline Victoire (Brunot)

Du trente janvier mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Charles Brunot déclare par écrit que sa négresse Lucie, âgée de vingt-six ans, inscrite sous le n° 341, registre A, est accouchée le vingt-huit de ce mois, d'un enfant du sexe féminin, dans son domicile rue Praslin, à qui il donne le nom de Marie Marceline Victoire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 14

Naissance

de Cécile Élisabeth (Elie Power)

Du quatre février mil huit cent quarante-trois, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Elie Roux déclare par écrit que sa négresse Dorothee, âgée de vingt-huit ans, inscrite sous le n° 1 953 du registre de la ville de Cayenne, est accouchée hier à trois heures de relevée, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné les noms de Cécile Élisabeth.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 15

Naissance

de Jeanne (veuve Tonat)

Du six février mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Adolphe Sauvage, mandataire de dame veuve Tonat, déclare par écrit que la négresse Louise, de l'atelier de l'habitation La Béarnaise, sise à Macouria, inscrite sous le n° 1 195, est accouchée hier à sept heures du soir, au domicile de madame veuve Tonat, rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Jeanne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 16

Naissance

de Éléonore (Le Borgne)

Du neuf février mil huit cent quarante-trois, à quatre heures de relevée.

Monsieur Le Borgne déclare que la négresse Angélique, de l'atelier de son habitation La Montagne-Anglaise, quartier de l'Ile-de-Cayenne, âgée de vingt-six ans, inscrite sous le n° 1 002, est accouchée ce jour à une heure de relevée, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Éléonore.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le Borgne. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 17

Naissance

de Victor Onézime (veuve Mille fils)

Du dix-sept février mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Madame veuve Mille fils déclare par écrit que sa négresse nommée Antoinette, âgée d'environ vingt-cinq ans, dont elle n'a pas le certificat de recensement, est accouchée hier à sept heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Victor Onézime.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 18

Naissance

de Jules Samuel (Désir Noleau)

Du vingt février mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Désir Noleau déclare que sa négresse nommée Juliette, âgée de vingt-trois ans, cuisinière, inscrite à Cayenne sous le n° 651, est accouchée le dix-huit de ce mois, à six heures du soir, dans son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jules Samuel ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D. Noleau. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 19

Naissance

de André (Dodin Dubreuil)

Du vingt février mil huit cent quarante-trois, à neuf heures du matin.

Monsieur Pierre Martin déclare que la négresse Lucile, âgée de vingt-sept ans, inscrite sous le n° 935 du certificat de recensement de la ville de Cayenne, appartenant à monsieur Dodin Dubreuil, est accouchée le six de ce mois, à cinq heures du matin, au domicile de madame Girard, rue Portal, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de André ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. C. Martin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 20

Naissance

de Noëlette (veuve Chennebras)

Du vingt-cinq février mil huit cent quarante-trois, à quatre heures de relevée.

Monsieur Le Boucher déclare par écrit que la négresse Anne Marie, mariée à Noël, appartenant à madame veuve Chennebras, âgée de quarante-deux ans, inscrite au quartier de Kourou sous le n° 212, est accouchée hier à onze heures du soir, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Noëlette.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 21

Naissance

de Julienne (Jeannette Thérèse Noyer)

Du quatre mars mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Louis Alfred Durand déclare que la négresse Fleury, âgée de vingt-quatre ans, appartenant à demoiselle Jeannette Thérèse Siébert, inscrite à la ville de Cayenne sous le n° 1 181, est accouchée hier à huit heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Julienne ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Durand. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 22

Naissance

de Marie Lucie (veuve de Saint-Quantin)

Du quatre mars mil huit cent quarante-trois, à deux heures et demie de relevée.

Monsieur Auguste Édouard de Saint-Quantin déclare que la négresse Virginie, âgée de vingt-cinq ans, de l'atelier de l'habitation L'Amphithéâtre (Tour-de-l'Ile) et appartenant à madame veuve de Saint-Quantin, dont le certificat de recensement est sur ladite habitation, est accouchée hier à dix heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Marie Lucie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. E. de Saint-Quantin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 23

Naissance

de Marie Élisabeth (Lafortune)

Du dix mars mil huit cent quarante-trois, à huit heures de la matinée.

Le sieur Louis François Lafortune déclare que la nommée Marianne, son esclave, inscrite au quartier de la ville de Cayenne sous le n° 2 430, est accouchée hier à sept heures et demie du soir, rue Richelieu, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Marie Élisabeth ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 24

Naissance

de Marie Cécilia

Du dix-huit mars mil huit cent quarante-trois, à dix heures du matin.

Monsieur Pichevin déclare par écrit que sa négresse Rebecca, âgée de dix-neuf ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 735, est accouchée hier, dans son domicile, rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe féminin, mulâtresse, à laquelle il donne le nom de Marie Cécilia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 25

Naissance de

Louis Charles (Vénus Hauchecorne)

Du vingt-trois mars mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Le sieur Louis Antoine Guinfolo déclare que la négresse Élise, âgée de trente-neuf ans, inscrite à Cayenne sous le n° 2 083, appartenant à demoiselle Vénus Hauchecorne, est accouchée hier à six heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Louis Charles ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. L. A. Ginfo. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 26

Naissance

de Joseph (veuve Tonat)

Du trente et un mars mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Adrien Sauvage déclare par écrit que la négresse Zozo, inscrite à Cayenne sous le n° 2 046, appartenant à madame veuve Tonat, est accouchée ce matin à dix heures, au domicile de sa maîtresse, rue du Port, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Joseph.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 27

Naissance

de Joséphine (Alexandre Philibert)

Du cinq avril mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Alexandre Philibert déclare que sa négresse nommée Marie, âgée de trente ans, inscrite sous le n° 37 de la ville de Cayenne, est accouchée hier à une heure de relevée, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Joséphine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Al. Philibert. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 28

Naissance

de Marie Éliette

Du cinq avril mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Demoiselle Adélaïde Julienne déclare que la nommée Anne, âgée de vingt-cinq ans, pour laquelle l'affranchissement a été demandé le 29 août 1842, n° 759, est accouchée ce matin à cinq heures, au domicile de veuve Magloire, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné le nom de Marie Éliette ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 29

Naissance

de Magdelaine Adélaïde Félicia

Du six avril mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Trillet déclare par écrit que la nommée Circé, par laquelle l'affranchissement a été demandé par monsieur le procureur du roi le trente et un août dernier sous le n° 760 par suite du testament de monsieur Jean Baptiste Reveillot, âgée de seize ans, est accouchée hier, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on a donné le nom de Magdelaine Adélaïde Félicia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 30

Naissance

de Marie Jeanne Rosalie (Ferjus)

Du dix avril mil huit cent quarante-trois, à sept heures du matin.

Monsieur Ferjus déclare par écrit que sa négresse nommée Céline, inscrite à Cayenne sous le n° 832, est accouchée le huit avril courant, à deux heures du matin, dans son domicile rue Malouet, d'un enfant du sexe féminin, à qui on a donné les noms de Marie Jeanne Rosalie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 31

Naissance

de Euloge (habitation Le Trésor)

Du treize avril mil huit cent quarante-trois, à neuf heures du matin.

Messieurs Goyriena et Cie déclarent par écrit que la négresse Nérina, appartenant à l'habitation Le Trésor, quartier de Macouria, où elle est inscrite sous le n° 424, est accouchée à Cayenne, hier, à quatre heures de relevée, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Euloge.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 32

Naissance

de Marie Léontine (habitation La Solitude)

Du treize avril mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Monsieur Joseph Apollon déclare que la nommée Magdelaine, de l'atelier de l'habitation La Solitude, sise quartier de l'Ile-de-Cayenne, où elle est inscrite sous le n° 693, est accouchée hier à six heures du soir, rue d'Angoulême, d'un enfant du sexe féminin, à qui on donne les noms de Marie Léontine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jh. Appollon. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 33

Naissance

de Jenny (veuve Badaire)

Du quinze avril mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Madame veuve Badaire déclare que la négresse nommée Adélaïde, son esclave, âgée de vingt-cinq ans, inscrite à Cayenne sous le n° 154, est accouchée le treize avril courant, à deux heures de relevée, dans son domicile rue des Remparts, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle elle donne le nom de Jenny ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 34

Naissance

de Ernestine (Françoise Laurette)

Du vingt avril mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Demoiselle Françoise Laurette déclare que sa négresse Bertine, âgée de dix-neuf ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 322, est accouchée ce matin à neuf heures, dans son domicile rue de Provence, d'un

enfant du sexe féminin, à laquelle elle donne le nom de Ernestine ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 35

Naissance

de Fidélia (veuve Lamoliatte)

Du vingt-sept avril mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Madame veuve Lamoliatte déclare par écrit que sa négresse Zoé, âgée de trente et un ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 293, est accouchée hier à six heures et demie du soir, dans son domicile rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à qui elle donne le nom de Fidélia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 36

Naissance

de Victor (Charron)

Du premier mai mil huit cent quarante-trois, à dix heures du matin.

Monsieur Charron aîné déclare que sa négresse Virginie, inscrite à Cayenne sous le n° < blanc >, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans son domicile rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Victor ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Charron aîné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 37

Naissance

de Sébastien (veuve Lamoureux)

Du sept mai mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Madame veuve Lamoureux déclare par écrit que sa négresse Elam dite Zabeth, âgée de vingt-quatre ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 295, registre B, est accouchée hier à six heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Sébastien.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 38

Naissance

de Hortensia (veuve Michaud)

Du huit mai mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Silvère Michaud déclare que sa négresse Alexandrine, âgée de vingt-sept ans, inscrite à Cayenne sous le n° 2 016, est accouchée hier à midi, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Hortensia ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. S<sup>te</sup> Michaud. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 39

Naissance

de François Hippolyte (madame Condery)

Du vingt-deux mai mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Condery déclare que la nommée Joséphine, âgée de vingt-deux ans, appartenant à madame Condery, son épouse, inscrite à Cayenne sous le n° 496, registre A, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de François Hippolyte ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Condery. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 40

Naissance

de Jean Baptiste (Eugénie Niotte)

Du trente mai mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Armand Aimé Niotte, menuisier, déclare que la négresse Victorine Françoise, âgée de dix-neuf ans, appartenant à demoiselle Eugénie Niotte, inscrite à Cayenne sous le n° 811, est accouchée hier à onze heures du soir, au domicile de sa maîtresse, rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jean Baptiste ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Aimé Niotte. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 41

Naissance

de Marie Aurélie (Boutillier)

Du trois juin mil huit cent quarante-trois, à neuf heures du matin.

Monsieur Boutillier, propriétaire, déclare que sa négresse Marie Louise, âgée de vingt-deux ans, inscrite à Cayenne sous le n° 289, est accouchée hier à onze heures du matin, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à qui il donne le nom de Marie Aurélie ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, après lecture, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 42

Naissance

de Marie Catherine (veuve Carmignac)

Du quatorze juin mil huit cent quarante-trois, à midi.

Monsieur Jules Lemarinier, commis, déclare que la négresse Ova, âgée de vingt-sept ans, inscrite à Cayenne sous le n° 389, appartenant à madame veuve Carmignac, est accouchée ce matin à cinq heures, au domicile de sa maîtresse, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Marie Catherine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Lemarinier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 43

Naissance

de Cendré (Etienne Douillard)

Du dix-sept juin mil huit cent quarante-trois, à huit heures de la matinée.

Monsieur Etienne Douillard, habitant propriétaire, déclare que sa négresse Charlotte, âgée de vingt-quatre ans, inscrite sous le n° 456, est accouchée hier à dix heures du soir, rue Francklin, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de André ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Douillard aîné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 44

Naissance de

Marie Louise (J. Germain)

Du vingt et un juin mil huit cent quarante-trois, à midi.

Monsieur Jean Germain, < propriétaire. Approuvé le renvoi >, déclare que la négresse Aline, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 923, est accouchée hier à onze heures du soir, dans son domicile, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Marie Louise ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Germain. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 45

Naissance

de Paul (Frédérisca Camille)

Du vingt-deux juin mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Jean Baptiste Dera, menuisier, déclare que la négresse Silvie, âgée de vingt-cinq ans, appartenant à demoiselle Frédérisca Camille, inscrite à Cayenne sous le n° 1 489, est accouchée ce matin à trois heures, au domicile de sa maîtresse, rue Traversière, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Paul ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>n</sup> Baptiste. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 46

Naissance

de Castor (Le Borgne)

Du vingt juillet mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Monsieur Le Borgne, habitant propriétaire, déclare par écrit que la négresse Rosette, âgée de dix-sept ans, son esclave, dépendant de l'atelier de l'habitation dite La Montagne-Anglaise, sise à l'Ile-de-Cayenne, inscrite sous le numéro mille onze, est accouchée hier à cinq heures et demie du soir, dans la maison du sieur Stanis, rue de la Côte, de deux enfants du sexe masculin, auquel il donne au premier né le nom de Castor.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 47

Naissance

de Pollux (Le Borgne)

Du vingt juillet mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Monsieur Le Borgne, habitant propriétaire, déclare par écrit que la négresse Rosette, âgée de dix-sept ans, son esclave, dépendant de l'atelier de l'habitation dite La Montagne-Anglaise, sise à l'Ile-de-Cayenne, inscrite sous le numéro mille onze, est accouchée hier à cinq heures et demie du soir, dans la maison du sieur Stanis, rue de la Côte, de deux enfants du sexe masculin, auquel il donne au dernier né le nom de Pollux.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 48

Naissance

de Eugène Ignace Julien (Ernestine Metteraud)

Du premier août mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Paul Philibert Voisin, commis écrivain de la marine, déclare que la nommée Elodie, âgée de seize ans, appartenant à demoiselle Ernestine Metteraud, inscrite à Cayenne sous le n° 802, est accouchée hier, à trois heures de l'après midi, au domicile de sa maîtresse, Petite rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Eugène Ignace Julien ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Philibert Voisin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 49

Naissance

de Justine (Jeanne Maurice)

Du premier août mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Demoiselle Jeanne Maurice déclare par écrit que sa négresse nommé Catherine, âgée de vingt-neuf ans, inscrite sous le n° 1 171, est accouchée hier à quatre heures et demie du soir, dans son domicile rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Justine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 50

Naissance

de Cyriaque (Roubaud)

Du huit août mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Roubaud, maire de la ville de Cayenne, déclare que sa négresse Pauline, âgée de vingt-six ans, de caste calbary, inscrite sous le n° 1 918, est accouchée ce matin à cinq heures, dans la maison de demoiselle Adélaïde Geneste, rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, négriillon, auquel il donne le nom de Cyriaque ; et a signé avec nous, premier adjoint, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 51

Naissance

de Hyacinthe (Jeannette Thérèse Siébert)

Du quatorze août mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Louis Alfred Durand, commis, déclare que la nommée Marie, domestique, créole, âgée de vingt et un ans, appartenant à demoiselle Jeannette Thérèse Siébert, inscrite sous le n° 1 179, est accouchée hier à une heure du matin, au domicile de sa maîtresse, rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on a donné le nom de Hyacinthe ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Durand. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 52

Naissance

de Hyacinthe (Voisin)

Du quatorze août mil huit cent quarante-trois, à neuf heures du matin.

Monsieur Voisin, notaire, déclare par écrit que sa négresse Céleste, créole, domestique, âgée de dix-sept ans, inscrite sous le n° 1 519, est accouchée hier à une heure du matin, rue des Casernes, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Hyacinthe.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 53

Naissance

de Marie Chantal (habitation La Bijoutière)

Du dix-sept août mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Joseph Volmar déclare que la négresse Denise, âgée de vingt-six ans, de l'atelier de l'habitation La Bijoutière, inscrite au quartier de Tonnégrande sous le n° 1 656, est accouchée ce matin à huit heures, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Chantal ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Volmar. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 54

Naissance

de Marie Baptistine (veuve Dayries)

Du dix-neuf août mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Paul Philibert Voisin déclare que la nommée Magdelaine, âgée de vingt et un ans, appartenant à madame veuve Dayries < Kuntz. Approuvé le renvoi et le nom Dayries rayé nul. Philibert Voisin. F<sup>çois</sup> Roubaud >, inscrite à Cayenne sous le n° 1 042, est accouchée hier à six heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Marie Baptistine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Philibert Voisin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 55

Naissance

de Henriette (Voisin)

Du premier septembre mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Voisin, notaire, déclare par écrit que sa négresse domestique nommée Antoinette, créole, âgée de vingt-sept ans, inscrite sous le n° 2 142, est accouchée ce matin à une heure, dans son domicile, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Henriette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 56

Naissance

de Nisus (Bernard)

Du quatre septembre mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Bernard, distributeur au magasin général, déclare par écrit que sa négresse nommée Marceline, âgée de trente ans, inscrite sous le n° 1 116, est accouchée hier à huit heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Nisus.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 57

Naissance

de Marie Élisabeth Télésile (veuve J. B. Mathurin)

Du cinq septembre mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Monsieur Henry Petit, commis, âgé de vingt-deux ans, déclare que la négresse nommée Marguerite, âgée de vingt-cinq ans, inscrite sous le n° 568, appartenant à dame veuve Jean Baptiste Mathurin, est accouchée ce matin à une heure au domicile de sa maîtresse, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Marie Élisabeth Télésile ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Henry Petit. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 58

Naissance

de Zabeth (Mathey)

Du douze septembre mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur H. J. Mathey, négociant, déclare par écrit que la négresse Virginie, âgée de vingt-quatre ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 192, son esclave, est accouchée hier à sept heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Zabeth.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 59

Naissance

de Marie Catherine (Tominy)

Du douze septembre mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Monsieur Dominique Tominy dit Oletto déclare que sa négresse nommée Anna, âgée de vingt-huit ans, inscrite à Cayenne sous le n° 2 040, est accouchée le neuf de ce mois, à huit heures du soir, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les prénoms de Marie Catherine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Tominy. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 60

Naissance

de Joseph Nicolas (Margueritte Mathieu)

Du vingt septembre mil huit cent quarante-trois, à huit heures de la matinée.

Monsieur Jacques Dedons, menuisier, déclare que la nommée Augustine, journalière, âgée de vingt-deux ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 473, appartenant à demoiselle Margueritte Mathieu, est accouchée hier à cinq heures du matin, dans son domicile rue du Collège, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Joseph Nicolas ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jacques Dedons. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 61

Naissance

de Eustache (Josué Sainte-Rose)

Du vingt-huit septembre mil huit cent quarante-trois, à neuf heures du matin.

Monsieur Apollinaire Jeanne Adraste Virgile, commis écrivain, âgé de vingt-deux ans, déclare que la négresse Amélie, appartenant à monsieur Josué Sainte-Rose, âgée de vingt-quatre ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 224, est accouchée le vingt septembre courant, au domicile de son maître, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Eustache ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. App. Virgile. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 62

Naissance

de Herminie (Poupon)

Du vingt octobre mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Augustin Poupon, propriétaire, âgé de cinquante-cinq ans, déclare par écrit que sa négresse Anne, âgée de trente ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 768, est accouchée hier à dix heures et demie du soir, dans son domicile rue Praslin, d'un enfant de couleur du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Herminie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 63

Naissance

de Véronique (Voisin)

Du trente et un octobre mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Monsieur Philibert Voisin, notaire, déclare par écrit que sa négresse Céline, âgée de vingt-huit ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 2 143, est accouchée hier à sept heures du matin, dans son domicile place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Véronique.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 64

Naissance

de Jean Cassius (veuve Désirée Martin)

Du premier novembre mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Victor Jubin, propriétaire, âgé de quarante-six ans, déclare que la négresse Clémentine, âgée de vingt-sept ans, domestique, appartenant à madame veuve Désirée Martin, propriétaire, inscrite à Cayenne sous le n° 1 544, est accouchée hier à six heures du soir, au domicile de sa maîtresse, rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jean Cassius ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. V<sup>or</sup> Jubin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 65

Naissance

de Catherine Virginie (Vidal de Lingendes)

Du onze novembre mil huit cent quarante-trois, à sept heures du matin.

Monsieur Vidal de Lingendes, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse nommée Anne dite Nanette, âgée de vingt-deux ans, portée sous le n° 2 585 de la matricule, est accouchée le neuf du mois, à sept heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, auquel est donné le nom de Catherine Virginie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 66

Naissance

de Nicolas Horace (Poupon)

Du onze novembre mil huit cent quarante-trois, à neuf heures du matin.

Monsieur Augustin Poupon, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse Ursule, âgée de quarante-deux ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 771, est accouchée le sept de ce mois, à sept heures du matin, dans son domicile, rue Praslin, d'un mulâtre auquel il donne le nom de Nicolas Horace.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 67

Naissance

de Antoine Félix (Rosalie Gabriel)

Du quatorze novembre mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Stanislas Hélène, tonnelier, âgé de vingt-cinq ans, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Armantine, âgée d'environ vingt-trois ans, appartenant à demoiselle Rosalie Gabriel dite Guisoulphe, est accouchée hier, à cinq heures du soir, dans la maison des héritiers Bertholet, chaussée du canal Laussat, d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Antoine Félix ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

N° 68

Naissance

de Marie Françoise Virginie (dame Frédéric)

Du six décembre mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Phanor Pain, clerc d'avoué, âgé de vingt-trois ans, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Élisabeth, cultivatrice, âgée de vingt-trois ans, appartenant à madame Frédéric Jean David, dont le certificat de recensement est entre les mains du sieur Frédéric, absent de la ville en ce moment, est accouchée hier à cinq heures de relevée, au domicile de sa maîtresse rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, mulâtresse, à laquelle on a donné les noms de Marie Françoise Virginie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Ph. Pain. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 69

Naissance

de Caroline (habitation L'Espérance)

Du six décembre mil huit cent quarante-trois, à dix heures du matin.

Monsieur Victrice Dieudonné, habitant propriétaire, âgé de cinquante-cinq ans, domicilié à Kaw, déclare que la négresse Cécile, âgée d'environ trente-six ans, dépendant de l'atelier de l'habitation L'Espérance, dont le certificat de recensement est sur ladite habitation, est accouchée le trois de ce mois, à neuf heures du soir, dans sa maison rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Caroline ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Dieudonné. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 70

Naissance

de Albéric (héritiers Menard)

Du neuf décembre mil huit cent quarante-trois, à quatre heures de relevée.

Monsieur André de Lagrange, habitant propriétaire, âgé de quarante-quatre ans, domicilié en cette ville, déclare que la négresse nommé Arsène, âgée de vingt ans, esclave des héritiers Menard, inscrite sous le n° < blanc >, est accouchée ce jour à une heure de relevée, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Albéric ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. A. de Lagrange. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 71

Naissance

de Jacques (Élisabeth Popineau)

Du onze décembre mil huit cent quarante-trois, à trois heures de relevée.

Monsieur Pierre Pouget, négociant, âgé de quarante-deux ans, domicilié en cette ville, déclare que la négresse nommée Ethélinte, âgée d'environ trente-six ans, appartenant à demoiselle Élisabeth dite Popineau, habitante au quartier d'Oyapock, dont le certificat de recensement est chez sa maîtresse, est accouchée ce matin à cinq heures, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jacques ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pouget. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 72

Naissance

de Mesmin (héritiers Virginie Melchior)

Du quinze décembre mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Charles Félix Melchior, commis, âgé de vingt-trois ans, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Constance, âgée de trente-cinq ans, appartenant aux héritiers Virginie Melchior, inscrite à Cayenne sous le n° 89, est accouchée hier à dix heures du soir dans la maison de monsieur Besse, Petite rue du Fort, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Mesmin ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture. Ch. F. Melkior. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 73

Naissance

de Rose (Farnous)

Du dix-neuf décembre mil huit cent quarante-trois, à dix heures du matin.

Monsieur Joseph Gustave Lhuerre, greffier de la cour royale, âgé de trente-sept ans, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Justine, âgée d'environ vingt-sept ans, appartenant à monsieur Farnous, cultivatrice sur l'habitation L'Élysée, quartier de Macouria, est accouchée le dix-sept de ce mois, à huit

heures du matin, au domicile d'Arsène Jacques, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Rose ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Lhuerre. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 74

Naissance

de Thomas (veuve Lafortune)

Du vingt décembre mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Madame veuve Louis François dit Lafortune, propriétaire, demeurant en cette ville, déclare que sa négresse nommée Estelle, âgée de vingt-sept ans, inscrite sous le n° < blanc >, est accouchée ce matin à dix heures, dans son domicile rue Richelieu, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Thomas ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 75

Naissance

de Augustin (veuve Joseph)

Du vingt-trois décembre mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Monsieur Eugène Zéphirin Guisoulphe, clerk d'avoué, âgé de vingt-trois ans, domicilié en cette ville, déclare que la négresse nommée Marthe, domestique, appartenant à dame veuve Joseph Guisoulphe, inscrite à Cayenne sous le n° 1 202, est accouchée ce matin à une heure, au domicile de sa maîtresse, rue Guisan, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Augustin ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. E. Guisoulphe. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 76

Naissance

de Noël (habitation Monplaisir)

Du vingt-six décembre mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin.

Monsieur Gabriel Berville, habitant propriétaire, âgé de cinquante-neuf ans, domicilié en cette ville, déclare que la négresse nommée Cadeau, de l'atelier de l'habitation Monplaisir, quartier de Mont-Sinéry, inscrite sous le n° 392, est accouchée hier à quatre heures du matin, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Noël ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Berville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Clos et arrêté le présent registre de déclarations de naissance des esclaves pour l'année mil huit cent quarante-trois, par nous François Marie Roubaud, chevalier de la Légion d'honneur, maire de la ville de Cayenne.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1844. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Répertoire

Certifié par nous, maire de la ville. Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1844. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Vu et vérifié le présent registre des déclarations des esclaves pour la ville de Cayenne 1843 (naissances).

Cayenne, le 23 janvier 1845. Pour monsieur le procureur du roi. De Pontis, juge auditeur délégué.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : mai 2020.



# **Ville de Cayenne**

## **Déclarations de naissance des esclaves**

### **1844-1848**



*Version provisoire (mai 2020)*

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1844

Le présent registre contenant quarante-neuf feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de la ville de Cayenne, à dresser les déclarations de naissance des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1844.

Fait au palais de justice à Cayenne, le treize décembre 1843. Le juge auditeur délégué. De Pontis.

N° 1

Naissance de

Catherine Magdelaine Dominica (Émilie Lacroze)

Du premier janvier mil huit cent quarante-quatre, à huit heures du matin.

Demoiselle Émilie Lacroze, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que sa négresse, nommée Mathilde Victorine, inscrite sous le n° 1258, est accouchée hier à trois heures de l'après midi, dans son domicile rue Portal, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Catherine Magdelaine Dominica.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 2

Naissance de

Jonas (Lesage)

Du vingt-deux janvier mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures du matin.

Monsieur Jean Ovide, menuisier, âgé de trente ans, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marthe, âgée de vingt-quatre ans, appartenant à monsieur Lesage, dont il n'a pas le certificat de recensement, est accouchée hier à huit heures du soir, dans son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Jonas ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Ovide. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 3

Naissance de

Pauline Lagratine (Jeanne Maurice)

Du vingt-cinq janvier mil huit cent quarante-quatre, à trois heures de relevée.

Demoiselle Jeanne Maurice, demeurant rue Chaussée-Sartines, déclare par écrit que sa négresse Rosillette, âgée de vingt-six ans, domestique, inscrite sous le n° 1170, est accouchée ce matin à six heures, dans son dit domicile, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Pauline Lagratine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 4

Naissance de

Marie Rose (mineurs Laurent)

Du deux février mil huit cent quarante-quatre, à huit heures du matin.

Monsieur Pierre Silvain, perruquier, âgé de cinquante-neuf ans, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Elina, domestique, âgée de vingt-cinq ans, appartenant aux petits-enfants de veuve Laurent, propriétaire, demeurant rue d'Artois, dont le certificat de recensement est égaré, est accouchée hier à quatre heures de relevée, au domicile de la dite veuve Laurent, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Rose ; et a signé avec nous, maire de la ville, après que lecture lui en a été faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Silvain. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 5

Naissance de

Philippe (Pierre Noyé)

Du vingt-trois février mil huit cent quarante-trois, à deux heures de relevée.

Le sieur Félix Pierre, sans profession, âgé de vingt-deux ans, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Clarisse, domestique, âgée de vingt-huit ans, dont le certificat de recensement est égaré, appartenant au sieur Pierre Noyé, propriétaire, est accouchée la nuit dernière à minuit, au domicile<sup>1</sup> de son maître, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Philippe ; et a signé avec nous, maire de la ville, après que lecture lui en a été faite.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Félix Pierre. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 6

Naissance de

Nelson (César Martin)

Du vingt-trois février mil huit cent quarante-quatre, à trois heures de relevée.

Demoiselle Félicie Ursleur, propriétaire, âgée de quarante-trois ans, demeurant rue de Provence, déclare par écrit que la nommée Margueritte, appartenant à monsieur César Martin, habitant propriétaire à Roura, dont le certificat de recensement est sur l'habitation de son maître, est accouchée le vingt et un février courant, à huit heures du soir, dans sa maison rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Nelson.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 7

Naissance de

Marie Joséphine Aurélie (J. Germain)

Du deux avril mil huit cent quarante-quatre, à une heure de relevée.

Monsieur Jean Germain, âgé de trente-trois ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse nommée Élisabeth, âgée de seize ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 928, est accouchée hier à neuf heures et demie du soir, dans son domicile, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, mulâtresse, à laquelle il donne le nom de Marie Joséphine Aurélie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Germain. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 8

Naissance de

Climaque (Domaine)

Du deux avril mil huit cent quarante-quatre, à deux heures de relevée.

Monsieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-sept ans, commis aux entrées de l'hôpital, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Idora, âgée de trente et un ans, de l'atelier colonial, attachée à Mont-Joly, inscrite sous le n° 733 de la matricule générale, est accouchée le trente mars dernier, à dix heures

---

<sup>1</sup> Dans la marge, en haut à gauche du folio 3 recto, est portée la mention au crayon à papier : « Les actes n° 6 à 9 se trouvent au folio 2, qui a été par erreur relié entre les folios 8 et 9. »

du soir, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Climaque.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 9

Naissance de

Auguste Denis (Royer)

Du huit avril mil huit cent quarante-quatre, à deux heures de relevée.

M. Louis Quentin Royer, âgé de vingt-neuf ans, ébéniste, domicilié en cette ville, déclare par sa négresse Rosalie Aoussa, âgée de vingt-cinq ans, inscrite à Cayenne sous le n° 2454, est accouchée ce matin à dix heures rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Auguste Denis ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Royer. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 10

Naissance de Denise (Roubaud)

Du neuf avril mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur François Marie Roubaud, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire et maire de la ville, âgé de cinquante-six ans, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse nommée Doris, âgée de trente ans, blanchisseuse, inscrite à Cayenne sous le n° 1916, registre C, est accouchée la nuit dernière à minuit, au domicile de demoiselle Adélaïde dite Geneste, sise rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Denise ; et a signé avec nous, deuxième adjoint, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud. H. J. Macher.

N° 11

Naissance de

Hyacinthe Marie Ambroisine (dame de Barruel)

Du dix avril mil huit cent quarante-quatre, à huit heures du matin.

Madame de Barruel, âgée de trente-trois ans, sans profession, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que sa maîtresse, nommée Marie Claire, âgée de vingt-deux ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 746, est accouchée hier à huit heures du matin, à Cayenne, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne les noms de Hyacinthe Marie Ambroisine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 12

Naissance de

Marie Zabeth (veuve Trabaud)

Du seize avril mil huit cent quarante-quatre, à huit heures du matin.

Monsieur André Michel Brémond, âgé de quarante-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Andriette, âgée de vingt ans, couturière, inscrite à Cayenne sous le n° 2051, appartenant à madame veuve Trabaud, est accouchée le quatorze avril courant, à huit heures du soir, dans la maison de monsieur Flotte, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Zabeth.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 13

Naissance de

Marie Rose (Gabriel Robert)

Du dix-neuf avril mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Jean Gabriel Robert, âgé de quarante-six ans, capitaine du port, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse nommée Aglaé, âgé de vingt-trois ans, cultivatrice, dont il n'a pas le certificat de recensement est accouchée hier à deux heures de relevée dans son domicile, place du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie Rose.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 14

Naissance de

Alexfort (Jean Baptiste Coutard)

Du vingt-neuf avril mil huit cent quarante-quatre, à trois heures de relevée, monsieur Jean Baptiste Coutard, âgé de cinquante-cinq ans, habitant propriétaire, domicilié au quartier de Kourou, déclare que la nommée Catherine, son esclave, âgée de trente-deux ans, cultivatrice sur son habitation, est accouchée hier vingt-huit du courant à dix heures de la matinée dans sa maison, sise rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le prénom de Alexfort ; et a signé avec nous, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. J. B<sup>te</sup> Coutard. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 15

Naissance de

Cécile Berthe (Domaine)

Du dix-sept mai mil huit cent quarante-quatre, à quatre heures de relevée, monsieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-sept ans, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par écrit que la nommée Delia, âgée de quinze ans, appartenant à l'atelier colonial, inscrite sous le n° 269 de la matricule générale, est accouchée hier à dix heures du soir, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Cécile Berthe.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 16

Naissance de

Nanette (Emler)

Du dix-sept mai mil huit cent quarante-quatre, à quatre heures de relevée.

Monsieur Claude Georges Emler, âgé de quarante et un ans, avoué et propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse Noëline, âgée de vingt-deux ans, cuisinière, créole de Cayenne, inscrite au dit Cayenne sous le n° 793, est accouchée le quatorze mai courant, à dix heures du matin, dans son domicile rue Francklin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Nanette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 17

Naissance de

Célestin (Adèle Bébé)

Du premier juin mil huit cent quarante-quatre, à trois heures de relevée.

Demoiselle Adèle Bébé, âgée de quarante-quatre ans, marchande, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Mélise, âgée de vingt-sept ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 20, est accouchée ce matin à dix heures, auquel son domicile chaussée Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Célestin ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 18

Naissance de

Orphile (Magdelaine Guisoulphe)

Du vingt-deux juin mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Bernard Saint-Clair, âgé de quarante-huit ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Rose Caroline, âgée de dix-huit ans, domestique, appartenant à demoiselle Magdelaine dite Guisoulphe, inscrite à Cayenne sous le n° 1434, est accouchée ce matin, à quatre heures au domicile de sa maîtresse, rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Orphile ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. B<sup>d</sup> S<sup>t</sup>-Clair. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 19

Naissance de

Marie (Joséphine Piton)

Du vingt-deux juillet mil huit cent quarante-quatre, à une heure de relevée.

Le sieur Alphonse Dauriac, âgé de trente-trois ans, peintre en bâtiment, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Aménaïde, âgée de vingt-quatre ans, domestique, appartenant à demoiselle Joséphine dite Piton, inscrite à Cayenne sous le n° 1219, est accouchée hier à dix heures du soir, au domicile de sa maîtresse, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie ; et a signé avec nous, premier conseiller municipal, maire de la ville de Cayenne, par empêchement du titulaire malade.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. A. Dauriac. Merlet.

N° 20

Naissance de

Phanor (veuve Noyer)

Du vingt-trois juillet mil huit cent quarante-quatre, à trois heures de relevée.

Monsieur Jean Antoine Alexandre Noyer, âgé de trente-quatre ans, commis principal de marine, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la mulâtresse Égérie, inscrite à Cayenne sous le n° 2481, âgée de dix-huit ans, appartenant à madame veuve Noyer, sa mère, absente de la colonie, est accouchée ce matin à dix heures, dans son domicile, rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Phanor.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pour le maire malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 21

Naissance de

Victor (Guillermin)

Du deux août mil huit cent quarante-quatre, à une heure de relevée.

Madame Delmosé, née Caille, âgée de trente-quatre ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la négresse Geneviève, âgée de vingt et un ans, appartenant à monsieur Guillermin qui la lui afferme, inscrite à Cayenne sous le n° 630, est accouchée hier à quatre heures du matin, dans son domicile, rue Rémire, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Victor.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Pour le maire malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 22

Naissance de

Armand (Berville)

Du dix août mil huit cent quarante-quatre, à deux heures de relevée.

Monsieur Jacques André Berville, âgé de cinquante et un ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Hercilie, âgée de vingt et un ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 263, est accouchée hier à neuf heures du matin, dans la maison de madame Champignon, rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Armand.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pour le maire malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 23

Naissance de

Marie Rose (Joséphine Lacoste)

Du dix-sept août mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée, monsieur Paul Weishaupt, âgé de trente-trois ans, charpentier, domicilié en cette ville, déclare que la négresse nommée Angéline, âgée de dix-sept ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 2637, appartenant à madame Joséphine Lacoste, est accouchée hier à cinq heures du soir, au domicile de sa maîtresse, rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Marie Rose ; et a signé avec nous, 1<sup>er</sup> conseiller municipal, maire de la ville par empêchement du titulaire malade.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Weishaupt. Merlet.

N° 24

Naissance de

Joseph Augustine (Noyer)

Du trente août mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Jean Antoine Alexandre Noyer, âgé de trente-six ans, propriétaire, déclare par écrit que son esclave Juliette, âgée de dix-huit ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1680, registre C, est accouchée hier à dix heures et demie du soir, dans son domicile, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné les noms de Joseph Augustine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pour le maire malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 25

Naissance de

Julie Icélie

Du trente et un août mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée.

Madame Habasque, âgée de trente-quatre ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la négresse Julie, âgée de vingt-six ans, cultivatrice, appartenant à madame veuve Tresse, inscrite au quartier de Tonnégrande sous le n° 485, registre A, est accouchée hier, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Julie Icélie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pour le maire malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 26

Naissance de

Marie Eugénie (Fourgassié)

Du neuf septembre mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur Jean Amédée Fourgassié, âgé de trente-neuf ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Coralie, âgée de vingt ans, mulâtresse, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 863, est accouchée le sept septembre courant, à deux heures de l'après midi, dans son domicile rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les prénoms de Marie Eugénie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pour le maire malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 27

Naissance de

Adèle (Le Borgne)

Du quatorze septembre mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Émile Horace Le Borgne, âgé de quarante-neuf ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse nommée Alexandrine, âgée de dix-neuf ans, cultivatrice sur

l'habitation La Montagne-Anglaise, appartenant au déclarant, inscrite au quartier de l'Ile-de-Cayenne sous le n° 1004, registre B, est accouchée hier à dix heures du soir, au domicile du sieur Stanis, rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Adèle.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pour le maire malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 28

Naissance de

Cécile Eugénie (Jean Baptiste Coutard)

Du vingt-deux septembre mil huit cent quarante-quatre, à dix heures de la matinée, le sieur Louis François Pélagé Lhuerre, âgé de trente-six ans, tailleur, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Anna, âgée de vingt-six ans, domestique, appartenant au sieur Jean Baptiste Coutard, inscrite à Cayenne sous le n° 546, est accouchée hier à cinq heures de relevée, au domicile de son maître, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Cécile Eugénie ; et a signé avec nous, premier conseiller municipal, maire de la ville de Cayenne, par empêchement du titulaire malade.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pél. Lhuerre. Merlet.

N° 29

Naissance de

Pierre (Magdelaine Guisoulphe)

Du dix octobre mil huit cent quarante-quatre, à une heure de relevée.

Monsieur Sosthène François, âgé de vingt-quatre ans, propriétaire, déclare que la négresse Appoline, âgée de vingt-deux ans, esclave de demoiselle Magdelaine Guisoulphe, inscrite à Cayenne sous le n° 1434, est accouchée ce matin à deux heures, au domicile de sa maîtresse, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Pierre ; et a signé avec nous, premier conseiller municipal, maire de la ville de Cayenne, par empêchement du titulaire malade, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Sosthène François. Merlet.

N° 30

Naissance de

Marie Dominique Amélius (A. D'Or)

Du douze octobre mil huit cent quarante-quatre, à deux heures de relevée.

Monsieur Antoine César D'Or, âgé de quarante-cinq ans, chevalier de la Légion d'honneur, garde principal du génie, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse Joséphine, âgée de dix-neuf ans, inscrite à Cayenne sous le n° 722, est accouchée hier à deux heures de relevée, dans son domicile rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne les noms de Marie Dominique Amélius ; et a signé avec nous premier conseiller municipal, maire de la ville de Cayenne, par empêchement du titulaire malade, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. A. D'Or. Merlet.

N° 31

Naissance de

Denis Théodore (Fleury)

Du onze octobre mil huit cent quarante-quatre, à quatre heures de relevée.

Demaiselle Mélide Fleury déclare par écrit pour monsieur Fleury, son père, absent, que la mulâtresse Louise Noëline dite Bibi, âgée de dix-huit ans, inscrite au quartier de Cayenne, dont le certificat de recensement est sur l'habitation La Gironde, sise au quartier de Roura, est accouchée hier à onze heures du soir, au domicile d'Adélaïde dite Geneste, sise rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Denis Théodore.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Pour le maire malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 32

Naissance de

Adolphe Premier (veuve Lopinion)

Du dix-huit octobre mil huit cent quarante-quatre, à trois heures de relevée.

Le sieur Paul Weishaupt, âgé de trente-trois ans, charpentier, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Noëline, âgée de vingt-sept ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1377, appartenant à madame veuve Lopinion, est accouchée ce matin à quatre heures, au domicile de sa maîtresse, rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Adolphe Premier ; et a signé avec nous, premier conseiller municipal, maire de la ville de Cayenne, par empêchement du titulaire, malade, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Weishaupt. Merlet.

N° 33

Naissance de

Joanna Maria (veuve Jean Jacques)

Du trente octobre mil huit cent quarante-quatre, à deux heures de relevée.

Monsieur Onézime Lhuerre, âgé de trente-neuf ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Rose, âgée de vingt-neuf ans, appartenant à madame veuve Jean Jacques née Lupé, inscrite à Cayenne sous le n° 388, est accouchée hier à six heures du soir, au domicile de sa maîtresse rue du Collège, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Joanna Maria ; et a signé avec nous, premier conseiller municipal, maire de la ville de Cayenne, par empêchement du titulaire malade, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. O. Lhuerre fils.

N° 34

Naissance de

Praxèle Cora (Mazin)

Du trente octobre mil huit cent quarante-quatre, à trois heures de relevée.

Madame Mazin, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit pour son mari absent, que la négresse Agnès dite Chou, faisant partie de l'atelier de l'habitation dite Ramponeau, sise au quartier d'Approuague, dont le certificat de recensement est sur ladite habitation, est accouchée hier à sept heures du soir, dans son domicile rue Guisan, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Praxèle Cora.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pour le maire, malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 35

Naissance de

Adèle (héritiers Chevreuil)

Du deux novembre mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures du matin.

Monsieur Pierre Laurent Augustin Poupon, âgé de cinquante-deux ans, conseiller à la cour royale, propriétaire, déclare par écrit que la négresse Céleste, âgée de trente-cinq ans, appartenant aux héritiers Chevreuil et dépendant de l'habitation Saint-François, inscrite à Roura sous le n° 570, est accouchée hier à dix heures du soir, au domicile d'Adélaïde Geneste, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Adèle.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Pour le maire, malade, le 1<sup>er</sup> conseiller municipal. Merlet.

N° 36

Naissance de

Galatée (Chevalier)

Du huit novembre mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Alexandre Rivière, âgé de trente-trois ans, marchand, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Suzanne, âgée de vingt-cinq ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 480, appartenant à monsieur Chevalier, est accouchée hier à neuf heures du matin à l'hôpital de son maître, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Galatée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 37

Naissance de  
Henriette (Babin)

Du treize novembre mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée, le sieur François Babin, âgé de quarante ans, propriétaire domicilié en cette ville, déclare que sa négresse nommée Valérienne, âgée de vingt-neuf ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 129, est accouchée hier à six heures du soir, dans son domicile, rue Francklin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Henriette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 38

Naissance de  
Marie Adélaïde Olympiade (veuve Nadau)

Du quinze novembre mil huit cent quarante-quatre, à dix heures de la matinée.

Dame veuve Joseph dite Nadau, âgée de soixante ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que sa négresse nommée Brigitte, âgée de trente-trois ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 572, est accouchée hier à dix heures du soir dans son domicile, rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle elle a donné les noms de Marie Adélaïde Olympiade.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 39

Naissance de  
Constance (Le Borgne)

Du dix-sept novembre mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur Émile Horace Le Borgne, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Nina, âgée de vingt-neuf ans, appartenant aux copropriétaires de l'habitation Montagne-Anglaise, inscrite au quartier de l'Ile-de-Cayenne sous le n° 999, registre B, est accouchée hier à trois heures et demie de relevée dans la maison de feu Hausse, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Constance ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le Borgne. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 40

Naissance de  
Augustine (Léonie Hermina)

Du dix-sept novembre mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée.

Demoiselle Léonie Hermina, âgée de trente-trois ans, cabaretière, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que sa négresse nommée Coralie, âgée de vingt-deux ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 1 348, est accouchée hier à quatre heures de relevée, au domicile de demoiselle Arsène Jacques, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle elle donne le nom de Augustine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 41

Naissance de

Lord Wellington (dame Pansier)

Du vingt novembre mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur Auguste Denis Gardien Pansier, âgé de trente et un ans, écrivain de la marine, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Zabeth Augustine, âgée de vingt et un ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 709, registre C, appartenant à dame Pensier, son épouse, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Lord Wellington ; et a signé avec nous, maire de la ville de Cayenne, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. A. Pansier. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 42

Naissance de

Cécile Mathilde Rosenda (dame Goudin)

Du vingt-deux novembre mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée.

Monsieur Raymond Goudin, âgé de quarante et un ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Bathilde, âgé de vingt-neuf ans, blanchisseuse, appartenant à son épouse, inscrite sous le n° 2 418, est accouchée ce matin à une heure, dans son domicile, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Cécile Mathilde Rosenda ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Goudin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 43

Naissance de

Clémentine (Roubaud)

Du vingt-trois novembre mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur François Marie Roubaud, âgé de quarante-six ans, maire de la ville de Cayenne, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Nancy, âgée de vingt-sept ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 1 917, est accouchée ce matin de deux enfants, le premier du sexe féminin, né à trois heures trois quarts, dans son domicile, chaussée du canal Laussat, auquel il donne le nom de Clémentine ; et a signé avec nous, premier conseiller municipal, maire de la ville de Cayenne, par empêchement du titulaire après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud. Merlet.

N° 44

Naissance de

Clément (Roubaud)

Du vingt-trois novembre mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur François Marie Roubaud, âgé de quarante-six ans, maire de la ville de Cayenne, propriétaire, déclare que sa négresse nommée Nancy, âgée de vingt-sept ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 1 917, est accouchée ce matin de deux enfants, le deuxième du sexe masculin, né à quatre heures et demie, dans son domicile, chaussée du canal Laussat, auquel il donne le nom de Clément ; et a signé avec nous, premier conseiller municipal, maire de la ville de Cayenne, par empêchement du titulaire après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud. Merlet.

N° 45

Naissance de

Eugène (Franchi)

Du vingt-huit novembre mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures de la matinée.

Le sieur Pierre Franchi, âgé de trente-huit ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse nommée Adèle, âgée de vingt-quatre ans, domestique, inscrite au quartier de Kourou sous le n° 668, est accouchée hier à cinq heures de relevée, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Eugène ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Franchi. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 46

Naissance de

André (mineurs Fourcade)

Du trente novembre mil huit cent quarante-quatre, à trois heures de relevée.

Monsieur Nicolas Merlet, âgé de cinquante-neuf ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Esther, âgée de seize ans, cultivatrice, dépendant de l'habitation Saint-Elisée < Saint-Félix. Approuvé le renvoi et le mot Elisée rayé nul. Merlet. F<sup>çois</sup> Roubaud. >, appartenant aux mineurs Fourcade, inscrite à Macouria sous le n° 333, est accouchée ce matin à onze heures, au domicile d'Adélaïde Geneste, rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de André ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 47

Naissance de

Virginie Ambroisine (Élisabeth Rahoul)

Du neuf décembre mil huit cent quarante-quatre, à une heure de relevée.

Le sieur Edmond Benjamin, âgé de vingt-sept ans, maçon, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Marie Magdelaine, âgée de seize ans, domestique, appartenant à demoiselle Élisabeth Rahoul, inscrite à Cayenne sous le n° 790, est accouchée ce matin à six heures, au domicile de sa maîtresse, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on a donné les noms de Virginie Ambroisine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Edmond Benjamin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 48

Naissance de

Adélaïde (veuve Doudon)

Du dix-sept décembre mil huit cent quarante-quatre, à sept heures de la matinée.

Le sieur Nicolas Claude, âgé de trente-deux ans, préposé des douanes, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Jenny, âgée d'environ vingt-quatre ans, appartenant à dame veuve Doudon, habitante propriétaire à Oyapock, dont le certificat de recensement est chez sa maîtresse, est accouchée hier à neuf heures du matin, dans la maison de ladite veuve Doudon, rue des Remparts, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Adélaïde ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Nicolas Claude. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 49

Naissance de

Jeanne (Dodin Dubreuil)

Du dix-sept décembre mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur Pierre Martin, âgé de quarante-trois ans, négociant, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Louise, âgée de vingt-huit ans, inscrite à Cayenne sous le n° 935, registre B, appartenant à monsieur Dodin Dubreuil, est accouchée le quatorze de ce mois, à cinq heures de relevée, dans la maison de madame Girard, rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on a donné le nom de Jeanne ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. Martin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 50

Naissance  
d'Olympiade

Du dix-huit décembre mil huit cent quarante-quatre, à quatre heures de relevée.

Le sieur Laurent Ernest, âgé de trente-six ans, marchand, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Léonide, âgée de vingt-neuf ans, cultivateur, appartenant à demoiselle Clara, inscrite au quartier de Tonnégrande sous le n° 255, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans la maison de demoiselle Hélène dite Noyer, rue Francklin, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on a donné le nom de Olympiade.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 51

Naissance de  
Stanislas

Du dix-huit décembre mil huit cent quarante-quatre, à quatre heures de relevée.

Le sieur Jean François Jampierre, âgé de cinquante ans, bijoutier, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse Cécile, âgée de vingt-neuf ans, inscrite sous le n° 1 130, registre B, ville de Cayenne, est accouchée le quinze décembre dernier, dans son domicile, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Stanislas.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 52

Naissance de  
Hippolyte (François Auguste Roux)

Du vingt-six décembre mil huit cent quarante-quatre, à deux heures de relevée.

Monsieur François Auguste Roux, âgé de trente et un ans, docteur médecin, déclare que sa négresse nommée Magdelaine, âgée de vingt-quatre ans, domestique, est accouchée hier à cinq heures du matin, dans son domicile, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Hippolyte, ladite Magdelaine, inscrite à Cayenne sous le n° 2 696 ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Aug. Roux, docteur médecin. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 53

Naissance de  
Rosa Anna (veuve Vernier)

Du vingt-huit décembre mil huit cent quarante-quatre, à sept heures du matin.

Madame veuve Vernier, âgée de cinquante ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que sa négresse Magdelon, âgée de vingt ans, inscrite à Cayenne sous le n° 2 085, est accouchée dans la nuit du vingt-six au vingt-sept de ce mois, à minuit, dans son domicile rue du Collège, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle elle donne le nom de Rosa Anna.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 54

Naissance de  
Noëline (Déjean)

Du trente décembre mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur Charles Frédéric Guillaume Déjean, âgé de quarante-deux ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse Margueritte, dépendant de l'habitation Le Pactole,

inscrite au quartier de l'Ile-de-Cayenne sous le n° 452, registre A, est accouchée le vingt-huit de ce mois, à neuf heures du matin, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Noëline.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 55

Naissance de

Victoire (Déjean)

Du trente décembre mil huit cent quarante-quatre, à huit heures de la matinée.

Monsieur Charles Frédéric Guillaume Déjean, âgé de quarante-deux ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse Hermance, dépendant de l'habitation Le Pactole, inscrite au quartier de l'Ile-de-Cayenne sous le n° 448, registre A, est accouchée hier à trois heures de relevée, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il donne le nom de Victoire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Clos et arrêté le présent registre des déclarations de naissance des esclaves pour l'année mil huit cent quarante-quatre par nous François Marie Roubaud, chevalier de la Légion d'honneur, maire de la ville de Cayenne.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1845. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Répertoire

Certifié par nous, maire de la ville de Cayenne. Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1845. F<sup>çois</sup> Roubaud.

Vu et vérifié par nous juge auditeur désigné par monsieur le procureur du roi. Cayenne, le 28 mai 1845. Fessard.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1845

Le présent registre contenant cinquante feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de la ville de Cayenne, à dresser les naissances des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1845.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 11 décembre 1844. Le juge auditeur délégué. Fessard.

N° 1

Naissance de  
Clémentine (Guichard)

Le huit janvier mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, le sieur Jean Guichard, âgé de quarante-sept ans, marchand et propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Héloïse, âgée de vingt-six ans, inscrit à Cayenne sous le n° 981, est accouchée la nuit dernière à minuit dans son domicile, rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin, auquel il lui donne le nom de Clémentine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 2

Naissance de  
Pierre Théophile (veuve Howe)

Du neuf janvier mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, madame veuve Howe, âgée de cinquante-quatre ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que sa négresse, nommée Rose Hermine, âgée de dix-neuf ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 1 100, registre B, est accouchée ce matin à six heures dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne les noms de Pierre Théophile.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 3

Naissance de  
Louis (Arnoult)

Du dix janvier mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, monsieur Augustin Arnoult, âgé de quarante-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse, nommé Julienne dite Génie, âgée de trente-cinq ans, cultivatrice sur l'habitation Beau-Séjour, inscrite au quartier de Roura sous le n° 67, est accouchée hier à dix heures du soir, dans son domicile rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Louis ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Arnoult. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 4

Naissance de  
Jules François Cédages (Domaine)

Du onze janvier mil huit cent quarante-cinq, à quatre heures de relevée, monsieur Jean Benoît Amédée Subran, âgé de vingt-neuf ans, chef du secrétariat du gouvernement, déclare par écrit que la négresse Antoinette Marie, de l'atelier des domestiques de l'hôtel du gouvernement, âgée de vingt-cinq ans, inscrite

sous le n° 2 355 du registre matricule des esclaves de la colonie, registre D de la commune de la ville de Cayenne, et sous le n° 268 de la matricule général des noirs du domaine, est accouchée le vingt-huit octobre mil huit cent quarante-quatre, à quatre heures de l'après midi, dans la maison dudit hôtel, d'un enfant du sexe masculin, à qui il a été donné les prénoms de Jules François Cédages.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 5

Naissance de

Anaïtis (Dieudonné)

Du onze janvier mil huit cent quarante-cinq, à quatre heures de relevée, monsieur Jean Marie Victrice Dieudonné, âgé de cinquante-six ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que l'esclave Hortensia, âgée de vingt-deux ans, inscrite à Cayenne sous le n° 717, est accouchée hier à cinq heures du matin, dans son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Anaïtis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 6

Naissance de

Marcelin (Jean Ovide)

Du dix-huit janvier mil huit cent quarante-cinq, à l'heure du midi.

Le sieur Jean Ovide, âgé de trente et un ans, menuisier, domicilié en cette ville, déclare par écrit que son esclave nommé Marthe, âgée de vingt-sept ans, portée sur le certificat de recensement de la ville sous le n° 1 086, est accouchée ce matin à cinq heures d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Marcelin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 7

Naissance de

Hilaire (François dit Sellier)

Du dix-huit janvier mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, le sieur François dit Sellier, âgé de trente-sept ans, préposé des douanes, domicilié en cette ville, déclare par écrit par la nommée Virginie dite Reine, son esclave, âgée de vingt-huit ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1302, est accouchée le quinze janvier courant, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Hilaire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 8

Naissance de

Marie Ambrosine (Mathey)

Du vingt-deux janvier mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matricule, le sieur Jean Louis Dechamp, âgé de quarante ans, commis négociant, domicilié en cette ville, agissant au nom et comme mandataire de monsieur Henry Mathey, déclare par écrit que la nommée Anna, âgée de vingt-deux ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 795, est accouchée le vingt janvier courant, à huit heures du soir, dans la maison de monsieur Jérôme, rue d'Enfer, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Ambrosine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 9

Naissance de

Marie Antoinette (veuve Lindor)

Du vingt-trois janvier mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, le sieur Joseph Camille, âgé de cinquante-six ans, propriétaire, demeurant et domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Honorine, âgée de vingt ans, appartenant à madame veuve Lindor, habitante au quartier d'Oyapock, non mariée, ménagère, faisant partie de son habitation, est accouchée ce matin à une heure, dans la maison de sa maîtresse à Cayenne rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Antoinette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 10

Naissance de

Pierre Justin Philibert (Dupoy)

Du vingt-cinq janvier mil huit cent quarante-cinq, à quatre heures de relevée, le sieur Jean Dupoy, âgé de trente-neuf ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Marceline, âgée de dix-huit ans, appartenant à Uranie Dupoy, sa fille, inscrite au quartier du Tour-de-l'Île sous le n° 71, est accouchée hier à huit heures du matin, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne les noms de Pierre Justin Philibert.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 11

Naissance de

Paul Alexandre Dorville (Nanette Vernon)

Du vingt-sept janvier mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, le sieur Charles Félix Melkior, âgé de vingt-quatre ans, propriétaire domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Sidonie, âgée de vingt ans, appartenant à demoiselle Nanette Vernon, inscrite à Cayenne sous le n° 1656, est accouchée le vingt-cinq de ce mois, à neuf heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Paul Alexandre Dorville.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 12

Naissance de

Chérubin (Domaine)

Du vingt-neuf janvier mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-huit ans, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par écrit que la négresse Elisabeth, de l'atelier colonial, attachée à l'habitation domaniale de Montjoly, âgée de vingt-six ans, inscrite sous le n° 870 de la matricule générale, est accouchée hier à trois heures du matin à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Chérubin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 13

Naissance de

Frédéric (veuve Joseph Guisoulphe)

Du deux février mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, le sieur Eugène Zéphirin Guisoulphe, âgé de vingt-quatre ans, clerc d'avoué, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Louisa, âgée de vingt-cinq ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 201, appartenant à dame Joseph Guisoulphe, est accouché hier à dix heures du soir, dans la maison de sa maîtresse, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Frédéric.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 14

Naissance de  
Thérèse Marie

Du six février mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, le sieur Jean Louis Dechamp, âgé de quarante ans, commis négociant, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Antoinette, âgée de vingt-six ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 561, appartenant à monsieur Henry Mathey, négociant, est accouchée ce matin à deux heures dans la maison de sieur Henry Clotilde, sise rue Francklin, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Thérèse Marie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

[*Mention marginale* :] Registre matricule de Cayenne, n° 1 259.

N° 15

Naissance de  
André Corsin (Domaine)

Du six février mil huit cent quarante-cinq, à dix heures de la matinée, monsieur Eugène Dominique Devilly, âgé d cinquante-six ans, chef du bureau central de l'intérieur et du domaine, déclare par écrit que l'esclave Angélique 2<sup>e</sup>, fille de Blondine, âgée de vingt-huit ans, appartenant à l'établissement domanial du camp Saint-Denis, inscrite sous le n° 2337, est accouchée dans ledit établissement le quatre février courant, à deux heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'André Corsin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. F<sup>çois</sup> Roubaud.

N° 16

Naissance de  
Lustucru Casimir (Henry Sauvage)

Du onze février mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, monsieur Adrien François Sauvage, âgé de trente-huit ans, négociant, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Brigitte, âgée de dix-sept ans, portée sur le recensement de Henry Sauvage, est accouchée hier à dix heures du matin, dans son domicile rue du Port, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Lustucru Casimir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le conseiller municipal, maire par intérim. Merlet.

N° 17

Naissance de  
Pauline (veuve Hertel)

Du onze février mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Charles Michel Henry Hertel de Cournoyer, âgé de vingt-neuf ans, élève en pharmacie, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Armantine, âgée de trente-trois ans, blanchisseuse, inscrite à Cayenne sous le n° 1067, appartenant à dame veuve Hertel, est accouchée le neuf février courant, à dix heures du matin, dans la maison de sa maîtresse, Petite rue du Fort, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Pauline.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 18

Naissance de  
Zabeth (Dufourg)

Du quinze février mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, le sieur Jacques Roger Dufourg, âgé de trente-deux ans, commis greffier près le tribunal de première instance de la Guyane française, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Thérésine dite Commère, âgée de dix-sept ans, son esclave, inscrite au quartier d'Approuague sous le n° 466, dépendant de l'habitation La

Désirée, est accouchée le treize de ce mois, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Zabeth Victoria.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le conseiller municipal, maire par intérim. Merlet.

N° 19

Naissance de

Gustave Antoine (veuve de Saint-Quantin)

Du quinze février mil huit cent quarante-cinq, à quatre heures de relevée, monsieur Marie Joseph Alfred de Saint-Quantin, propriétaire et capitaine du génie, âgé de trente-quatre ans, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Andriette, âgée de vingt-sept ans, couturière, inscrite sous le n° 1 977, appartenant à madame veuve de Saint-Quantin, est accouchée hier à une heure du matin, au domicile de sa maîtresse, rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Gustave Antoine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le conseiller municipal, maire par intérim. Merlet.

N° 20

Naissance de

Edouard Alexandre (Marie Magdelaine Lacoste)

Du vingt-sept février mil huit cent quarante-cinq, à dix heures de la matinée, le sieur Blaise dit Lacoste, âgé de trente-sept ans, menuisier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Pauline, âgée de vingt-huit ans, blanchisseuse, inscrite à Cayenne sous le n° 1 530, appartenant à demoiselle Marie Magdelaine dite Lacoste, est accouchée le vingt-cinq février courant, à une heure du matin, au domicile de sa maîtresse rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Edouard Alexandre ; et a signé avec nous, maire de la ville par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Blais Lacoste. Merlet.

N° 21

Naissance de

Félix Nelzire (Domaine)

Du premier mars mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-huit ans, commis aux entrées de l'hôpital, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Sainte-Luce Louise, âgée de vingt ans, de l'atelier colonial, inscrite sous le n° 94, de la matricule générale des noirs, est accouchée ce matin à une heure, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Félix Nelzire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le conseiller municipal, maire par intérim. Merlet.

N° 22

Naissance de

Charles (Domaine)

Du cinq mars mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-huit ans, commis aux entrées de l'hôpital, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Magdelaine, âgée de vingt ans, attachée à l'atelier de couture de l'hôpital, inscrite sous le n° 265 de la matricule générale des noirs du Domaine, est accouchée hier à trois heures de relevée, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Charles.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le conseiller municipal, maire par intérim. Merlet.

N° 23

Naissance de

Jean (héritiers Valérie Cléobie)

Du neuf mars mil huit cent quarante-cinq, à quatre heures de relevée, le sieur Jules Houget, âgé de trente-deux ans, habitant propriétaire, domicilié à Roura, déclare par écrit que la négresse Nina, âgée d'environ trente-deux ans, cultivatrice, appartenant à l'habitation Divertissante, dont le certificat de recensement est entre les mains des héritiers Valérie Cléobie, ses maîtres, est accouchée hier à cinq heures du matin, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné au nom de Jean.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le conseiller municipal, maire par intérim. Merlet.

N° 24

Naissance de

Zacharie (Elisabeth Girard)

Du dix-sept mars mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, le sieur Pierre Martin, âgé de quarante-trois ans, négociant, domicilié en cette ville, déclare que la négresse Marie Louise, âgée de vingt-quatre ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 942, appartenant à demoiselle Adèle Elisabeth Girard, est accouchée le quinze de ce mois, à deux heures du matin, dans la maison de madame Girard, rue Portal, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Zacharie ; et a signé avec nous, maire par intérim, après lecture.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. P. Martin. Merlet.

N° 25

Naissance de

Angélique (Jean Baptiste Gascon)

Du vingt et un mars mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Jean Baptiste Gascon, âgé de soixante-cinq ans, charpentier, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse Thérèse, âgée de vingt-deux ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 1 149, est accouchée ce matin à une heure, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Angélique ; et n'a signé avec nous, maire de la ville par intérim, pour ne le savoir, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 26

Naissance de

Augustine (Déjean)

Du vingt-quatre mars mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, monsieur Marie François Frédéric Déjean, âgé de vingt-sept ans, régisseur d'habitation, domicilié au quartier du Tour-de-l'Ile, déclare que la négresse Silvia, âgée de trente ans, cultivatrice sur l'habitation Le Pactole, inscrite au quartier de Tour-de-l'Ile, sous le n° 445, est accouchée le vingt et un mars courant, à dix heures du soir, au domicile de monsieur Guillaume Frédéric Déjean, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Augustine ; et a signé avec nous, maire de la ville par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F. Déjean. Merlet.

N° 27

Naissance de

Julie (Déjean)

Du vingt-quatre mars mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures et demie de la matinée, monsieur Marie François Frédéric Déjean, âgé de vingt-sept ans, régisseur d'habitation, domicilié au quartier du Tour-de-l'Ile, déclare que la négresse Anne, âgée de vingt ans, inscrite à Cayenne sous le n° 624, domestique, appartenant à monsieur Guillaume Frédéric Déjean, est accouchée le vingt-deux mars courant, à cinq heures du matin, au domicile de son maître, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Julie ; et a signé avec nous, maire de la ville par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F. Déjean. Merlet.

N° 28

Naissance de

Henry (habitation Mon-Désir)

Du vingt-quatre mars mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, monsieur Clément Malin, âgé de vingt-huit ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Célestine, âgée de vingt ans, domestique, appartenant à l'atelier de l'habitation Mon-Désir à Macouria, où est le certificat de recensement, est accouchée le vingt et un mars courant, à deux heures du matin, dans son domicile rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Henry ; et a signé avec nous, maire de la ville par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Malin. Merlet.

N° 29

Naissance de

Marie Émilie (Déjean)

Du sept avril mil huit cent quarante-cinq, à sept heures de la matinée, le sieur Charles Frédéric guillaume Déjean, âgé de quarante-trois ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Catherine, âgée de trente ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 623, est accouchée le cinq avril courant, à onze heures du soir, dans son domicile, rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie Émilie.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Le conseiller municipal, maire par intérim. Merlet.

N° 30

Naissance de

Marie Catherine (Marie Zélie)

Du vingt et un avril mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, demoiselle Marie Zélie, âgée de soixante-trois, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Eudoxie, âgée de vingt-cinq ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 540, est accouchée hier, à deux heures de relevée, dans son domicile, rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, à laquelle elle donne le nom de Marie Catherine ; et n'a signé avec nous, maire de la ville par intérim, pour ne le savoir, de ce interpelée, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 31

Naissance de

Marie (veuve Badaire)

Du vingt et un avril mil huit cent quarante-cinq, à quatre heures de relevée, madame Marie Françoise, veuve Badaire, âgée de soixante-deux ans, sans profession, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Adélaïde, âgée de vingt-sept ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 154, est accouchée le dix-huit de ce mois, à quatre heures de l'après midi, au domicile de demoiselle Pauline Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie ; et n'a signé avec nous, maire de la ville de Cayenne par intérim, pour ne le savoir, de ce interpelée, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 32

Naissance de

Apollinaire (Domaine)

Du quatorze mai mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-huit ans, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par écrit que la nommée Caroline

1<sup>re</sup>, âgée de quarante ans, de l'atelier colonial, inscrite sous le n° 100 de la matricule générale, est accouchée ce jour, à une heure de relevée, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Apollinaire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le conseiller municipal, maire par intérim. Merlet.

N° 33

Naissance de

Marie Lodoïska (Antoinette Lhuerre)

Du seize mai mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, le sieur Jean Pierre Irénée Césaire, âgé de vingt-neuf ans, menuisier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marie Rose, âgée de vingt-cinq ans, blanchisseuse, appartenant à demoiselle Antoinette Lhuerre, inscrite à Cayenne sous le n° 3, est accouchée hier à midi, au domicile de sa maîtresse, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, auquel enfant on a donné les noms de Marie Lodoïska ; et a signé avec nous, maire de la ville par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Irénée Césaire. Merlet.

N° 34

Naissance de

Amélius (Joseph Lanne)

Du seize mai mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Marie Joseph Lanne, âgé de vingt-deux ans, commis négociant, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Catherine, âgée de vingt ans, son esclave, inscrite à Macouria sous le n° 590, est accouchée hier à trois heures de relevée, dans son domicile, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Amélius ; et a signé avec nous, maire de la ville par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>h</sup> Lanne. Merlet.

N° 35

Naissance de

Anaïtis (Duchateau)

Du dix-huit mai mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, le sieur Jean Baptiste Nelson Duchateau, âgé de vingt-neuf ans, commis écrivain, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Juillette, âgée de vingt-quatre ans, domestique, esclave du sieur Joseph Duchateau, inscrite à Cayenne sous le n° 757, est accouchée hier à cinq heures de relevée, au domicile de son maître, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Anaïtis ; et a signé avec nous, conseiller municipal, maire par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Duchateau fils. Merlet.

N° 36

Naissance de

Joséphine (Adrienne Dedons)

Du vingt et un mai mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, demoiselle Adrienne dite Dedons, âgée de cinquante-quatre ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Ova, âgée de vingt-huit ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 389, est accouchée ce matin à neuf heures, dans son domicile rue Molé, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Joséphine ; et n'a signé avec nous, pour ne le savoir, de ce interpelée, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le conseiller municipal, maire par intérim. Merlet.

N° 37

Naissance de

Eugénie (Jean Charron)

du vingt-trois mai mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, le sieur Jean Charron, âgé de quarante et un ans, marchand, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Virginie, âgée de trente-sept ans, domestique, son esclave, inscrite au quartier de Tonnégrande, sans numéro, est accouchée hier à onze heures du soir dans son domicile rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Eugénie ; et a signé avec nous, maire de la ville par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que d'autre part. Charron aîné. Merlet.

N° 38

Naissance de  
Alexis (Domaine)

Du vingt-neuf mai mil huit cent quarante-cinq, à dix heures de la matinée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-huit ans, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par écrit que la nomme Joséphine, de l'atelier colonial, attachée à l'atelier de couture à l'hôpital, inscrite sous le n° 261 de la matricule générale, est accouchée hier à sept heures du soir, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Alexis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint, maire par intérim. Chevalier.

N° 39

Naissance de  
Moina Arsène (de Lagrange)

Du cinq juin mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, le sieur André de Lagrange, âgé de quarante-cinq ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la capresse Arsène, âgée de vingt et un ans, son esclave, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 2 726, est accouchée le deux juin courant, à onze heures du soir, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Moina Arsène.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint, maire par intérim. Chevalier.

N° 40

Naissance de  
Arthur (demoiselle Fleury)

Du cinq juin mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, le sieur Jean Fleury, âgé de quarante-six ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Zabeth, âgée de vingt-quatre ans, appartenant à demoiselle Eugénie Fleury, inscrite à Cayenne sous le n° 846, est accouchée le deux juin courant, à dix heures du matin, dans la maison<sup>2</sup> de Pauline Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Arthur ; et a signé avec nous, premier adjoint, maire par intérim, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Fleury. Chevalier.

N° 41

Naissance de  
Marie Adeline (Domaine)

Du dix-sept juin mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-huit ans, commis aux entrées de l'hôpital, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Augustine, âgée d'environ seize ans, de l'atelier colonial, attachée au service de l'hôpital, inscrite sous le n° 240, est accouchée ce matin à sept heures, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Adeline.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint, maire par intérim. Chevalier.

---

<sup>2</sup> Sic : « matinée ».

N° 42

Naissance de  
Grégoire (Ilets Malouins)

Du vingt juin mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, le sieur Pierre Joseph Daramat, âgé de quarante-cinq ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Amélia, âgée de vingt-six ans, employée sur l'habitation Les Ilets-Malouins, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le n° 211, est accouchée le dix-huit juin courant, à six heures du matin, sur ladite habitation, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Grégoire ; et a signé avec nous, premier adjoint, maire par intérim de la ville de Cayenne, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Daramat. Chevalier.

N° 43

Naissance de  
Rosalie (Charlotte Alexandrine)

Du vingt et un juin mil huit cent quarante-cinq, à sept heures de la matinée, monsieur Ferjus Alexandre, âgé de quarante-neuf ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Ménagère, âgée de vingt-huit ans, appartenant à demoiselle Charlotte Alexandrine, inscrite à Cayenne sous le n° 434, est accouchée hier à neuf heures du matin, au domicile de sa maîtresse rue des Soupirs, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Rosalie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. A. Ferjus. Merlet.

N° 44

Naissance de  
Gervais (habitation Ouanary)

Du vingt-trois juin mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Thomas Marie de Goyriena, âgé de quarante-deux ans, négociant, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Pamela, dépendant de l'habitation Ouanary, quartier d'Oyapock, dont il n'a pas le certificat de recensement, est accouchée hier à huit heures du matin, au domicile de demoiselle Arsène dite Lalanne, rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Gervais.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 45

Naissance de  
Louise (habitation La Marie)

Du vingt-quatre juin mil huit cent quarante-cinq, à ~~deux~~ huit heures de la matinée, le sieur Thomas Marie de Goyriena, âgé de quarante-deux ans, négociant domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Marie Rose, dépendant de l'habitation La Marie, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le n° 2 047, est accouchée à cinq heures de relevée, au domicile de demoiselle Arsène dite Lalanne, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Louise. Approuvé le mot « deux » rayé nul à la première ligne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 46

Naissance de  
Théophile Guillaume (C. Martin)

Du vingt-cinq juin mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, le sieur Pierre Léopold Martin, âgé de vingt et un ans, écrivain de la marine, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la

nommée Fanélie, mulâtresse, âgée de vingt-quatre ans, appartenant à monsieur César Martin, inscrite à Roura sous le n° 1 221, est accouchée à Cayenne hier matin à minuit, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Théophile Guillaume.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 47

Naissance de

Henriette (Goyriena)

Du vingt-huit juin mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, le sieur Thomas Marie de Goyriena, âgé de quarante-deux ans, négociant domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Thérèse, âgée de vingt-deux ans, domestique, célibataire, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 950, est accouchée le vingt-cinq juin courant, à neuf heures du soir, au domicile de demoiselle Arsène dite Ménard, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Henriette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 48

Naissance de

Victor Eugène Placide (Françoise Laurette)

Du vingt-huit mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, demoiselle Françoise Laurette, âgée de quarante-six ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Bertine, âgée de vingt et un ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 322, est accouchée le vingt-six juin courant, à huit heures du matin, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Victor Eugène Placide ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 49

Naissance de

Pierre (dame Noël)

Du vingt-neuf juin mil huit cent quarante-cinq, à sept heures de la matinée, dame Adélaïde femme Noël, âgée de cinquante-neuf ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Véronique, âgée de trente et un ans, blanchisseuse, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 670, est accouchée hier à deux heures du matin, dans son domicile rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Pierre ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 50

Naissance de

Palmire (veuve Mosse)

Du vingt-neuf juin mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, le sieur Thomas Marie de Goyriena, âgé de quarante-deux ans, négociant, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Zémire, âgée de seize ans, appartenant à dame veuve Mosse, affermée à l'habitation La Marie, inscrite au quartier de Mont-Sinéry sous le n° 437, est accouchée hier à six heures du matin, au domicile de demoiselle Arsène dite Jacques, rue Royale, de deux enfants du sexe féminin, dont le dernier né a été nommé Palmire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 51

Naissance de Texas (Mathey)

Du neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, à sept heures de la matinée, le sieur Jean Louis Dechamp, âgé de trente-neuf ans, commis négociant, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Clara, âgée de dix-sept ans, appartenant à monsieur Mathey, inscrite à Cayenne sous le n° 1 187, est accouchée le sept de ce mois, à dix heures du soir, au domicile de monsieur Jérôme rue d'Enfer, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Texas.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 77

Décès de

Anna (L. Dechamp)

nul ; voir le registre de décès

Du quinze juillet mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de relevée.

Le sieur Jean Louis Dechamp, âgé de trente-neuf ans, commis négociant, demeurant en cette ville, déclare par écrit que la mulâtresse Anna, âgée de vingt ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 598, est décédée hier à huit heures du soir, au domicile de veuve Guérin, rue Traversière.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus (Le présent acte porté ici par erreur).

La maire de la ville.

N° 52

Naissance de

Gratien (habitation Ramponeau)

Du dix-sept juillet mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, monsieur Pierre François Silverio Richard d'Abnour, âgé de vingt-neuf ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Claire, esclave, cultivatrice de l'habitation Ramponeau, située au quartier d'Approuague, est accouchée hier à Cayenne à six heures du soir, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Gratien.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 53

Naissance de

Nicole (Voisin)

Du dix-neuf juillet mil huit cent quarante-cinq, à dix heures de la matinée, le sieur Philibert Voisin, âgé de cinquante-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que le nommé Céline, âgée de trente ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 2143, est accouchée hier d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Nicole.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 54

Naissance de

Eulalie (Domaine)

Du vingt-deux juillet mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-huit ans, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par écrit que la nommée Eudoxie, âgée de dix-neuf ans, appartenant au Domaine colonial, inscrite sous le n° 544 de la matricule générale, attaché à l'atelier de couture de l'hôpital, est accouchée ce matin à sept heures, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Eulalie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 55

Naissance de

Damicie (Saint-Philippe)

Du vingt-cinq juillet mil huit cent quarante-cinq, à sept heures de la matinée, le sieur Jules Victor Rousseau Saint-Philippe, âgé de trente-six ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Delphine, âgée de seize ans, domestique, inscrite à Macouria sous le n° 1 027, est accouchée le vingt-deux juillet courant, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Damicie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 56

Naissance de  
Gustave (Déjean)

Du trente juillet mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, le sieur Charles Frédéric Guillaume Déjean, âgé de quarante-trois ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Magdeleine, âgée de vingt ans, cultivatrice, de l'atelier de l'habitation Le Pactole, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le n° 457, est accouchée hier à midi, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Gustave.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Chevalier.

N° 57

Naissance de  
Antoine (Ferjus)

Du trente juillet mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée.

Le sieur Alexandre Ferjus, âgé de quarante-neuf ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Céline, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 832, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée hier à cinq heures et demie du matin, dans son domicile rue Traversière, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Antoine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Chevalier.

N° 58

Naissance de  
Ibrahim (veuve Larroque Gastu)

Du premier août mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, le sieur Jean Paul Lougarre, âgé de quarante-trois ans, sans profession, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Adèle, âgée de quinze ans, inscrite au quartier du Tour-de-l'Ile sous le n° 745, appartenant à veuve Larroque Gastu, est domiciliée hier à trois heures du matin, dans son domicile rue du Commerce, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Ibrahim.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint du maire. Chevalier.

N° 59

Naissance de  
Rose Christine (habitation La Providence)

Du trois août mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée.

Le sieur Raphaël Philippe, âgé de trente-cinq ans, habitant, domicilié à Kaw, déclare que la nommée Lodoïska, âgée de vingt-neuf ans, son esclave, appartenant à l'habitation La Providence, sise à Kaw, dont le certificat de recensement est sur ladite habitation, est accouchée hier à huit heures du soir, à Cayenne maison du sieur Lemarchand, banlieue de la ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Rose Christine ; et a signé avec nous, premier adjoint au maire, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Raphaëlle. Chevalier.

[*Mention marginale* :] Par acte de reconnaissance reçu par l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, le onze juillet 1849, Raphaël Philippe a reconnu Rose Christine porté en l'acte ci-contre. Certifié : le greffier du tribunal. Ch. [Fouré ?].

N° 60

Naissance de  
Victorine (Frédéric Virgile)

Du quatre août mil huit cent quarante-cinq, à dix heures de la matinée.

Le sieur Philippe Frédéric Virgile, âgé de trente-sept ans, docteur médecin, déclare par écrit que la nommée Victoire, âgée de cinquante-trois ans, cultivatrice, inscrite au quartier de Mont-Sinéry sous le n° 125, est accouchée hier à minuit, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Victorine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Chevalier.

N° 61

Naissance de  
Claire Céline (T. M. Bauvise)

Du neuf août mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, le sieur Louis Pierre Jean Nicolas Merlet, âgé de vingt-six ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Rosalie, âgé de vingt-huit ans, domestique, appartenant à monsieur Tanguy Marie Bauvise, inscrite à Cayenne sous le n° 178, est accouchée à dix heures du soir, au domicile de son maître rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Claire Céline ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet aîné. Merlet.

N° 62

Décès de  
Rose Michel Ève (veuve Dunezat)  
(nul, voir le registre de décès n° 86)

Du douze août mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, le sieur Jean Baptiste Arthur de Saint-Michel Dunezat, âgé de seize ans, déclare que la nommée Rose Michel Ève, née en cette colonie, le treize mai mil huit cent quarante-trois, appartenant à madame veuve Dunezat, dont elle na pas de certificat de recensement, est décédée ce matin à six heures, au domicile de sa maîtresse, rue Praslin ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Arthur Dunezat. Merlet.

N° 62

Naissance de  
Léoncline (Domaine)

Du treize août mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, monsieur Jean Marie François Félix Vidal de Lingendes, âgé de quarante-huit ans, procureur général en cette colonie, déclare par écrit pour le Domaine colonial, que l'esclave Antoinette 3<sup>e</sup>, âgée de trente-quatre ans, portée sur le certificat de recensement du Domaine, inscrite sous le n° matricule 836, est accouchée à l'hôtel du gouvernement le mercredi neuf juillet mil huit cent quarante-cinq, d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Léoncline, lequel enfant nous a été présenté ce jour par ladite Antoinette 3<sup>e</sup>.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. Le maire de la ville. Merlet.

N° 63

Naissance de

Marie Victoire Alfredine (veuve Denis)

Du vingt août mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Joseph Laraison, âgé de vingt-cinq ans, archer de la police urbaine, déclare que la nommée Céphise, âgée de dix-sept ans, inscrite au quartier de Mont-Sinéry sous le n° 815, appartenant à madame veuve Denis, demeurant à Cayenne, est accouchée le quatorze août courant, à dix heures du soir, au domicile de sa maîtresse rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Victoire Alfredine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>h</sup> Laraison. Merlet.

N° 64

Naissance de

Saint-Georges (habitation Ouanary)

Du vingt-cinq août mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée, monsieur André de Lagrange, habitant propriétaire, âgé de quarante-six ans, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Anastasie, âgée de vingt et un ans, mulâtresse, appartenant à l'habitation Ouanary, dont il est copropriétaire, inscrite au quartier d'Oyapock sous le n° 347, est accouchée la nuit dernière à minuit, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Saint-Georges ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. A de Lagrange. Merlet.

N° 65

Naissance de

Denis (Goyriena)

Du vingt-huit août mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de la matinée, le sieur Thomas Goyriena, âgé de quarante-trois ans, négociant, domicilié en cette ville, déclare par écrit que son esclave nommée Nathalie, âgée de vingt-sept ans, de l'habitation L'Élisa, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le n° 86, est accouchée le vingt-cinq de ce mois, à huit heures du matin, au domicile de demoiselle Arsène Jacques, rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Denis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 66

Naissance de

Philippe Bénédicte (André Michel Brémond)

Du vingt-huit août mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Jean Louis Dechamp, âgé de quarante et un ans, commis négociant, domicilié en cette ville, au nom et comme mandataire du sieur André Michel Brémond, propriétaire absent, déclare par écrit que la nommée Providence, âgée de dix-sept ans, inscrite à Cayenne sous le n° 305, est accouchée le vingt-trois du courant, à dix heures du soir, dans la maison du sieur Flotte, sise place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Philippe Bénédicte.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 67

Naissance de

Marie Claire (Thérèse Franchise)

Du premier septembre mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, le sieur Pierre Jérôme Apollinaire Virgile, âgé de vingt-quatre ans, écrivain de la marine, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Alexandrine, âgée de vingt-six ans, domestique, appartenant à demoiselle Thérèse Franchise, inscrite à Cayenne sous le n° 2023, est accouchée ce matin à huit heures au domicile de sa maîtresse rue d'Angoulême, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Claire ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que ci-contre. App. Virgile. Merlet.

N° 68

Naissance de

Marie Antoinette (veuve Lamoureux)

Du trois septembre mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, le sieur Victor Joseph Harmois, âgé de trente-huit ans, relieur, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la négresse Elam dite Zabeth, âgée de vingt-sept ans, appartenant à dame veuve Lamoureux, sa belle-mère, inscrite à Cayenne sous le n° 1295, est accouchée hier à huit heures et demie du matin, au domicile de sa maîtresse, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Antoinette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 69

Naissance de

Hélène (Voisin)

Du onze septembre mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Philibert Voisin, âgé de cinquante-cinq ans, notaire en cette ville, déclare par écrit que sa négresse domestique nommée Jeanne, âgée de dix-sept ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 521, est accouchée ce matin à une heure, dans sa maison rue des Casernes, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Hélène.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 70

Naissance de

Marie Angélique (héritiers Stanislas Viriot)

Du vingt-six septembre mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Paul Auguste Maisonneuve, âgé de trente-six ans, commis de marine, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Victorine, appartenant aux héritiers Stanislas Viriot, inscrite à Cayenne sous le n° 2 129, registre C, est accouchée hier à deux heures et demie de relevée dans son domicile, rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Marie Angélique.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 71

Naissance de

Joseph Eudore (Isabelle dite Metteraud)

Du vingt-sept septembre mil huit cent quarante-cinq, à huit heures du matin, le sieur Henry Just, âgé de trente-trois ans, régisseur d'habitation, déclare par écrit que l'esclave Anne Marie Clara, âgée de trente-cinq ans, dépendant de l'habitation de demoiselle Isabelle dite Metteraud, inscrite sous le n° 1 488 du registre du quartier de Macouria, est accouchée le dix-huit septembre courant, à dix heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Joseph Eudore.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 72

Naissance de

Pantaléon (dame Condery)

Du deux octobre mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée, le sieur Louis Auguste Alexandre Condery, âgé de quarante ans, notaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Joséphine, âgée de vingt-quatre ans, appartenant à madame Condery, son épouse, inscrite à Cayenne sous le

n° 496, est accouchée hier à sept heures du soir, dans son domicile rue de Provence, d'un câpre du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Honoré Pantaléon.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 73

Naissance de

Luc (veuve Mosse)

Du six octobre mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, le sieur Thomas Marie de Goyriena, âgé de quarante-trois ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Charlotte, célibataire, âgé de vingt et un ans, inscrite à Mont-Sinéry, appartenant à l'habitation Boudet, employée sur l'habitation La Marie, est accouchée hier à sept heures du soir, au domicile de demoiselle Arsène dite Jacques, rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Luc.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 74

Naissance de

Louis Mazaniello

Du six octobre mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de relevée, le sieur Charles Félix Melchior, âgé de vingt-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Gabrielle, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 956, registre C, est accouchée le quatre octobre courant, à cinq heures de relevée, dans son domicile rue Traversière, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Louis Mazaniello.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 75

Naissance de

Bonne (Jeannette Thérèse Siéger)

Du sept octobre mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, demoiselle Jeannette Thérèse Soéger, âgée de cinquante-deux ans, marchande, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Fleury, âgée de vingt-six ans, inscrite à Cayenne sous le n° 480, son esclave, est accouchée hier à six heures du soir, dans son domicile chaussée Sartines, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Bonne ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 76

Naissance de

Alexandre (Boutillier)

Du sept octobre mil huit cent quarante-cinq, à huit heures de relevée, le sieur Pierre Boutillier, âgé de soixante-quatorze ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que sa négresse nommée Adélaïde, inscrite à Cayenne sous le n° 288, registre A, est accouchée ce matin à huit heures dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Alexandre, et n'a signée avec nous, après lecture faite, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 77

Naissance de

Marie Victoire Antonia Berthe (Thérèse Chouchou)

Du sept octobre mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée.

Le sieur Jean Paul Lougarré, âgé de quarante-trois ans, sans profession, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Marie Françoise, âgée de vingt et un ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 2 017, registre C, appartenant à demoiselle Thérèse Chouchou, est accouchée le cinq octobre courant à cinq heures du soir au domicile de sa maîtresse, rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Marie Victoire Antonia Berthe.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 78

Naissance de

Clarisse (Le Borgne)

Du neuf octobre mil huit cent quarante-cinq, à sept heures de la matinée.

Le sieur Emile Horace Le Borgne, âgé de cinquante et un ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse nommée Rosette, âgée de dix-neuf ans, de l'atelier de l'habitation dite La Montagne-Anglaise, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le n° 1 011, est accouchée hier à onze heures du matin dans la maison du sieur Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Clarisse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 79

Naissance de

Marie Joséphine (Bernard Bernard)

Du treize octobre mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée.

Monsieur Louis Eugène Bernard, âgé de vingt-six ans, commis négociant, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Louise, mulâtresse, âgée de seize ans, appartenant à monsieur Bernard Bernard, habitant au quartier du Tour-de-l'Ile, dont le certificat de recensement est chez son maître, est accouchée hier à minuit moins un quart, à l'hôpital militaire, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Joséphine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Eug. Bernard. Merlet.

N° 80

Naissance de

Marie Joseph Alfred (Vigué)

Du dix-sept octobre mil huit cent quarante-cinq, à dix heures du matin.

Le sieur Henry Gaétan Besse, âgé de trente-cinq ans, habitant propriétaire, domicilié à Approuague, déclare que la nommée Françoise, âgée de dix-huit ans, domestique, appartenant à monsieur Vigué, inscrite à Macouria sous le n° 1 389, registre B, est accouchée le quinze de ce mois, à quatre heures du matin, dans la maison occupée par son maître à Cayenne, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Marie Joseph Alfred ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. G. Besse.

N° 81

Naissance de

Ernest (héritiers Chevreuil)

Du dix-huit octobre mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures du matin.

Le sieur Alexandre Couy, habitant propriétaire, déclare par écrit que la négresse Estelle, de l'atelier de l'habitation Saint-François sise à Roura, appartenant aux héritiers Chevreuil, est accouchée hier à cinq heures et demie du matin, à Cayenne, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Ernest.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 82

Naissance de  
Pierre (Ethelinte)

Du trois novembre mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée.

Le sieur Pierre Alexandre, âgé de trente et un ans, maçon, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Hébé, âgée de vingt-neuf ans, domestique, appartenant à demoiselle Ethelinte dite Cariot, inscrite à Cayenne sous le n° 806, registre B, est accouchée hier à cinq heures du soir, au domicile de sa maîtresse, rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Pierre ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. P. Alexandre.

N° 83

Naissance de  
Marie (Dufourg frères)

Du quinze novembre mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée.

Le sieur Jacques Roger Dufourg, âgé de trente-trois ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Aurélie, esclave dépendant de l'habitation La Désirée, inscrite à Approuague sous le n° 465, registre A, est accouchée hier à sept heures du soir, rue des Marais, au domicile de demoiselle Anastasie, de deux enfants du sexe féminin, auquel il donne au premier né le nom de Marie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 84

Naissance de  
Mariette (Dufourg frères)

Du quinze novembre mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée.

Le sieur Jacques Roger Dufourg, âgé de trente-trois ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Aurélie, esclave dépendant de l'habitation La Désirée, inscrite à Approuague sous le n° 465, registre A, est accouchée hier à sept heures du soir, rue des Marais, au domicile de demoiselle Anastasie, de deux enfants du sexe féminin, auquel elle donne au dernier né le nom de Mariette.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 85

Naissance de  
Gertrude (Félix Couy)

Du dix-huit novembre mil huit cent quarante-cinq, à huit heures du matin.

Le sieur Alexandre Couy, âgé de quarante ans, propriétaire, domicilié au quartier du Tour-de-l'Ile, déclare par écrit que la nommée Analine, âgée d'environ trente ans, de l'atelier de l'habitation La Ressource, appartenant au sieur Félix Couy, inscrite à Approuague sous le n° 400, registre A, est accouchée hier à minuit, au domicile de Pauline Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Gertrude.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 86

Naissance de  
Cécilien (veuve Besse)

Du dix-neuf novembre mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée.

Le sieur Guillaume Henry Eugène Besse, âgé de quarante ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Zaire, âgée de trente-huit ans, domestique, appartenant à madame veuve Besse, inscrite à Cayenne sous le n° 272, est accouchée hier à huit heures du matin, au domicile de sa maîtresse rue

du Port, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Cécilien ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Eug<sup>ne</sup> Besse. Merlet.

N° 87

Naissance de

Élisa (Voisin)

(décédée le 24 novembre)

Du vingt novembre mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures de la matinée.

Le sieur Philibert Voisin, âgé de cinquante-cinq ans, notaire et propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Antoinette, âgée de trente ans, née à Cayenne, domestique, son esclave, immatriculée à Cayenne sous le n° 2 142, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans son domicile place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Élisa.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 88

Naissance de

Ursule (Moret-Lemoyne)

Du vingt-quatre novembre mil huit cent quarante-cinq, à sept heures de la matinée.

Le sieur Jean Marie Denis Richard, âgé de quarante ans, typographe, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Arthémise, âgée de trente-cinq ans, domestique, appartenant à dame veuve Moret-Lemoyne, inscrite à Cayenne sous le n° 1 345, registre B, est accouchée le vingt-deux de ce mois, à cinq heures du matin, au domicile de sa maîtresse, rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Ursule ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D. Richard. Merlet.

N° 89

Naissance de

Gabriel (Laforgue)

Du onze décembre mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures du matin.

Le sieur Antoine Laforgue, âgé de trente-neuf ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Céline, âgée de trente-sept ans, cuisinière, son esclave, inscrite à Roura sous le n° 1687, registre E, est accouchée ce matin à cinq heures, dans son domicile, rue Malouet, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Gabriel ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. A. Laforgue.

N° 90

Naissance de

Paul Émile (Joseph Raymond)

Du douze décembre mil huit cent quarante-cinq, à deux heures de relevée.

Demoiselle Péroline Henriette, âgée de trente-deux ans, couturière, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Valentine, âgée de vingt-sept ans, appartenant à Joseph Raymond, inscrite à Mont-Sinéry sous le n° 610, registre A, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans la maison d'Anne Goth, rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Paul Émile ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 91

Naissance de

Thérèse (veuve Frédéric Moutier)

Du douze décembre mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée.

Madame veuve Frédéric Moutier, âgée de trente-huit ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Rosalie, âgée de trente-trois ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1645, registre C, est accouchée le dix de ce mois, à cinq heures du soir, dans son domicile, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Thérèse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 92

Naissance de

Julia Louise (Ernestine Hilarine)

Du dix-sept décembre mil huit cent quarante-cinq, à trois heures de relevée, demoiselle Ernestine Hilarine, âgée de trente-six ans, sans profession, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Elodie, âgée de dix-huit ans, inscrite à Cayenne sous le n° 802, registre B, domestique, son esclave, est accouchée hier à dix heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne les noms de Julia Louise.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 93

Naissance de

Jean Hippolyte Louis Charles Eugène Emilius (héritiers veuve Mathurin)

Du vingt- < deux. Approuvé le renvoi > décembre mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, le sieur Jean Pierre Joachim Sillian, âgé de trente ans, domicilié en cette ville, propriétaire, déclare que la nommée Marguerite, âgée de vingt-huit ans, inscrite au quartier du Tour-de-l'Ile sous le n° 568, registre A, appartenant aux héritiers de dame veuve Mathurin, est accouchée ce matin, à neuf heures, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les prénoms de Jean Hyppolite Louis Charles Eugène Emilius ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. J<sup>n</sup> Sillian.

N° 94

Naissance de

Marie Victoire (Pichevin)

Du vingt-trois décembre mil huit cent quarante-cinq, à dix heures de la matinée, le sieur Marie François Antoine Pichevin, âgé de cinquante-quatre ans, marchand et propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Rébecca, âgée de vingt-deux ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 735, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans son domicile rue Chaussée-Sartine, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les prénoms de Marie Victoire.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 95

Naissance de

Noëline (Elisabeth Honorine Eutrope)

Du vingt-sept décembre mil huit cent quarante-cinq, à une heure de relevée, demoiselle Elisabeth Honorine Eutrope, âgée de quarante-cinq ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que sa négresse Sophie, âgée de trente ans, cultivatrice, inscrite au quartier de l'Ile-de-Cayenne, n° 560, registre A, est accouchée hier à huit heures du matin, dans son domicile, Petite rue du fort, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Noëline.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

Clos et arrêté le présent registre des déclarations de naissance, pour l'année mil huit cent quarante-cinq, par nous Nicolas Merlet, chevalier de la Légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la ville de Cayenne.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1846. Merlet.

Répertoire

Certifié par nous, maire de la ville de Cayenne.

Cayenne, le 1<sup>er</sup> janvier 1846. Merlet.

Vu et vérifié. Cayenne, le 14 avril 1846. Le procureur du roi. Jouannet, substitut.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1846

Le présent registre, contenant quarante-sept feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le Tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de la ville de Cayenne, à dresser les déclarations de naissance des esclaves, dans ladite ville, pendant l'année 1846.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 25 novembre 1845. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

N° 1

Naissance de  
Julienne Constance  
(Ch. F. Melchior)

Du dix janvier mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Charles Félix Melchior, âgé de vingt-cinq ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Constance, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 89, registre A, est accouchée hier à une heure de relevée, dans son domicile rue Traversière, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les prénoms de Julienne Constance ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Ch. F. Melchior. Merlet.

N° 2

Naissance de  
Aline (Margueritte Mathieu)

Du douze janvier mil huit cent quarante-six, à huit heures de la matinée, le sieur Jacques Dedons, âgé de trente-sept ans, menuisier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Augustine, âgée de vingt-cinq ans, appartenant à demoiselle Margueritte Mathieu, inscrite à Cayenne sous le n° 1 473, registre B, est accouchée hier à deux heures du matin, dans son domicile rue du Collège, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Aline ; et a signé avec nous, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Jacques Dedons. Merlet.

N° 3

Naissance de  
Amélius (J. M. Bernard)

Du vingt-six janvier mil huit cent quarante-six, à deux heures de relevée, le sieur Joseph Marcelin Bernard, âgé de trente-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Marceline, domestique, son esclave, âgée de trente-trois ans, inscrite au quartier de Roura, sous le n° 1 116, est accouchée hier, à onze heures du soir, dans son domicile, rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Amélius.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de ville. Merlet.

N° 4

Naissance de  
Jeanne Léocadie (Sainte-Rose)

Du vingt-huit janvier mil huit cent quarante-six, à huit heures du matin, le sieur Pierre Jérôme Adraste Virgile, âgé de quarante-sept ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Amélia, domestique, appartenant au sieur Josué Sainte-Rose, inscrite à Cayenne sous le n° 1 224, registre B, est accouchée hier, à neuf heures du matin, dans la maison de son maître rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Jeanne Léocadie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Adraste Virgile.

N° 5

Naissance de

Jeanne Zoé (veuve Nony)

Du vingt-huit janvier mil huit cent quarante-six, à neuf heures du matin, le sieur Jean Jules Léopold Brache, âgé de vingt-sept ans, écrivain de la marine, déclare que la nommée Anne, domestique, appartenant à madame veuve Nony, inscrite à Macouria sous le n° 1 587, registre C, est accouchée hier à onze heures du soir, au domicile de Jean, ferblantier, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Jeanne Zoé ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Brache. Merlet.

N° 6

Naissance de

Martin (Le Borgne)

Du douze février mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Émile Horace Le Borgne, âgé de cinquante et un ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Angélique, âgée de vingt-neuf ans, cultivatrice, inscrite au quartier de l'Ile-de-Cayenne, sous le n° 1 002, registre B, son esclave, est accouchée ce matin à une heure, au domicile de Pauline Stanis, rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Martin ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le Borgne. Merlet.

N° 7

Naissance de Gertrude (Mathey)

Du vingt-trois février mil huit cent quarante-six, à deux heures de relevée, le sieur Napoléon Hyacinthe Jérôme, âgé de trente-neuf ans, secrétaire archiviste du conseil colonial, domicilié à Cayenne, déclare par écrit que l'esclave Virginie, âgée de dix-sept ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Césarée, sise à Macouria, inscrite sous le n° 1 192, appartenant à monsieur Mathey, est accouchée le vingt février courant, à sept heures du soir, dans son domicile rue d'Enfer, d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Gertrude.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 8

Naissance de

Joséphine Angéline (polo)

Du vingt-quatre février mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, le sieur Paul Polo, âgé de quarante-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marceline, âgée de vingt-deux ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 301, registre B, est accouchée hier à quatre heures de relevée, domiciliée rue des Soupirs, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Joséphine Angéline ; de ce signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Paul Polo. Merlet.

N° 9

Naissance de  
Alexandre (veuve Laurent)

Du quatre mars mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Jean Louis Laurent, âgé de quarante-quatre ans, menuisier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Éliisa, âgée de vingt-sept ans, domestique, appartenant à veuve Laurent, inscrite à Cayenne sous le n° 1 318, registre B, est accouchée ce matin à deux heures, au domicile de sa maîtresse rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le monde Alexandre ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. L. Laurent. Merlet.

N° 10

Naissance de  
Marie Euphrosine (Augustine Eutrope)

Du treize mars mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Joseph Adolphe Baux, négociant en cette ville, déclare par écrit pour demoiselle Augustine Eutrope, que la nommée Vitaline, cultivatrice, inscrite au quartier du Tour-de-l'Île sous le n° 551, registre A, est accouchée à Cayenne ce matin à cinq heures, au domicile d'Arsène dite Jacques, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Euphrosine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 11

Naissance de  
Louise Clémencia (Augustine Howe)

Du seize mars mil huit cent quarante-six, à huit heures de la matinée, le sieur Jean William Howe, âgé de vingt-neuf ans, habitant propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Athénaïse, domestique, appartenant à demoiselle Augustine Howe, inscrite à Cayenne sous le n° 1 099, registre B, est accouchée hier à huit heures du matin, au domicile de sa maîtresse rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Louise Clémencia ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. W. Howe. Merlet.

N° 12

Naissance de  
Évariste (Michel Brémond)

Du seize mars mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Jean David Flotte, âgé de soixante-sept ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Eugénie, domestique, appartenant à monsieur Michel Brémond, ensuite à Cayenne sous le n° 1 604, registre C, est accouchée le quatorze courant à six heures du matin, dans son domicile place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Évariste ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. D<sup>d</sup> Flotte. Merlet.

N° 13

Naissance de  
Alexandre (Silvère Michaud)

Du dix-sept mars mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Silvère Michaud, âgé de vingt-huit ans, menuisier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Alexandrine, âgée de trente-trois ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 2 010, registre C, est accouchée hier à neuf heures du matin chez le sieur Jean David rue d'Artois d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Alexandre ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. S<sup>te</sup> Michaud. Merlet.

N° 14

Naissance de  
Cyrille (Victorine Hussenet)

Du dix-huit mars mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, dame veuve Vincent Cornudet, âgée de cinquante et un ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Élixa Benoît, âgée de vingt-cinq ans, domestique, appartenant à demoiselle Victorine Hussenet, pour laquelle l'affranchissement a été demandé le vingt-six février dernier, sous le n° 902, est accouchée ce jour, à midi, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Cyrille ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 15

Naissance de  
Joséphine (Franchi)

Du vingt et un mars mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Pierre Franchi, âgé de trente-huit ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Adèle, âgée de vingt-six ans, domestique, son esclave, inscrite à Kourou sous le n° 668, registre A, est accouchée à Cayenne rue d'Artois, le dix-neuf mars courant, à une heure du matin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Joséphine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Franchi. Merlet.

N° 16

Naissance  
Eugène (Michel Brémond)

Du vingt-trois mars mil huit cent quarante-six, à deux heures de relevée, le sieur Jean Louis Dechamp, âgé de quarante et un ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Eugénie, âgée de dix-neuf ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 604, registre C, domestique, appartenant au sieur André Michel Brémond, est accouchée le vingt mars courant, à deux heures du matin, au domicile d'Arsène dite Lalanne, rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Eugénie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 17

Naissance de  
Reine Cornélie (J. Germain)

Du vingt-cinq mars mil huit cent quarante-six, à dix heures de la matinée, le sieur Jean Germain, âgé de trente-cinq ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Elisabeth, âgée de dix-neuf ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 928, registre B, est accouchée hier à cinq heures du matin, au domicile de dame veuve Besse, rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Reine Cornélie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Germain. Merlet.

N° 18

Naissance de  
François (A. Philibert)

Du trois avril mil huit cent quarante-six, à huit heures de la matinée, le sieur Alexandre Philibert, âgé de quarante-trois ans, charpentier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marie, âgée de trente-deux ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 37, registre A, est accouchée hier à sept heures du soir, dans son domicile rue Traversière, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de François ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Al. Philibert. Merlet.

N° 19

Naissance de

Rose Julie (veuve Germain)

Du vingt-deux avril mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Jean Germain, âgé de trente-cinq ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Aline, âgée de trente et un ans, cuisinière, appartenant à dame veuve Germain, inscrite à Cayenne sous le n° 923, registre B, est accouchée hier à trois heures de relevée, au domicile de sa maîtresse rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Rose Julie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Germain. Merlet.

N° 20

Naissance de

Augustine Annaïs (Babin)

Du vingt-six avril mil huit cent quarante-six, à huit heures de la matinée, le sieur François Babin, âgé de quarante-deux ans, marchand et propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Marceline, âgée de vingt-six ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 123, registre A, est accouchée hier, à quatre heures de l'après midi, dans son domicile rue Francklin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Augustine Annaïs.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 21

Naissance de

Marie Catherine Albertine (de Barruel)

Du vingt-neuf avril mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, madame de Barruel, âgée de trente-cinq ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Marie Claire, âgée de vingt-quatre ans, son esclave, inscrite à Macouria sous le n° 746, registre B, est accouchée ce matin à sept heures, dans son domicile, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne les noms de Marie Catherine Albertine.

Cayenne, ce jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 22

Naissance de

Catherine (veuve Pierre Adolphe)

Du trente avril mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, dame veuve Pierre Adolphe, âgée de trente et un ans, habitant, domiciliée au quartier de Mont-Sinéry, déclare par écrit que sa négresse Nina, âgée de trente-quatre ans, inscrite à Mont-Sinéry sous le n° 9, registre A, est accouchée ce matin à cinq heures dans la maison de sa maîtresse, rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Catherine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 23

Naissance de

Athanaïs (A. Lanne)

Du deux mai mil huit cent quarante-six, à huit heures de la matinée, le sieur Joseph Lanne, âgé de vingt-cinq ans, commis-écrivain, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Céline, âgée de vingt-deux ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 2 741, registre D, est accouchée ce matin, à six heures, dans son domicile rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Athanaïs ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Aug<sup>te</sup> Lanne. Merlet.

N° 24

Naissance de  
Edmond (C. Martin)

Du vingt-neuf mai mil huit cent quarante-six, à une heure de relevée, le sieur Léopold Martin, âgé de vingt et un ans, écrivain de la marine, déclare par écrit que la nommée Margueritte, âgée de vingt-quatre ans, cultivateur, appartenant à monsieur César Martin, inscrite à Cayenne sous le n° 1 980, registre C, est accouchée hier à trois heures du matin, dans sa maison rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Edmond.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 25

Naissance de  
Rachel (Harmois)

Du cinq janvier mil huit cent quarante-six, à deux heures de relevée, le sieur Victor Joseph Harmois, âgé de quarante ans, relieur, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse nommée Coralie, âgée de trente-trois ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 044, registre B, est accouchée hier à sept heures et demie du soir, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Rachel.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 26

Naissance de Rose (A. Laforgue)

Du cinq juin mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Antoine Laforgue, âgé de quarante ans, cordonnier, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Denise, âgée de trente-huit ans, son esclave, inscrite à Roura sous le n° 1 699, registre C, est accouchée hier à quatre heures du matin, dans son domicile rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Rose.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 27

Naissance de  
Maximilien (Voisin)

Du six juin mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, le sieur Philibert Voisin, âgé de cinquante-cinq ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Mérope, son esclave, cultivatrice sur son habitation dite Gibraltar, inscrite au quartier de Tonnégrande sous le n° 613, registre B, est accouchée hier à cinq heures du soir, dans son domicile place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Maximilien.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 28

Naissance de  
Augustin (Abeline)

Du six juin mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, le sieur Adolphe Marie Michel-Ange de Saint-Quentin, commissaire commandant de Tonnégrande, déclare par écrit que la nommée Rose, âgée de dix-neuf ans, cultivatrice, appartenant à demoiselle Louise Victoire Abeline, inscrite au quartier de Tonnégrande sous le n° 399, registre A, est accouchée le deux juin courant, à midi, au domicile de sa maîtresse rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a été donné le nom de Augustin.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 29

Naissance de

Marie Wilhelmine (Domaine)

Du dix juin mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-neuf ans, commis aux entrées de l'hôpital, déclare par écrit que la nommée Sainte Luce Louise, âgée de trente-deux ans, appartenant au domaine colonial, inscrite à Cayenne sous le n° 2 362, registre D, est accouchée ce matin à onze heures à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Marie Wilhelmine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 30

Naissance de

Timothée (Veyran-Lacroix)

Du seize juin mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la relevée, le sieur Pierre Veyran-Lacroix, âgé de trente-six ans, chef de l'imprimerie du gouvernement, domicilié en cette ville, déclare provisoire que la nommée Célestine, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 2 793, est accouchée hier, à onze heures et demie du matin, dans son domicile rue Rémire, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Timothée.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 31

Naissance de

Catherine (Emler)

Du seize juin mil huit cent quarante-six, à une heure de relevée, le sieur Claude Georges Emler, âgé de quarante-trois ans, avoué et propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Noëline, âgée de vingt-cinq ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 793, registre B, est accouchée le quatorze juin courant, à sept heures du soir, au domicile d'Arsène Jacques, rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Catherine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 32

Naissance de

Marie Elisabeth Athénaïse (Mirat)

Du dix-huit juin mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Antoine Mirat, âgé de quarante ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que sa négresse Suzanne, âgée de dix-neuf ans, inscrite à Cayenne sous le n° 1 635, registre C, est accouchée ce matin à huit heures, dans son domicile rue des Soupirs, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les noms de Marie Elisabeth Athénaïse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 33

Naissance de

Hercule Victor (Gabriel Robert)

Du vingt-quatre juin mil huit cent quarante-six, à deux heures de relevée, le sieur Jean Gabriel Robert, âgé de quarante-neuf ans, capitaine de port, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Aglaé, âgée de vingt-quatre ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 754, registre A, est accouchée ce matin à cinq heures, dans son domicile, rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Hercule Victor.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 34

Naissance de  
Marine (Domaine)

Du vingt-sept juin mil huit cent quarante-six, à dix heures de la matinée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-neuf ans, commis aux entrées de l'hôpital, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Ida, de l'atelier colonial, âgée de dix-huit ans, inscrit à Cayenne sous le n° 683, registre A, est accouchée ce matin à six heures à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 35

Naissance de  
Rodolphe Ferdinand (veuve Trabaud)

Du huit juillet mil huit cent quarante-six, à huit heures de la matinée, le sieur Claude Frédéric Brache, âgé de trente-quatre ans, commis de marine, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Andriette, âgé de vingt-deux ans, inscrite à Cayenne sous le n° 2 051, registre C, appartenant à madame veuve Trabaud, est accouchée hier à huit heures du soir, au domicile de sa maîtresse place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Rodolphe Ferdinand ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F. Brache. Merlet.

N° 36

Naissance de  
Mazeppa (Noyer)

Du huit juillet mil huit cent quarante-six, à dix heures de la matinée, le sieur Jean Antoine Alexandre Noyer, âgé de trente-six ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Juliette, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 680, registre C, est accouchée hier à neuf heures et demie du matin, dans son domicile rue Royale, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne lecture de Mazeppa ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. A. Noyer. Merlet.

N° 37

Naissance de  
Marie Antonia (Domaine)

Du sept août mil huit cent quarante-six, à dix heures de la matinée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-neuf ans, agent comptable de l'hôpital, déclare par écrit que la nommée Zoé, âgée de vingt ans, de l'atelier colonial, inscrite à Cayenne sous le n° 2 343, registre D, est accouchée ce matin à six heures à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Antonia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 38

Naissance de  
Apollinaire (Louise)

Du huit août mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Jean Marie Joseph Lanne, âgé de vingt-trois ans, propriétaire, déclare que sa négresse Catherine, âgée de vingt et un ans, inscrite à Macouria sous le n° 590, registre A, est accouchée ce matin, à quatre heures, dans son domicile rue de

Berry, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Apollinaire ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>h</sup> Lanne. Merlet.

N° 39

Naissance de

Basilis (Anne Maurice)

Du quinze août mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, demoiselle Anne Maurice, habitante, domiciliée à Kaw, déclare que sa négresse nommée Zofora, âgée de seize ans, inscrite à Kaw sous le n° 57, registre A, est accouchée ce matin à huit heures, au domicile de Dauphine Desroches, rue du Collège, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Basilis ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite, pour ne le savoir, de ce interpellé.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 40

Naissance de

Rose (Poupon)

Du trente et un août mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Pierre Laurent Augustin Poupon, âgé de cinquante-sept ans, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Ursule, âgée de vingt-six ans, domestique, inscrite à Cayenne sus le n° 1 771, dont l'affranchissement a été demandé d'office le sept avril dernier, suivant déclaration n° 920, est accouchée hier à six heures du soir, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Rose.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 41

Naissance de

Marie Julie (Vénus Hauchecorne)

Du sept septembre mil huit cent quarante-six, à huit heures de la matinée, le sieur Jean Joseph Deparis, âgé de trente-neuf ans propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Alexandrine, domestique, appartenant à demoiselle Vénus Hauchecorne, inscrite à Cayenne sous le n° 2 528, registre D, est accouchée hier à dix heures du matin, au domicile de sa maîtresse rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie Julie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J<sup>h</sup> Deparis. Merlet.

N° 42

Naissance de

Joséphine (demoiselle Caroline Bénédicte Valtrine)

Du quinze septembre mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, demoiselle Caroline Bénédicte Valtrine, âgée de trente ans, couturière, déclare par écrit que son esclave Eugénie, âgée de vingt-six ans, inscrite à Cayenne sous le n° 207, registre A, est accouchée hier, à quatre heures de relevée, à son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le prénom de Joséphine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 43

Naissance de

Ernest (Fleury)

Du dix-sept septembre mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Omer Lapène, âgé de vingt-deux ans, marchand, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Noöline, âgée de vingt ans, domestique, appartenant à monsieur Fleury, inscrite à Cayenne sous le n° 841, registre B, est

accouchée de deux jumeaux, au domicile de son maître rue du Port, le premier né du sexe masculin, ce matin à trois heures, auquel on a donné le nom de Ernest.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 44

Naissance de  
Ernest (Fleury)

Du dix-sept septembre mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Omer Lapène, âgé de vingt-deux ans, marchand, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Noëline, âgée de vingt ans, domestique, appartenant à monsieur Fleury, inscrite à Cayenne sous le n° 841, registre B, est accouchée de deux jumeaux, au domicile de son maître rue du Port, le deuxième né du sexe féminin, ce matin à cinq heures, auquel on a donné le nom de Ernestine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 45

Naissance de  
Thomas (Farnous)

Du dix-neuf septembre mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Pierre Louis Lhuerre, âgé de vingt-quatre ans, archer de police, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Léonide, âgée de dix-sept ans, domestique, appartenant au sieur Farnous, inscrite à Cayenne sous le n° 823, registre B, est accouchée hier à neuf heures dernier, au domicile de son maître rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Thomas ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. P. L. Lhuerre. Merlet.

N° 46

Naissance de Mathieu (Elisabeth Honorine Eutrope)

Du vingt-deux septembre mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Thomas Marie Goyriena, âgé de quarante-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que par écrit que la nommée Marie Françoise, âgée de vingt-huit ans, cultivateur, appartenant à demoiselle Elisabeth Honorine Eutrope, inscrite au quartier du Tour-de-l'Île sous le n° 561, registre A, est accouchée hier, à six heures et demie du soir, au domicile de sa maîtresse rue Praslin d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Mathieu.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 47

Naissance de  
Jean Marie Serenus Lionel (Domaine)

Du vingt-trois septembre mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Paul Philibert Voisin, âgé de vingt-neuf ans, écrivain de la marine, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Antoinette Marie, âgée de quarante ans, appartenant au Domaine colonial, inscrite à Cayenne sous le n° 2 355, registre D, est accouchée la nuit dernière à minuit à l'hôtel du gouvernement d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Jean Marie Serenus Lionel ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Philibert Voisin. Merlet.

N° 48

Naissance de  
Rose Joséphine Lucie (voir la demande affranchissement n° 947)

Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quarante-six, à deux heures de relevée, le sieur Mérentier, greffier du tribunal de première instance de la Guyane française, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Anne Marie, âgée de vingt-huit ans, blanchisseuse, inscrite à Cayenne sous le n° 481, registre A, dont il a demandé l'affranchissement le cinq août dernier, est accouchée hier, à six heures du soir, dans la maison Vendôme, place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné les prénoms de Rose Joséphine Lucie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. La maire de la ville. Merlet.

N° 49

Naissance de

Marie Joseph Elodie (G. H. E. Besse)

Du deux octobre mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Guillaume Henry Eugène Besse, âgé de quarante ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marie Joseph, âgé de dix-sept ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 130, registre A, est accouchée hier à dix heures du matin, au domicile de dame Zéphirin Joseph, rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les prénoms de Marie Joseph Elodie ; et a signé avec nous maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Eug<sup>ne</sup> Besse. Merlet.

N° 50

Naissance de

François (Pierre Dumas)

Du cinq octobre mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, le sieur Pierre Dumas, âgé de quarante-cinq ans, charpentier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Gertrude, âgée de vingt-six ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 593, registre A, est accouchée ce matin à deux heures dans son domicile rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de François ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Dumas. Merlet.

N° 51

Naissance de Joseph (Ch. Brunot)

Du six octobre mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, le sieur Charles Brunot, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Lucie, âgée de vingt-neuf ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 341, registre A, est accouchée hier à huit heures du soir, dans son domicile rue Praslin, de deux enfants dont le premier né est du sexe masculin, auquel il donne le nom de Joseph.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 52

Naissance de Marie (Ch. Brunot)

Du six octobre mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, le sieur Charles Brunot, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Lucie, âgée de vingt-neuf ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 341, registre A, est accouchée hier à huit heures du soir, dans son domicile rue Praslin, de deux enfants dont le deuxième né est du sexe féminin, auquel il donne le nom de Marie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 53

Naissance de

Françoise Blondin (François Jampierre)

Du six octobre mil huit quarante-six, à quatre heures de relevée, le sieur Auguste Edouard de Saint-Quentin, âgé de quarante-quatre ans, juge de paix et propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Félicité, âgée de vingt et un ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 1 134, registre B, appartenant au sieur François Jampierre, est accouchée hier à une heure de relevée, au domicile de son maître, rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Françoise Blondine ; et a signé avec nous maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet. De S<sup>t</sup>-Quentin.

N° 54

Naissance de

Marie Rose Paulinie (demoiselle Magdelaine Guisoulphe)

Du treize août mil huit cent quarante-six, à une heure de relevée, le sieur Bernard Saint-Clair, âgé de cinquante et un ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Cadeau, âgée de trente-quatre ans, domestique, inscrite au quartier de Mont-Sinéry sous le n° 392, registre A, appartenant à demoiselle Magdelaine Guisoulphe, est accouchée ce matin, à deux heures, au domicile de sa maîtresse rue du Collège, d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne les noms de Marie Rose Paulinie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. B<sup>d</sup> St-Clair.

N° 55

Naissance de

Marie Thérèse (demoiselle Lacroze)

Du quatorze octobre mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, monsieur Jean Adolphe Félix Le Doulx de Glatigny, âgé de quarante et un ans, sous-commissaire de marine, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marie Rose, âgée de seize ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 1 259, registre B, appartenant à demoiselle Emilie Lacroze, est accouchée le douze octobre courant, à sept heures du soir, au domicile de sa maîtresse rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne les noms de Marie Thérèse ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. F. de Glatigny. Merlet.

N° 56

Naissance de

Marie Thérèse (Hortensia)

Du quatorze octobre mil huit cent quarante-six, à quatre heures de relevée, demoiselle Hortensia, demeurant en cette ville, déclare par écrit que la nommée Prudence, âgée de vingt-neuf ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 87, registre A, est accouchée le treize du courant à dix heures du soir, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle a donné les noms de Marie Thérèse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 57

Naissance de

Calixte Marie Thérésia (Annette Vernon)

Du quinze octobre mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, demoiselle Annette dite Vernon, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que son esclave Sidonie, âgée de vingt et un ans, domestique, inscrite à Cayenne sous le n° 1 656, registre C, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans son domicile, rue Traversière, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les noms de Calixte Marie Thérésia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 58

Naissance de

Hippolyte (Joséphine Piton)

Du vingt et un octobre mil huit cent quarante-six, à huit heures de la matinée, demoiselle Joséphine Piton, âgée de trente-quatre ans, couturière, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Aménaïde, âgée de vingt-six ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 219, registre B, est accouchée hier à neuf heures du matin, dans son domicile rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Hippolyte ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Joséphine Pitoné. Merlet.

N° 59

Naissance de

Socrate (Thimothée)

Du vingt-six octobre mil huit cent quarante-six, à dix heures de la matinée, le sieur Jean Antoine Césaire Thimothée, âgé de cinquante et un ans, menuisier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Thérèse, âgée de quarante-trois ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 839, registre D, est accouchée le vingt-quatre octobre courant, à onze heures du soir, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Socrate ; et le déclarant n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 60

Naissance de

Marie Thérèse (héritiers Biclet)

Du trente octobre mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Gustave Marck, avoué, déclare par écrit que la nommée Virginie, âgée de vingt ans, appartenant aux héritiers Biclet, inscrite à Oyapock sous le n° 66, registre A, est accouchée le vingt-sept de ce mois à Cayenne, à une heure de relevée, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Marie Thérèse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 61

Naissance de

Léocadie (Malin)

Du dix-neuf novembre mil huit cent quarante-six, à sept heures du matin, le sieur Joseph Etienne Brémond, âgé de soixante ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Célestine, âgée de vingt-deux ans, inscrite à Macouria sous le n° 723, registre B, de l'atelier de l'habitation Mondésir, appartenant aux héritiers Malin, est accouchée hier à trois heures du matin, au domicile de son maître, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Léocadie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. J. Brémond. Merlet.

N° 62

Naissance de

Marceline (Domaine)

Du vingt novembre mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-neuf ans, agent comptable à l'hôpital, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Délie, âgée de dix-huit ans, appartenant au Domaine colonial, inscrite à Cayenne sous le n° 682,

registre A, est accouchée ce matin à dix heures, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marceline.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 63

Naissance de

Thérèse Adélaïde (Du Montel)

Du vingt novembre mil huit cent quarante-six, à dix heures de la matinée, le sieur Claude François Champ-Rigaud du Montel, âgé de soixante-deux ans, propriétaire et négociant, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Caroline, âgée de dix-neuf ans, non mariée, inscrite à Cayenne sous le n° 2 904, registre D, son esclave, est accouchée le dix-sept de ce mois, à trois heures du matin, dans la maison d'Anne Gotte, rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Thérèse Adélaïde.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de ville. Merlet.

N° 64

Naissance de

Marie Magdelaine Clémentine (Habasque)

Du vingt et un novembre mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, madame Habasque déclare par écrit que la nommée Marie Rose, inscrite à Kaw sous le n° 1 592, registre B, appartenant à madame veuve Tresse, est accouchée le dix-neuf de ce mois, à onze heures du soir, à Cayenne, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Magdelaine Clémentine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 65

Naissance de

Jules Napoléon (Adèle Bébé)

Du dix décembre mil huit cent quarante-six, à deux heures de relevée, demoiselle Adèle Bébé, âgée de quarante-sept ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Mélise, âgée de trente ans, domestique, son esclave, est accouchée hier à dix heures du soir dans son domicile rue du Commerce, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Jules Napoléon ; ladite Mélise inscrite à Cayenne sous le n° 20, registre A ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellée, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 66

Naissance de

Alexis (Domaine)

Du douze décembre mil huit cent quarante-six, à trois heures de relevée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de trente-neuf ans, agent comptable de l'hôpital, déclare par écrit que la nommée Eudoxie, de l'atelier de l'hôpital, âgée de vingt ans, inscrite sous le n° 2 332, registre C, est accouchée ce matin, à neuf heures, à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Alexis.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 67

Naissance de

Grégoire (Chevalier)

Du vingt-neuf décembre mil huit cent quarante-six, à neuf heures de la matinée, monsieur Jean Claude Chevalier, âgé de quarante-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Suzanne, âgée de vingt-huit ans, domestique, inscrite à Cayenne sur le n° 480, registre A, est accouchée le

vingt-sept de ce mois, à 10 heures du soir, dans son domicile place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Grégoire ; et a signé avec nous maire de la ville après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Chevalier. Merlet.

Le présent registre a été clos et arrêté par nous Nicolas Merlet, chevalier de la Légion d'honneur, maire et officier de l'état civil de la ville de Cayenne, ce jour premier janvier mil huit cent quarante-sept pour l'année mil huit cent quarante-six. Merlet.

Répertoire

Cayenne, le premier janvier 1847. Merlet.



Vu et vérifié au parquet à Cayenne, le 25 décembre 1847 par nous conseiller auditeur provisoire ad-hoc. J. Bazol.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1847

Le présent registre contenant cinquante feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de la ville de Cayenne, à dresser les déclarations de naissance des esclaves dans ladite ville pendant l'année 1847.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 1<sup>er</sup> décembre 1846. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

N° 1

Naissance de  
Marie Épiphanie (Voisin)

Du onze janvier mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, le sieur Philibert Voisin, âgé de cinquante-cinq ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Antoinette, âgée de vingt-quatre ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 142, registre C, est accouchée hier, à huit heures du matin, dans son domicile place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné les noms de Marie Épiphanie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 2

Naissance de  
Arcade (veuve Mille Durival)

Du treize janvier mil huit cent quarante-sept, à une heure de la relevée, madame veuve Mille Durival, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Antoinette, âgée de seize ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 630, registre C, est accouchée ce jour, à quatre heures du matin, dans son domicile rue Molé, d'un enfant du sexe masculin auquel elle donne le nom de Arcade.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 3

Naissance de  
Hilarine (veuve Jean Baptiste Mathurin)

Du quinze janvier mil huit cent quarante-sept, à une heure de relevée, le sieur Jean Ovide, âgé de trente-trois ans, menuisier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Joséphine, âgée de vingt-un ans, domestique, appartenant à dame veuve Jean Baptiste Mathurin, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 553, registre D, est accouchée hier, à deux heures de relevée, au domicile de demoiselle Louisa Vendôme, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Hilarine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. J. Ovide.

N° 4

Naissance de

Fabien (héritiers Cornélius)

Du vingt janvier mil huit cent quarante-sept, à dix heures de la matinée, le sieur Alexandre Dominique Pain, âgé de quarante ans, habitant propriétaire, domicilié à Roura, déclare que la nommée Brigitte, âgée de trente-six ans, inscrite au Tour-de-l'Ile sous le numéro 572, registre A, affermée des héritiers Cornélius, est accouchée ce matin, à deux heures, au domicile du sieur Damas, rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Fabien ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. A. D. Pain.

N° 5

Naissance de

Alfred Ernest (Fourgassié)

Du premier février mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Jean Amédée Fourgassié, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Coralie, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 263, registre B, est accouchée le trente janvier dernier, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Alfred Ernest.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 6

Naissance de

Léon (Poupon)

Du premier février mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, le sieur Augustin Poupon, conseiller à la cour royale et propriétaire, déclare par écrit que la nommée Anne Marie, âgée de trente-quatre ans, son esclave, dont l'affranchissement a été demandé d'office par le ministère public le sept avril dernier, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 768, registre C, est accouchée le trente janvier dernier, à quatre heures de relevée, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Léon.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 7

Naissance de

Eulalie Victoire Camélia (Rose Monach)

Du douze février mil huit cent quarante-sept, à sept heures de la matinée, demoiselle Rose dite Monach, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Louise, âgée de vingt et un ans, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 883, registre C, son esclave, est accouchée hier, à huit heures du soir, dans son domicile rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné les noms de Eulalie Victoire Camélia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 8

Naissance de

Elisabeth Mirza (veuve Dieudonné)

décédée le 20 février 1847

Du douze février mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, le sieur Jean Marie Victrice Dieudonné, habitant propriétaire, déclare par écrit que la nommée Bathilde, âgée de trente et un ans, son esclave, domestique, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 418, registre D, est accouchée hier à midi dans sa maison rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné les noms de Eulalie Victoire Camélia.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 9

Naissance de  
Joséphine (Jean Ovide)

Du treize janvier mil huit cent quarante-sept, à une heure de relevée, le sieur Urbain Jeanpierre, âgé de trente ans, commis écrivain, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marthe, âgée de vingt-neuf ans, appartenant à monsieur Jean Ovide, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 186, registre B, est accouchée hier, à quatre heures de relevée, dans son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Joséphine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. U. Jeanpierre.

N° 10  
Naissance de  
Victor (Dufourg)

Du premier mars mil huit cent quarante-sept, à une heure de relevée, le sieur Dufourg aîné, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Thérésine, appartenant à son frère et à lui, inscrite à Approuague sous le numéro 464, registre A, est accouchée hier à six heures du matin dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Victor.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 11  
Naissance de  
Léandre (Dodin Dubreuilh)

Du premier mars mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, le sieur Pierre Martin, âgé de quarante-cinq ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Lucile, âgée de trente et un ans, domestique, appartenant à monsieur Dodin Dubreuilh, inscrite à Cayenne sous le numéro 935, registre B, est accouchée le vingt-sept février dernier, à six heures du soir dans son domicile rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Léandre ; et a signé avec nous maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. P. Martin.

N° 12  
Naissance de  
Benoît (Duchateau)

Du vingt-deux mars mil huit cent quarante-sept, à une heure de relevée, le sieur Jean Baptiste Nelson Duchateau, âgé de trente-trois ans, commis écrivain, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Juliette, âgée de vingt-six ans, domestique, esclave appartenant à son père, inscrite à Cayenne sous le numéro 757, registre A, est accouchée ce matin à quatre heures, dans son domicile rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Benoît ; et a signé avec nous maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Duchateau fils.

N° 13  
Naissance de  
Orfilia (Al. Philibert)

Du vingt-quatre mars mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Alexandre Philibert, âgé de quarante-quatre ans, charpentier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Eudoxie, âgée de quatorze ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 38, registre A, est accouchée le vingt-deux mars courant, à dix heures du matin dans son domicile rue Molé, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Orfilia ; et a signé avec nous maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Al. Philibert.

N° 14

Naissance de  
Joséphine (Mathey)

Du vingt-quatre mars mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, le sieur Jean Louis Dechamp, âgé de quarante-deux ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Elisabeth, âgée de trente ans, appartenant à monsieur Mathey, inscrite à Montsinéry sous le numéro 1 151, registre B, est accouchée le vingt-deux courant à midi dans la maison de monsieur Jérôme rue d'Enfer, d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de Joséphine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 15

Naissance de  
Rupert Carolus (Magdeleine Guisoulphe)

Du vingt-sept mars mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, le sieur Michel Saint-Clair, âgé de vingt et un ans, commis écrivain de la marine, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Rose Caroline, âgée de vingt et un ans, appartenant à demoiselle Magdeleine dite Guisoulphe, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 434, registre B, est accouchée ce matin à quatre heures au domicile de sa maîtresse rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Rupert Carolus ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. M. S<sup>t</sup>-Claire.

N° 16

Naissance de  
Annonciade (Marguerite Mathieu)

Du vingt-sept mars mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Jacques Dedons, âgé de trente-huit ans, menuisier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Augustine, âgée de vingt-six ans, appartenant à demoiselle Marguerite Mathieu, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 473, registre B, est accouchée le vingt-cinq mars courant à deux heures du matin, dans son domicile rue du Collège, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Rupert Carolus ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Jacques Dedons.

N° 17

Naissance de  
Jean (Victrice Dieudonné)

Du vingt-sept mars mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Jean Marie Victrice Dieudonné, âgé de cinquante-huit ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Hortensine, âgée de vingt-quatre ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 717, registre A, est accouchée ce matin à cinq heures dans son domicile rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Jean ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Dieudonné.

N° 18

Naissance de  
Paul Émile (Voisin)

Du trente et un mars mil huit cent quarante-sept, à une heure de relevée, le sieur Philibert Voisin, notaire en cette ville, déclare par écrit que la nommée Ernestine, âgée de seize ans, son esclave, affermée au sieur Fiévée, inscrite à Tonnégrande sous le numéro 626, registre B, est accouchée hier à onze heures du soir dans sa maison place de l'Esclave, d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Paul Émile.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 19

Naissance de  
Rose Inès (Pichevin)

Du cinq avril mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, le sieur Pichevin, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Rébecca, âgée de vingt-trois ans, née à Cayenne, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 735, registre C, est accouchée hier à neuf heures du soir dans son domicile chaussée Sartines, d'un enfant du sexe féminin auquel il donne le nom de Rose Inès.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 20

Naissance de  
Léon Gautier (Lhuerre)

Du cinq avril mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Joseph Gustave Lhuerre, greffier de la cour royale, déclare par écrit que la nommée Joséphine, âgée de dix-sept ans, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 357, registre B, son esclave, est accouchée le trois de ce mois à sept heures du matin au domicile de demoiselle Louisa Vendôme, rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Léon Gautier.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

[*Mention originale :*] Voir demande en affranchissement n° 1 990.

N° 21

Naissance de  
Joseph Eugène (Bardot)

Du neuf avril mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, demoiselle Sidonie Aricie, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Joséphine, âgée de vingt-deux ans, appartenant au sieur Luc Nicolas Bardot, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 274, registre B, est accouchée ce jour à onze heures et demie du matin, dans son domicile rue Traversière, d'un enfant du sexe masculin auquel elle a donné les noms de Joseph Eugène.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 22

Naissance de  
Jean Baptiste (C. N. Lapaix)

Du quatorze avril mil huit cent quarante-sept, à sept heures de la matinée, le sieur Onézime Lhuerre, âgé de quarante-deux ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Rosa, âgée de vingt et un ans, appartenant à demoiselle Claire Noëline Lapaix, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 308, registre B, est accouchée hier à midi au domicile de sa maîtresse rue Royale, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Jean Baptiste ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. O. Lhuerre.

N° 23

Naissance de  
Maurice (P. F. Virgile)

Du vingt-deux avril mil huit cent quarante-sept, à une heure de relevée, le sieur Philippe Frédéric Virgile, docteur en médecine, âgé de trente-huit ans, déclare par écrit que la nommée Mathurine, âgée de dix-neuf ans, cultivatrice, son esclave, inscrite à Montsinéry sous le numéro 127, registre A, est accouchée

hier à six heures du matin, dans son domicile rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Maurice.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 24

Naissance de

Georges Paul (veuve Vernier)

Du vingt-quatre avril mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, le sieur Antoine Malfilatre, âgé de cinquante ans, marchand, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Magdelon, âgée de vingt-trois ans, appartenant à madame veuve Vernier, domestique, inscrite à Macouria sous le numéro 2 085, registre C, est accouchée hier à cinq heures du matin au domicile de sa maîtresse rue Royale, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Georges Paul ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Malfilatre.

N° 25

Naissance de

Isidore Alexandre (veuve Tresse)

Du vingt-cinq avril mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, monsieur Nicolas Ambroise Termisien, âgé de trente-neuf ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Magdelonnette, âgée d'environ vingt-six ans, cultivatrice sur l'habitation La Ressource, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le numéro 1 075, registre B, est accouchée hier à six heures du soir au domicile de dame veuve Tresse rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné < le nom > de Isidore Alexandre ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. A. Termisien.

N° 26

Naissance de

Pauline Héloïse Anna (Bollioud)

Nom patronymique de Farlot

Du vingt-cinq avril mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Bollioud, propriétaire, déclare par écrit que la nommée Marie Thérèse, âgée de dix-sept ans, appartenant à l'habitation Le Rhône, inscrite à Approuague sous le numéro 253, est accouchée le vingt-trois avril courant à onze heures du soir, dans la maison de Louis Xavier Dechamp rue Molé, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné les noms de Pauline Héloïse Anna.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

[*Mention originale* :] Nom patronymique de Farlot.

N° 27

Naissance de

Stanislas (Brunot et Courant)

Du huit mai mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, le sieur Jules Brunot, âgé de quarante-huit ans, régisseur d'habitation, domicilié à l'Ile-de-Cayenne, déclare que la nommée Cécile, âgée vingt ans, cultivatrice, appartenant à messieurs Brunot et Courant, inscrite à Kaw sous le numéro 265, registre A, est accouchée le six de ce mois à six heures du matin, chez monsieur Charles Brunot, rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Stanislas ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. J. Brunot.

N° 28

Naissance de

Anne Célestine (Joseph Auguste Lanne)

Du vingt mai mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Joseph Auguste Lanne, âgé de vingt-cinq ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Céline, âgée vingt-deux ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 741, registre D, est accouchée hier à six heures et demie du matin, dans son domicile, rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin auquel il donne le nom de Anne Célestine ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Aug<sup>te</sup> Lanne.

N° 29

Naissance de

Geneviève (domaine)

Du vingt-deux mai mil huit cent quarante-sept, à trois heures de relevée, le sieur Brache, commissaire des hôpitaux, déclare par écrit que la nommée Dorothée, âgée de vingt et un ans, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 366, registre D, mariée au noir François, cuisinier, aussi inscrit à Cayenne sous le numéro 2 305, registre C, tous deux appartenant au domaine colonial, est accouchée ce jour à huit heures du matin à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Geneviève.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 30

Naissance de

Pierre Charles (veuve Saint-Quentin)

Du vingt-cinq mai mil huit cent quarante-sept, à trois heures de relevée, madame veuve de Saint-Quentin, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Andriette, âgée de vingt-huit ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 977, registre C, est accouchée hier dans son domicile rue Dauphine d'un enfant du sexe masculin auquel elle donne les noms de Pierre Charles.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 31

Naissance de

Edouard Aramis (héritiers Mazin)

Du trente et un mai mil huit cent quarante-sept, à sept heures de la matinée, le sieur Louis Joseph Mazin, âgé de vingt-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Aurélie, âgée dix-huit ans, domestique, appartenant aux héritiers Mazin, inscrite à Approuague sous le numéro 842, registre B, est accouchée hier à huit heures du matin, dans son domicile rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Edouard Aramis ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. J. Mazin.

N° 32

Naissance de

Alexandre (Babin)

Du onze juin mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur François Babin, âgé de quarante-trois ans, marchand, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Valtrine, âgée de trente-deux ans, inscrite à Cayenne sous le numéro 129, registre A, son esclave, est accouchée hier à midi, dans son domicile rue Francklin, d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Alexandre ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Babin.

N° 33

Naissance de

Jeanne (veuve Rémy)

Du vingt-huit juin mil huit cent quarante-sept, à sept heures de la matinée, madame veuve Rémy, propriétaire en cette ville, déclare par écrit que la nommée Catherine, âgée de trente-neuf ans, son esclave, inscrite à Kaw sous le numéro 905, registre B, est accouchée le vingt-six de ce mois à neuf heures du soir dans sa maison rue Voltaire d'un enfant du sexe féminin auquel elle a donné le nom de Jeanne.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 34

Naissance de

Marie Eugénie (Eugène Fleury)

Du trois juillet mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, demoiselle Eugénie Fleury, demeurant en cette ville, déclare par écrit que la nommée Zabeth, âgée de vingt-six ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 846, registre B, est accouchée hier à six heures du soir dans son domicile rue du Port d'un enfant du sexe féminin auquel elle a donné les noms de Marie Eugénie.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 35

Naissance de

Jeanne (Ferjus)

Du huit juillet mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Alexandre Ferjus, âgé de cinquante ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Caroline, âgée de quinze ans, blanchisseuse, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 3 119, registre D, est accouchée hier à dix heures du matin, dans son domicile rue Malouet, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Jeanne ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. A. Ferjus.

N° 36

Naissance de

Cécile Cléonice (veuve de Saint-Quentin)

Du quatorze juillet mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, madame d'Audiffredy, veuve de Saint-Quentin, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Virginie, âgée de vingt-neuf ans, cultivatrice sur l'habitation L'Amphithéâtre, inscrite au Tour-de-l'Ile sous le numéro 989, registre B, est accouchée hier à midi dans son domicile rue Dauphine d'un enfant du sexe féminin auquel elle donne les noms de Cécile Cléonice.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 37

Naissance de

Alexis (D'Or)

Du dix-sept juillet mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, le sieur Antoine César D'Or, âgé de quarante-sept ans, garde principal du génie, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Joséphine, âgée de vingt-trois ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 722, registre A, est accouchée hier à cinq heures et demie du matin, dans son domicile rue de la Côte, d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Alexis ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. A. D'Or.

N° 38

Naissance de

Etienne (Jean Baptiste Gascon)

Du trois août mil huit cent quarante-sept, à trois heures de relevée, le sieur Jean Baptiste dit Gascon, âgé de soixante-sept ans, charpentier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Thérèse, âgée de vingt-quatre ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 149, registre B, est accouchée hier à dix heures du soir dans sa maison rue d'Artois d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Etienne ; et n'a signé avec nous maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 39

Naissance de

Anne Angélique (domaine)

Du cinq août mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, agent comptable de l'hôpital, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Elisabeth, âgée de vingt-huit ans, cultivatrice appartenant au domaine colonial, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le numéro 2 336, registre C, est accouchée hier à neuf heures de la matinée à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné les noms de Anne Angélique.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 40

Naissance de

Élise (Hélène)

Du sept août mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, le sieur Stanislas Hélène, âgé de vingt-neuf ans, tonnelier, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Rosine, âgée de trente et un ans, domestique, son esclave, appartenant à demoiselle Hélène, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 053, registre B, est accouchée hier à cinq heures du soir, au domicile de sa maîtresse rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Élise ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Stanislas Hélène.

N° 41

Naissance de

Laurent (héritiers Mazin)

Du dix-neuf août mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Louis Joseph Mazin, âgé de vingt-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Monique, âgée de quinze ans, inscrite à Cayenne sous le numéro 761, registre A, aux héritiers Mazin, est accouchée hier à deux heures de relevée, à Cayenne, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Laurent ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. J. Mazin.

N° 42

Naissance de

Louis Hippolyte Alliaga (demoiselle Vincent)

Du vingt-quatre août mil huit cent quarante-sept, à une heure de relevée, demoiselle Marie Amelia Métide Fleury, âgée de vingt ans, sans profession, demeurant en cette ville, déclare par écrit que la nommée Marie Françoise, âgée de quatorze ans, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 900, registre D, appartenant à

demoiselle Joséphine Erlette Vincent, sa fille, est accouchée ce matin à trois heures, dans son domicile rue d'Angoulême, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Louis Hippolyte Alliaga.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 43

Naissance de

Félicien (héritiers Mazin)

Du vingt-six août mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, le sieur Louis Joseph Mazin, âgé de vingt-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Agnès dite Thon, âgée de vingt-cinq ans, cultivatrice, appartenant aux héritiers Mazin, inscrite à Approuague sous le numéro 833, registre B, est accouchée hier à cinq heures du matin, dans son domicile rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Félicien ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. J. Mazin.

N° 44

Naissance de

Léon (Joseph Pain)

Du premier septembre mil huit cent quarante-sept, à une heure de relevée, le sieur Joseph Pain, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Betzy, âgée de dix-neuf ans, son esclave, inscrite au quartier de Roura sous le numéro 1 495, registre B, est accouchée le trente août dernier à trois heures du matin, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Léon.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 45

Naissance de

Jean Baptiste Franck (héritiers Stanislas Viriot)

Du premier septembre mil huit cent quarante-sept, à trois heures de relevée, le sieur Maisonneuve, propriétaire en cette ville, déclare par écrit que la nommée Victoire, âgée de quatorze ans, appartenant aux héritiers Stanislas Viriot, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 129, registre C, est accouchée le vingt-neuf août dernier à dix heures du soir, dans son domicile rue du Port, d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Jean Baptiste Franck.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 46

Naissance de

Marie Rose (veuve Lamoureux)

Du cinq septembre mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, madame veuve Lamoureux, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Elam dite Zabeth, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 295, registre B, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans son domicile rue Richelieu, d'un enfant du sexe féminin auquel elle a donné le nom de Marie Rose.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 47

Naissance de

Alfred (domaine)

Du onze septembre mil huit cent quarante-sept, à quatre heures de relevée, le sieur Jean Baptiste Pellegrin, âgé de quarante ans, agent comptable de l'hôpital, déclare par écrit que la nommée Joséphine,

âgée de vingt-trois ans, appartenant au domaine colonial, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 359, registre D, est accouchée ce matin à onze heures à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Alfred.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 48

Naissance de

Marie Angélique (domaine)

Du vingt septembre mil huit cent quarante-sept, à trois heures de relevée, le sieur Pellegrin, domicilié en cette ville, agent comptable de l'hôpital, déclare par écrit que la nommée Madeleine 2<sup>e</sup>, âgée de vingt-deux ans, appartenant au domaine colonial, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 331, registre C, est accouchée ce jour à une heure de relevée à l'hôpital militaire de cette ville, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné les noms de Marie Angélique.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 49

Naissance de

Justin (Saint-Philippe fils)

Du vingt-huit septembre mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, le sieur Jules Victor Rousseau Saint-Philippe, âgé de trente-neuf ans, commissaire-priseur, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Delphine, âgée de vingt-deux ans, domestique, son esclave, inscrite à Macouria sous le numéro 1 087, registre B, est accouchée le vingt-six de ce mois à quatre heures du matin, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Justin ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. J. V. S<sup>t</sup>-Philippe fils.

N° 50

Naissance de

Léon Amand

Du seize octobre mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, le sieur Félix Alfred Becquet Beaupré, âgé de vingt-trois ans, régisseur d'habitation, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Méлина, âgée de vingt-neuf ans, domestique, inscrite à Kaw sous le numéro 1 679, pour laquelle l'affranchissement a été demandé le dix mai dernier, n° 986 < sous le nom patronymique de Donatien. Approuvé le renvoi Al<sup>d</sup> Becquet Beaupré. Merlet >, est accouchée ce matin à trois heures, dans la maison du sieur Théodore Diamant, sise rue de Berry, d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Léon Amand ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Al<sup>d</sup> Becquet Beaupré.

N° 51

Naissance de

Charlotte Sophie Séraphique (veuve Tresse)

Du seize novembre mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, madame veuve Tresse, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Thérèse, âgée de dix-huit ans, domestique, son esclave, inscrite au quartier de Tonnégrande sous le numéro 487, registre A, est accouchée le quatorze de ce mois à cinq heures du matin, dans son domicile rue de la Côte, d'un enfant du sexe féminin auquel elle donne les noms de Charlotte Sophie Séraphine.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 52

Naissance de  
Elisabeth (Polo)

Du vingt novembre mil huit cent quarante-sept, à une heure de relevée, le sieur François Hippolyte Merckel, âgé de trente-deux ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marceline, domestique, appartenant au sieur Polo, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 301, registre B, est accouchée hier à trois heures de relevée, au domicile de son maître rue des Soupirs, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom d'Elisabeth ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. H. Merckel.

N° 53

Naissance de  
Bibiane Héloïse (Antoinette Lhuerre)

Du deux décembre mil huit cent quarante-sept, à l'heure de midi, demoiselle Antoinette Lhuerre, propriétaire, demeurant en cette ville, déclare par écrit que la nommée Marie Rose, son esclave, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le numéro 3, registre A, est accouchée hier à huit heures du soir, dans son domicile place de l'Esplanade, de deux enfants, dont le premier né est du sexe féminin, auquel on a donné les noms de Bibiane Héloïse.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 54

Naissance de  
François Auguste (Antoinette Melchior)

Du quatre décembre mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, le sieur Antoine Trillet, âgée de trente-quatre ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Monique, âgée de vingt ans, inscrite à Cayenne sous le numéro 86, registre A, appartenant à Antoinette Melchior, est accouchée hier à huit heures du soir, au domicile de sa maîtresse rue des Marais, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les prénoms de François Auguste ; et a signé avec nous, marie de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. A. Trillet.

N° 55

Naissance de  
Xavier François (Voisin)

Du six décembre mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, le sieur Philibert Voisin, notaire en cette ville, déclare par écrit que la nommée Jeanne, âgée de dix-neuf ans, son esclave, inscrite à la ville de Cayenne sous le numéro 1 521, registre B, est accouchée le trois de ce mois, dans son domicile place de l'Esplanade, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné les noms de Xavier François.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 56

Naissance de  
François (Zélima Montforand)

Du six décembre mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, demoiselle Zélima dite Montforand, âgée de quarante-deux ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Zéphirine, âgée de trente et un ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 2 164, registre C, est accouchée le trois de ce mois à dix heures du matin, dans son domicile rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de François ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 57

Naissance de

Lucie (demoiselle Élisabeth Ursleur)

Du onze décembre mil huit cent quarante-sept, à neuf heures de la matinée, monsieur Louis Dorville Jouannet, âgé de trente-quatre ans, magistrat, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Providence, née en Afrique, âgée de vingt-sept ans, domestique, appartenant à demoiselle Élisabeth Ursleur, inscrite à Approuague sous le numéro 1 655, registre C, est accouchée hier à onze heures du soir, dans la maison de monsieur Ursleur, rue Choiseul, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Lucie ; et a signé avec nous, maire de la ville, après lecture faite.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet. Jouannet.

N° 58

Naissance de

Orégon (Mathey)

Du quinze décembre mil huit cent quarante-sept, à trois heures de relevée, le sieur Jean Louis Dechamp, âgé de quarante-deux ans, commis négociant, déclare par écrit que la nommée Virginie, âgée de vingt-huit ans, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 192, registre B, appartenant à monsieur Mathey, est accouchée ce matin à six heures, au domicile du sieur Jérôme rue d'Enfer, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Orégon.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 59

Naissance de

Noëline (veuve de Charlemont)

(décédée le 5 janvier 1848)

Du vingt-sept décembre mil huit cent quarante-sept, à huit heures de la matinée, madame Jeanne Elisabeth Dupeyrou, veuve de Charlemont, âgée de quarante-huit ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Marianne, âgée de trente-deux ans, cultivatrice, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le numéro 125, registre A, est accouchée hier à huit heures du matin, dans sa maison rue Dauphine, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Noëline.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 60

Naissance de

Sylvestre Léopold (Adrienne Dedons)

Du trente et un décembre mil huit cent quarante-sept, à deux heures de relevée, demoiselle Adrienne Dedons, âgée de cinquante-sept ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare que la nommée Ara, âgée de trente ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 389, registre A, est accouchée ce matin à sept heures, dans son domicile rue Molé, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Sylvestre Léopold ; et n'a signé avec nous, maire de la ville, pour ne le savoir.

Cayenne, les jour, mois et an que dessus. Merlet.

Le présent registre de déclarations de naissance d'esclaves a été clos et arrêté par nous Nicolas Merlet, chevalier de la Légion d'honneur, maire de la ville de Cayenne, ce jour premier janvier mil huit cent quarante-huit, pour l'année mil huit cent quarante-sept. Merlet.

Répertoire.

Cayenne, ce premier janvier 1848. Merlet.

Vu et vérifié, le 1<sup>er</sup> juillet 1848. H. Mourié.

# Ville de Cayenne

## Déclarations de naissance des esclaves

pendant l'année 1848

Le présent registre, contenant quarante-huit feuillets, a été coté et paraphé par nous Juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil de la ville de Cayenne, à dresser les actes de naissances des esclaves dans ladite ville, pendant l'année 1848.

Fait au palais de Justice, à Cayenne, le 14 décembre 1847. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

N° 1

Naissance de

Antoine Pensé (Charlotte Alexandrine)

Du trois janvier mil huit cent quarante-huit, à huit heures de la matinée.

Demoiselle Charlotte Alexandrine, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Ménagère, âgée de trente-quatre ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 434, registre A, est accouchée hier, à six heures du matin, dans son domicile rue des Soupirs, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne les noms de Antoine Pensé.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 2

Naissance de

Charles Louis Eugène (veuve Lambert)

Du trois janvier mil huit cent quarante-huit, à huit heures et demie de la matinée.

Madame veuve Lambert, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Joséphine, âgée de vingt-sept ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 290, registre B, est accouchée le premier janvier courant, à neuf heures du matin, dans son domicile rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne les noms de Charles Louis Eugène.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 3

Naissance de

Guillaume Antonius (Louisa Vendôme)

Du douze janvier mil huit cent quarante-huit, à huit heures de la matinée.

Le sieur Joseph Gustave Lhuerre, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Elmence, âgée de vingt ans, couturière, appartenant à demoiselle Louisa Vendôme, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 404, registre B, est accouchée le dix de ce mois, à huit heures du matin, au domicile de sa maîtresse rue Choiseul, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne les noms de Guillaume Antonius.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 4

Naissance de

Vincent Michel (Alexis Flotte)

Du vingt-trois janvier mil huit cent quarante-huit, à dix heures de la matinée.

Le sieur Jean David Flotte, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Cora, âgée de dix-huit ans, couturière, appartenant au sieur Alexis Flotte, inscrite à Roura sous le n° 915, registre B, est accouchée ce matin à neuf heures d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Vincent Michel.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 5

Naissance de

Augustine (Z. Guisoulphe)

Du vingt-quatre janvier mil huit cent quarante-huit, à trois heures de relevée.

Le sieur Zéphirin Guisoulphe, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Caroline, âgée de vingt-cinq ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 21, registre C, est accouchée ce matin à deux heures d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Augustine.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 6

Naissance de

Piétro (Charles Félix Melchior)

Du cinq février mil huit cent quarante-huit, à deux heures de relevée.

Le sieur Charles Félix Melchior, âgé de vingt-sept ans, commis négociant et propriétaire, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Gabrielle, âgée de vingt-neuf ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 936, registre C, est accouchée le trois février courant à quatre heures de relevée, dans son domicile rue Traversière, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Piétro. La présente déclaration a été signée par duplicata par nous.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 7

Naissance de

Léonce (veuve du Barail)

Du vingt et un février mil huit cent quarante-huit, à trois heures de relevée.

Madame veuve Du Barail, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Rosalie, âgée de dix-sept ans, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 3001, registre 1, est accouchée ce matin à six heures dans sa maison rue d'Artois, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Léonce. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville. Merlet.

N° 8

Naissance de

François Guido (Amédée Ménard)

Du vingt-sept février mil huit cent quarante-huit, à sept heures de la matinée.

Le sieur Pierre Frédéric Nicolas Amédée Ménard, âgé de vingt-sept ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Zéphirine, âgée de dix-sept ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 2 727, registre D, est accouchée hier à cinq heures de relevée, dans sa maison place d'Armes, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne les noms de François Guido. Et a signé avec nous maire de la ville de Cayenne la présente déclaration par duplicata, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Amédée Ménard, Merlet.

N° 9

Naissance de

François (veuve de Charlemont)

Du neuf mars mil huit cent quarante-huit, à trois heures de relevée.

Madame Jeanne Elisabeth Dupeyrou, veuve de Charlemont, âgée de quarante-huit ans, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Élise, âgée de trente-huit ans, mariée à Joseph 2<sup>me</sup>, cultivatrice sur l'habitation La Florentine, inscrite à l'Ile-de-Cayenne sous le n° 133, registre A, est accouchée ce matin à dix heures, dans sa maison rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de François. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 10

Naissance de

Rose Adélaïde (Elisabeth Rahoul)

Du treize mars mil huit cent quarante-huit, à une heure de relevée.

Le sieur Jacques Antoine Aubin dit Rahoul, âgé de trente-huit ans, charpentier, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Caroline, âgée de vingt ans, appartenant à demoiselle Elisabeth dite Rahoul, inscrite à Cayenne sous le n° 789, registre A, est accouchée hier à neuf heures du soir, au domicile de sa maîtresse rue Royale, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle a donné les noms de Rose Adélaïde. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 11

Naissance de

Rose (Thérèse dite Franchise)

Du vingt-cinq mars mil huit cent quarante-huit, à sept heures de la matinée.

Demaiselle Thérèse dite Franchise, propriétaire, domiciliée en cette ville, déclare par écrit que la nommée Alexandrine, âgée de vingt-neuf ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 2 033, registre C, est accouchée hier à dix heures du matin, dans son domicile rue de Berry, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Rose. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 12

Naissance de

Jean Baptiste (épouse Noël)

Du vingt-neuf mars mil huit cent quarante-huit, à trois heures de relevée.

Madame Adélaïde épouse Noël, âgée de soixante-deux ans, sans profession, demeurant en cette ville, déclare que la nommée Véronique, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 676, registre C, est accouchée ce jour à une heure de relevée, dans son domicile rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Jean Baptiste. Et n'a signé avec nous, maire de la ville, la présente déclaration par duplicata, pour ne le savoir, de ce interpellée, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 13

Naissance de

Ambrosine (Voisin)

Du trois avril mil huit cent quarante-huit, à huit heures de la matinée.

Le sieur Philibert Voisin, propriétaire, demeurant et domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Hortensia, âgée de seize ans, créole, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 2 147, registre C, est accouchée hier à trois heures du matin, dans sa maison place de l'Esplanade, d'un enfant du

sexe féminin, auquel il a donné le nom de Ambrosine. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 14

Naissance de

Alfred (Victrice Dieudonné)

Du cinq avril mil huit cent quarante-huit, à deux heures de relevée.

Le sieur Jean Marie Victrice Dieudonné, âgé de cinquante-huit ans, habitant propriétaire, domicilié à Kaw, déclare que la nommée Elisabeth, âgée de dix-sept ans, cultivatrice, inscrite à Kaw sous le n° 350, registre A, est accouchée hier à sept heures du matin, dans sa maison rue Praslin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Alfred. Et a signé avec nous, maire de la ville, la présente déclaration par duplicata, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Dieudonné, Merlet.

N° 15

Naissance de

Jules (veuve Franconie)

Du quinze avril mil huit cent quarante-huit, à deux heures de relevée.

Madame Elisabeth Duclos, veuve Franconie, âgée de soixante-quatre ans, négociant, déclare par écrit que la nommée Annette, âgée de vingt et un ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 889, registre B, est accouchée hier à huit heures du soir, dans son domicile rue Rémire, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Jules. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

[*Mention originale :*] Par acte dressé sur les registres de l'état civil de la ville de Cayenne, le vingt août 1868, Annette Discolle, s'est reconnue mère de Jules, déclaré ci-contre.

N° 16

Naissance de

Fidèle (veuve Moret-Lemoyne)

Du vingt-quatre avril mil huit cent quarante-huit, à trois heures de relevée.

Madame veuve Moret-Lemoyne, demeurant en cette ville, déclare par écrit que la nommée Arthémise, âgée de quarante ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le numéro 1 345, registre B, est accouchée ce matin à sept heures, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Fidèle. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 17

Naissance de

Fidèle (Houget)

Du vingt-cinq avril mil huit cent quarante-huit, à deux heures de relevée.

Le sieur Dominique Houget, propriétaire en cette ville, déclare par écrit que la nommée Rosella, âgée de trente ans, inscrite à Cayenne sous le n° 949, registre B, attachée à son chantier à Roura, est accouchée hier à dix heures du soir, dans son domicile rue Malouet, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Fidèle. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 18

Naissance de  
Pascal (Guichard)

Du vingt-cinq avril mil huit cent quarante-huit, à trois heures de relevée.

Le sieur Guichard, propriétaire en cette ville, déclare par écrit que la nommée Héloïse, âgée de vingt-neuf ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 981, registre B, est accouchée hier à cinq heures du soir, dans son domicile rue Dauphine, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Pascal. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 19

Naissance de  
Gaspard Urbain (C. Martin)

Du dix-huit mai mil huit cent quarante-huit, à neuf heures de la matinée.

Le sieur Pierre Léopold Martin, écrivain de la marine, déclare par écrit que la nommée Rose, âgée de vingt-six ans, appartenant au sieur César Martin, inscrite à Roura sous le n° 1 238, registre B, est accouchée hier à minuit, d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Gaspard Urbain. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 20

Naissance de  
Louise Marie Cécilie (Rose dite Monach)

Du dix-huit mai mil huit cent quarante-huit, à dix heures de la matinée.

Le sieur Pierre Louis Denis Arnaud Silvain, commis négociant, âgé de vingt-huit ans, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Louise, âgée de vingt-deux ans, cultivatrice, dont l'affranchissement a été demandé le cinq avril dernier sous le nom patronymique de Fauvette, n° 1 073, en la possession de demoiselle Rose dite Monach, est accouchée hier à deux heures du matin, dans son domicile rue de Provence, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné les prénoms de Louise Marie Cécilie. Et a signé avec nous, maire de la ville de Cayenne, la présente déclaration par duplicata, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. A. Silvain, Merlet.

N° 21

Naissance de  
Julie Cécilia (Jampierre)

Du vingt mai mil huit cent quarante-huit, à huit heures de la matinée.

Le sieur François Jampierre, propriétaire en cette ville, déclare par écrit que la nommée Cécile, âgée de trente-trois ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 130, registre B, est accouchée hier à cinq heures du matin, dans la maison du sieur Ferjus, rue Chaussée-Sartines, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne les prénoms de Julie Cécilia. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata. Approuvé les mots « et un » rayés nuls à la première ligne.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 22

Naissance de  
David Joseph (les dames de Saint-Joseph)

Du vingt-cinq mai mil huit cent quarante-huit, à trois heures de relevée.

La sœur Magdelaine Collonge, supérieure des Sœurs de Saint-Joseph à Cayenne, déclare par écrit que la nommée Adèle, appartenant à la congrégation des dames de Saint-Joseph, est accouchée hier à deux heures du matin, d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel on a donné le nom de David Joseph. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 23

Naissance de

Donatien Joseph (les dames de Saint-Joseph)

Du vingt-cinq mai mil huit cent quarante-huit, à trois heures de relevée.

La sœur Magdelaine Collonge, supérieure des Sœurs de Saint-Joseph à Cayenne, déclare par écrit que la nommée Annette, appartenant à la congrégation des dames de Saint-Joseph, est accouchée hier à quatre heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Donatien Joseph. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 24

Naissance de

Marie Catherine (P. Deschamps)

Du trente mai mil huit cent quarante-huit, à huit heures de la matinée.

Le sieur Charles Durosier, âgé de vingt-sept ans, maçon, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Palmyre, âgée de trente-quatre ans, en la possession du sieur Pierre Deschamps, pour laquelle l'affranchissement a été demandé d'office le vingt-trois février dernier, sous le n° 1 053, nom patronymique Fano, est accouchée hier à trois heures du matin, dans la maison du dit Pierre Deschamps, rue de Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Catherine. Et n'a signé avec nous, maire de la ville, la présente déclaration par duplicata, après lecture faite, pour ne le savoir.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 25

Naissance de

Jean Baptiste Daniel (C. Martin)

Du cinq juin mil huit cent quarante-huit, à trois heures de relevée.

Le sieur Pierre Léopold Martin, écrivain de la marine, déclare par écrit que la nommée Margueritte, appartenant au sieur César Martin, inscrite à Roura sous le n° 1 237, registre B, est accouchée hier à trois heures de relevée, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les noms de Jean Baptiste Daniel. Et nous avons signé la présente déclaration par duplicata.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Le maire de la ville, Merlet.

N° 26

Naissance de

Augustine (veuve Abeline)

Du sept juin mil huit cent quarante-huit, à neuf heures de la matinée.

Demoiselle Louise Victoire Abeline, âgée de cinquante-deux ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Rose, âgée de vingt ans, domestique, son esclave, inscrite à Tonnégrande sous le n° 399, registre A, est accouchée hier à quatre heures de relevée, dans son domicile rue d'Artois, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Augustine Catherine. Et n'a signé avec nous, maire de la ville, la présente déclaration par duplicata, pour ne le savoir, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Merlet.

N° 27

Naissance de

Julien (veuve Fleury)

Du douze juin mil huit cent quarante-huit, à deux heures de relevée.

Le sieur Joseph Eugène Voisin, âgé de vingt-cinq ans, commis écrivain, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Marianne, âgée de trente ans, domestique, appartenant à Madame veuve Fleury, inscrite à Roura sous le n° 865, registre B, est accouchée hier à onze heures du soir, au domicile de sa maîtresse rue d'Angoulême, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné les noms de André Julien. Et a signé avec nous, maire de la ville, la présente déclaration par duplicata, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Eug. Voisin, Merlet.

N° 28

Naissance de

Claire (Henry Sauvage)

Du quinze juin mil huit cent quarante-huit, à huit heures de la matinée.

Le sieur Henry Louis Joseph Sauvage, âgé de quarante-trois ans, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Clérence, âgée de quarante ans, son esclave, inscrite à Macouria sous le n° 1 190, registre B, est accouchée le douze de ce mois à neuf heures du matin, dans son domicile rue du Port, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Claire. Et a signé avec nous, maire de la ville, la présente déclaration par duplicata, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Henry Sauvage, Merlet.

N° 29

Naissance de

Laurence (habitation La Reconnaissance)

Du dix-neuf juin mil huit cent quarante-huit, à neuf heures de la matinée.

Le sieur Pierre Léopold Martin, domicilié en cette ville, déclare par écrit que la nommée Galathée, âgée de vingt ans, dépendant de l'habitation La Reconnaissance sise à Roura, inscrite à Roura sous le n° 1 245, registre B, est accouchée le dix-sept de ce mois à Cayenne à quatre heures de relevée, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Laurence. Et a signé avec nous, maire de la ville, la présente déclaration par duplicata, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Pierre Deschamp, Merlet.

N° 30

Naissance de

Lucile (J. P. Deschamp)

Du huit juillet mil huit cent quarante-huit, à huit heures de la matinée.

Le sieur Jean Pierre Deschamp, âgé de quarante et un ans, propriétaire, domicilié à Mont-Sinéry, déclare que la nommée Palmire, âgée de trente-quatre ans, cultivatrice, inscrite à Mont-Sinéry sous le n° 667, registre A, est accouchée le six de ce mois à six heures du matin, dans sa maison sise rue Praslin, d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Lucile. Et a signé avec nous, maire de la ville, la présente déclaration par duplicata, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Henry Sauvage, Merlet.

N° 31

Naissance de

Tobie (Jeannette Thérèse Siéger)

Du vingt et un juillet mil huit cent quarante-huit, à huit heures de la matinée.

Demoiselle Jeannette Thérèse Siéger, propriétaire, domicilié en cette ville, déclare que la nommée Flory, âgée de vingt-neuf ans, domestique, son esclave, inscrite à Cayenne sous le n° 1 181, est accouchée hier à neuf heures du soir, dans sa maison rue Chaussée- Sartines, d'un enfant du sexe masculin, auquel elle donne le nom de Tobie. Et n'a signé avec nous, pour ne le savoir, de ce interpellé, après lecture faite.

Cayenne, le jour, mois et an que dessus. Merlet.

Le présent registre de déclarations de naissances d'esclaves a été clos et arrêté par nous, maire de la ville de Cayenne, ce jour neuf août mil huit cent quarante-huit à six heures de l'après midi pour la présente année. Merlet.

### Répertoire

Certifié par nous Nicolas Merlet, maire de la ville de Cayenne, ce jour neuf août mil huit cent quarante-huit. Merlet.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : mai 2020.